



**HAL**  
open science

# Le coeur du quartier Saint-Merri dans l'entre-deux-guerres : îlot d'insalubrité n°1

Chloé Maurel

► **To cite this version:**

Chloé Maurel. Le coeur du quartier Saint-Merri dans l'entre-deux-guerres : îlot d'insalubrité n°1. Histoire. 1999. dumas-02548723

**HAL Id: dumas-02548723**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02548723v1>**

Submitted on 20 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Chloé Maurel**

**Juin 1999**

**Le coeur du quartier Saint-Merri dans l'entre-deux-**  
**guerres**  
**Ilot d'insalubrité n°1**

**Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine**

**Université Paris 1**

**Centre d'histoire sociale du XXe siècle**

**Sous la direction de M. Jean-Louis Robert**

***Remerciements à :***

M. et Mme Chevalier,  
M. B.,  
Mme Letitchewsky,  
dont j'ai recueilli les témoignages oraux,  
M. Ruel,  
Mme Cauvy,  
Mme Palacios,  
dont j'ai recueilli les témoignages écrits.

Et :  
Archives de Paris,  
Bibliothèque administrative de la ville de Paris,  
Bibliothèque historique de la ville de Paris,  
Bibliothèque Paris historique,  
Forum des images,  
Institut national d'études démographiques,  
Musée social.

## INTRODUCTION

Aujourd'hui, le coeur historique de Paris est largement réhabilité : les rues et les vieux immeubles du centre, comme le Marais, sont désormais devenus des ensembles de standing, bénéficiant du confort moderne et du cachet que leur confèrent leur ancienneté et leur position centrale. Pourtant, si plusieurs secteurs ont ainsi été préservés et rénovés, d'autres en revanche ont été démolis, jugés vétustes ou insalubres. Cela a été le cas d'un ensemble de maisons appartenant à un des plus vieux quartiers de la ville, en plein centre de Paris, un des plus pittoresques et des plus chargés d'histoire, et dont la mémoire tend de plus en plus à se perdre : le coeur du quartier Saint-Merri, remontant au Moyen-Age. Aujourd'hui, ce nom n'évoque plus grand-chose : c'est que le secteur a brutalement disparu, au début des années trente, démoli sur ordre des édiles pour cause d'insalubrité. C'est sur son emplacement, resté ensuite de longues années à l'état de friche, de terrain vague, que se dresse aujourd'hui le Centre Pompidou. De ce secteur ne subsistent que l'église et quelques morceaux de rues, comme la rue du Cloître-Saint-Merri, la rue des Juges-Consuls, et une partie de la rue de Venise, mais ces rues ont désormais perdu tout leur caractère d'alors, avec la disparition de la partie centrale du quartier. Il nous a paru intéressant de nous pencher sur les caractères particuliers de ce secteur à l'époque. Il s'agissait d'un labyrinthe de vieilles ruelles remontant au Moyen-Age, au nord de l'église Saint-Merri dont la façade était encadrée dans un ensemble compact de vieilles maisons serrées les unes contre les autres.

Comme certains autres quartiers de Paris, le coeur du quartier Saint-Merri était peu à peu tombé dans un grand délabrement. C'était un secteur très populaire : les conditions d'habitation y étaient mauvaises, marquées par la vétusté et le délabrement

du bâti ; la population, d'un niveau social très modeste, pratiquait des activités populaires, nombreux y étaient les ouvriers vivant en hôtel meublé, et la présence d'une tranche de population instable et un peu marginale contribuait à la réputation qu'avait le secteur, dans les représentations de l'opinion, d'être mal famé et dangereux. La forte insalubrité qui le caractérisait, détectée sur le critère du taux de mortalité par tuberculose, ne faisait qu'accroître l'inquiétude et le rejet dont faisait l'objet le secteur dans les années d'entre-deux-guerres. La démolition opérée dans les années trente a provoqué, avec la dispersion des habitants, la décomposition de ce cadre de vie particulier. Aujourd'hui, le secteur et ses environs ont changé de standing, avec la réhabilitation des vieilles maisons et la construction de nouveaux bâtiments ; la population y est complètement différente.

Notre objectif dans cette étude est tout d'abord de tenter de cerner les caractères de ce secteur et de sa population à l'époque, de reconstituer la structure et le fonctionnement de cet espace, pendant les années 1920 et le début des années 1930 (c'est-à-dire pendant les dernières années avant la démolition) : l'aspect des immeubles et des logements, les comportements démographiques de la population, ses caractères sociaux et ses modes de vie. Ensuite nous confronterons ces caractères du secteur avec les représentations qui étaient répandues à son sujet ; car une des particularités de ce secteur est la force des représentations auxquelles il donnait lieu, à cette époque, dans l'opinion.

C'est notamment par son aspect d'insalubrité que le secteur a marqué, dans l'entre-deux-guerres, l'opinion et les édiles, et qu'il a été propulsé sur le devant de la scène des débats. Nous décrivons les caractères de cette insalubrité, en utilisant les nombreux documents sur la question rédigés à l'époque par les services d'hygiène de la municipalité. Au début du siècle, les édiles, aidés par des experts, avaient délimité dans Paris certains périmètres particulièrement touchés par la tuberculose, baptisés « îlots d'insalubrité » ; notre secteur, par le taux imposant de mortalité par tuberculose qu'il présentait au tournant du siècle, avait en effet été englobé dans l' « îlot d'insalubrité n° 1 », c'est-à-dire dans celui considéré comme le plus grave de tous. Du coup, au conseil municipal comme dans la presse, « l'îlot Saint-Merri » était devenu à cette époque un sujet de discussion et d'inquiétude essentiel ; pour beaucoup de gens, et notamment parmi les édiles, la seule solution pour régler ce problème était de démolir le périmètre au plus vite, opinion qui s'est alors imposée sans difficulté. Nous décrivons donc le

processus de la démolition, au début des années trente, et les multiples difficultés, d'ordre juridique, financier, social, auxquelles se sont heurtés les édiles dans cette entreprise qui, au terme de la période, était loin de s'être soldée par un succès.

Mais, plus que les péripéties des opérations de démolitions, ce qu'il est intéressant d'étudier, c'est la perception qu'avaient les édiles de ce secteur comme d'un amas de taudis infect, un foyer de germes malsains, dont la présence au cœur de la ville présentait selon eux un danger pour le reste de la population ; l'infection dont le lieu était supposé porteur était, dans l'esprit des édiles et d'une grande partie de l'opinion, aussi bien physique que morale. Nous verrons combien la force des représentations était importante dans le jugement qu'émettaient les édiles sur ce secteur et dans leur volonté de le démolir ; nous verrons que, même si le secteur était effectivement très vétuste et très délabré, les édiles et les experts ont, dans leurs jugements, exagéré et se sont, sans doute malgré eux, départi de leur objectivité. Car en réalité, plus que le bâti lui-même, c'était surtout la population de ce secteur qui causait l'inquiétude des édiles et de l'opinion ; par son caractère populaire, instable, souvent sa misère, et par la délinquance et la marginalité qui étaient réputées la caractériser, la population du secteur, mal connue, faisait peur. L'inquiétude que faisait naître la présence de ces « classes dangereuses », au cœur de Paris, a, de façon certaine, fortement incité les édiles à entreprendre la démolition de ce secteur. La démolition était une façon de se débarrasser du problème social que constituait la présence de cette population si pauvre et si marginale, si mal maîtrisée, au cœur de la capitale. C'était comme si, en faisant disparaître ces vieilles maisons délabrées, les édiles pensaient que disparaîtrait aussi leur population, alors qu'en réalité comme ils s'en sont aperçus plus tard, le problème restait entier, il n'était que déplacé, à l'image de la population qui, expropriée, était en général allée s'entasser dans d'autres taudis du voisinage.

Ce secteur, bien qu'il soit à l'époque beaucoup question de lui, dans la presse comme au conseil municipal et même, pour les Parisiens, dans la vie courante, restait au fond mal connu de l'opinion ; mais il cristallisait autour de lui des représentations d'une intensité très forte. Au rejet qu'inspirait le caractère mal famé, inquiétant, sordide et sombre du secteur se mêlait souvent un sentiment d'attrance, d'étrange fascination pour ce domaine mystérieux en plein cœur de Paris, où les choses ne semblaient pas fonctionner de la même façon qu'ailleurs. A cet attrait s'ajoutait pour certains observateurs l'intérêt pour l'aspect historique du secteur et pour les nombreux vestiges

du passé qu'on pouvait déceler dans le tracé des rues et dans la structure du bâti ; le contraste avec le caractère très populaire que présentait le secteur dans les années vingt, ainsi que l'aspect bariolé et pittoresque que lui conférait la présence de nombreuses petites activités voyantes de sa population, augmentaient le charme. Attirance et répulsion semblaient donc mêlées dans l'attitude de l'opinion face à ce secteur.

L'intérêt d'étudier un tel secteur est donc triple : d'une part cette étude nous permettra de pénétrer dans la structure et le fonctionnement d'un secteur populaire du centre de la ville pendant l'entre-deux-guerres, d'analyser de façon précise quel était le type de population qui y vivait, quel était son mode de vie, quelles étaient les activités pratiquées, et de déterminer s'il y avait unité, homogénéité de la population du secteur, du point de vue démographique et social, par rapport aux autres quartiers, ou s'il existait en fait à l'intérieur du secteur différents types d'habitants, aux caractères nettement distincts, et si, dans ce dernier cas, ces différences pouvaient se noter sur le plan spatial.

D'autre part, l'étude de ce secteur nous fait aborder le grand débat sur l'insalubrité dans l'entre-deux-guerres : en effet, ce secteur faisait partie de l'îlot d'insalubrité n° 1, c'est-à-dire de l'îlot que les statistiques des experts avaient au début du siècle révélé comme ayant le plus fort taux de mortalité par tuberculose de Paris ; certes, d'autres îlots étaient gravement atteints aussi, et, en particulier, l'îlot tout proche de Saint-Gervais (n° 16) avait dans le courant des années 1920 rattrapé et dépassé l'îlot n° 1 au rang d'îlot le plus meurtrier en matière de tuberculose. Pourtant, à cette époque, dans l'esprit des édiles comme dans l'opinion, c'était l'îlot n° 1 qui restait le symbole et le représentant par excellence des taudis infectés<sup>1</sup>. De plus, l'îlot n° 1 est le premier à avoir fait l'objet des discussions des édiles sur ce qu'il convenait de faire pour traiter ce problème, et à avoir subi des opérations de démolition massives ; il est le seul à avoir connu des démolitions dès les années trente ; pour les autres, cela s'est fait dans l'après-guerre<sup>2</sup>. Le cas de l'îlot n° 1, par la gravité de son insalubrité de même que par le caractère précoce de son traitement, et aussi par les inextricables problèmes auxquels ce traitement s'est heurté, aboutissant à l'échec, en font donc un objet d'étude essentiel pour comprendre les raisons et l'enjeu du débat sur l'insalubrité dans les années 1920-1930 : pourquoi les édiles, si déterminés dans ces années à apporter une amélioration au

---

<sup>1</sup> De plus, l'îlot n° 16 avait déjà été étudié.

<sup>2</sup> A part pour l'îlot n° 9, celui de Clignancourt, où des démolitions ont été opérées à la hâte dans les années trente, à cause de l'apparition de cas de peste.

problème de l'insalubrité, et ayant déployé de si gros moyens de mesure et d'étude (en faisant appel à des experts et en créant des organismes municipaux spéciaux chargés du contrôle des conditions de vie dans les maisons insalubres) n'ont-ils finalement abouti qu'à un échec dans l'entre-deux-guerres ? Nous essaierons de comprendre pourquoi les édiles ont tenu à s'engager dans une opération de démolitions massives, option qui manifestement n'était pas la plus adéquate étant donné le caractère historique de certains bâtiments qu'il aurait mieux valu préserver, d'autant plus que plusieurs de ces bâtiments, comme nous le verrons, étaient en fait en état correct et auraient pu se contenter d'une remise à neuf ; nous verrons comment les édiles, aveuglés par les représentations effrayantes qu'ils se faisaient du secteur comme d'un amas de taudis infects et dangereux pour le reste de la ville, et comme d'un lieu mal famé et inquiétant, se sont laissés emporter et, sans même avoir pris le temps de réfléchir aux conditions de relogement de la population expropriée, se sont engagés dans une opération pas assez bien mûrie et qui n'a apporté que des déboires.

Enfin, le troisième objectif que nous nous fixons est d'analyser les représentations du secteur qui étaient répandues à l'époque : celle des édiles, considérant le secteur comme un amas de taudis contaminés jusqu'au plus profond de tous leurs murs par les maladies, était prédominante à l'époque, pas seulement dans leur milieu, marqué par la pensée hygiéniste, mais dans l'ensemble de l'opinion. Il nous faudra analyser les formes d'expression de cette représentation et ses raisons ; nous verrons en quoi elle est souvent sous-tendue en fait par une peur d'ordre social. Mais nous verrons aussi comment cette représentation n'est pas uniformément présente dans l'ensemble de l'opinion, et comment il s'y mêle souvent une sorte de trouble attirance pour cet endroit mal connu, qui inquiète et fascine à la fois ; poètes et écrivains notamment, ainsi que simples promeneurs, ont été sensibles à l'atmosphère particulière du lieu. Ainsi, dans le cas de notre secteur, l'étude des représentations est très intéressante à mener, car c'est un lieu qui, par son ancienneté et sa centralité, est très présent dans l'imaginaire collectif sinon de tous les Français, du moins des Parisiens.

Le cœur du quartier Saint-Merri dans l'entre-deux-guerres, c'est en effet plusieurs choses à la fois : tout d'abord, c'est un quartier historique, dont les rues remontent au Moyen-Age et dont les vieilles maisons gardent des traces, discrètes mais visibles pour les connaisseurs, de la splendeur passée ; à ces vieilles maisons est attaché le souvenir des événements historiques qui s'y sont déroulés et des grands personnages

qui y ont vécu ou y sont passés. C'est aussi, comme nous l'avons déjà évoqué, un quartier qui s'est peu à peu délabré pour devenir, aux yeux de beaucoup et notamment des édiles, un amas de taudis infects au cœur de Paris, de masures insalubres où règne la tuberculose. C'est encore, dans les représentations communes des Parisiens, un quartier mal famé, peuplé de miséreux et de gens louches, en marge, de prostituées de bas étage et de bandits, en un mot un endroit dont les habitants ne sont pas fréquentables. Mais c'est aussi, pour une partie de ceux qui y vivent notamment, un quartier pauvre, populaire, bigarré, et laborieux, débordant d'activités populaires ; un quartier où, malgré les mauvaises conditions de vie, le dur travail et la précarité qui sont le lot de la plupart de ses habitants, règnent souvent une grande sociabilité et une grande solidarité entre les habitants, phénomène que ne peuvent percevoir les observateurs étrangers au quartier ; ceux-ci n'ont qu'une vision « du dehors », de l'extérieur, et, se sentant des étrangers, des intrus, adoptent en conséquence une attitude de méfiance et de rejet envers le quartier. Méfiance et rejet auxquels est mêlée souvent une certaine attirance pour cette frontière inquiétante, pour ce domaine mal connu, où un ordre particulier règne, où l'étrangeté et le danger sont partout. Enfin ce quartier, peut-être par l'effet de tous ces facteurs à la fois, a fasciné, envoûté même, de nombreux écrivains et poètes. Il s'agit donc d'un quartier aux différentes facettes ; peut-être un des quartiers de Paris qui possèdent le plus important patrimoine de représentations dans l'esprit des Parisiens. Pour l'analyser, nous simplifierons ce complexe faisceau en distinguant deux grands types principaux de représentations, dont nous allons voir qu'elles sont souvent divergentes : d'une part celles qui proviennent des habitants eux-mêmes du quartier à l'époque, et d'autre part celles qui sont émises par des observateurs extérieurs, notre but étant de faire apparaître les contrastes, les déformations et les exagérations opérées par l'opinion dans ses représentations collectives.

Maintenant que nous avons expliqué les enjeux et les objectifs de cette recherche, il nous faut exposer nos méthodes, nos sources, et les difficultés que nous avons rencontrées en cours de route. Pour procéder à l'étude précise de la population, nous avons tout d'abord dépouillé les listes nominatives des recensements de population concernant notre secteur sur une période de dix ans : 1926-1936, c'est-à-dire pour les trois recensements quinquennaux de 1926, 1931 et 1936. Comme le recensement de 1921 n'était pas accessible aux Archives de Paris, la période 1926-1936 était celle qui

s'imposait, d'autant qu'elle présente une cohérence sur le plan historique : c'est en effet la décennie qui contient la prospérité des années vingt, la crise des années trente, et qui aboutit au Front populaire. Quant aux limites que nous avons données à ce que nous appelons depuis le début, sans l'avoir bien précisé, notre « secteur », nous les avons établies nous-même : l'îlot n° 1 étant trop vaste pour que nous puissions l'analyser dans sa totalité, nous avons choisi un secteur plus réduit, celui qui nous a semblé constituer le « cœur » du quartier Saint-Merri (voir carte 1), périmètre délimité en gros par les grands axes de la rue Saint-Martin, de la rue Rambuteau, de la rue du Renard, grands axes que nous avons d'ailleurs exclu de notre étude pour nous concentrer sur les petites ruelles de l'intérieur, ruelles pour la plupart disparues aujourd'hui car elles ont été démolies.

Ce périmètre, qui comptait en 1926 trois mille habitants à peu près, correspond aujourd'hui à l'emplacement du centre Georges-Pompidou et des deux places qui l'entourent. C'est donc des anciens habitants de ce secteur que nous avons fait l'étude démographique et l'étude sociale. Les recensements de population nous ont permis d'obtenir des données chiffrées, et de saisir l'évolution au cours des dix ans (et notamment d'observer l'impact des démolitions, opérées vers 1933-1935, sur la structure démographique et sociale du secteur). Les recensements permettent de saisir les caractères démographiques, l'origine, la mobilité de la population, et (en partie) la condition sociale, grâce à la mention de la profession ; outre ces renseignements issus des recensements, nous avons consulté les *Annuaire statistiques de la ville de Paris*, pour l'année 1927 et 1935. Ces gros registres de statistiques nous ont fourni des indications sur les caractères démographiques de la population du quartier Saint-Merri, mais aussi sur la densité de population, la nature des habitations et l'insalubrité du quartier, ainsi que sur la mortalité par maladies, notamment la tuberculose. L'intérêt des statistiques contenues dans ces annuaires est de pouvoir comparer les chiffres du quartier Saint-Merri avec ceux des autres quartiers, et avec ceux de la moyenne de Paris. Nous avons également consulté l'annuaire des commerces par rues, *Didot-Bottin*, pour la période étudiée. Cet annuaire mentionne tous les commerces et entreprises installés dans chaque rue, numéro par numéro, avec le nom du chef d'entreprise à chaque fois. Il permet donc de se faire une idée de la mobilité des propriétaires de boutiques ou d'entreprises, et aussi de voir l'existence de certaines entreprises que le recensement ne permettait pas de voir, dans le cas où le chef d'entreprise n'habite pas dans le quartier. Nous avons aussi cherché à connaître les modes de vie de cette population. Pour cela, nous avons dépouillé les registres du commissariat de quartier Saint-Merri (pour 1929-

1930) et les registres du greffe de justice de paix (pour 1931-1932), afin d'évaluer l'importance de la délinquance dans le quartier et le type de délits les plus fréquemment rencontrés. Nous avons bien sûr pris en compte le fait que tous les délits ne donnaient pas forcément lieu à une plainte, et que dans ce quartier populaire voire mal famé beaucoup d'affaires se passaient entre les habitants, sans que la justice y soit mêlée. Enfin, nous avons étudié les listes électorales du quartier Saint-Merri, pour déterminer quelle proportion et quelle catégorie de la population du quartier était sensibilisée à la politique ; et nous avons cherché aussi à retrouver des archives concernant les campagnes électorales, pour savoir quelle était la tendance politique globale du quartier.

Quant à l'étude de l'insalubrité et des débats auxquels ce problème a donné lieu au sein des édiles, nous l'avons menée essentiellement à travers l'examen des nombreuses archives laissées par les organismes municipaux chargés de mesurer et de combattre l'insalubrité, tels le service du Casier sanitaire des maisons de Paris et la Commission des logements insalubres, les documents municipaux tels le rapport de Louis Sellier, et les descriptions et avis exprimés sur la question de l'insalubrité dans l'îlot n° 1 dans la presse de l'époque, aussi bien dans la presse spécialisée (avec des revues comme *L'Architecture*, *La Construction moderne*) que dans la presse générale (avec par exemple *L'Illustration*, *La Revue*, *Le Journal*). En effet, face au problème des mauvaises conditions d'habitation et de l'insalubrité dans certains quartiers de la capitale, dont notre secteur constituait dans l'entre-deux-guerres un des exemples les plus préoccupants, les réflexions des édiles s'appuyaient sur un arsenal d'études et de statistiques très précises, dont les méthodes avaient été élaborées peu à peu sous l'influence d'experts. Les services de la Ville, gagnés aux idées hygiénistes, effectuaient ainsi depuis le tournant du siècle des séries d'enquêtes très détaillées sur le logement insalubre à Paris et ses conséquences sur la mortalité. C'est dans ces archives que nous avons abondamment puisé pour analyser les caractères de l'insalubrité dans l'îlot n° 1, dont notre secteur fait partie.

Enfin, pour l'étude des représentations, nous avons utilisé des matériaux très divers. Ils se divisent en deux groupes, correspondant l'un aux représentations des anciens habitants sur leur ancien lieu de vie, et l'autre aux représentations que se faisaient les observateurs extérieurs de ce secteur. Nous n'avons malheureusement pu retrouver que très peu d'anciens habitants du secteur, qui soient encore vivants, qui habitent toujours à Paris et qui acceptent de nous répondre : nous avons recueilli seulement quatre témoignages directs, oraux. Nous avons pu compléter cela par les

quelques témoignages écrits d'anciens habitants concernant notre secteur à cette époque, que nous avons retrouvés à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, parmi les centaines d'autres témoignages sur divers quartiers de Paris, récoltés dans le cadre de l'enquête lancée en 1992 par la Mairie de Paris<sup>1</sup>. Malheureusement, nous avons constaté que l'ensemble des témoignages que nous avons ainsi récoltés proviennent en fait tous du même type d'habitants, c'est-à-dire de la catégorie la plus stable, la mieux enracinée dans le secteur, la mieux intégrée du point de vue social et familial ; en revanche nous n'avons pu recueillir aucune trace directe de la portion de population (très importante numériquement) qui était beaucoup plus misérable, instable, vivant en hôtel meublé dans des conditions très précaires.

Les témoignages que nous avons recueillis, s'ils sont intéressants par les renseignements qu'ils apportent sur certains aspects de la vie quotidienne, et sur la perception qu'avait une certaine catégorie de cette population des particularités de ce secteur, offrent donc pourtant une image un peu déformée, puisque les modes de vie qu'ils dépeignent ne sont pas ceux de l'ensemble de la population du secteur à l'époque, mais ceux de sa portion la plus « aisée », la moins marginale et misérable. Il faudra donc toujours, à la lecture de ces témoignages, bien garder à l'esprit que nous avons affaire à l'expression d'une mémoire particulière de la population du secteur, et non pas de sa mémoire en général. Enfin, il faut préciser que, si pour établir les représentations des observateurs extérieurs, nous avons eu largement accès à des écrits datant de l'époque en question, en revanche les témoignages des anciens habitants sont des témoignages élaborés bien après coup, à plus de soixante ans de distance. Il s'agit de témoignages de personnes âgées se repenchant sur leur enfance, voire leur adolescence : de tels témoignages sont forcément influencés par ce fait, il est probable que la même personne ne nous aurait pas présenté les choses exactement de la même façon quarante ans plus tôt ; le récit de l'enfance a tendance à être embelli, et à être influencé par la destinée ultérieure qu'a vécue la personne. De plus, n'étant que des enfants, ils n'ont pu se rendre compte ou du moins prendre pleinement conscience de certains aspects de la vie, et leurs témoignages par exemple sur le travail de leurs parents et les difficultés de

---

<sup>1</sup> C'est l'opération « La Mémoire de Paris », qui faisait appel aux témoignages écrits d'anciens habitants de Paris dans les années d'entre-deux-guerres, sur leur vie quotidienne. Cette enquête a donné lieu à plus de 600 réponses, et le tout, constituant des milliers de feuillets, est conservé à la bibliothèque historique de la ville de Paris.

la vie quotidienne ne sont souvent que le reflet de ce que leur en ont laissé voir leurs parents.

Nous confronterons la mémoire des habitants avec la vision des observateurs extérieurs, c'est-à-dire celle diffusée dans la presse et dans les ouvrages d'évocation des aspects typiques de Paris. Il est difficile de reconstituer la vision que, dans l'entre-deux-guerres, l'opinion avait de ce secteur puisque, comme toutes les représentations collectives, cette opinion ne s'est pas exprimée de façon nette, univoque, et clairement lisible. Pour la dégager en partie, nous avons eu recours à des sources écrites, et, dans une moindre mesure, à des sources iconographiques et filmiques. Les sources écrites que nous avons utilisées sont des articles parus dans la presse, mais surtout des ouvrages littéraires. Parmi ces derniers, il y a des passages d'oeuvres de grands écrivains ou poètes comme Aragon, Jules Romains, Verlaine, Desnos, Péret, qui ont été inspirés par ce quartier, souvent de façon très libre d'ailleurs par rapport à la réalité concrète ; mais aussi toute une littérature de « seconde zone », qui est plus proche de la simple évocation descriptive que de la fiction littéraire : il s'agit là, souvent, d'oeuvres consistant en des récits de « promenades dans Paris », dans les quartiers les plus typiques de la capitale, genre assez fortement développé à l'époque. Nous avons donc fait le postulat que cette ou ces visions exprimées par l'ensemble de ces auteurs reflétaient la vision générale de l'opinion, faute d'un moyen plus fiable pour cerner les représentations de l'opinion à propos du cœur du quartier Saint-Merri.

Les aspects essentiels qui, aux yeux de l'opinion de l'entre-deux-guerres, caractérisent le secteur sont, tout d'abord l'aspect pittoresque d'un vieux quartier historique dans lequel les vestiges du passé contrastent avec le caractère populaire actuel, dans lequel l'animation causée par le fourmillement des activités tranche avec les restes figés des époques révolues, encore présents dans le décor ; l'autre aspect, encore plus fortement ancré dans les esprits semble-t-il, est l'aspect mal famé du secteur, son atmosphère lugubre et inquiétante, due à sa population particulière bien plus encore qu'à son apparence extérieure, mais nous verrons combien cet aspect est ambigu : à la répulsion inspirée par ce bout de quartier se mêle aussi chez les observateurs une étrange attirance, parfois même un envoûtement et une fascination, que les écrivains et poètes sont le mieux à même d'exprimer. Nous essaierons de voir comment s'articulent ces deux tendances opposées, et leur rapport avec la réalité objective. Nous analyserons aussi notamment le fort contraste entre la vision des

observateurs extérieurs, souvent dépréciative, considérant ce secteur comme un endroit très populaire et peu fréquentable, et la vision des anciens habitants (du moins de ceux dont nous avons eu accès aux témoignages), qui tendent au contraire à donner l'idée d'un lieu tout-à-fait calme, tranquille, rangé, d'une petite communauté quasi-familiale, où la sociabilité et la solidarité étaient très développées<sup>1</sup>.

Tels sont donc les trois axes de recherche que nous avons retenus, et qui justifient l'étude de ce secteur. Le plan que nous avons adopté en découle naturellement. La première partie sera consacrée à l'étude du secteur et de sa population dans l'entre-deux-guerres, avant les démolitions, à partir des archives administratives : nous y étudierons les caractères spécifiques de cette population populaire, ses comportements démographiques et sociaux, ses activités, ses modes de vie, de manière rigoureuse et quantifiée. Cette étude vise à dresser la physionomie du secteur et de ses habitants dans l'entre-deux-guerres, de la façon la plus objective possible puisque nous nous appuierons là sur des sources chiffrées, rigoureuses et fiables. Nous allons chercher dans cette partie à mettre en évidence les spécificités de ce secteur central et de ses habitants à cette époque par rapport au reste des couches populaires de la région parisienne. Dans la deuxième partie, nous aborderons le problème de l'insalubrité du secteur, et nous verrons en quoi il s'inscrit dans un débat général à l'époque, qui préoccupe de façon aiguë les édiles et rencontre des échos dans l'ensemble de l'opinion ; nous étudierons les caractères de l'insalubrité du secteur, et comment se sont déroulées les opérations décidées par les édiles au début des années trente ; nous essaierons de comprendre pourquoi elles ont abouti à un échec. Enfin, la troisième partie donnera lieu à l'analyse des représentations répandues sur ce secteur à l'époque, aussi bien les représentations de certains des anciens habitants que les représentations des observateurs extérieurs, que nous confronterons entre elles et avec la description objective faite en première partie ; et nous essaierons de comprendre les raisons de la force de ces représentations dans les mentalités.

---

<sup>1</sup> Il faut toujours bien prendre en compte, pour cette représentation des habitants, le fait que tous les témoins interrogés provenaient, comme nous l'avons déjà évoqué, de la catégorie la plus stable et la mieux intégrée de la population.

## **PREMIERE PARTIE :**

**Caractères du secteur étudié et de sa  
population dans l'entre-deux-guerres, à partir  
des archives administratives.**

## **CHAPITRE 1.**

### **Le secteur et sa population, 1926-1936 : aspects généraux.**

#### **1.1 Un vieux secteur central, très dégradé.**

##### **A) Un vieux secteur, témoin du passé historique de la cité :**

A l'endroit où trône aujourd'hui le centre Georges Pompidou se dressait, encore dans les années 1920, un secteur de maisons à présent disparu : celui qui constituait le centre du quartier Saint-Merri. Situé en plein centre de Paris, sur la rive droite, il appartenait à l'un des plus vieux quartiers de la ville ; la rue Saint-Martin doit son tracé à l'ancienne voie romaine qui, partant de l'île de la Cité, remontait vers le nord. Quant au secteur lui-même, tel qu'il se présente dans les années 1920, il porte nettement la marque de ses origines médiévales, même si les maisons elles-mêmes datent en général du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. L'étroitesse des petites rues tortueuses, l'impression d'entassement donnée par la disposition de ses bâtiments

---

<sup>1</sup> Comme l'attestent les dates de constructions des bâtiments, indiquées dans les bulletins de visite sanitaire des maisons du quartier, Casier sanitaire, Archives de Paris, 1427W, carton 1.

généralement hauts de quatre ou cinq étages sont caractéristiques des centres des vieilles cités (voir carte 1).

C'est d'abord l'église Saint-Merri qui a donné au secteur son unité. L'histoire de cette église remonte au VII<sup>e</sup> siècle ; dans les bois au nord de la Seine s'élevait alors la petite chapelle de Saint-Pierre-des-Bois, à l'emplacement actuel de la crypte de l'église Saint-Merri. Celle-ci doit son nom à l'abbé de Saint Martin d'Autun, Saint Merry (Médéric), qui y fut inhumé en 700. L'église actuelle, vaste (elle mesure 70 mètres de long sur 28 mètres de large), fut édifiée au XVI<sup>e</sup> siècle, et pourtant dans un style entièrement flamboyant ; sa décoration intérieure a ensuite été entièrement renouvelée au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Malgré tous les changements que l'église, et le quartier avec elle, ont subi au cours des temps, (l'église a été, notamment, Temple du Commerce sous la Révolution) les traces du passé restent au début du XX<sup>e</sup> siècle omniprésentes dans le paysage, et s'imposent souvent de manière inattendue aux contemporains : en 1899 par exemple, à l'occasion de la construction d'une tranchée d'égout rue des Juges Consuls, on retrouva deux sarcophages en plâtre de l'époque mérovingienne<sup>2</sup>.

Les noms des rues, souvent curieux et pittoresques, témoignent eux aussi de cet héritage historique : la rue de la Verrerie rappelle l'existence d'une verrerie installée là au début du règne de Philippe Auguste ; la rue Simon le Franc, appelée Symon Francque sous Saint-Louis, ainsi que la rue Pierre au Lard, déformation de Pierre Oilard, portent les noms des riches bourgeois propriétaires des lieux à l'époque. Quant à la rue de Venise, qui est selon Jacques Hillairet<sup>2</sup> une des plus vieilles et probablement la plus étroite de Paris (elle est par endroits large de moins d'un mètre cinquante), elle date de Philippe le Bel mais a pris son nom actuel sous Louis XII de l'enseigne d'un Lombard : « A l'Ecu de Venise ». Enfin la rue Brisemiche doit sa dénomination aux pains que l'on distribuait aux chanoines de Saint-Merri et aux pauvres du quartier. L'église Saint-Merri a en effet toujours entretenu une tradition d'action charitable envers les mendiants et les individus pauvres ou en marge, qui ont toujours été nombreux dans le secteur, peut-être justement du fait de cette pratique de l'église, qui s'est perpétuée jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle et a ainsi contribué à forger l'identité du quartier. Une habitante actuelle du quartier<sup>3</sup> nous a rapporté que récemment encore le curé organisait ces distributions de nourriture aux clochards du quartier ; mais il a été remplacé il y a peu de temps et le nouveau curé n'a pas repris le flambeau.

<sup>1</sup> A. Boinet : *Les Eglises parisiennes*. Editions de Minuit. 1958, p. 399 et suiv.

<sup>2</sup> J. Hillairet : *Evocation du vieux Paris*. Editions de Minuit. 1952. Tome I : *Vieux quartiers*, p. 194 et suiv.

<sup>3</sup> Cassandre Berthon. 4, rue des Juges Consuls.

Outre l'église, ce secteur comme ceux qui l'entourent, recèle dans l'entre-deux-guerres encore, au milieu de vieilles maisons parfois délabrées, certains trésors d'architecture : vieilles fontaines, comme la très belle fontaine Maubuée, située à l'angle du 122 rue Saint Martin et classée sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques<sup>1</sup>, vieilles cheminées, vieilles caves qui se développent sur plusieurs niveaux de profondeur<sup>2</sup> (« des puits taris existaient encore dans les caves », selon un ancien habitant, André Ruel<sup>3</sup>) et dont on se sert de celliers et de mûrisseries de bananes, ou encore vieux hôtels particuliers, tel l'hôtel Jabach ; ce très beau bâtiment, construit en 1659 pour un financier allemand, rue Saint Merri, était encore debout dans les années 1920. André Ruel, qui habitait à l'époque au 13 rue Saint Merri, raconte : « Notre immeuble datait de 1640 et la porte cochère en bois sculpté, très épaisse et lourde, avec un ouvrant pour les piétons muni d'un marteau métallique d'appel la nuit pour en demander l'ouverture au concierge, était classée Monument historique ». Et il précise plus loin : « Ces vieilles demeures avaient été bien souvent des Hôtels particuliers avec cour pavée pour l'accès des véhicules hippomobiles et dans le fond les remises avaient dû servir d'écuries ».

Quant aux rues, leur tracé tortueux rappelle leur ascendance médiévale. Certaines, comme la rue Pierre au Lard, forment des coudes abrupts et contribuent à faire de ce secteur un enchevêtrement de petits passages étroits, déconcertants pour le visiteur accoutumé aux larges voies du Paris moderne. Bien qu'ayant été le théâtre des violents affrontements de 1832, immortalisés par Victor Hugo avec la fameuse scène de barricades rue Saint-Merri, et donc constituant au centre de la capitale une sorte de bastion populaire potentiellement menaçant pour le pouvoir royal puis impérial, les rues étroites et populeuses qui constituent ce quartier ont été épargnées par les démolitions d'Hausmann : les grandes « saignées » du boulevard de Sébastopol, de la rue de Rivoli, de la rue Rambuteau ont été creusées tout près mais le quartier lui-même a été laissé intact pendant le Second Empire et une bonne partie de la Troisième République. Seules ont été détruites quelques maisons, peu avant la guerre, pour permettre le prolongement de la rue du Renard. Du Moyen Age jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, d'autre part, l'héritage culturel n'a cessé de s'enrichir, dans le quartier (l'ensemble du quartier cette

---

<sup>1</sup> Dossier relatif à la fontaine Maubuée, Opérations en vue de la démolition des îlots insalubres, Archives de Paris, 17W/1. Cette fontaine sera, après les démolitions des immeubles qui l'entouraient, transplantée dans le square de l'église Saint Julien le Pauvre.

<sup>2</sup> Rapports des experts, Opérations en vue de la démolition des îlots insalubres, Archives de Paris, 17W/1. Ces rapports établissent pour chacun des immeubles une description détaillée de l'ensemble du bâtiment, et mentionnent pour la quasi totalité d'entre eux « la présence de deux étages de caves », ou encore « un bâtiment sur rue élevé sur caves voûtées ».

<sup>3</sup> André Ruel, *Saint-Merri, mon village*, mémoire manuscrit conservé à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris.

fois, et pas seulement le secteur étudié) : Boccace est né à deux pas, rue des Lombards ; Pascal, dont toutes les expériences sur le vide ont été réalisées dans la Tour Saint Jacques, habitait rue Brisemiche ; Voltaire a vécu rue du Cloître-Saint-Merri, Alfred de Vigny rue Beaubourg ; le chimiste Berthelot a demeuré rue Saint Martin, comme Nerval, qui s'est pendu rue de la Vieille Lanterne, dans l'ombre de la Tour Saint Jacques. Enfin Robert Desnos, qui a grandi au quartier Saint-Merri, en a fait, comme bien d'autres poètes et écrivains du XX<sup>e</sup> siècle, un des théâtres favoris de ses récits. Ainsi, dans les années 1920-1930, le quartier Saint-Merri possède une identité particulière, que son long passé lui a peu à peu forgée. « Il existe dans Paris des quartiers à figure personnelle qui ressemblent à de vraies petites villes dans la grande<sup>1</sup> » : cette phrase du géographe Albert Demangeon, écrite en 1932, s'applique tout-à-fait à la situation du quartier Saint-Merri alors.

Ces vieilles maisons resserrées, dans lesquelles logeaient et travaillaient au Moyen Age des commerçants et des artisans, abritent toujours dans l'entre-deux-guerres de nombreux petits ateliers et petites boutiques. Mais le secteur s'inscrit désormais dans le cadre d'un Paris qui a énormément évolué depuis ces temps reculés. Entouré par les grands axes haussmanniens avec leurs imposants bâtiments, le secteur correspondant à l'emplacement de l'actuel centre Pompidou contraste dans les années 1920, par son habitat populaire et le caractère vétuste de ses maisons, avec cette image de Paris ville-lumière qui émane du centre triomphal. Il n'est certes pas le seul endroit du centre à être marqué par ces caractéristiques : le quartier Saint-Gervais, à proximité, ainsi que le Marais, qui abrite une importante population de Juifs ashkénazes venus d'Europe centrale, les partagent aussi. L'activité de ce secteur est également fortement stimulée par la présence, toute proche, de l'immense marché des Halles, centre essentiel d'approvisionnement de la capitale, et lieu animé par des activités intenses de jour comme de nuit, qui emploie à son fonctionnement une part notable des habitants du secteur.

## **B) Un habitat dégradé, voire insalubre :**

### *Une population qui diminue :*

L'objet de notre étude n'est pas le quartier Saint-Merri dans son ensemble, mais une partie de celui-ci seulement : sa portion la plus populaire et la plus délabrée (dont nous présenterons la délimitation tout-à-l'heure, lorsque nous aborderons l'analyse précise de la

---

population). Mais nous allons donner tout d'abord quelques indications chiffrées d'ordre général, indications trouvées dans l'*Annuaire statistique de la ville de Paris*<sup>2</sup>, et qui concernent pour la plupart d'entre elles le quartier Saint-Merri proprement dit, dans ses limites administratives officielles, ou bien parfois l'îlot d'insalubrité n° 1 ; nous préciserons à chaque fois de quoi il s'agit. Si le quartier occupe toujours une position centrale dans Paris, il est à observer que ce centre n'a plus la même importance que dans le passé du point de vue du dynamisme économique et démographique. Désormais, la tendance est à un dépeuplement du centre et au développement de la périphérie : comme le montrent les cartes et le graphique ci-dessous<sup>3</sup>, si la population de la Seine est en forte augmentation au début du XXe siècle, celle de Paris intra muros n'augmente plus que lentement jusque vers 1911, puis demeure stationnaire et enfin diminue. L'augmentation correspond à l'essor de la banlieue et de certains quartiers périphériques, tandis que les quartiers centraux perdent des habitants. Le phénomène est patent pour le quartier Saint-Merri : en 1926, celui-ci compte 20 263 habitants, et en 1936, il n'en compte plus que 14 957<sup>4</sup>.

Variation de la population du quartier Saint-Merri, de 1921 à 1936<sup>5</sup> :

*Année 1921 :*

Population :	Augmentation ou diminution :	Augmentation ou diminution pour 1000 hab :
21 297	- 2 611	- 109,2

*Année 1926 :*

Population :	Augmentation ou diminution :	Augmentation ou diminution pour 1000 hab :
20 263	- 1 034	- 48,5

*Année 1931 :*

Population :	Augmentation ou diminution :	Augmentation ou diminution pour 1000 hab :

<sup>1</sup> Demangeon Albert, *Paris, La Ville et sa banlieue*, 1932, Paris, éd. Bourrelie, p. 42.

<sup>2</sup> *Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1927, BNF.

<sup>3</sup> tirées de A. Demangeon, op. cit. , p 20-21

<sup>4</sup> *Annuaire statistique de la ville de Paris*. Années 1935-1937.

<sup>5</sup> *Annuaire statistique de la Ville de Paris*, 1937.

19 405	- 858	- 42,3
--------	-------	--------

Année 1936 :

Population :	Augmentation ou diminution :	Augmentation ou diminution pour 1000 hab :
14 957	- 4 448	- 297,3

Cette diminution importante s'explique il est vrai surtout par les démolitions d'immeubles qui ont affecté une partie du quartier, à savoir la plus grande part du secteur que nous avons étudié, entre ces deux dates. Toutefois, la carte de la densité de la population dans la Seine en 1931 montre que le quartier Saint-Merri, comme les autres quartiers ouvriers de la rive droite, reste un des plus densément peuplés : en 1936, sa densité est de 467 habitants au mètre carré<sup>2</sup>, ce qui n'est certes pas le record absolu (celui-ci étant détenu par le quartier voisin de Saint Gervais), mais constitue tout de même un chiffre élevé. Il s'explique notamment par la rareté des espaces libres, l'étroitesse des voies, et par la structure de ces vieilles maisons aux logements petits et entassés les uns à côté des autres et les uns sur les autres, souvent d'ailleurs au mépris des règles de confort et d'hygiène.

Superficie du quartier Saint-Merri en 1931 et 1935 <sup>1</sup> :

	Superficie totale, en m <sup>2</sup> :	Superficie des immeubles privés, bâtis ou non bâtis (maisons, cours, jardins, terrains...) : S	Superficie des parties construites des immeubles privés : S'	Population domiciliée légale au 8 mars 1936 : S''
1931 :	320 000	153 231	140 737	19 405
1935 :	320 000	153 280	140 790	14 957

Densités de population du quartier Saint-Merri, en 1931 et 1935 :

	P / S	P / S'	P / S''
1931 :	606	1 266	1 379
1935 :	467	976	1 062

<sup>1</sup> Annuaire statistique de la Ville de Paris, 1937.

Densités de population du quartier Saint-Merri et du quartier Saint-Gervais, en 1935<sup>1</sup> :

	P / S	P / S'	P / S''
Saint-Merri :	467	976	1 062
Saint-Gervais :	724	1 329	1 551
Champs-Élysées :	109	342	440

P = population.

S = superficie totale, en m<sup>2</sup>.

S' = superficie des immeubles privés, bâtis ou non bâtis.

S'' = superficie des parties construites des immeubles privés.

Le quartier Saint-Gervais (dans le quatrième arrondissement, voisin de Saint-Merri) est celui qui présente la densité (P / S'') la plus forte ; le quartier des Champs-Élysées (VIII<sup>e</sup> arrondissement) est le moins dense de tous. Le quartier Saint-Merri, avec une densité de population P / S'' égale à 1 062, présente une forte densité de population, mais plusieurs quartiers de Paris ont une densité supérieure, comme par exemple le quartier Saint-Victor (Ve arr), Clignancourt (18<sup>e</sup>), Belleville (20<sup>e</sup>), Rochechouart (9<sup>e</sup>), les Halles (1<sup>e</sup>), Bonne-Nouvelle (2<sup>e</sup>). Mais les démolitions qui ont été effectuées au début des années trente ont certainement contribué à faire baisser un taux qui devait être plus fort auparavant.

***Un quartier fortement touché par la crise du logement dans l'entre-deux-guerres : entassement et vétusté.***

Un des traits les plus importants du quartier Saint-Merri dans l'entre-deux-guerres, est le caractère vétuste et dégradé de ses bâtiments. Cette situation n'est certes pas vraiment particulière au quartier Saint-Merri. Elle s'inscrit dans le contexte de la crise du logement qui affecte de façon aiguë la capitale entre les deux guerres. La grande vague d'inflation au lendemain de la guerre, ruinant l'épargne placée en valeurs à revenus fixes, a asséché les circuits du crédit immobilier. D'autre part, les loyers sont restés bloqués puis contrôlés étroitement pendant une cinquantaine d'années, ce qui a provoqué la plus formidable crise du

logement en France depuis l'époque moderne. Mesure de circonstance, décidée à l'origine en faveur des mobilisés, le blocage des loyers au profit de leurs occupants anciens est maintenu après la fin de la guerre ; il faut attendre 1926 pour voir le corset se desserrer un peu, avec un doublement immédiat des loyers et une libéralisation progressive, mais concernant surtout en fait les logements chers. Ce dispositif se heurte au renversement de la courbe des prix qui suit 1930, puis à la politique volontaire de déflation de 1934-1935. La capitale, qui souffrait déjà depuis 1900 d'une pénurie de logements, a été d'autant plus touchée que cette période a correspondu justement à un important afflux de migrants venus des provinces françaises et des pays étrangers. La construction de logements a été très faible entre les deux guerres, et l'entretien des immeubles en général complètement négligé par les propriétaires : en effet, les loyers étant très bas, il n'était pas rentable d'effectuer des améliorations ni même les réparations qui s'imposaient, d'autant plus que la pénurie de logements faisait que ceux-ci, même en lamentable état, trouvaient toujours un locataire. Ainsi, cette profonde crise du logement a fortement aggravé la ségrégation sociale en accentuant les contrastes, dans la capitale, entre les « beaux quartiers » de l'ouest et les quartiers populaires et dégradés du nord, de l'est et du sud-est ; elle a aussi contribué à radicaliser l'opposition Paris-banlieue.

Le quartier Saint-Merri constitue un exemple de ce type d'habitat extrêmement dégradé. Presque rien n'y est construit dans l'entre-deux-guerres : ainsi, en 1927, le nombre des permissions de bâtir s'élève pour le 4<sup>e</sup> arrondissement à seulement 3. C'est un des chiffres les plus faibles de Paris, chiffre que le quartier Saint-Marin partage avec les autres vieux quartiers centraux de la capitale ; en revanche, du 12<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> arrondissement, les chiffres sont beaucoup plus élevés (de 27 à 89).<sup>2</sup>

Tout d'abord les rues, au tracé on l'a vu hérité du Moyen Age, favorisent l'entassement des bâtiments. « La rue de Venise, une des plus étroites, reliant les rues St Martin et Quincampoix, ne permettait aucune intimité entre les fenêtres d'un même étage et en vis-à-vis », écrit André Ruel<sup>3</sup>. Quant aux logements eux-mêmes, ils étaient pour la plupart démunis du plus élémentaire confort ainsi que des installations sanitaires qui étaient déjà devenues monnaie courante dans les quartiers plus aisés. Ils voyaient souvent s'entasser des familles de plusieurs enfants sur une superficie très réduite. Les habitants vivant seuls étaient nombreux, pour leur part, à se loger dans les hôtels garnis qui abondaient dans le secteur, dans la rue de Venise, la rue Brisemiche, et surtout la rue Simon-le-Franc, qui en 1931 compte à elle seule

---

<sup>1</sup> Annuaire statistique de la Ville de Paris. 1937.

<sup>2</sup> Annuaire statistique de la Ville de Paris, 1929.

<sup>3</sup> André Ruel, op. cit.

plus de vingt hôtels<sup>1</sup> ! (voir carte 2). Notamment, la portion de rue entre le numéro 29 et le numéro 57 abrite alors, sur le côté impair, pratiquement un hôtel à chaque numéro (une seule exception au numéro 35). Dans la plupart des maisons, l'exiguïté des logements et des pièces fait donc que la promiscuité est généralement la règle.

### *Deux fléaux : l'insalubrité et la tuberculose.*

L'absence d'entretien de ces immeubles par les propriétaires les a alors généralement conduits à un état dégradé et vétuste, parfois même à un état d'insalubrité. En 1935, le quartier Saint Merri (nous considérons toujours ici le quartier dans sa délimitation administrative, officielle) compte 45 maisons officiellement recensées comme insalubres et dangereuses<sup>2</sup>. Ces mauvaises conditions d'hygiène résultent de l'entassement et de la dégradation des bâtiments ainsi que de la saleté qui règne dans le quartier. Dans de telles conditions, il n'était pas étonnant que les maladies se développent et prolifèrent, et en premier lieu la plus redoutable de toutes à cette époque, la tuberculose. Depuis l'identification du bacille de la tuberculose par Koch en 1882, on sait d'ailleurs que l'obscurité et la mauvaise aération, courantes dans ce secteur, sont des facteurs qui favorisent la propagation de la maladie. En 1927, la proportion moyenne de décès par tuberculose pulmonaire atteint, dans l'îlot n° 1<sup>3</sup>, le taux le plus élevé de la capitale : 6,48 pour mille, et à cette époque seul l'îlot n° 4, celui de la Gare, le dépassait déjà (de peu), avec 6,63 pour 1000<sup>4</sup>.

Cette maladie extrêmement contagieuse trouvait un terrain d'implantation très favorable dans ce quartier caractérisé par l'habitat dense d'une population pauvre entassée dans des locaux vétustes et insalubres. En 1931, la densité de population dans le quartier Saint-Merri est en effet, malgré sa diminution, toujours une des plus élevées de Paris, avec un taux de 606 habitants à l'hectare<sup>1</sup>. Seuls le quartier de Saint Gervais et celui de Belleville présentent alors des taux plus importants. Un tel chiffre s'explique évidemment par l'exiguïté et le grand nombre des logements à l'intérieur des bâtiments, mais aussi par la faible proportion des espaces libres tels que les places, jardins publics, et même simplement les voies de circulation ; ces dernières mesurent en effet couramment moins de deux mètres de largeur par endroits. Ainsi, en 1927, sur une superficie de 320 000 mètres carrés, le quartier

<sup>1</sup> *Didot-Bottin, Annuaire des commerces par rues, 1927*

<sup>2</sup> *Annuaire statistique de la ville de Paris, 1935, op. cit.*

<sup>3</sup> L'îlot d'insalubrité n° 1 (voir II) englobe une grande partie du quartier Saint-Merri et la quasi-totalité du secteur que nous avons particulièrement étudié.

<sup>4</sup> *Annuaire statistique de la ville de Paris, 1927, op. cit.*

Saint Merri ne compte au total que 7 209 mètres carrés d'espaces libres de construction, soit seulement 2,25 % de sa superficie totale (mais ce n'est pas le pire : le quartier voisin de Saint-Gervais par exemple en compte une proportion encore plus faible : 0,88 % )<sup>1</sup>. La carte 3 montre la fréquence de la mortalité tuberculeuse par maison, pour la période 1919-1930, pour les trois principales rues du quartier : on observe que la forte mortalité par tuberculose coïncide souvent avec la présence d'hôtels meublés.

L'étude de la répartition par groupes d'âge des décès dus à la tuberculose de l'appareil respiratoire montre que cette maladie, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement (mais on vérifie que la tendance est exactement la même pour l'ensemble de Paris), touche plutôt les adultes, c'est-à-dire les deux catégories suivantes : 20-39 ans, et 40-59 ans, ainsi que le montre le tableau ci-dessous.

Répartition par groupes d'âge des décès dus à la tuberculose de l'appareil respiratoire, pour 1929, pour le 4<sup>e</sup> arrondissement<sup>2</sup> :

0-1 an :	1-19 ans :	20-39 ans :	40-59 ans :	60 ans et plus	Total :
1	10	122	123	15	271

*Les progrès effectués dans ce domaine par l'action de l'Etat, dans les années trente :*

Dans les années trente s'accomplit une nette amélioration des conditions d'hygiène, grâce aux efforts de l'Etat. Un ministère de la santé est créé, on construit des hôpitaux, des dispensaires, des sanatoriums. Les épidémies, comme celle de la rougeole en 1930-1931, sont mieux contrôlées. Le nombre des vaccinations obligatoires s'accroît : à la variole s'ajoutent la diphtérie (1938) et le tétanos (1940). Le BCG est commercialisé depuis 1924. Depuis le début du siècle, le nombre des médecins a pratiquement doublé. On note dans les années trente une sensible diminution de la mortalité infantile (de 10 % au début des années vingt, elle passe à 7 % en 1938). Progressivement, les Français entrent dans l'ère de la médicalisation. L'Etat intervient également beaucoup dans le domaine de la prévention, informant la population, et notamment la population des quartiers « à risques » comme le quartier Saint-Merri, des dangers de la tuberculose et des moyens de s'en prémunir. Le document p. en annexe

<sup>1</sup> *Annuaire statistique de la Ville de Paris, 1927, op. cit.*

<sup>2</sup> *Annuaire statistique de la Ville de Paris, 1929.*

présente la page de couverture d'un livret de famille d'un habitant du quatrième arrondissement dans les années trente : on y voit imprimé un texte de prévention contre la tuberculose.

Le nombre d'affaires d'insalubrité traitées par le Bureau d'hygiène de la ville de Paris et la commission des logements insalubres en 1937 s'élève pour le quatrième arrondissement à 37, dont 8 seulement pour le quartier Saint-Merri, contre 19 pour le quartier Saint-Gervais. Pour de nombreux arrondissements, le nombre des affaires traitées est supérieur à celui concernant le quartier Saint-Merri ; par exemple, pour le 5<sup>e</sup> arrondissement, il est de 50, pour le 10<sup>e</sup> de 55, pour le 11<sup>e</sup> de 113, pour le 12<sup>e</sup> de 62, pour le 13<sup>e</sup> de 108, etc. Douze arrondissements ont un chiffre plus important que le 4<sup>e</sup> arrondissement<sup>1</sup>, ce qui montre que finalement dans le courant des années trente le quartier Saint-Merri ne constitue plus un des quartiers les plus gravement atteints par les maladies et le manque d'hygiène, par rapport aux autres quartiers.

Les statistiques des opérations de prévention anti-tuberculeuse effectuées dans les dispensaires de l'office public d'hygiène sociale (OPHS), pour l'année 1935, donnent les chiffres suivants pour le dispensaire du 4<sup>e</sup> arrondissement, qui est situé rue de Jouy : il y a eu 1 237 consultants. C'est, comparativement, assez peu : dans beaucoup d'autres arrondissements, le chiffre est compris entre 1 000 et 5 000. Et les consultants qui ont été diagnostiqués tuberculeux sont pour le quatrième arrondissement 622, en 1935. Là aussi, c'est assez peu, puisque beaucoup d'arrondissements ont plus de 1 000 cas.

En 1935, 45 établissements sont diagnostiqués comme dangereux, insalubres ou incommodes dans le quartier Saint-Merri ; c'est relativement peu par rapport à de nombreux autres quartiers de Paris. 57 quartiers, sur 80, en comptent un nombre supérieur. Pour le 17<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>, par exemple, les quatre quartiers de l'arrondissement en comptent plus de 100, et dans le 11<sup>e</sup>, les quatre quartiers ont des taux supérieurs à 200.

En 1935, la proportion pour mille habitants de décès par tuberculose pulmonaire n'est plus que de 3,87 pour l'îlot Saint-Merri<sup>2</sup>. La tuberculose a donc beaucoup diminué depuis le début du siècle, et la situation n'est plus du tout catastrophique au quartier Saint-Merri, surtout si l'on compare avec d'autres îlots insalubres : dans l'îlot n° 2 (Jardin des Plantes-Val de Grâce), le taux est de 5,19 ; dans l'îlot n° 3 (Saint-Victor-Sorbonne), il est de 5,3 ; dans l'îlot n° 4 (la Gare), il est de 4,04<sup>3</sup>. Ainsi, on voit que l'îlot Saint-Merri a perdu sa

<sup>1</sup> Annuaire statistique de la Ville de Paris. 1937

<sup>2</sup> Il s'agit ici de l'îlot d'insalubrité n° 1, et non plus du quartier Saint-Merri dans son ensemble.

<sup>3</sup> Annuaire statistique de la Ville de Paris. 1937.

place de n° 1, il est distancé par les trois îlots suivants. Pourtant, dans l'esprit des édiles, il reste l'incarnation par excellence de l'îlot infecté, et reste considéré comme le cas le plus grave. Cette diminution du taux de tuberculose au cours de l'entre-deux-guerres au quartier Saint-Merri n'est d'ailleurs pas due seulement aux efforts de la municipalité, mais aussi et peut-être surtout aux démolitions de nombreux vieux immeubles effectuées sous l'impulsion de la municipalité au début des années trente, et qui ont provoqué le départ forcé d'une partie de sa population.

Mais cette amélioration n'empêche pas la tuberculose de demeurer de loin le principal des fléaux dans le quartier : encore en 1935, plus de vingt pour cent des décès sont dus à la tuberculose dans le quartier Saint-Merri<sup>1</sup>, alors que cette proportion n'atteint qu'un peu plus de huit pour cent dans le quartier aisé des Ternes<sup>2</sup>.

### Conclusion :

Le quartier Saint Merri<sup>2</sup>, vieux quartier historique du centre de Paris, témoin par bien des aspects du passé médiéval de la cité, a donc vu progressivement son état se dégrader ; depuis le XIXe siècle, il abrite une population globalement pauvre qui y vit, faute de moyens, dans des conditions d'hygiène souvent déplorables, et la crise du logement qui sévit au lendemain de la guerre ne fait qu'aggraver la situation. La tuberculose est un fléau qui sévit depuis longtemps dans ce quartier caractérisé par l'insalubrité. Même si les années trente ont vu s'accomplir une nette amélioration dans le domaine de l'hygiène au quartier Saint-Merri (amélioration qu'on mesure essentiellement à la diminution du taux de mortalité par tuberculose), la situation reste préoccupante, d'autant plus que cette fluctuation des chiffres globaux correspond en réalité surtout au départ d'une grande partie de la population du quartier, du fait des démolitions qui y ont été effectuées au début des années trente. Examinons maintenant les caractères généraux, la structure et l'évolution de la population de ce quartier, ou plutôt de la partie de ce quartier qui fait plus particulièrement l'objet de notre étude, à cette époque.

---

<sup>1</sup> Il s'agit là, à nouveau, du quartier Saint-Merri au sens administratif. Source : annuaire statistique de la ville de Paris, 1935.

<sup>2</sup> Dans tout ce sous-chapitre, nous rappelons qu'il a été la plupart du temps question du quartier Saint-Merri proprement dit, c'est-à-dire du quartier tel qu'il est défini par ses limites officielles, administratives, car les renseignements chiffrés que nous avons analysés sont tirés de l'*Annuaire statistique de la ville de Paris*, qui donne en général des chiffres par quartier.

## 1.2 Croquis d'ensemble de la population du secteur étudié : composition, structure et évolution, de 1926 à 1936.

Pour procéder à l'étude approfondie de la population, nous avons dû nous fixer des bornes précises : d'une part il a fallu délimiter l'étendue du secteur, et d'autre part déterminer une période cohérente. Etant donné que nous avons décidé d'effectuer le dépouillement intégral des listes nominatives de recensement quinquennal de la population<sup>1</sup> (et non pas, par exemple, le dépouillement au quart ou au tiers, c'est-à-dire en prenant arbitrairement un ménage sur quatre ou un ménage sur trois), nous ne pouvions pas nous permettre de choisir une superficie trop vaste ou une période trop longue. Nous avons donc opté, en ce qui concerne la délimitation spatiale, pour le secteur qui nous a semblé constituer le « cœur » du quartier, c'est-à-dire un secteur de neuf rues ou portions de rues, formant un ensemble comprenant l'église Saint-Merri et l'école communale, et borné par les grands axes de la rue Saint-Martin, la rue du Renard, la rue des Lombards et la rue Rambuteau. Nous avons exclu ceux-ci de notre étude, préférant nous concentrer sur les petites rues, moins bien connues, qui constituent l'intérieur de ce secteur. La carte 1 montre leur disposition. Etroites et enchevêtrées, elles forment une sorte de pâté compact et cohérent. La délimitation exacte des maisons concernées est la suivante :

Rue des Juges Consuls : rue entière.

Rue de Venise : n° 2 à 24 et n° 1 à 19.

Rue du Cloître-Saint-Merri : rue entière.

Rue Brisemiche : rue entière.

Rue Saint-Merri : n° 28 à 48 et n° 21 à 49.

Rue Pierre-au-Lard : n° 12 à 16 et n° 13 à 15.

Rue Simon-le-Franc : n° 24 à 52 et n° 25 à 59.

Rue Beaubourg : n° 1 à 7.

Rue de la Verrerie : n° 72 à 76.

Quant à la délimitation temporelle, nous avons choisi la décennie 1926-1936, ce qui nous permet de nous appuyer sur les trois recensements de 1926, 1931 et 1936. Les listes nominatives des recensements antérieurs à 1926 n'étant pas accessibles, c'était le choix qui s'imposait pour étudier la population du secteur dans l'entre-deux-guerres. Mais outre cette

<sup>1</sup> Voir en annexe l'explication de la méthode de dépouillement utilisée.

motivation pratique, la délimitation 1926-1936 présente une cohérence sur le plan historique : c'est la décennie qui mène au Front populaire, et qui englobe la prospérité des années vingt ainsi que le contexte socio-économique particulier des années trente, avec la crise et la radicalisation des mouvements xénophobes. C'est donc une période riche et intéressante pour étudier la population de ce secteur populaire. De plus, cette période englobe les importantes opérations de démolition des maisons insalubres du quartier décidées par la municipalité et effectuées au début des années trente. L'analyse de la tranche de temps 1926-1936 permettra donc de mesurer l'ampleur des modifications apportées par cette opération sur la structure de la population.

En 1926, la portion du quartier que nous avons choisi d'étudier, et qui constitue le coeur du quartier, compte près de 3 000 habitants<sup>1</sup>. Ceux-ci sont inégalement répartis dans les neuf rues du secteur : la rue Simon-le-Franc en rassemble 45 % (1 340), et la rue Brisemiche près de 20 % (539), tandis que par exemple la rue de Venise n'en rassemble que 6,5 %, la rue des Juges Consuls 5 %, la rue Pierre-au-Lard 2,4 % et la rue Beaubourg 2 %. En 1931, la population a légèrement augmenté, de 2 % : de 2 931, elle est passée à 2 992. En revanche, en 1936, le secteur ne compte plus que 995 habitants. Cette diminution brutale de la population est due à la démolition d'un certain nombre de maisons sur décision de la municipalité, pour cause d'insalubrité. Ainsi, comme l'indique le plan p. en annexe, qui montre l'état du secteur en 1937, les rues Simon-le-Franc, de Venise et Beaubourg, notamment, ont été, sur toute la portion qui correspondait à notre secteur, entièrement rasées. Ce fait, entraînant le départ d'une grande partie (environ un tiers) des habitants du secteur, expropriés, va modifier sensiblement la structure et la composition de celui-ci.

### **A) Répartition par âges et par sexes et situation matrimoniale : beaucoup d'adultes, beaucoup d'hommes, beaucoup de solitaires.**

#### ***Beaucoup d'adultes :***

Si l'on dresse le tableau de la répartition par âges de la population de notre secteur en 1926, confrontée à celle de la moyenne de la population de Paris (voir tableau ci-dessous), on constate, plus encore que pour l'ensemble de la capitale, la forte prédominance des 20-59 ans : ils représentent près de 77 % de la population du secteur, contre 68,8 % pour Paris. Donc

peu d'enfants et peu de gens âgés, mais une proportion écrasante d'adultes en âge de travailler, tel est ce qui caractérise la pyramide des âges du secteur. Dans les années trente, en France, l'espérance de vie continue à croître ; dix ans de vie ont été gagnés en moins de 40 ans. Mais dans le secteur étudié, il y a très peu de personnes âgées. Les moins de vingt ans notamment y sont particulièrement peu nombreux : 13,3 % seulement contre 21,6 % pour tout Paris.

Répartition de la population par grandes catégories d'âge, en 1926 :

	Population de Paris :	Population du secteur :
- de 20 ans :	21,6 %	13,3 %
20-59 ans :	68,8 %	76,7 %
60 ans et plus :	9,5 %	10 %

**Beaucoup d'hommes :**

Un des traits les plus frappants également, quand on observe les chiffres issus de l'analyse du recensement de 1926, est le net déséquilibre dans la répartition hommes-femmes ; déséquilibre d'autant plus remarquable qu'il va à l'encontre de la tendance moyenne de la capitale. Alors qu'à Paris on a globalement un déséquilibre en faveur des femmes (54,7 % de femmes pour 45,3 % d'hommes), cette situation s'expliquant par les nombreuses pertes en hommes dues à la guerre, au contraire le secteur étudié présente la tendance inverse : une nette prédominance des hommes, avec plus de 60 % d'hommes. Dans certaines rues, la tendance est encore plus accentuée (voir carte 9). Ainsi, la rue Simon-le-Franc compte 71 % d'hommes, et la rue Brisemiche presque autant (69,6 %).

Proportion hommes / femmes en 1926 :

	Population de Paris :	Population du secteur :
Hommes :	45,3 %	60,8 %
Femmes :	54,7 %	39,2 %

**Beaucoup de solitaires :**

Ce phénomène s'explique par la présence de nombreux hommes seuls, célibataires, vivant souvent dans des hôtels meublés. En effet, 42,7 % des foyers du secteur sont constitués

<sup>1</sup> Toutes ces données, sauf précision contraire, proviennent de l'analyse des listes nominatives des recensements

par des hommes seuls, et cette proportion est nettement plus importante encore dans les rues Brisemiche (63,7 %), Simon-le-Franc, et de Venise, trois rues où le nombre d'hôtels meublés est particulièrement élevé.

Quant aux femmes, elles sont certes moins nombreuses que les hommes à vivre seules : 18 % des foyers sont constitués de femmes dans cette situation ; mais ce chiffre est quand même important. En fait, parmi ces femmes seules, la plupart sont veuves (de guerre, le plus souvent), et les autres généralement célibataires. Cette situation correspond bien à celle de l'ensemble des femmes françaises, dont la tendance à être solitaires pendant ces années s'explique en grande partie par le fort déséquilibre dans la répartition des sexes, puisqu'en 1931, le nombre des femmes dans la population totale dépasse celui des hommes de plus d'un million.

Le tableau ci-dessous expose la situation matrimoniale des hommes de 18 à 59 ans et des femmes de 15 à 49 ans dans le secteur en 1926, comparée avec celle de la moyenne des hommes et des femmes de même âge à Paris à la même époque<sup>1</sup>. Nous avons aussi indiqué les taux pour les habitants de la rue Simon-le-Franc, qui présente les caractères spécifiques au quartier de façon plus accentuée encore :

Situation matrimoniale des hommes de 18 à 59 ans :

	Paris :	Secteur étudié :	Rue Simon-le-Franc :
Célibataires :	31 %	62 %	69 %
Mariés :	64,4 %	29,7 %	19,3 %
Veufs :	2,7 %	4,8 %	6,2 %
Divorcés :	1,6 %	3,4 %	5,4 %

généraux de population de 1926, 1931 et 1936. Archives de Paris, D2M8 / 226, D2M8 / 331, D2M8 / 355.

<sup>1</sup> Pour les taux concernant Paris : *Annuaire statistique de la Ville de Paris*, 1927. Institut National d'Etudes Démographiques.

Situation matrimoniale des femmes de 15 à 49 ans :

	Paris :	Secteur étudié :	Rue Simon-le-Franc :
Célibataires :	37,7 %	41,4 %	37,8 %
Mariées :	52,8 %	45 %	39,8 %
Veuves :	7 %	9,5 %	14 %
Divorcées :	2,5 %	4 %	8,3 %

Nous pouvons tirer de cette confrontation les observations suivantes : la proportion de célibataires chez les hommes est, dans le secteur étudié, double de celle de l'ensemble de la capitale : 62 % contre 31 %. La carte 4 montre les disparités selon les rues, disparités non négligeables. Dans la rue Simon-le-Franc, la tendance est encore plus exacerbée : près de 70 % des hommes y sont des célibataires. Inversement, dans certaines rues comme la rue Pierre-au-Lard, la rue Beaubourg et la rue des Juges-Consuls, cette proportion est beaucoup plus faible. Chez les femmes, le célibat est plus fréquent dans le secteur étudié que parmi la moyenne de la population parisienne, mais pas de beaucoup (41,4 % contre 37,7 %). Les veuves également y sont un peu plus nombreuses : 9,5 % dans le secteur contre 7 % dans tout Paris. Quant au divorce, il est certes loin d'être entré dans les mœurs : pour Paris, il touche seulement 1,6 % des hommes et 2,5 % des femmes. Mais le secteur étudié présente des taux un peu plus importants : 3,4 % pour les hommes et 4 % pour les femmes, avec des disparités selon les rues puisque par exemple à la rue Simon-le-Franc, on atteint un taux de 8,3 % de femmes divorcées.

**Conclusion :**

Ainsi, contrairement à l'ensemble de la population parisienne, la population du secteur étudié est en 1926 à nette majorité masculine. Elle comprend peu de jeunes, elle est pour plus des trois quarts constituée d'adultes (20-59 ans). Nombreux sont les célibataires, ou du moins les gens vivant seuls, et ce particulièrement chez les hommes et dans certaines rues où se trouvent beaucoup d'hôtels meublés. Mais si les solitaires sont légion, il y a quand même près de 40 % des foyers qui sont constitués par des couples. C'est maintenant aux caractères généraux de ces couples que nous allons nous intéresser.

## **B) Un secteur assez peu propice au modèle du couple marié avec enfants :**

En 1926, 39 % des foyers sont des couples dans le secteur. C'est peu, si l'on fait la comparaison avec l'ensemble de la capitale, surtout pour ce qui concerne les hommes, plus nombreux que les femmes dans le secteur et donc plus nombreux qu'elles à être célibataires. Ainsi, moins de 30 % des hommes du secteur sont mariés en 1926 (29,7 %), contre 64,6 % pour les hommes de l'ensemble de Paris. Cela représente donc moins de la moitié du chiffre de la moyenne parisienne. Si, pour les femmes, l'état matrimonial est plus souvent la règle que chez les hommes, puisque 45 % des femmes du secteur sont mariées, ce chiffre montre qu'elles sont quand même nombreuses à être solitaires. Cette tendance correspond à celle de la moyenne des femmes de Paris à la même époque.

### ***Des couples souvent mariés, mais avec très peu d'enfants :***

Parmi les couples du secteur, 64,7 % sont des couples mariés. Le mariage reste donc, pour les couples, une référence solide, même si le concubinage (plus de 35 % des couples) est beaucoup plus développé que dans le reste de la capitale. Mais un phénomène majeur de cette période, et qui ne caractérise pas seulement le secteur mais l'ensemble de la population française, est la faiblesse de la fécondité de ces couples. Durant les années trente, le taux moyen de natalité ne cesse de fléchir en France, pour tomber à 14,7 pour mille en 1937, soit un quart en dessous de ce qu'il était douze ans plus tôt<sup>1</sup>. A partir de 1935 et jusqu'à la guerre, le taux de mortalité est constamment supérieur au taux de natalité. Ce phénomène est dû à l'arrivée des classes creuses à l'âge de la procréation, mais aussi à la fécondité déclinante des couples. « Jamais, en temps de paix, les berceaux n'avaient été aussi vides qu'en ces années trente<sup>1</sup> », ce qui ne manque pas de susciter de nombreuses inquiétudes, notamment avec les projections catastrophistes élaborées par Alfred Sauvy. Si, pour le département de la Seine, le nombre d'enfant par femme, qui dès 1926 n'est que de 0,62, est perçu comme une catastrophe, ce chiffre est encore bien plus faible dans le secteur que nous étudions, où il s'élève à peine à 0,23, soit près du tiers du chiffre parisien. En fait, cette faiblesse de la fécondité s'explique surtout, comme pour l'ensemble de la population parisienne, par le grand nombre de ménages sans enfants : phénomène dû à l'importance du célibat, mais aussi, en bien des cas, au refus de l'enfant par le couple. En effet, près de 63 % des couples du secteur

---

<sup>1</sup> DUPAQUIER Jacques, *Histoire de la population française*, p. 87.

sont sans enfant, chiffre énorme qui dépasse largement celui de la moyenne des couples de Paris : 24 % de ces derniers sont sans enfant. Une forte majorité de couples sans enfant, donc, dans le quartier Saint-Merri, mais aussi beaucoup d'enfants uniques. Le tableau ci-dessous montre que la proportion des couples va décroissant plus le nombre d'enfant est élevé : seuls 4,3 % des couples ont plus de 2 enfants, tandis que 85 % en ont moins de 2. Le nombre moyen de personnes par foyer dans notre secteur n'est que de 2,03.

Nombre d'enfants par couple, dans le secteur étudié, en 1926 :

Nombre d'enfants :	0	1	2	3	4 et plus
Proportion des couples :	62,7 %	22,3 %	10,7 %	2,7 %	1,6 %

*Des disparités spatiales, au sein même du secteur :*

Au sein du secteur que nous étudions, on peut, à l'aide de ce critère des couples, du mariage et des enfants, mettre en évidence l'existence de deux catégories de rues, aux caractères démographiques opposés : comme le montre la carte 5, on observe, d'un côté, des rues dont une grande partie des foyers sont constitués de couples mariés, ce sont les rues Pierre-au-Lard (63 % de couples mariés), de la Verrerie (54 %), des Juges-Consuls (52,5 %), et du Cloître-Saint-Merri (48,4 %) ; et d'un autre côté, des rues qui comptent une faible proportion de couples mariés, telles la rue Simon-le-Franc (16 %), la rue de Venise (17 %) et la rue Brisemiche (19,8 %). Cette carte se superpose, de façon inversée, avec la carte n° 1 (hommes célibataires). On voit donc apparaître un clivage sur le plan spatial, avec la juxtaposition de deux ensembles aux caractéristiques démographiques nettement différentes au sein du secteur étudié : au nord, avec les rues étroites de Venise et Simon-le-Franc principalement, ce sont plutôt des célibataires, tandis qu'au sud, dans les rues autour de l'école et de l'église, ce sont plutôt des couples et des familles.

<sup>1</sup> DUPAQUIER Jacques, op. cit., p. 291.

Ce clivage se vérifie aussi, logiquement, en ce qui concerne le nombre moyen d'enfants par foyer : les rues du sous-secteur sud présentent les taux les plus élevés du quartier, soit un nombre moyen d'enfants entre 0,6 et 0,9, tandis que les rues du sous-secteur nord sont celles où l'on trouve les taux les plus faibles : 0,35 à la rue de Venise, 0,21 à la rue Brisemiche et 0,18 à la rue Simon-le-Franc. De façon identique, le phénomène des couples sans enfant est beaucoup plus fréquent dans les rues de Venise (66 % des couples y sont sans enfant) et Simon-le-Franc (plus de 76 %) que dans le reste du secteur. Ainsi, les statistiques démographiques font d'ores et déjà apparaître une distinction entre deux profils d'habitants, correspondant à une différenciation spatiale à l'intérieur même du secteur : d'un côté, au sud, un profil plus « familial », dont le modèle serait le couple marié avec enfants, et de l'autre, au nord, un profil plutôt « solitaire », avec le modèle du célibataire. C'est en effet dans les rues Brisemiche, Simon-le-Franc et de Venise, on l'a vu, que se trouvent la plus grande proportion d'hommes seuls, phénomène à mettre en relation avec la localisation des hôtels meublés, qui sont pour la quasi-totalité d'entre eux dans le sous-secteur nord.

#### *Conclusion :*

En 1926, non seulement il n'y a pas beaucoup de couples dans notre secteur (moins de 40 % des foyers), mais par-dessus le marché ces couples, bien qu'ils soient pour la plupart mariés (65 %), sont majoritairement sans enfant (63 %). Lorsqu'ils en ont, ils n'en ont pas beaucoup : à peine plus de 4 % des couples ont plus de 2 enfants. L'analyse des chiffres rue par rue et leur confrontation permettent déjà de faire apparaître deux profils différents d'habitants : celui du couple marié avec enfants, plus répandu dans les rues Pierre-au-Lard, des Juges-Consuls, de la Verrerie, du Cloître-Saint-Merri, c'est-à-dire dans la partie sud du secteur, autour de l'école et de l'église, et celui du célibataire, qui prédomine de façon écrasante dans les rues Simon-le-Franc (69 % des hommes adultes y sont célibataires), Brisemiche et de Venise, c'est-à-dire dans la partie nord, phénomène qu'on peut mettre en relation avec l'implantation des hôtels meublés dans le secteur. Ainsi, du simple point de vue démographique déjà, le secteur étudié apparaît comme n'étant pas un bloc uniforme, mais la juxtaposition de deux sous-secteurs spatialement distincts, séparés par une ligne horizontale placée environ au niveau de la rue Pierre-au-Lard.

### **C) L'évolution de la population de 1926 à 1936 : un apparent alignement sur le modèle parisien.**

#### *Une population très mobile, instable :*

Le fait qui saute aux yeux, lorsqu'on se penche sur l'analyse comparée des trois recensements de 1926, 1931 et 1936, c'est d'abord que cette population est très instable. La comparaison des listes nominatives des trois recensements de la population (1926, 1931, 1936) révèle avant tout l'extrême mobilité des habitants du secteur : très rares sont ceux qui restent à la même adresse tout au long de la période, et peu nombreux même sont ceux dont le nom figure dans seulement deux recensements sur trois. La plupart des habitants n'apparaissent mentionnés que sur l'un des recensements, et disparaissent des listes cinq ans plus tard, remplacés par de nouveaux arrivants ; on peut d'ailleurs supposer qu'en bien des cas entre cet intervalle de cinq ans d'autres gens encore sont venus puis repartis, la brièveté de leur résidence empêchant qu'ils soient enregistrés par l'un quelconque des recensements. Ainsi, comme le montre la carte 6, à la rue de Venise, on ne retrouve absolument aucun habitant d'une liste sur l'autre. Et à la rue Brisemiche, si plusieurs foyers restent en place cinq ans, un seul foyer reste pendant toute la durée de la décennie : une veuve, concierge de l'école, avec ses enfants. Il faut reconnaître que les hôtels meublés sont nombreux dans ces rues ; or ceux-ci sont des lieux de passage, des domiciles provisoires, non des lieux d'habitat stable, non des pôles de sédentarisation de la population. Le secteur, et plus encore le sous-secteur nord, n'est donc pas le lieu de résidence d'une population stable, d'habitants solidement ancrés à leurs demeures et enracinés dans leur cadre de vie, mais plutôt un endroit de passage, d'échanges, de circulation constante. Il faut dire, aussi, que les importantes démolitions effectuées au début des années trente ont sans doute accentué cette mobilité, en provoquant la dispersion forcée de plus d'un tiers des habitants du secteur. Ces départs ont profondément modifié la structure démographique et sociale du secteur.

#### *Des caractères démographiques qui, au fil des dix ans, se rapprochent de ceux de la moyenne parisienne :*

Les caractères de la population évoluent au cours de la période. En fait, les traits qui constituaient la spécificité de cette population en 1926 semblent s'être un peu estompés en 1936. Ainsi pour la répartition par grandes tranches d'âge : en 1926, les moins de 20 ans étaient à peine 13 % (contre près de 22 % pour Paris) ; en 1936, leur part a augmenté, s'est

rapprochée de la moyenne parisienne, puisqu'ils représentent alors 16,5 %. De même, la part des plus de soixante ans est passée de 10 à 13 %. De façon semblable, le fort déséquilibre entre le nombre des hommes et celui des femmes a disparu : de 61 % d'hommes en 1926, on passe en 1936 à moins de 49 %. La tendance s'est donc inversée pour se rapprocher de la situation de l'ensemble de la capitale. Enfin, comme le montre le tableau ci-dessous, de la situation matrimoniale des hommes et des femmes adultes du quartier en 1926 et en 1936, la structure matrimoniale s'est profondément modifiée :

Situation matrimoniale des hommes du secteur, en 1926 et en 1936 :

HOMMES : (18-59 ans)	Célibataires :	Mariés :	Veufs :	Divorcés :
Année 1926 :	62 %	29,7 %	4,8 %	3,4 %
Année 1936 :	31,7 %	63,3 %	2,2 %	2,8 %

Situation matrimoniale des femmes du secteur, en 1926 et 1936 :

FEMMES : (15-49 ans)	Célibataires :	Mariées :	Veuves :	Divorcées :
Année 1926 :	41,4 %	45 %	9,5 %	4 %
Année 1936 :	40,3 %	51,6 %	5 %	3,1 %

Alors qu'en 1926, moins de 30 % des hommes étaient mariés, ils sont plus de 63 % dans ce cas en 1936, tandis que la proportion des célibataires a diminué de moitié (passant de 62 % à 31 %). En 1926, seuls 39 % des foyers étaient des couples ; en 1936, ils sont devenus une nette majorité : plus de 55 % des foyers. Et, alors qu'en 1926 un peu moins de 65 % des couples étaient mariés, ils sont en 1936 près de 89 % à l'être. Il semble donc, à comparer tous ces chiffres, que les comportements démographiques de la population du secteur aient profondément évolué au cours de cette tranche de dix ans. La population, mieux équilibrée en ce qui concerne la répartition par âges et par sexe, semble avoir adopté le modèle du couple marié à la place de celui du solitaire ou du ménage éclaté, ainsi que l'illustre bien le tableau ci-dessous.

Proportion des différents types de foyers, au sein de la population du secteur, en 1926 et 1936 :

	Hommes seuls :	Femmes seules :	Couples :
Année 1926 :	42,7 %	18 %	39 %
Année 1936 :	15,1 %	29,3 %	55,1 %

Chez les femmes vivant seules, le pourcentage des veuves a, en proportion, augmenté, ce qui, en réalité, signifie plutôt une diminution du nombre des célibataires.

Situation matrimoniale des femmes vivant seules, dans le secteur, en 1926 et en 1936 :

	Célibataires :	Veuves :	Divorcées :
Année 1926 :	38,5 %	45 %	6,9 %
Année 1936 :	32 %	49,2 %	10,9 %

Les deux tableaux ci-dessous montrent que la fécondité a légèrement augmenté au cours des dix années ; le nombre moyen d'enfants par foyer, tout en restant très bas par rapport à la moyenne parisienne, a progressé de moitié :

Nombre d'enfants par couple, dans le secteur, en 1926 et en 1936 :

Nombre d'enfants :	0	1	2	3	4 et plus
Année 1926 :	62,7 %	22,3 %	10,7 %	2,7 %	1,6 %
Année 1936 :	51,9 %	29,5 %	9,9 %	3,3 %	0,8 %

Nombre moyen de personnes par foyer, et nombre moyen d'enfants par foyer, en 1926 et 1936, dans la population du secteur :

	Nombre moyen de personnes par foyer :	Nombre moyen d'enfants par foyer : (seuls les enfants vivant avec leur famille sont comptabilisés)
Année 1926 :	2,03	0,23
Année 1936 :	2,3	0,35

Le modèle du couple sans enfant est en forte régression, et ne reste que de très peu majoritaire (51,9 % au lieu de 62,7 % dix ans plus tôt). Cette baisse se fait au profit du couple avec un enfant unique, qui, d'un peu plus de 20 % en 1926, atteint presque les 30 % en 1936.

Les familles de deux enfants et plus, quant à elles, restent en revanche toujours aussi peu nombreuses.

*Une évolution trompeuse :*

Mais en réalité, ces chiffres induisent en erreur si l'on ne prend pas en compte le fait que toute une partie de la population du secteur l'a quitté au cours de ces années, chassée par les opérations d'expropriations puis de démolitions. Il ne faut pas conclure, trop hâtivement, que la population a vu s'opérer au cours de ces dix ans une véritable métamorphose de ses structures démographiques, mais mettre en relation cette transformation avec le départ d'une grande partie des habitants. Ce que la confrontation des statistiques de 1926 avec celles de 1936 fait apparaître, surtout, c'est que ces habitants des maisons démolies étaient ceux dont les comportements démographiques étaient les plus caractéristiques, les plus différents de ceux du reste de la population parisienne, ceux qui imprimaient leur marque à l'ensemble de la population du quartier. En 1936 en effet, la population restante se rapproche beaucoup plus, par ses caractères, de celle de la moyenne de Paris. Or, les démolitions de maisons concernent surtout le sous-secteur nord ; nous avons donc, par là, une nouvelle confirmation des caractères démographiques particuliers du sous-secteur nord par rapport au sous-secteur sud.

Ainsi, en réalité, l'évolution observée de 1926 à 1936 ne correspond pas seulement à une modification progressive et profonde de la structure démographique de l'ensemble de la population du quartier, mais elle est surtout renforcée par le changement artificiel de sa composition au cours de la période, dû au départ forcé d'un grand nombre de ses habitants, et en particulier des habitants du sous-secteur nord. En effet, l'analyse du recensement de 1931, effectué avant ces départs, révèle que les caractères démographiques observés en 1926, loin de s'estomper pour se rapprocher de ceux de 1936, ne font que s'accroître. C'est ce que montrent les tableaux ci-dessous :

Répartition par grandes catégories d'âge, de la population du secteur, en 1926 et 1931 :

	Année 1926 :	Année 1931 :
- de 20 ans :	13,3 %	11,7 %
20-59 ans :	76,7 %	78,4 %
60 ans et plus :	10 %	9,9 %

Proportion hommes / femmes, dans la population du secteur, en 1926 et 1931 :

	Année 1926 :	Année 1931 :
Hommes :	60,8 %	62 %
Femmes :	39,2 %	38 %

La part des jeunes et des gens âgés est encore plus réduite qu'en 1926 (moins de 12 % de moins de 20 ans et moins de 10 % de plus de 60 ans), et la disproportion hommes-femmes est encore plus accentuée au profit des hommes : de 60,8 %, ceux-ci passent à 62 %. Les caractères démographiques spécifiques à la population du secteur apparaissent donc, au début des années trente, encore plus marqués que durant les années vingt.

*Conclusion :*

En 1926, la population du secteur se distinguait nettement de l'ensemble de la population parisienne par la spécificité de ses caractères démographiques. La forte prédominance du nombre des hommes sur celui des femmes, la proportion écrasante des adultes par rapport aux jeunes et aux personnes âgées, et la place très importante tenue par les solitaires, tels étaient les principaux aspects qui la caractérisaient. Dix ans plus tard, cette population présente des caractères beaucoup plus proches de ceux de la moyenne parisienne : les hommes sont désormais en légère minorité par rapport aux femmes, et la proportion des moins de vingt ans et des plus de soixante ans s'est accrue ; les couples enfin représentent maintenant la majorité des foyers (55 %). Mais en réalité, cette transformation est loin de signifier une évolution globale et profonde des comportements démographiques de l'ensemble de la population du secteur, puisqu'au recensement de 1931, la population présente les mêmes caractères qu'à celui de 1926, plus accentués même encore. Elle représente plutôt l'impact de la modification, artificielle, subie par la population du secteur dans sa composition suite à la démolition pour cause d'insalubrité de nombreuses maisons de sa partie nord sous l'impulsion de la municipalité. Les habitants des maisons insalubres, soit plus du tiers des habitants du quartier, sont ainsi forcés de s'en aller. C'est ce départ de la majorité des anciens habitants de la rue Simon-le-Franc, de la rue de Venise et d'une partie des habitants de la rue Brisemiche qui entraîne une telle transformation des caractères démographiques généraux, révélant par là combien ce sous-secteur nord était caractéristique par son type de population ; ces habitants imprimaient leur marque à la physionomie démographique de l'ensemble du secteur. L'étude des caractères démographiques généraux de la population au cours des dix ans a donc mis en évidence la présence de deux unités nettement distinctes sur le plan spatial, au sein du secteur

que nous étudions : un sous-secteur sud plus familial et plus stable par opposition à un sous-secteur sud plutôt fait de célibataires instables, et bien plus concerné par les démolitions du début des années trente.

#### **D) L'origine géographique de la population en 1926. Parisiens, provinciaux, étrangers : une grande variété d'origines.**

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, « Paris a pour ainsi dire pompé les provinces. C'est de provinciaux que sa population se compose <sup>1</sup> ». Et désormais, par opposition au XIX<sup>e</sup> siècle, « Paris se recrute dans toute la France ou presque <sup>2</sup> », et non plus dans quelques régions comme la Bretagne ou le Massif central. De plus, Paris accueille depuis le tournant du siècle de très nombreux étrangers. Après la première grande vague d'immigration, la période 1920-1930 est à nouveau une période d'immigration massive, ininterrompue. Le rythme atteint son maximum entre 1921 et 1926, avec près de 200 000 étrangers en moyenne chaque année. Après 1930, avec l'arrivée de la crise, le nombre des étrangers diminue officiellement, mais il faut tenir compte des nombreuses naturalisations qui sont intervenues pendant cette période. De tous les départements français, celui de la Seine est celui qui reçoit le plus gros contingent d'étrangers. De 1911 à 1926, la population étrangère y a augmenté de 107 %. En 1926, la proportion des étrangers dans Paris même représente près de 10 % de la population parisienne, alors que pour la France entière, cette proportion n'est que de 6 %<sup>3</sup>.

Le secteur que nous étudions, étant un secteur central, populaire, ouvert aux influences et aux circulations, subit ces phénomènes de façon plus prononcée encore que le reste de la capitale.

#### ***Les caractères de la population originaire de province : une nette prédominance des départements du nord.***

Chose à première vue étonnante, la proportion des habitants nés en province est plus faible dans notre secteur que dans l'ensemble de la capitale : à peine un peu plus de la moitié (50,5 %) des habitants du secteur sont nés en province en 1926, contre 58 % pour tout Paris<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> DEMANGEON Albert, *Paris. La ville et sa banlieue*, Paris, Bourrellet et Cie, 1932, p. 20.

<sup>2</sup> ARIES Philippe, op. cit., p. 174.

<sup>3</sup> ARIES Philippe, *Histoire des populations françaises*, Paris, Seuil, 1971, p. 185.

<sup>4</sup> *Annuaire statistique de la Ville de Paris*, 1927, op. cit.

C'est que le secteur appartient tout de même, malgré son caractère cosmopolite, à un vieux quartier central de Paris, auquel reste ancré un noyau important de culture et de population parisiennes. Ainsi, dans le secteur, 38 % des habitants de 1926, soit une importante partie, sont nés en région parisienne. Toutefois, la proportion des habitants nés en province augmente au cours de la période pour atteindre 52,6 % en 1931 et 55,2 % en 1936, soit un chiffre assez proche de la moyenne parisienne.

Année :	1926 :	1931 :	1936 :
Pourcentage des habitants du quartier qui sont nés en province :	50,7 %	49 %	55,2 %

Presque tous les départements sont représentés, même si certains ont tendance à l'être plus que d'autres et si cette répartition présente des variations notables selon les rues et selon les années. Ainsi, comme le montre la carte 7, à la rue Simon-le-Franc, en 1926, les départements de loin les plus représentés sont le Nord (44 habitants y sont nés sur les 743 provinciaux de la rue), le Finistère (28 habitants), l'Aisne, la Marne (24 habitants), puis la Somme, le Rhône, la Saône-et-Loire, la Gironde, l'Indre-et-Loire, la Loire Atlantique, l'Orne, et le Morbihan ; un peu plus loin viennent la Creuse et la Corrèze. Certains départements en revanche sont totalement ou quasiment absents, comme l'Ain, les Hautes-Alpes, l'Ardèche, les Charentes, les Côtes d'Armor, les Landes, les Pyrénées et l'Ariège, le Var, régions enclavées ou périphériques ; globalement, la carte montre bien que les départements qui fournissent le plus d'habitants au secteur sont, de loin, ceux de la moitié nord de la France, ainsi que ceux du Massif central.

Sur la période des dix ans, des modifications se font jour. Certains départements sont de moins en moins représentés. Ainsi les habitants originaires des vieux foyers d'immigration que sont les départements du Massif central sont de moins en moins nombreux : à la rue Brisemiche par exemple, les habitants nés en Corrèze, au nombre de 9 en 1926, ne sont plus que 5 en 1931 et sont totalement absents en 1936 ; de même pour les originaires du Cantal, où l'on passe de 5 habitants à 0, et pour ceux de la Creuse ou du Puy-de-Dôme. La même diminution se vérifie pour le Rhône, la Vendée et les départements du Nord. C'est que le secteur, comme on le verra en étudiant la mobilité de sa population, est plus un endroit de passage, d'étape, qu'un lieu d'enracinement : les nouveaux arrivants, pauvres, s'y installent et, après avoir fait leur chemin, le quittent pour un autre quartier. Or, les grandes vagues de migrations en provenance de ces provinces se tarissent peu à peu au cours de l'entre-deux-

guerres : après le départ du quartier de leurs originaires qui y ont séjourné un temps, plus personne ne les remplace, d'où cette diminution. Mais celle-ci, qui concerne comme on le voit les anciens départements d'exode rural, est loin d'être générale, puisque au total, sur les dix ans, la part de la population du secteur qui est née en province passe de 50,7 % à 55,2 %. Il faut toutefois tenir compte, dans ce résultat, de la démolition d'une partie du secteur à forte population étrangère (le sous-secteur nord) : la disparition de cette population tend à faire apparaître proportionnellement plus importante la part de la population qui vient de province. Hormis cela, la présence de nombreux provinciaux dans le secteur ne présente pas de caractères vraiment spécifiques par rapport au reste de la capitale. Il n'en va pas de même pour la population étrangère.

*La population étrangère : la prédominance du modèle du jeune adulte célibataire.*

Les étrangers avaient toujours été nombreux à Paris : dès avant la première guerre, aris comptait trois fois plus d'étrangers que Londres ou que Berlin. Si en 1926 la proportion des étrangers dans la population parisienne approche les 10 %, dans le quartier Saint-Merri<sup>1</sup> elle les dépasse même, et s'établit à 11,5 %. Les nationalités les plus représentées dans le secteur sont bien les mêmes que celles qu'on rencontre le plus souvent à la même époque dans le département de la Seine<sup>2</sup>. Mais leur importance n'est pas exactement la même : à Paris, on constate toujours en 1926 une suprématie du nombre des Italiens ; malgré leur recul relatif par rapport au début du siècle, ils ne sont pas encore rattrapés par les Espagnols, les Russes, les Polonais, les méditerranéens de l'est, et les originaires des colonies (en particulier l'Algérie), qui pourtant entrent alors de plus en plus nombreux en France. Dans notre secteur en revanche, les Italiens, même s'ils gardent une place importante, sont à cette époque déjà supplantés en nombre par ces nouvelles nationalités.

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici du quartier Saint-Merri proprement dit, dans ses limites administratives.

<sup>2</sup> Pour les chiffres sur le département de la Seine : *Annuaire statistique de la Ville de Paris*, 1927, op. cit.

Proportion des différentes nationalités dans la population étrangère de quelques rues :

Rue Saint-Merri :

Pays de naissance :	Proportion dans la population étrangère de la rue :
Pologne :	37,5 %
Suisse :	18,75 %
Italie :	12,5 %
Belgique :	12 %
Espagne :	6,5 %

Rue Simon-le-Franc :

Pays de naissance :	Proportion dans la population étrangère de la rue :
Russie :	21,5 %
Pologne :	17,2 %
Suisse :	12 %
Algérie :	9,5 %
Belgique :	9 %
Luxembourg :	2,6 %

Rue Brisemiche :

Pays de naissance :	Proportion dans la population étrangère de la rue :
Algérie :	23,5 %
Espagne :	22,5 %
Russie :	12,2 %
Pologne :	9,2 %
Belgique :	8,4 %
Suisse :	8,2 %
Luxembourg :	2,1 %

Le secteur étudié semble donc présenter une avance de plusieurs années sur la tendance générale de la provenance des immigrés : sans doute est-ce parce que ce secteur, qui

comme on l'a vu est un lieu d'extrême mobilité, sert en général de premier foyer d'accueil aux immigrés, qui après y avoir séjourné un certain temps finissent souvent par le quitter, remplacés à leur tour par d'autres nouveaux arrivants démunis. Il enregistre ainsi les modifications de la tendance plus précocement que d'autres quartiers dans lesquels les immigrés ne s'installent pas directement. D'autre part, les Suisses et les Belges, qui constituent une immigration frontalière plus ancienne, sont assez bien représentés également dans le secteur, de façon à peu près proportionnelle à leur présence dans l'ensemble du département de la Seine. On rencontre en outre une palette impressionnante de nationalités, plus ou moins lointaines (du Monégasque au Cubain et au Thaïlandais), représentées en général par un ou deux individus seulement pour tout le secteur.

Si, par leurs caractères démographiques, les habitants nés en province ne contrastent guère avec la population d'origine parisienne, cela n'est pas le cas de la population étrangère, qui présente des traits bien spécifiques. Tout d'abord, cette population étrangère est composée à plus de 85 % d'adultes de 20 à 59 ans (contre un peu moins de 77 %, français et étrangers mélangés). La comparaison avec la pyramide des âges des Français de nationalité est saisissante. Dans certaines rues, notamment celles du sous-secteur nord, la proportion des 20-59 ans dans la population étrangère frôle les 90 % : c'est le cas, par exemple, dans la rue Brisemiche (88,7 %) et dans la rue Simon-le-Franc (87 %).

Répartition par grandes tranches d'âge de la population étrangère du secteur en 1926, comparée à celle de l'ensemble de la population du secteur :

	Population totale du quartier :	Population étrangère du quartier :
Moins de 20 ans :	13,3 %	7,8 %
20-59 ans :	76,7 %	85,5 %
60 ans et plus :	10 %	6,7 %

Deuxième caractéristique importante de la population étrangère du secteur en 1926 : on note la suprématie des hommes. Près de 75 % des habitants nés à l'étranger sont en effet des hommes :

Proportion hommes-femmes, en 1926, dans la population étrangère du secteur, comparée avec celle de sa population étrangère :

	Population étrangère du secteur :	Population totale du secteur :
Hommes :	74,7 %	60,8 %
Femmes :	25,3 %	39,2 %

Si comme on l'a vu, l'ensemble de la population du secteur est majoritairement une population d'hommes adultes, cette tendance est donc beaucoup plus accentuée encore au sein de la population étrangère.

Ces hommes, de plus, sont pour la plupart célibataires : plus de 53 % des foyers dont le chef est né à l'étranger sont constitués d'hommes célibataires. C'est le type de l'homme seul venu travailler en France. En revanche, chez les étrangers, la proportion de femmes seules (7,7 %) est beaucoup plus faible que la moyenne du secteur. Mais côté des hommes célibataires, on note également la présence d'un autre modèle : celui du couple marié, qui concerne une importante minorité des foyers dont le chef est étranger.

Situation matrimoniale de la population étrangère du secteur, en 1926 :

	Hommes seuls :	Femmes seules :	Couples mariés :	Couples mariés avec enfant(s) :
1926	53,3 %	7,7 %	27 %	19,3 %

Ces couples sont d'ailleurs assez souvent mixtes, surtout en ce qui concerne des pays d'immigration ancienne comme la Belgique ou l'Italie, plus rarement pour la Pologne et la Russie, dont les ressortissants sont plutôt mariés entre eux. C'est sans surprise que nous vérifions que les couples formés par les étrangers sont en moyenne plus féconds que les couples français, caractère qui n'est pas spécifique au secteur. Le nombre moyen d'enfants par foyer étranger (0,6) est plus important que celui de la moyenne de la population du secteur, bien que les foyers étrangers soient moins souvent des couples que les foyers français du secteur. Ainsi, dans l'entre-deux-guerres, la population étrangère du secteur, comme celle de l'ensemble de la France et même de façon plus marquée encore, présente une structure originale, caractéristique des populations immigrées.

Sur le plan spatial, les étrangers ne se répartissent pas uniformément dans le secteur, mais on relève en 1926 de fortes disparités, comme le fait apparaître la carte 8. Dans certaines

rues, leur proportion est faible, bien plus faible même que la proportion parisienne moyenne, avec des taux inférieurs à 8 % : ainsi, dans la rue des Juges-Consuls, elle s'établit à 7,9 %, dans la rue du Cloître-Saint-Merri à 7,4 %, et dans la rue Saint-Merri à 6,7 % seulement. Ailleurs leur proportion est beaucoup plus importante, dépassant les 18 %, comme à la rue Brisemiche (18,2 %) ou à la rue de Venise (18,7 %). Dans ces deux mêmes rues, si l'on ne prend en compte que les hommes, elle apparaît encore plus imposante, puisqu'on compte respectivement 20,5 et 23,5 % d'étrangers parmi les hommes de la rue. Nous retrouvons là encore le clivage déjà observé entre deux sous-secteurs, celui du sud et celui du nord. Pourtant à ce schéma, la rue Simon-le-Franc fait exception : alors qu'on s'attendrait, étant donné le nombre d'hôtels meublés et le nombre d'hommes célibataires par lesquels elle se caractérise, et par analogie avec les autres rues que nous avons classées dans la même catégorie, à ce qu'elle présente un taux important d'étrangers, celui-ci est au contraire, en 1926, bien plus faible même que la moyenne parisienne : 8,7 %. Cette rue compte en revanche un grand nombre (plus de 55 %) d'habitants nés en province. Quant à la prédominance des adultes sur les jeunes et les personnes âgées dans la population étrangère, elle est, elle aussi, beaucoup plus marquée dans le sous-secteur nord : la proportion des 20-59 ans atteint 86 % chez les immigrés de la rue Simon-le-Franc, et 88 % à la rue Brisemiche. De même, la proportion des célibataires parmi les chefs de foyers qui sont nés à l'étranger est plus forte encore dans les rues du nord, où abondent les hôtels meublés, comme la rue Brisemiche où elle atteint plus de 70 %. Le modèle du couple marié se rencontre plutôt au sud, dans les rues de la Verrerie, Pierre-au-Lard et du Cloître-Saint-Merri, où il représente autour de 70 % des foyers dont le chef est étranger. Quant à la répartition par nationalités, on note là aussi des variations sur le plan spatial, selon les rues. Par exemple, à la rue Brisemiche, les Algériens et les Espagnols sont les deux nationalités les plus représentées : ils constituent respectivement 23,5 % et 22,5 % de la population étrangère de la rue. A la rue Simon-le-Franc, ce sont plutôt les originaires d'Europe centrale qui sont nombreux : les Polonais y constituent plus de 17 % de la population étrangère et les Russes près de 22 %, tandis que les Italiens n'y atteignent que 10 %. A la rue Saint-Merri, les Polonais sont même très largement prédominants, puisqu'ils sont 37,5 % de la population étrangère de la rue. Ainsi, on constate des différences souvent notables, selon les rues, et plus généralement entre le sous-secteur nord et le sous-secteur sud, en ce qui concerne les caractères de la population immigrée en 1926.

*L'évolution des caractères de la population étrangère entre 1926 et 1936 : là aussi et de façon encore plus marquée, un apparent alignement sur le modèle parisien.*

Les années trente sont caractérisées par une importance considérable du nombre des étrangers en France, alors même que les courants d'immigration, intenses dans les années vingt, sont stoppés. En dix ans (1921-1931), plus d'un million d'ouvriers étrangers (2 millions avec les familles) sont introduits en France, soit les trois-quarts des pertes directes de la guerre. La population étrangère connaît en France une évolution importante entre 1926 et 1936, et tout d'abord dans ses effectifs : 1931 marque un sommet de la présence immigrée, après quoi, à cause de la crise et des restrictions alors apportées à l'entrée des étrangers, leur nombre reflue. En 1936, la France compte 400 000 étrangers de moins qu'en 1931. Mais il faut aussi prendre en compte les nombreuses naturalisations qui ont eu lieu au cours de la période, grâce notamment à la loi de 1927 qui instaure des facilités pour la naturalisation. Ainsi, entre 1927 et 1939, près de 900 000 étrangers sont devenus français. Si elle conserve tout au long de la période ses caractères originaux qui la différencient de la population française, cette population étrangère évolue pourtant dans ses structures et semble se rapprocher un peu de la moyenne nationale : alors qu'en 1926, il s'agissait surtout d'une population de jeunes adultes masculins, l'arrêt de la politique d'immigration apparaît clairement sur la pyramide de 1936, provoquant un vieillissement d'ensemble de la population immigrée. On constate aussi, pour l'ensemble de cette population, un rééquilibrage entre les deux sexes au cours de la période, ce qui est la marque la plus nette du début d'une intégration, celle-ci n'étant bien sûr encore que partielle<sup>1</sup>.

Nous constatons que dans la population étrangère de Paris, entre 1931 et 1936, un rééquilibrage entre les deux sexes s'effectue. C'est le signe du début d'une intégration. En 1936, la proportion des femmes mariées parmi les femmes de 20-49 ans est exactement la même dans la population française et dans la population immigrée. Le célibat masculin, même s'il reste bien plus fréquent dans la population étrangère que française, diminue de 1931 à 1936. Ainsi, dans les années trente, le stéréotype de l'étranger, ouvrier célibataire non intégré culturellement ni familialement, se développe au moment même où il commençait à ne plus correspondre du tout à la réalité que les arrivées très nombreuses de l'après-guerre avaient créée. Le discours xénophobe devient virulent pendant la crise, alors que reflue une partie des étrangers.

---

<sup>1</sup> ARIES Philippe, *Histoire des populations françaises*, Seuil, 1971, p.110-111.

Le cas de la population étrangère de notre secteur s'insère bien dans ce schéma. L'examen des tableaux qui décrivent les comportements démographiques de la population étrangère du secteur en 1926 et en 1936 (voir pages suivantes) révèle une nette évolution entre ces deux dates. Il semble même que la population étrangère du secteur ait calqué ses comportements démographiques sur ceux de la population française. Mais aux observations que nous pouvons tirer des chiffres issus des recensements, il faut apporter deux réserves. Tout d'abord, il faut noter que cette population a beaucoup diminué en nombre, suite aux démolitions effectuées au début des années trente, et qui l'ont particulièrement touchée. En 1936, le total de la population étrangère du secteur s'élève à peine à 100 personnes, ce qui est un peu juste pour obtenir des statistiques fiables. Et d'autre part, les recensements n'indiquent pas la nationalité mais seulement le lieu de naissance, nous forçant ainsi à considérer, par défaut, comme étrangère toute personne née en dehors de la France, ce qui fausse quelque peu les statistiques obtenues puisque cela empêche de prendre en compte le phénomène, important, des naturalisations.

Tout d'abord, la part des étrangers dans la population du secteur a légèrement diminué, passant de 11,5 % en 1926 à 10 % en 1936, tendance qui, comme on le voit, va dans le même sens que l'évolution générale dans la capitale :

Proportion des étrangers dans la population du secteur, en 1926, 1931, et 1936 :

Année :	1926	1931	1936
Proportion des étrangers :	11,6 %	10,3 %	10 %

Proportion des étrangers dans les principales rues du secteur étudié, au cours de la période 1926-1936 :

	1926	1931	1936
Rue Simon-le-Franc :	8,66 %	7,7 %	/
Rue Brisemiche :	18,2 %	9,2 %	3 %
Rue de Venise :	18,7 %	14,9 %	/
Rue Saint-Merri :	6,7 %	16,8 %	12,5 %
Rue des Juges-Consuls :	7,9 %	7,9 %	6 %
Rue du Cloître-Saint-Merri :	7,4 %	6,9 %	5,3 %
Total :	11,5 %	10,3 %	10,0 %

Le tableau ci-dessus présente la proportion des étrangers dans les principales rues du secteur étudié, en 1926, 1931, 1936. On remarque que dans la plupart des rues, la proportion des étrangers dans la population diminue régulièrement au cours des dix années, la seule exception étant la rue Saint-Merri, où la proportion augmente fortement entre 1926 et 1931, pour se tasser ensuite, entre 1931 et 1936. De même, en 1936, la proportion des foyers constitués par des hommes seuls a beaucoup baissé dans la population étrangère depuis 1926 : de 53,3 % elle est passée à 32 %. Inversement, la proportion des couples mariés y a beaucoup progressé, elle a plus que doublé, passant de 27 % à 58,5 % :

Proportion des différentes catégories de foyers, au sein de la population étrangère du secteur, en 1926 et 1936 :

	Hommes seuls :	Femmes seules :	Couples mariés :	Couples mariés avec enfant(s) :
1926	53,3 %	7,7 %	27 %	19,3 %
1936	32 %	3,7 %	58,5 %	39,6 %

Nombre moyen de personnes et nombre moyen d'enfants par foyer, en 1926 et 1936, pour les foyers du secteur dont les chefs sont étrangers :

Pour les foyers du secteur dont les chefs sont étrangers.	Nombre moyen de personnes par foyer :	Nombre moyen d'enfants par foyer :
1926	1,99	0,6
1936	2,66	0,85

A titre de comparaison : Nombre moyen de personnes et nombre moyen d'enfants par foyer, en 1926 et 1936, dans l'ensemble de la population (français + étrangers) du secteur :

Pour l'ensemble de la population du secteur.	Nombre moyen de personnes par foyer :	Nombre moyen d'enfants par foyer :
1926	2,03	0,23
1936	2,3	0,35

Désormais, les étrangers semblent s'être glissés dans le moule de la population française, adoptant en grande majorité leur modèle de comportement démographique : celui du couple marié. On a même près de 40 % des foyers étrangers qui sont désormais constitués de couples mariés avec enfants. La population étrangère, qui en 1926 se situait en-dessous de la moyenne du secteur pour le nombre de personnes par foyer (1,99 en moyenne contre 2,03),

la dépasse désormais en 1936, avec un chiffre de 2,66. Aussi, dans le secteur étudié comme dans l'ensemble de la France, vers 1936, l'image répandue de l'étranger, ouvrier célibataire non intégré culturellement ni familialement, ne correspond plus vraiment à la réalité que les arrivées très nombreuses de l'après-guerre avaient créée. Il faut toutefois considérer avec prudence cette évolution dans notre secteur, et prendre en compte le départ au cours de la période de nombreux étrangers, notamment ceux de la rue de Venise et d'une partie de la rue Brisemiche, c'est-à-dire du sous-secteur nord, à cause des démolitions. Avec le départ des habitants de ces « taudis », c'est la couche la plus pauvre de la population étrangère du secteur qui s'en va, contribuant par là à modifier l'allure générale de cette population étrangère.

## Conclusion :

Dans l'entre-deux-guerres, le secteur que nous étudions constitue, en gros, le cœur du quartier Saint-Merri, vieux quartier historique du centre de Paris ; son origine médiévale se décèle dans le tracé tortueux et enchevêtré de ses petites rues, et des traces du passé restent présentes dans de nombreux éléments de son bâti. Mais ce secteur s'est peu à peu dégradé, au cours du temps, sans que rien n'ait été fait pour y remédier ; la crise du logement qui sévit dans l'ensemble de la capitale entre les deux guerres ne fait qu'accentuer la décrépitude croissante des constructions, laissées à l'abandon. Vétusté et délabrement caractérisent donc, depuis la fin du XIXe siècle et particulièrement dans les années 1920-1930, les immeubles de ce secteur, entraînant une insalubrité parfois importante, et des taux inquiétants de mortalité par tuberculose. En 1926, les caractères démographiques de sa population se distinguent nettement de ceux de la moyenne parisienne : cette population compte peu d'enfants, peu de personnes âgées, mais une très forte majorité d'adultes. On y observe la forte prédominance des hommes sur les femmes, contrairement à la moyenne parisienne, et l'importance du nombre des célibataires ; le modèle du couple marié, qui dans l'ensemble de Paris est le modèle dominant, l'est beaucoup moins dans notre secteur. Les couples brisés ou reconstitués, ainsi que la cohabitation hors mariage, y sont également plus importants que dans le reste de la capitale. Même si l'on peut établir des différences selon les rues, il apparaît donc que le modèle du couple marié et stable est, dans le secteur, largement distancé par celui de l'individu seul et instable. L'origine de la population est très variée : plus encore que les provinciaux, ce sont les étrangers qui sont particulièrement présents ; ce sont eux qui contribuent à donner à la population du secteur sa structure démographique particulière.

L'étude des caractères de la population sur une période de dix ans (de 1926 à 1936) permet de mettre en évidence tout d'abord une très grande mobilité. On observe aussi un apparent alignement de ses structures démographiques sur celles de la moyenne de la population parisienne : nette augmentation de la proportion des femmes, nette augmentation de la part des couples, légère augmentation de la fécondité, légère baisse de la suprématie des adultes. Toutefois, pour interpréter ce phénomène, il est indispensable de prendre en compte le bouleversement de la physionomie du secteur, au cours de ces dix ans, causé par la démolition d'un grand nombre de ses maisons, à l'initiative de la municipalité : ces opérations ont eu pour conséquence le départ forcé d'une grande partie de la population, notamment sa

portion la plus populaire, qui était située dans le sous-secteur nord, et l'évolution des caractères démographiques que l'on note entre 1926 et 1936 est en réalité, en grande partie, le reflet de ce phénomène. Ce premier chapitre nous a donc permis de constater que nous avons affaire à un secteur particulier par son bâti ancien et délabré, et abritant une population elle-même particulière, par ses caractères démographiques et par sa forte mobilité. Nous avons vu également que les démolitions opérées dans les années trente, en faisant disparaître, en gros, la partie nord du secteur, ont fait s'estomper les particularités démographiques de sa population. Penchons-nous maintenant sur le fonctionnement de ce quartier, c'est-à-dire sur les activités pratiquées par ses habitants ainsi que sur leurs modes de vie.

## **CHAPITRE 2.**

### **Vivre et travailler au cœur du quartier Saint-Merri dans l'entre-deux-guerres.**

**Activités, comportements démographiques et sociaux, et modes de  
vie.**

Maintenant que nous avons dressé un croquis d'ensemble du secteur et des caractères démographiques généraux de sa population dans les années 1920-1930, il s'agit de nous pencher avec plus d'attention sur les activités et les modes de vie de ces habitants. Par quels aspects sociaux cette population se distinguait-elle du reste de la population parisienne de l'époque ? L'étude des activités pratiquées, croisée avec celle des caractères démographiques, l'examen des listes électorales, l'analyse des registres du commissariat de quartier et de ceux de la Justice de paix, nous permettront de cerner ces aspects, et de tenter de déterminer par quels traits particuliers la population du secteur tranchait alors avec l'ensemble de la population parisienne ; nous chercherons aussi à savoir s'il y avait finalement unité de cette population par son mode de vie, son niveau de vie, son sentiment d'appartenir à un même quartier, ou simple cohabitation de différents groupes sociaux, certes tous à dominante populaire, mais différents, distincts, et cloisonnés entre eux. Pour cela, nous allons tout d'abord dresser un panorama général des différents types d'activités pratiquées dans le secteur, et qui contribuent à forger la physionomie de celui-ci et à déterminer sa composition sociale ; ensuite, nous analyserons les comportements démographiques et sociaux qui caractérisent les activités les plus répandues et les plus caractéristiques du secteur ; et enfin, nous aborderons, dans la mesure de ce que nous offrent les archives comme renseignements, quelques aspects des modes de vie des habitants, éléments qui nous permettront de cerner en partie l'identité collective de cette population.

## 2.1 Un secteur débordant d'activités. Panorama général.

Nous avons affaire à un secteur dont le dynamisme et la variété des activités sautent aux yeux : petits artisans, petits commerçants, petits patrons, animent ses rues. De plus, la proximité des Halles, centre d'échanges de denrées d'une ampleur extraordinaire, unique dans Paris, fonctionnant pratiquement jour et nuit, communique à tout ce secteur un gigantesque élan d'activités. Une forte présence d'ouvriers et d'employés le caractérise également. Si l'on effectue la répartition approximative de la population du secteur en grands types d'activité, en 1926, on obtient le schéma suivant : la part la plus importante de la population adulte (plus de 45 %) occupe des postes d'ouvriers peu qualifiés, d'employé subalterne, ou de domesticité. La deuxième place revient à la catégorie des ouvriers qualifiés, de métier, et des employés (plus de 30 %). Les artisans, commerçants, chefs d'entreprise représentent quant à eux 11 %. Une forte minorité de la population adulte du secteur (12 %) est sans profession ; du moins les registres de recensement n'en mentionne aucune. Il s'agit en majorité de femmes, souvent veuves, mais les hommes ne sont pas rares non plus à se trouver dans cette situation. Enfin, le reste de la population exerce des activités indépendantes, difficiles à classer dans une grande catégorie.

Répartition approximative de la population adulte du secteur, en fonction du niveau de l'activité pratiquée :

Ouvriers peu qualifiés, domestiques.	Ouvriers qualifiés, gens de métier, employés.	Petits patrons, artisans, commerçants.	Sans profession déclarée :
45 %	31 %	10 %	12 %

Si, maintenant, on fait le compte de toute la population ouvrière (ouvriers peu qualifiés et ouvriers de métier confondus), on obtient une nette majorité d'ouvriers parmi la population active : plus de 58 %, contre 16 % d'employés seulement. Le secteur est donc en premier lieu un secteur ouvrier. Pourtant, malgré l'idée que ce chiffre pourrait suggérer, c'est la variété et non l'uniformité qui domine, concernant les activités. En effet, même au sein de la seule population ouvrière, la palette est très vaste : de l'ouvrier d'usine au porteur des Halles, en passant par l'ouvrier du bâtiment, l'ouvrier déménageur, l'ouvrier chapelier, l'ouvrier forgeron, l'ouvrier agricole ou le simple journalier, on est loin de la mono-activité, comme par exemple dans les corons ouvriers du Nord de la France. Dressons donc pour

commencer un rapide panorama de l'ensemble des activités pratiquées par les habitants du secteur dans l'entre-deux-guerres, avant de nous concentrer sur les trois ou quatre grands pôles d'activité les plus importants, leurs caractères sociaux et leur évolution au cours de la décennie.

*Les difficultés rencontrées dans l'exploitation des recensements de population, à propos des activités :*

Tout d'abord, il nous faut exposer les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtée dans l'analyse des renseignements fournis par les listes nominatives de recensements de population. Cette source nous indique la profession de chaque habitant recensé, mais ces données ne sont pas toujours facilement exploitables. Tout d'abord, elles contiennent, inévitablement, un certain nombre d'erreurs. Nous nous en rendons compte par exemple en voyant qu'un enfant de huit ans est recensé comme ouvrier maçon, ou par confrontation de sources : ainsi, lorsque tel homme qui, d'après la liste électorale sur laquelle il est inscrit, est chapelier, figure sur le recensement comme marchand de quatre-saisons. Ce genre d'erreur peut être aisément rectifié. D'autres erreurs proviennent de lacunes, c'est-à-dire d'absence de profession notée : lorsque parfois, presque une page entière de noms ne comporte aucune indication de métiers, il ne peut s'agir de gens sans profession. Mais les erreurs les plus répandues et les plus embarrassantes pour l'établissement de statistiques fiables sont dues à l'imprécision des renseignements fournis. Si en général la mention de la profession est précédée d'un p. pour signifier patron, d'un o. pour ouvrier, et d'un e. pour employé, les cas ne sont pas rares où cette indication est omise. Ainsi, quand le registre de recensement se contente de mentionner « menuisier », « tailleur », « blanchisseuse » ou « couturière », on ne peut pas savoir s'il s'agit d'un patron, indépendant, ou d'un ouvrier travaillant pour le compte de quelqu'un d'autre. De plus, certaines professions, si elles sont mentionnées sans autre précision, sont tellement vagues qu'on ne peut pas savoir vraiment en quoi consistait l'activité de l'individu. Par exemple, « marchand » peut s'appliquer tout aussi bien au patron d'une importante entreprise de commerce de denrées alimentaires travaillant en rapport avec les Halles, qu'à un pauvre camelot, marchand de vieux habits, ou à un marchand ambulancier. De même pour les employés, pour lesquels on aurait souvent souhaité de plus amples détails que la simple mention « employé ». Enfin se pose le problème des femmes : lorsqu'elles sont mariées et que leur époux tient par exemple un petit commerce ou un hôtel, ou dirige une petite entreprise, la plupart du temps rien n'est mentionné pour elles dans la case des professions. Pourtant, il fait peu de doute que nombre de femmes, dans cette situation,

aidaient, dans une mesure plus ou moins importante, leur mari, de même que les enfants les plus âgés le faisaient aussi (phénomène que les témoins que nous avons consultés nous ont confirmé). L'absence de prise en compte, par les recensements, de cette activité des femmes rend plus difficile une analyse du degré d'activité des femmes du secteur. Ce sont tous ces obstacles qui font que nous avons préféré ne pas nous livrer à une analyse statistique trop approfondie, à une étude chiffrée extrêmement détaillée des activités de la population, craignant que les résultats obtenus au terme de tous ces calculs ne correspondent, au bout du compte, pas vraiment à la réalité de la situation. Mais assez parlé des difficultés rencontrées.

### **La palette des activités.**

*Un très grand nombre d'ouvriers, aux activités et aux niveaux sociaux assez divers :*

Le secteur comprend tout d'abord une très importante population ouvrière, présente dans toutes les rues du quartier. Comme on l'a déjà évoqué, il s'agit de différents types d'ouvriers. Les plus nombreux sont les ouvriers les moins qualifiés : manœuvres, journaliers, hommes de peine. Ils logent pour la plupart dans les hôtels meublés du sous-secteur nord, c'est-à-dire de la rue de Venise, Saint-Merri, Brisemiche et surtout de la rue Simon-le-Franc, qui, dans la portion que nous avons étudiée, rassemble vingt établissements. Ils sont en grande majorité célibataires et parmi eux, la proportion d'étrangers est plus nettement importante que dans l'ensemble de la population du secteur. Nombreux également sont les ouvriers peu qualifiés travaillant dans l'industrie : ouvriers d'usine, ou travailleurs dans la métallurgie présentent les mêmes caractères que les précédents. On trouve ainsi de nombreux ouvriers chauffeurs, monteurs, fumistes, ajusteurs, emballeurs, machinistes, carrossiers, découpeurs sur métaux, tourneurs sur métaux, porteurs de fourneaux, tôliers, mouleurs, soudeurs, etc., concentrés dans ce sous-secteur nord. Ils travaillent en général en banlieue, par exemple chez Renault à Billancourt.

A côté de ces ouvriers peu qualifiés, se trouvent aussi des ouvriers de métier, ayant un savoir-faire, tels les marbriers, polisseurs, forgerons, mécaniciens, chapeliers, serruriers, cordonniers, couturières, plombiers... A l'opposé des ouvriers peu qualifiés, ces derniers sont assez nombreux dans le sous-secteur sud. Les ouvriers du bâtiment en forment une part importante : briqueteurs, paveurs, cimentiers, terrassiers, maçons, charpentiers, couvreurs, peintres en bâtiment. Ce secteur d'activité, qui est un secteur qualifié, compte peu d'étrangers, et les hommes y sont un peu plus souvent mariés que les ouvriers peu qualifiés. Leur nombre

baisse un peu après 1931, ce qui s'inscrit dans la tendance générale du déclin du secteur du bâtiment avec la crise. Si parmi les ouvriers peu qualifiés, on trouvait presque uniquement des hommes, avec seulement quelques femmes journalières, en revanche, parmi les ouvriers qualifiés, les femmes sont beaucoup plus présentes. Elles sont souvent couturières, culottières, « mécaniciennes » c'est-à-dire travailleuses à la machine à coudre, pour un patron, ou encore blanchisseuses ou repasseuses. Nombreuses sont également les « ménagères », autrement dit les femmes de ménage.

#### *Une grande diversité chez les employés :*

Les employés sont, eux aussi, nombreux. Magasins, restaurants, bureaux, banques, administrations, ces secteurs sont fournisseurs de tout un ensemble de postes d'employés : comptables, caissiers et caissières, vendeurs et vendeuses, sténo-dactylos, téléphonistes, employés de métro, employés au BHV (Bazar de l'hôtel de ville), commis, gardiens de musée, employés d'école, garçons de restaurant, employés d'hôtel... Tout ce monde travaille en général dans le secteur ou à proximité, dans les établissements petits ou gros, publics ou privés, de l'arrondissement ou de ses environs immédiats, comme l'indique la mention du lieu de travail, précisée sur certaines des listes. Parmi eux, les femmes sont beaucoup plus présentes. Les employés sont beaucoup plus souvent mariés que la population ouvrière. Chez ces couples dont le mari est employé, il est courant que la femme travaille aussi, elle est d'ailleurs alors souvent employée elle aussi, ou bien ouvrière.

Pendant l'entre-deux-guerres, le nombre des fonctionnaires augmente d'1/5 en France, par suite du développement de l'instruction publique et des PTT, et le cas du secteur étudié vérifie bien ce schéma. Mais les années trente sont dures pour ces petits fonctionnaires : de toutes les catégories sociales, la fonction publique est une des plus atteintes par la crise économique des années trente.

#### *Importance des petits patrons ( commerces, artisanat ), d'entreprises de dimension souvent très petite :*

Tout autant si ce n'est plus que les ouvriers et que les employés, ce sont les petits patrons et les travailleurs indépendants qui marquent le secteur, et en particulier le sous-secteur sud, qui lui donnent ses caractères extérieurs et son animation. Ce sont tout d'abord les petits commerçants, qui forment un réseau dense. Les années trente sont en effet celles de

l'âge d'or du petit commerce. Petit commerce alimentaire (boulangers, épiciers, fruitiers, ainsi que les chaînes telles que Maggi), petites boutiques (marchand d'habits, brocanteur, mercerie), services (coiffeur, barbier), ainsi que les cafés, restaurants, hôtels et débits de vin sont florissants en ces années<sup>1</sup>. Les cartes 2 et 11 en annexe montrent l'importance de leur implantation dans le secteur. A cela s'ajoutent les nombreux petits métiers des rues : vitriers, chiffonniers, colporteurs, et surtout marchandes de quatre-saisons, avec leurs petites voitures pleines de fruits et légumes. D'autre part, le secteur abrite également de nombreux artisans, chefs de petites entreprises : menuisiers, tonneliers, fabricants d'enseignes, serruriers, cordonniers, plombiers, ... et surtout des artisans venus d'Europe centrale (Russie et Pologne), spécialisés dans le travail du cuir et des fourrures : tailleurs, fourreurs, chapeliers, gantiers, casquettiers, travaillant à leur compte. Ils sont le plus souvent mariés et vivent en famille. C'est dans la rue Saint-Merri, comme le montre la carte 12, qu'ils sont le plus fortement implantés. Quant aux petites entreprises industrielles ou commerciales, elles ne manquent pas non plus, et sont de toutes sortes : fabrique de confitures, fabrique de sacs en papiers, fabrique de fleurs naturelles en gros, bonneterie en gros, chaussures, chaussons en gros, imperméables, vêtements de travail, conserves alimentaires et fruits secs en gros, parures de mariées, cartes à jouer, linge de bain, papiers à lettres et cartes de visite, plumeaux, cartons ondulés, en sont quelques exemples. Elles sont, sur le plan spatial, concentrées surtout autour de deux grands pôles, que fait apparaître la carte 10 : la portion ouest de la rue Saint-Merri, un peu avant l'intersection avec la rue Saint-Martin, et la portion est de la rue du Cloître-Saint-Merri. Ces deux pôles sont tous les deux compris dans le sous-secteur sud. Mais ces entreprises sont souvent éphémères : la plupart ne restent pas là pendant la totalité de la période. Seules un peu plus de la moitié demeurent en place au moins cinq ans. Surtout, les changements de propriétaire sont très fréquents. L'importance, parmi ces entreprises, d'établissements de commerce alimentaire en gros, lié aux Halles, est à noter. Ce sont souvent des dépôts, très nombreux, ou des bureaux ; les mandataires aux Halles, les négociants et les exportateurs se trouvent en nombre significatif.

Enfin, un tableau des travailleurs indépendants du secteur ne serait pas complet s'il n'était pas fait mention des artistes et « originaux » : chanteurs et chanteuses, humoriste, pianiste, masseur, acteur, cartomancienne, artiste lyrique, modèle de coiffeur, cycliste, chasseur, et aussi un magnétiseur. Celui-ci, par exemple, installé en 1926 au 23 rue Saint-Merri, tient une « école pratique de magnétisme et de massage » ; il est aussi imprimeur-

---

<sup>1</sup> Didot-Bottin, Annuaire des commerces par rue, op. cit.

éditeur du « Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental », et dirige une librairie du Magnétisme, une « Ligue nationale pour la liberté de la médecine », et une « Ligue nationale pour la pratique du massage et du magnétisme par les masseurs et les magnétiseurs »<sup>1</sup>.

Le secteur abrite donc des activités de types très variés, même si ces activités sont dans l'ensemble assez populaires. La délimitation spatiale que les caractères démographiques avaient permis d'établir au sein du secteur se confirme ici avec les activités, avec la présence d'un sous-secteur nord (qui se prolonge un peu vers le sud avec la rue Brisemiche) où les ouvriers les moins qualifiés dominent, par opposition à un sous-secteur sud où les activités sont plus variées. Examinons maintenant plus en détail les plus caractéristiques et les plus répandues de ces activités pratiquées dans le secteur, en analysant les caractères démographiques et sociaux de ceux qui les exercent.

## **2.2 Comportements démographiques et sociaux, pour quelques-unes des catégories d'activités les plus spécifiques :**

Nous allons tenter ici mettre en évidence l'existence de différents profils démographiques et sociaux, parmi les habitants du secteur, en fonction du type d'activité pratiquée ; différents niveaux sociaux et différents comportements, concernant par exemple la famille, ou la stabilité de l'habitat, coexistent en effet dans le même secteur, et ces différents profils apparaissent nettement sur le plan du secteur, du point de vue spatial. Nous allons donc décrire et comparer les caractères des habitants pratiquant quelques-uns des principaux types d'activités répandues dans le secteur, à savoir d'abord les travailleurs liés aux Halles, ensuite les petits patrons, petits commerçants, petits entrepreneurs, parmi lesquels nous ferons une place particulière aux petits artisans originaires d'Europe centrale, étant donnés leurs caractères spécifiques, et enfin les ouvriers de l'industrie.

### **A) Les activités liées aux Halles :**

---

<sup>1</sup> Didot-Bottin, Annuaire des commerces par rue.

Les Halles de Paris, toutes proches, communiquent au secteur, comme aux autres secteurs qui les entourent, leur activité commerciale intense et ininterrompue. « Les Halles dominant tout un quartier qu'elles emplissent, surtout pendant la nuit, d'un mouvement extraordinaire ; alors arrivent, pour être vendues dès le matin, toutes les denrées qui s'entassent dans les pavillons et sur les trottoirs des rues ; c'est une invraisemblable cohue de voitures à bras, de voitures à chevaux, de camions, de camionnettes, de porteurs et de gens affairés ; c'est là que, de tous les points de Paris, affluent les acheteurs et que viennent s'approvisionner les centaines de petites voitures qui s'en vont ensuite débiter leur chargement dans les différents quartiers <sup>1</sup> ». Le secteur est très largement influencé par la présence de cette énorme machine, de ce « ventre de Paris ». « Il faut circuler entre trois et dix heures du matin dans le périmètre des Halles pour se rendre compte de l'activité déployée et de l'importance d'un marché dont la superficie est restée sensiblement la même depuis 1867. (...) Les Halles centrales jouent un rôle particulièrement important : non seulement elles représentent le marché d'approvisionnement de la région parisienne, mais aussi un marché de réexpédition pour les autres grandes villes. Elles font d'autre part de l'exportation, car les commerces de gros des Halles disposent d'un choix considérable de marchandises. (...) Mais le rôle le plus important de ce marché est certainement celui de régulateur des prix <sup>2</sup> ». « Les denrées apportées aux Halles centrales sont vendues sous les pavillons, dans les boutiques des négociants et sur le carreau, c'est-à-dire sur les trottoirs et la chaussée des rues avoisinantes. Les ventes sont organisées par trois organismes principaux : mandataires, négociants-commissionnaires, approvisionneurs <sup>3</sup> ».

La présence des Halles entraîne ainsi toute une palette d'activités, qui sur l'échelle sociale sont de niveaux différents, et donc entraînent des caractères sociaux différents selon les activités pratiquées : négociants, approvisionneurs, mandataires, commerçants de détail, vendeurs au « carreau », livreurs, ou encore les porteurs appelés « forts » des Halles. Les Halles constituent, outre un réservoir de marchandises, un très important fournisseur de travail. Il est difficile d'évaluer vraiment quelle proportion de la population active du secteur exerçait une activité liée au monde des Halles, à cause de l'imprécision des indications fournies par les recensements, mais tous les témoignages, écrits ou oraux, auxquels nous avons eu accès, insistent sur la place essentielle tenue par les Halles dans les activités des habitants. Cette présence importante de l'univers des Halles se note d'abord physiquement

<sup>1</sup> DEMANGEON Albert, *Paris, la ville et sa banlieue*, 1932, éditions Bourrellet et Cie, p. 43.

<sup>2</sup> « Le marché des Halles de Paris. Ventre de Paris. Marché national », in *L'illustration*, n° spécial sur Paris, 28 mai 1938. Non paginé.

<sup>3</sup> Ibidem.

dans le secteur, avec l'implantation de nombreux dépôts et réserves d'entreprises de commerce, d'expédition, d'exportation de denrées alimentaires. La carte 10, présentant les diverses entreprises de production et de commercialisation de marchandises dans le quartier, met en évidence l'importance de ces activités liées aux Halles, avec toutes les entreprises de commerce de denrées alimentaires.

La rue Simon-le-Franc, notamment, est très marquée par les activités des Halles ; elle comprend de nombreux dépôts et réserves de marchandises, appartenant à des entreprises de commerce ou d'expédition de marchandises, liées aux Halles. Les dossiers d'offres et de demandes d'indemnités,<sup>1</sup> établis par la municipalité au moment des expropriations des habitants en vue des démolitions, donnent quelques indications intéressantes à ce sujet. Ils présentent, par exemple, les Etablissements Geo Monro, expéditeurs de denrées alimentaires, locataires à bail, 24 rue Simon-le-Franc. « Ce commerce a été créé dans les lieux par M. H. en 1902 », avant de changer deux fois de propriétaire. Les locaux consistent en une arrière-boutique, une cave, et WC, pour une superficie totale de 95 m<sup>2</sup>. « Cette exploitation est assurée par quatre employés de la société et un livreur. Elle a pour objet l'expédition des denrées alimentaires et en particulier la poissonnerie, tant en province qu'à l'étranger. L'installation comprend un bureau, de nombreux casiers et étagères, une bascule et des tables d'emballage ». Comme beaucoup d'autres entreprises et d'autres habitants, elle est expropriée en 1933, et le dossier de demande d'indemnité mentionne le handicap très grand que représente la perte de cette localisation très avantageuse tout près des Halles.

Quelques mandataires<sup>2</sup> ont leurs bureaux dans le secteur<sup>3</sup> : en 1926, au 2, rue Brisemiche, on trouve 2 mandataires en poissonnerie, qui ne sont plus là en 1931. A la même adresse, se trouvent également deux mandataires en légumes ; ceux-là sont encore là en 1931, mais plus en 1936. Les fruits et légumes sont également représentés en 1926 et 1931 au 4 rue des Juges-Consuls, en 1931 et 1936 au 23 rue Saint-Merri, et en 1936 au 3 rue des Juges-Consuls. La structure démographique de ces mandataires est en général celle du couple

<sup>1</sup> Dossiers d'offres et de demandes d'indemnités. Expropriation de l'îlot insalubre n° 1. Archives de Paris, 17 W / 1.

<sup>2</sup> « Les mandataires sont des vendeurs officiels soumis à une réglementation précise et placés, pour la régularité des transactions, sous la surveillance du ministère de l'Intérieur. En créant les mandataires, la loi du 11 juin 1896 a voulu protéger les intérêts des producteurs et des expéditeurs, dont ils sont le prolongement, sur le marché parisien. Nommés après enquête sur leur honorabilité et sous condition d'accomplir un stage d'apprentissage et de réussir un examen, ils ont le mandat d'agir en lieu et place et donc au mieux des intérêts de leurs expéditeurs, suivant le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande. (...) Ils occupent 240 postes, répartis sous les pavillons en 6 ventes en gros officielles : viandes, volaille et gibier, marée, beurre et œufs, fromages, fruits et primeurs ». (« Le marché des Halles de Paris. Ventre de Paris. Marché national », in *L'illustration*, n° spécial sur Paris, 28 mai 1938. Non paginé).

<sup>3</sup> Didot-Bottin, annuaire des commerces par rues. Bibliothèque administrative de la ville de Paris.

marié. Par exemple, monsieur D., né en Dordogne, vit de 1926 à 1936 au 2 rue Brisemiche avec sa femme et son fils qui, après avoir terminé sa scolarité, travaille avec son père. Quant à la famille B., dont le chef est lui aussi mandataire, elle est composée en 1926 des époux et d'une fille. Ils restent eux aussi là pendant toute la décennie, sauf qu'en 1936, la fille n'habite plus avec ses parents (elle a alors 26 ans et s'est probablement mariée).

On trouve d'autre part une grosse vingtaine de sièges de négociants<sup>1</sup> ; mais ceux-ci, en majorité, n'habitent pas le secteur. Lorsque c'est le cas ils résident surtout rue de la Verrerie et rue Saint-Merri, c'est-à-dire dans le sous-secteur sud, plus « aisé ». Ils sont en général originaire de province, on ne compte pas d'étranger parmi eux. Ils sont le plus souvent mariés et ont quelquefois un enfant, parfois aussi une bonne. Leur femme ne travaille pas. Ainsi en 1931, monsieur A., quinquagénaire originaire de la Vienne, patron exportateur, vit au 74 rue de la Verrerie, avec sa femme et sa fille de 22 ans, qui ne travaillent pas ni l'une ni l'autre. A la même date, monsieur D., cinquante ans, né dans l'Yonne, est négociant en conserves alimentaires ; il demeure au 62 de la même rue avec sa femme et une bonne. De même, au 4 rue du Cloître-Saint-Merri se trouvent les époux M. dont le mari, négociant en thés en gros et vanille, a lui aussi son bureau en bas de chez lui. Ils n'ont pas d'enfant, mais logent une cuisinière. Les négociants du secteur, dont ces trois ménages constituent un échantillon représentatif, sont en général très stables durant la période : la plupart restent en place durant toute la décennie, comme les A., ou pendant au moins cinq ans, comme les D. et les M. Cette catégorie sociale apparaît comme aisée par rapport au reste de la population du secteur.

Outre les négociants, mandataires et approvisionneurs, les Halles fournissent aussi du travail à de nombreux employés et ouvriers, chargés de faire fonctionner cet immense marché. Les plus caractéristiques sont les porteurs, les fameux « forts » des Halles. Dans la seule rue Simon-le-Franc en 1926, ils sont au nombre de 60. Plus des deux tiers vivent seuls, en hôtel. Seuls cinq sont mariés, et un seul a un enfant. La moyenne d'âge de ces porteurs est assez âgée, la plupart d'entre eux ayant plus de 40 ans ; aucun n'a moins de 26 ans. Environ 10 % d'entre eux sont nés à l'étranger. Il y a aussi les camionneurs, les gardeuses de marchandises,

---

<sup>1</sup> « Les négociants-commissionnaires qui travaillent sur le marché libre sont des négociants ordinaires soumis au règlement du code du commerce. (...) La vente en gros des fruits, légumes, beurre et œufs est pour une grande part entre leurs mains. Ils s'intéressent aussi à la vente des volailles et gibiers, et à la boucherie. Les opérations se traitent dans leurs magasins et ils sont en liaison constante avec les producteurs et les expéditeurs ». (« Le marché des Halles de Paris. Ventre de Paris. Marché national », in *L'illustration*, n° spécial sur Paris, 28 mai 1938. Non paginé).

et les vendeurs et vendeuses. Leurs caractères démographiques et sociaux s'apparentent à ceux des ouvriers.

Ainsi, l'univers des Halles apparaît composite : les Halles fournissent du travail à différentes catégories sociales, de l'ouvrier porteur au mandataire et au négociant. Leurs comportements démographiques et sociaux sont différents selon le type d'activité pratiquée : les plus aisés, installés plutôt dans le sous-secteur sud, sont souvent mariés et plus stables que les autres, qui au contraire sont souvent célibataires et instables, et habitent dans les hôtels meublés du sous-secteur nord.

### **B) Petits commerçants, petits artisans, petits entrepreneurs : nombreux et variés.**

La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle est la période de l'âge d'or du petit commerce. En effet, en gros, de 1870 à 1939, le nombre des boutiques double en France<sup>1</sup>. Le secteur que nous étudions est caractéristique de cette situation. Non seulement il reçoit une part du dynamisme des Halles, mais ses rues débordent d'activités en tout genre et d'importance variable. Ce fourmillement d'activités est typique des quartiers du centre de Paris. « C'est le Centre qui rassemble les formes les plus variées, les plus humbles comme les plus élevées, du commerce et du négoce de Paris. (...) Les quartiers du Centre abritent beaucoup d'industries, les plus originales de la ville, les plus personnelles, celles qui occupent peu de place, mais qui vivent de leur trésor d'habileté et d'ingéniosité : jouets, articles en cuir, articles de coiffure, cartonnages, lingerie, chapeaux, articles ciselés en métaux, fleurs artificielles, articles de Paris qui se fabriquent en de petits ateliers, parfois à chaque étage de vieilles maisons ; couture, mode, joaillerie et autres industries<sup>2</sup> », écrit en 1931 le géographe Demangeon, assimilant sous ce terme englobant de « quartiers du Centre » notre secteur avec ceux qui l'entourent.

Il s'agit d'abord du petit commerce alimentaire (boulangers, épiciers, confiseur, crémier, fruitier), et des cafés, restaurants, débits de vin et hôtels. La carte 11 indique la localisation de ces petits commerces. Il y a aussi d'autres boutiques comme celles des brocanteurs, marchands d'habits, merceries, coiffeurs.

Il y a ensuite les entrepreneurs, les chefs d'entreprises. Ceux-là se rapprochent, par leurs caractères démographiques et sociaux, des négociants des Halles, patrons d'entreprises

<sup>1</sup> AGULHON Maurice et alii, *La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien*, 1998, Seuil, p. 570.

<sup>2</sup> DEMANGEON Albert, *Paris, la ville et sa banlieue*, 1931, éditions Bourrellet et Cie, p. 43-44.

de commerce de marchandises, que nous avons déjà évoqués. On trouve par exemple dans le secteur un patron tonnelier, 10 rue Brisemiche ; il s'agit d'un jeune couple marié, sans enfant. La femme ne travaille pas. Ils sont là en 1926 et 1931, mais plus en 1936. A la rue Beaubourg se trouve en 1926 une entreprise de maçonnerie, dont le patron est un Creusois (profession typique de sa région d'origine) de 57 ans, marié avec une parisienne et ayant deux enfants, dont le plus âgé travaille comme employé dans son entreprise. Cinq ans plus tard, le fils aîné travaille toujours avec son père ; il s'est marié avec une jeune femme originaire elle aussi de la Creuse, et tous deux vivent dans la famille du mari. Au 2 rue Brisemiche, il y a en 1936 une entreprise de parures de mariées. La patronne est une veuve de 53 ans, née dans l'Isère, qui vit avec ses deux enfants. L'aîné, âgé de vingt ans, est employé dans son entreprise, tandis que sa sœur âgée de quinze ans est encore étudiante. Au 6 rue du Cloître-Saint-Merri, Mlle I., célibataire quinquagénaire, vit durant les années trente avec sa vieille mère et son frère qui est sommelier. La plupart des autres entreprises du quartier se situent rue Saint-Merri. Ainsi, au n° 23, il y a une fabrique de cartes et jeux d'enfants. Le patron, vieil homme de 74 ans en 1926, parisien, vit avec sa femme originaire de la Nièvre, qui ne travaille pas. S'ils ont des enfants, ceux-ci en tout cas ne vivent pas avec eux. Au n° 40, en 1931, la veuve K., parisienne âgée de 35 ans et ayant un fils de 13 ans, est patronne d'une entreprise de fournitures d'horlogerie. Au n° 32, c'est une usine de confitures, dont le patron change au moins trois fois durant la période ; en effet, chacun des trois recensements indique un nom de propriétaire différent. En 1931, il s'agit d'un couple marié originaire du Loiret, qui a une fille de 19 ans. Ni elle ni sa mère ne travaillent. Au n° 43, c'est une entreprise de scierie mécanique, dont le patron vit avec sa femme et son fils. Et au n° 30, Mme P., patronne couturière, est une mère de famille qui vit avec son mari et ses deux fils ; ceux-ci, représentants de commerce, quittent le foyer entre 1931 et 1936. La rue Saint-Merri abrite de nombreuses autres entreprises semblables, notamment aux n° 40 et 42, où se trouve presque à chaque étage une petite industrie. Mais souvent, le patron n'habite pas sur place ni même dans le secteur. Ainsi, au 42 rue Saint-Merri se trouvent, de 1926 à 1931, une fabrique de plumeaux, un dépôt de chaussons en gros, une fabrique de papiers pour l'alimentation et sacs en papiers, une fabrique d'articles de voyages, et un dépôt de fleurs naturelles<sup>1</sup>. Mais les patrons n'habitent pas là. Travailleurs isolés, indépendants, artisans, chefs d'établissements, sont en moyenne nettement plus âgés que les ouvriers et surtout que les employés, à cette époque en France<sup>2</sup> ; on vérifie cette tendance dans le cas de notre secteur.

<sup>1</sup> *Didot-Bottin, Annuaire des commerces par rues*, op. cit.

<sup>2</sup> DUPAQUIER, op. cit., p. 101

Les dossiers d'offres et de demandes d'indemnités<sup>1</sup> établis par la municipalité, au moment des expropriations des habitants en vue des démolitions, donnent quelques indications, plus précises que celles indiquées par le recensement, sur la nature et le fonctionnement de certaines entreprises du secteur. Ainsi, nous apprenons que M. Thirion exerce « dans l'immeuble du 30 rue Brisemiche, qui lui appartient, ainsi que dans l'immeuble voisin, qu'il loue à bail, son commerce de serrurier. Cette affaire très ancienne et tenue par son père depuis 1898 lui a été cédée par ce dernier en 1912 ». « Artisan, M. Thirion travaille avec l'aide d'un ouvrier. Bénéficiant d'une bonne clientèle et connu depuis longtemps à cet endroit, il a réalisé, ces dernières années, le chiffre d'affaire annuel de 50 000 francs ». Il s'agit donc là d'un artisan très stable, très enraciné dans le secteur. Mais la dernière phrase que nous avons citée doit être envisagée avec circonspection : elle a été écrite dans l'objectif de procurer à M. Thirion la plus forte indemnité possible, donc vante ses mérites et sa prospérité, d'une façon pas forcément très objective.

Ces dossiers d'offres et de demandes d'indemnités présentent aussi les Etablissements Le Poseur, manufacture de vêtements de travail, société anonyme à responsabilité limitée (SARL), locataires à bail au 27 rue Simon-le-Franc. Cette société, constituée en janvier 1929, a été expropriée en 1933. Elle comprenait de vastes locaux (70 m<sup>2</sup>), au rez-de-chaussée, ce qui constituait le magasin, ainsi que la même superficie en sous-sol. La boutique, au rez-de-chaussée, donne sur la rue. Au fond, il y a un petit bureau, séparé par une cloison vitrée, ainsi qu'une cave avec accès par deux escaliers intérieurs avec trappes. Elle est dirigée par Mme Ducrocq, assistée de son mari, plus trois à cinq employés. Son chiffre d'affaires annuel serait de 300 000 francs environ. La boutique, précise le rapport, « est claire et bien tenue » : elle a une devanture en menuiserie décorée ; à l'intérieur, il y a un bureau-caisse, des comptoirs en chêne, un rayonnage sur les murs, et un sol en ciment recouvert de linoléum. Elle possède en outre le téléphone.

On a donc, si l'on se base sur les dossiers d'offres et de demandes d'indemnités, l'image d'un secteur où, même dans sa partie nord (l'exemple ci-dessus concerne la rue Simon-le-Franc), les petits commerces et les petites entreprises sont bien tenus, prospères et florissants ; mais il ne faut pas trop se fier à ces dossiers, qui cherchent à présenter les entreprises sous leur jour le plus favorable, afin de retirer le maximum d'indemnité ; s'il est tout-à-fait possible que plusieurs entreprises aient prospéré, ce n'est pas le cas de toutes, et la

---

<sup>1</sup> Dossiers d'offres et de demandes d'indemnités. Expropriation de l'îlot insalubre n° 1. Archives de Paris, 17 W / 1.

grande mobilité de leurs propriétaires le montre bien. Ce qui, du moins, est sûr, c'est le grand nombre et le dynamisme de ces petites entreprises de dimension familiale.

### **C) Petits artisans originaires d'Europe centrale :**

Il faut dans ce tableau faire une place particulière aux petits patrons que sont les artisans juifs originaires d'Europe centrale, c'est-à-dire en fait de Pologne et de Russie principalement. Ils sont spécialisés dans le travail des cuirs et des fourrures, et accomplissent un dur labeur, travaillant pour leur propre compte (parfois avec l'aide d'un ouvrier lorsque l'affaire marche bien) pour nourrir leur famille. Ils sont très nombreux, surtout dans le quartier voisin du Marais. Dans le secteur que nous étudions, ils sont une quinzaine à peu près : chapeliers, tailleurs, gantiers, fourreurs, fabricants de casquettes, et se localisent pour la plupart d'entre eux dans le sous-secteur sud, plus stable et plus familial, comme le montre la carte 12. Ainsi, au 3 rue des Juges Consuls, monsieur L. est patron casquettier. Il s'agit d'un couple marié venant de Russie. Ils ont trois filles, toutes trois nées à Paris, âgées en 1926 de 13 à 17 ans. Au 24 rue du Cloître-Saint-Merri, M. G est fabricant de chapeaux piqués, il vit avec sa femme, russe comme lui, et son fils né à Paris. Au 62 rue de la Verrerie, M. Z., Polonais, est patron fourreur. Sa femme est polonaise aussi et ne travaille pas. Ils ont peut-être des enfants, mais ceux-ci dans ce cas sont désormais adultes et partis ; il faut dire que ce couple est âgé en 1931 d'environ 65 ans. Ils sont aisés, puisqu'ils ont deux domestiques logées : une cuisinière et une bonne, toutes deux Polonaises d'ailleurs. Au 27 rue Simon-le-Franc, se trouve un tailleur, en 1933, au moment des expropriations : « M. Wolfowski occupe depuis 1911, Avec sa femme et son enfant, un logement formé de quatre pièces et cuisine », dont il est locataire. « M. Wolfowski, ainsi que sa fille, est tailleur à façon et travaille chez lui <sup>1</sup> ». Cet exemple illustre le caractère familial que revêt souvent ce type d'activité. On voit aussi que le travail des femmes, là en l'occurrence de la fille du patron, n'est pas rare. A la même adresse travaille aussi, à la même époque, M. Topcha, fabricant de chapeaux, locataire à bail. « M. Topcha a créé lui-même, en 1910, dans les lieux actuellement expropriés, la fabrique de chapeaux qu'il y exploite. Il a aménagé commercialement les locaux décrits ci-après. Au premier étage, deux appartements, comprenant deux entrées et cuisine, dans lesquels il a aménagé trois ateliers : le premier atelier comprend un établi, des casiers au pourtour, une étuve, une chaudière ; le deuxième atelier comprend six machines à coudre et un tour à rouleaux ; le troisième atelier comprend un dépôt avec table, et quatre presses à

<sup>1</sup> Dossiers d'offres et demandes d'indemnités, expropriation de l'îlot insalubre n° 1, Archives de Paris, 17 W / 1.

pédale. Au deuxième étage, deux appartements, comprenant bureau, armoire, un classeur, deux tables, une presse, une salle à manger, une cuisine, une salle d'emballage avec vitrine, un comptoir, un atelier avec table, deux réserves<sup>1</sup>». On le voit, même les artisans et entrepreneurs établis là depuis longtemps ne songeaient pas à acheter, et restaient locataires, tant les loyers étaient bas. On observe aussi que de nombreuses petites entreprises se logent dans les étages des immeubles. Dans ce cas précis, on voit qu'on a M. Topcha aux premiers et deuxième étage, et M. Wolfowski au rez-de-chaussée. Les autres artisans de cette sorte sont pratiquement tous établis rue Saint-Merri : si l'on prend l'année 1927, au n° 21, M. S. est fabricant de casquettes, au n° 30 M. T. est fourreur, au même numéro M. G. est tailleur, au n° 32 M. S. est casquettier, au même numéro on a un autre casquettier qui est aussi maroquinier, au n° 40 M. J. est patron fourreur, et enfin à la même adresse M. W. est patron maroquinier<sup>1</sup>.

On voit donc que ces artisans tailleurs, chapeliers, casquettiers, fourreurs, originaires d'Europe centrale sont des travailleurs indépendants, qui sont leur propre patron, et qui vivent en famille, avec femme et enfant(s), dans la partie sud du secteur, plus stable et familiale, et notamment dans la rue Saint-Merri. Leur femme en général ne travaille pas, ou bien elle aide le mari ; les enfants apprennent souvent ensuite le métier de leur père, auprès de qui ils deviennent apprentis. Ces artisans, au prix d'un dur travail, réussissent souvent à se faire une bonne situation. D'une façon générale, on observe que de nombreuses petites entreprises se logent dans les étages des immeubles, dans des logements aménagés en ateliers ou en fabriques ; parfois, dans certaines maisons, presque à chaque étage se trouve une entreprise différente. On observe également que ces artisans, de même que les autres entrepreneurs, restent locataires et ne songent pas à acheter la maison où ils habitent et qui leur sert aussi d'atelier ou de bureau, même lorsqu'ils sont établis là depuis longtemps ; c'est la conséquence du très faible coût des loyers dans ce secteur.

#### **D) Les ouvriers de l'industrie : nombreux dans les petites rues du nord, mais pas très visibles :**

Les ouvriers sont, dans les années trente, beaucoup plus nombreux qu'au début du siècle : leur nombre est passé, en France, de 4,3 à 6,3 millions. La croissance atteint surtout la sidérurgie, l'automobile, la chimie, les mines, et la construction électrique. De nombreux ouvriers du secteur travaillent dans des usines de ce genre, comme Renault à Billancourt, qui emploie plus de 20 000 personnes. Les conditions de travail à l'usine sont très dures.

---

<sup>1</sup> Idem.

Poussière, humidité, bruit... Mais dans les années trente, le monde ouvrier a trouvé une identité : la crise, puis les événements sociopolitiques des années 1934-1938 ont provoqué un enracinement de la classe ouvrière et lui ont donné en l'unifiant une culture spécifique<sup>2</sup>. Les ouvriers du secteur qui travaillent dans les grandes usines ou industrie lourde etc., en banlieue, sont probablement moins enracinés, affectivement, dans le secteur, que les autres habitants qui y travaillent, et se sentent certainement plus proches d'un autre ouvrier habitant en banlieue que d'un petit commerçant de son quartier. La carte 13, qui montre la répartition des ouvriers peu qualifiés (journaliers et manœuvres) dans les différentes maisons du quartier, fait apparaître le fait que ces ouvriers habitent majoritairement dans des hôtels meublés, rue Simon-le-Franc, rue de Venise, ou, dans une moindre mesure, rue Brisemiche. Ils sont donc concentrés dans une partie du secteur, sa partie nord, et semblent coupés du reste du secteur, qui constitue un cadre de vie auquel ils restent sans doute étrangers.

Les ouvriers métallurgistes sont très nombreux : les recensements mettent en évidence la présence de nombreux ouvriers chauffeurs, monteurs, fumistes, ajusteurs, emballeurs, machinistes, carrossiers, découpeurs sur métaux, tourneurs sur métaux, porteurs de fourneaux, tôliers, mouleurs, soudeurs, etc. Les ouvriers du bâtiment sont nombreux, également, au début de l'entre-deux-guerres, dans le secteur comme dans l'ensemble de Paris, mais le déclin s'amorce : on assiste à un grand déclin du secteur du bâtiment entre 1931 et 1936. Ces ouvriers se reconvertiront dans l'emploi industriel. Comme nous l'avons déjà vu, ces ouvriers peu qualifiés correspondent au type de l'homme seul, célibataire, instable, vivant en meublé.

Après avoir distingué, comme nous venons de le faire, les caractères des habitants, les différents « profils » démographiques et sociaux de la population du secteur, en fonction des types d'activités pratiquées, et avoir mis en évidence l'aspect spatial de cette hétérogénéité au sein du secteur, avec, en gros, l'opposition entre un sous-secteur nord plus prolétaire, instable et misérable, et un sous-secteur sud plus stable, plus enraciné, plus familial, et aux activités plus variées et parfois relativement aisé, nous allons développer maintenant quelques aspects des modes de vie dans le secteur, ou plutôt dans les différents sous-secteurs.

---

<sup>1</sup> Didot-Bottin, *Annuaire des commerces par rue*, op. cit.

<sup>2</sup> NOIRIEL Gérard, *Les Ouvriers dans la société française*, 1986, Paris, Seuil.

## 2.3 Quelques aspects des modes de vie :

Les archives dont nous disposons ne nous permettent pas de reconstituer de façon vraiment satisfaisante les modes de vie des habitants du secteur pendant l'entre-deux-guerres. Nous avons certes eu accès à des témoignages directs d'anciens habitants, riches en renseignements sur les modes de vie, mais comme ces témoignages sont l'expression de la mémoire des habitants avec tout ce qu'elle comporte d'appréciations subjectives et de déformations involontaires, nous avons préféré analyser ces récits dans notre troisième partie, qui porte sur les différentes représentations du secteur, provenant de divers émetteurs. Nous pouvons toutefois dégager ici quelques éléments sur les modes de vie des habitants, en distinguant quelques thèmes sur lesquels les archives nous fournissent des informations, ou qui sont particulièrement importants, comme les femmes et la famille, les hôtels meublés et leurs habitants, l'impact de la crise sur la population active du quartier, les relations et les éventuels conflits entre voisins, l'aspect mal famé du secteur ou d'une partie du secteur, les élections et les tendances politiques des habitants. Nous tenterons ainsi de dégager une éventuelle unité, une identité collective qui rassemblerait les habitants par-delà les différences sociales, ou de conclure en revanche à l'existence de sous-secteurs distincts, opposés, nettement cloisonnés.

### **Le rôle de l'église et des religieuses :**

A la rue du Cloître-Saint-Merri, c'est-à-dire dans le sud du secteur, près de l'église, sont établies, outre le prêtre et le sacristain, les soeurs de Saint-Vincent de Paul, qui sont au nombre d'environ soixante. Loin de rester repliées sur leur communauté et de former un univers complètement coupé du reste du secteur, elles participent activement à la vie de celui-ci, par diverses actions charitables. Nous avons retrouvé un dossier mentionnant l'ouverture en 1885 d'un pensionnat, au n° 8 rue du Cloître-Saint-Merri ; il s'agit d'un orphelinat de jeunes filles tenu par les religieuses, pouvant accueillir une cinquantaine d'enfants. Nous apprenons, par une lettre de l'Inspection de l'enseignement primaire à la Préfecture de la Seine, que les soeurs tiennent également, dans leurs bâtiments, un dispensaire (une « maison de secours ») au rez-de-chaussée, l'orphelinat se trouvant à l'étage ; elles ont aussi une école, privée, dans le bâtiment à côté. « L'orphelinat qui avait été de tout temps annexé à l'école, et établi au-dessus de la maison de secours, envoyant aujourd'hui ses plus jeunes enfants à l'école, a besoin d'une autorisation. Les pièces qui lui sont consacrées ont été organisées avec

intelligence, et on peut dire que l'établissement sera aussi hygiénique que possible dans un quartier qui l'est si peu<sup>1</sup>». Nous n'avons malheureusement pu trouver aucune information sur le recrutement et la fréquentation de cette école primaire privée et catholique ; en tout cas, l'action de ces religieuses semble avoir eu une influence particulière dans ce secteur si pauvre, où le soutien apporté par ces religieuses aux habitants répondait véritablement à un besoin<sup>2</sup>.

### **L'école et la culture :**

L'école communale, qui se situe rue Saint-Merri pour les garçons et rue Brisemiche pour les filles (voir plans) est dans les années 1920 et 1930 une école nouvellement refaite, comme en témoigne cet extrait d'une lettre de l'Inspection de l'enseignement primaire à la Préfecture du Département de la Seine : « On a remanié entièrement ce grand bâtiment, fait disparaître les planches pour obtenir de plus grandes hauteurs d'étages, refait les fenêtres, les cloisons, toute la disposition intérieure, et obtenu ainsi une école que bien des quartiers pourraient nous envier, dans ce quartier Saint-Merri où nous sommes si à l'étroit<sup>3</sup>». L'école, de même que les nouvelles installations des bains-douches municipaux, tranchent donc sur l'aspect vétuste et délabré du reste du secteur, et montrent l'effort de l'Etat en vue de doter ce secteur défavorisé en équipements de valeur. Cela n'empêchera pas la municipalité d'entreprendre quelques années plus tard la démolition d'une grande partie du secteur, dont l'école.

D'autre part, nous avons pu trouver un indicateur de la culture des habitants : dans le classement des 83 bibliothèques municipales d'après le nombre des prêts effectués par chacune d'elle aux lecteurs, la bibliothèque du quartier Saint-Merri<sup>4</sup> se situe en 26<sup>e</sup> position pour l'année 1927, ce qui est une position tout-à-fait honorable (avec plus de 18 000 prêts pour l'année)<sup>5</sup>. Mais ce chiffre ne doit pas donner lieu à des conclusions précipitées : il n'est peut-être que le reflet de l'importante densité de population dans ce quartier.

### **Les femmes et la famille :**

Dans l'entre-deux-guerres, on note globalement une diminution de l'emploi féminin en France, après la croissance due à la guerre. La courbe de l'emploi féminin connaît une

<sup>1</sup> Archives de Paris, VM<sup>74</sup>, DT suppléments / 73.

<sup>2</sup> Les témoins interrogés insistent sur ce rôle important joué par les religieuses (voir III).

<sup>3</sup> Lettre de l'Inspection de l'enseignement primaire, à la Préfecture du département de la Seine. 1913. Archives de Paris. VM<sup>74</sup>.

<sup>4</sup> Il s'agit là du quartier Saint-Merri proprement dit, et non pas seulement du secteur dont nous faisons l'étude, et qui est englobé dans le quartier.

<sup>5</sup> Annuaire statistique de la ville de Paris, 1927.

régression permanente à partir de 1921. De nombreuses veuves de guerre se contentent alors de leur pension. Les femmes sont moins nombreuses dans l'industrie, mais la part des services a grossi. Il y a de plus en plus de dactylos, d'employées des postes, d'institutrices, de vendeuses ; le travail féminin est mal protégé ; la moitié seulement des femmes actives sont mariées. Les tâches ménagères sont très lourdes. Nombre de femmes abandonnent leur emploi après leur mariage et la naissance des enfants. La crise renforce la diminution du travail des femmes, surtout pour les femmes mariées : dans les années trente, pour toute la France, seules la moitié des femmes actives ayant entre 20 et 40 ans sont mariées. Au-delà de 40 ans, la solitude est fréquente : 72 % des ouvrières et employées de plus de 40 ans sont des femmes seules, célibataires ou survivantes de ménages rompus<sup>1</sup>. Ces caractères se vérifient pour notre secteur, dans lequel ce dernier chiffre atteint 78 % .

On observe par ailleurs dans le secteur, pour les hommes notamment, l'importance de la famille comme agent de stabilité de l'emploi, puisque les cas où l'on observe qu'un homme reste mentionné sur deux recensements, avec le même métier, concernent presque exclusivement des hommes mariés.

Dans le secteur, on l'a vu, les familles nombreuses sont rares, et les ménages sans enfants sont nombreux. Il n'y a donc pas énormément d'enfants, surtout dans certaines rues du sous-secteur nord comme la rue de Venise et la rue Simon-le-franc, où des maisons entières, étant des hôtels meublés, ne comptent que des adultes.

### **Les hôtels meublés et leurs habitants :**

#### *Les hôtels :*

En 1937, le quatrième arrondissement compte 437 garnis, dont les locataires sont à 73,5 % Français (4 075) et à 26,5 % étrangers (1 470). Le nombre des garnis dans cet arrondissement est loin d'être un des plus importants, par rapport aux autres arrondissements de Paris. Par exemple, dans le 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, le nombre de garnis est bien plus élevé et peut atteindre et parfois dépasser le millier. Dix ans plus tôt, en 1927, le nombre de garnis dans le quatrième arrondissement était de 642<sup>2</sup> ; ce nombre a donc beaucoup baissé au cours des dix ans, certainement du fait des démolitions, qui ont affecté prioritairement les vieux immeubles dégradés du sous-secteur nord, où se trouvaient de très nombreux garnis.

---

<sup>1</sup> DUPAQUIER, op. cit., p. 102.

<sup>2</sup> Annuaire statistique de la Ville de Paris. 1937.

Dans les années vingt et au début des années trente, les hôtels meublés abondent dans le secteur, et sont regroupés particulièrement dans la partie nord, comme le montre la carte 2, qui indique l'implantation des hôtels en 1931. A cette date, le secteur compte 35 hôtels, dont 32 étaient déjà là en 1926. En revanche, en 1936, il ne reste plus que 3 hôtels en tout et pour tout.

Étudions la situation en 1931. Les rues qui, dans la portion que nous avons étudiée, comptent le plus d'hôtels sont la rue Brisemiche (5 hôtels), la rue de Venise (4 hôtels) et surtout la rue Simon-le-Franc, qui abrite 20 hôtels ; notamment sur le côté impair de cette rue, il n'y a, du n° 29 au n° 57, que des hôtels tout le long, sauf une exception au n° 35. Quant à la rue Saint-Merri, si elle abrite relativement peu d'hôtels (ils sont trois : l'hôtel d'Amiens, l'hôtel de Normandie et l'hôtel de Bar-le-Duc), ceux-ci présentent du moins une grande longévité puisque, présents tous les trois dès avant 1926, ils échappent aux démolitions, grâce à leur état plus présentable et à leur localisation isolée, et sont les seuls à être encore debout après 1936<sup>1</sup>.

L'Annuaire statistique de la ville de Paris, dressant l'état du nombre de garnis et de leurs locataires par arrondissement, signale de plus, dans les quartiers proches des Halles, dont le quartier Saint-Merri, l'existence de « divers cabarets de nuit ou restaurants à bas prix, dans lesquels, pour une somme minime, les clients peuvent dormir quelques heures sur les bancs et les tables. Ces établissements ne sont pas cotés comme garnis et n'existent qu'en vertu d'une tolérance administrative<sup>2</sup> ». Ces sortes de semi-hôtels, de bas étage, s'ajoutent donc aux 35 établissements officiellement recensés dans le secteur qui nous concerne. Il est également à noter que c'est dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, en particulier dans le quartier Saint-Merri et le quartier Saint Gervais, que l'on trouve à cette époque le plus grand nombre de « chambrées », c'est-à-dire de « pièces contenant plusieurs lits, destinées à loger ensemble des locataires n'ayant aucun rapport de parenté<sup>3</sup> » : en 1927 en effet, le quatrième arrondissement rassemble le chiffre record de 72 chambrées.

#### *La population de ces hôtels :*

Ces hôtels reçoivent une population très mobile, très instable : il est exceptionnel qu'on retrouve, d'un recensement à l'autre, un seul nom identique. La population de ces hôtels est très majoritairement masculine : plus de 85 % des habitants des hôtels sont des

<sup>1</sup> *Didot-Bottin, annuaire des commerces par rue*, op. cit.

<sup>2</sup> *Annuaire statistique de la Ville de Paris*, 1927.

hommes. Il s'agit en général d'ouvriers, souvent peu qualifiés, ou de sans travail, la proportion de ces derniers augmentant un peu en 1931 et 1936 par rapport à 1926, avec la crise. Mais on y rencontre aussi des ouvriers qualifiés, comme par exemple des ouvriers plombiers, électriciens, ébénistes, et des petits employés et domestiques (commis, livreurs, serveurs de restaurant, femmes de ménage). Les hommes seuls, célibataires, constituent le cas de figure le plus répandu ; ils forment presque l'unanimité parmi les manœuvres, les ouvriers métallurgistes et les travailleurs de force. Il s'agit pour la plupart de jeunes adultes, souvent d'origine étrangère (plus de la moitié). Espagnols et Algériens forment le gros contingent, parmi ces nationalités étrangères. Mais si le type de l'homme seul est prédominant, il arrive également que ces hôtels hébergent des couples ( un peu moins de 10 % en 1926). Le plus souvent, il ne s'agit pas de couples mariés, puisque l'on trouve deux noms de famille différents, et qu'il est souvent indiqué que l'un des conjoints est par exemple marié ou veuf, tandis que l'autre est célibataire. La présence d'un enfant y est rarissime. Quant aux femmes seules, elles sont très minoritaires, et sont souvent regroupées. Leur moyenne d'âge est un peu plus élevée que celle des hommes, et, comme souvent aucune profession n'est mentionnée pour elles, on peut supposer, nous appuyant sur les archives du commissariat du quartier Saint-Merri et les récits des anciens habitants, qu'il pourrait s'agir, en certains cas, de prostituées. Au total, qu'elles soient seules ou en couple, la présence des femmes dans les hôtels est donc faible.

Les hôtels de la rue de Venise accueillent de nombreux ouvriers originaires d'Algérie, très pauvres, et dont il n'est pas rare qu'ils cohabitent à deux, voire à trois, dans la même chambre. C'est le cas de ces deux jeunes manœuvres, Omar et Sédik, 22 et 23 ans, qui partagent une chambre à l'hôtel de Beaulieu, 12 rue de Venise. La population ouvrière de ces hôtels est jeune : la grande majorité a entre vingt et quarante ans. A l'hôtel de Venise, 18 rue de Venise, Victor, ouvrier ajusteur, fait figure de doyen avec ses 43 ans. Les journaliers sont un peu plus âgés que les manœuvres : chez eux, la moyenne d'âge tourne autour de 37 ans. Presque tous sont célibataires. Ils sont extrêmement instables : aucun de ces ouvriers peu qualifiés vivant en hôtel dans les rues Brisemiche, Simon-le-Franc, de Venise et Saint-Merri, en 1926, ne se retrouve sur les listes de recensement cinq ans plus tard. La résidence dans les hôtels meublés du secteur n'est pour eux qu'une étape provisoire. Parmi les ouvriers vivant dans ces hôtels, les couples, qui représentent selon les rues 6 à 10 %, ne sont pas plus stables. Aucun, là non plus, ne se retrouve à cinq ans d'intervalle. Il est fréquent qu'ils ne soient pas

mariés ; à la rue Brisemiche, en 1926, sur 85 journaliers, seuls 10 vivent en couple, dont 5 sont mariés, et aucun d'eux n'a d'enfant<sup>1</sup>.

Le mode de vie de ces habitants est précaire : dépourvus, pour beaucoup d'entre eux, de qualification, ils ont souvent un travail instable et sont toujours au bord de la pauvreté. Il est très fréquent qu'ils aient du mal à payer le loyer, pourtant peu élevé, de leur chambre. Ils sont alors à la merci des hôteliers, qui souvent n'hésitent pas, dans ce cas, à leur confisquer leurs affaires (vêtements et objets personnels, ainsi que papiers d'identité), à titre de dédommagement, avant de les expulser. Les archives du greffe de la Justice de Paix<sup>2</sup>, que nous avons dépouillés sur une période de deux ans (1931-1932), abondent en affaires de ce genre. Il n'est d'ailleurs pas rare que la plainte vienne du locataire expulsé, demandant des dommages-intérêts pour « expulsion illégale », comme c'est le cas en juin 1931 de M. L., locataire de l'hôtel situé au 45 rue Simon-le-Franc, ou pour « brusque renvoi », comme s'en plaint en juillet 1931 Mme O. En octobre de la même année, M. D. assigne « M. C., son hôtelier-logeur, en restitution d'effets d'habillements ou, à défaut, en paiement d'une somme de 1000 francs, valeur desdits effets, et déclare, à l'audience, comprendre dans cette somme le montant du préjudice qu'il a éprouvé en raison de ce qu'il a été mis à la porte de son logement par C. ». L'hôtelier se défend en niant avoir pris les vêtements ; mais il « convient qu'il a mis D. à la porte sans autre forme de procès, parce qu'il était débiteur de quelques loyers ». Le résultat de ces procès est variable ; quelquefois, on donne raison au locataire, quelquefois non. Dans le cas suivant, c'est au locataire qu'on donne raison : en juin 1931, L. a fait citer M. F., son hôtelier, en paiement de la somme de 500 francs pour expulsion illégale. F a mis L, le 17 mai dernier, à la porte de la chambre qu'il lui louait, en dehors de toute intervention judiciaire et sans motif plausible ; « il a ainsi, abusant de son droit, causé à L un préjudice évident, nous avons le devoir de réprimer pareil agissement, trop fréquent de la part d'une certaine catégorie de logeurs ». Enfin, pour citer deux derniers exemples de ces événements très fréquents, en octobre 1932, Mme de Saint-Paul, veuve, hôtelière du 38 rue Simon-le-Franc est accusée par un de ses clients de lui avoir pris un livret militaire et un livret de famille ; ce qu'elle nie. Le même mois, l'hôtelier de la maison voisine est accusé de retenir indûment la bicyclette de son client à titre de gage pour les loyers dont il lui est demeuré débiteur à son départ de son hôtel : « quoi qu'aient été payés les loyers qui lui étaient dus, (il) refuse de lui remettre ses effets personnels et ses outils de travail ».

<sup>1</sup> Pour tous ces renseignements : recensements de population 1926, 1931, 1936, quartier Saint-Merri.

<sup>2</sup> Greffe de Justice de Paix. 1931, 1932. 4<sup>e</sup> arrondissement. Archives de Paris, Série D 7. 9 U<sup>1</sup>. 0033. Villemoisson.

Les habitants des hôtels meublés restent finalement mal connus, à travers les l'analyse des documents des archives. Nous savons que ce sont en grande majorité des hommes adultes, ouvriers peu qualifiés, travaillant soit dans le quartier soit ailleurs, dans les grandes usines ; quelques ouvriers plus qualifiés et quelques employés s'y ajoutent. Nous n'avons pu constater que leur extrême mobilité, ainsi que leurs difficiles conditions de vie, marquées par la précarité, le déracinement, la solitude pour beaucoup d'entre eux, ainsi que par le risque ou la tentation de tomber dans la marginalité. Dans la deuxième partie, nous décrirons plus en détail leurs conditions matérielles d'habitation, dans le cadre de l'analyse de l'insalubrité dans le quartier, et dans la troisième partie nous évoquerons, de façon plus vivante mais aussi plus subjective, leurs modes de vie, ou plutôt certaines représentations de leurs modes de vie.

### **L'impact de la crise économique sur la population active du secteur :**

L'apparente faiblesse du nombre des chômeurs en France pendant la crise économique des années trente (en mars 1931, seuls 50 000 chômeurs sont secourus en France) est trompeuse. Elle s'explique par le départ, à partir de 1930, de nombreux travailleurs immigrés, les premiers à être licenciés. Les femmes sont également des victimes prioritaires du chômage. Au total, en 1935, il y a plus d'un million de chômeurs en France, et on estime que plus de la moitié des travailleurs sont en chômage. C'est la classe ouvrière industrielle qui est surtout atteinte par le chômage. A Paris, en janvier 1935, on compte 121 337 chômeurs<sup>1</sup>. La résistance ouvrière, contre les patrons, pendant la crise, est très faible. La crise fait reculer la grève, le taux de syndicalisation est très faible. La proportion croissante des travailleurs non qualifiés, d'origine rurale ou étrangère, a considérablement affaibli l'esprit révolutionnaire de l'avant-guerre. Le nombre des grévistes chute dans les années vingt d'une façon spectaculaire. Ce recul important du mouvement ouvrier après la première guerre mondiale s'explique surtout par l'absence quasi-totale d'organisation durable dans les secteurs les plus dynamiques de la classe ouvrière. La portion de quartier que nous étudions semble être lui aussi touché par le chômage dans ces années-là, comme le montre la mention « chômeur » indiquée pour certaines personnes dans la rubrique professions, à partir du recensement de 1931, alors que cette mention était totalement absente en 1926<sup>1</sup> (malheureusement, nous ne disposons pas de moyen plus fiable pour mesurer l'importance du chômage à l'époque dans le secteur). En effet, avant la crise, et malgré l'absence de qualification d'une grande partie des travailleurs

<sup>1</sup> Annuaire statistique de la Ville de Paris, 1936.

du secteur, le travail était très facile à trouver, grâce notamment à la forte demande de travail offerte par le marché des Halles à côté, ainsi que par les nombreuses petites entreprises du voisinage. Certes, même dans les années vingt, il y avait toujours eu dans le secteur un certain nombre d'hommes sans travail, mais il s'agissait souvent d'hommes qui ne désiraient pas travailler. Au début des années trente en revanche, la situation se modifie, le chômage fait son apparition, comme les témoins nous l'ont confirmé, et touche particulièrement les petits employés et ouvriers.

### **Un quartier mal famé :**

Les registres du commissariat du quartier<sup>2</sup>, que nous avons examinés pour la période de six mois allant du 10 septembre 1929 au 10 mars 1930 (après avoir vérifié que la fréquence et le type de délits mentionnés ne variait pas beaucoup au cours de la période, donc que cet échantillon de six mois était bien représentatif) présentent une grande abondance d'affaires, qui prouvent la présence d'une population très pauvre, touchée par la délinquance. Certes, il faut se garder d'avoir une vision trop dramatisée de cette délinquance, et d'exagérer son importance : les registres peuvent, par l'accumulation de délits qu'ils présentent, donner une impression faussée, exagérée, de leur place réelle dans le quartier. Mais, cette précaution prise, il faut reconnaître que les délits sont relativement nombreux dans le secteur (on en compte 111 en six mois), et que quelques-uns, surtout, sont particulièrement fréquents : vol, prostitution, mendicité, vagabondage, violences et insultes<sup>3</sup>.

Il en va ainsi du vol : vol à la tire, dont se plaignent des gens n'habitant pas le secteur, comme cette dame bordelaise de passage à Paris, accusant, en janvier 1930, un porteur aux Halles de 38 ans, célibataire, de lui avoir volé son sac à main ; vol avec agression, comme celui que dénonce le concierge du 3 rue des Juges-Consuls, en août 1929, ou encore vol aux étalages, dont se plaignent les petits commerçants et surtout le BHV. Par-dessus tout, il y a les vols de papiers d'identité, qui concernent surtout des locataires d'hôtels meublés : en six mois, on enregistre 18 plaintes pour vols de papiers d'identité, français ou étrangers. Il est probable que les verrous des chambres de ces hôtels n'étaient pas très fiables. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple parmi beaucoup d'autres, en décembre 1929, un locataire d'une

---

<sup>1</sup> Recensements de population, 1926, 1931, 1936, op. cit.

<sup>2</sup> Il s'agit là du quartier Saint-Merri proprement dit, et non pas du secteur que nous avons étudié. Mais dans le dépouillement de ces registres, nous avons sélectionné les affaires qui concernaient le secteur que nous étudions.

<sup>3</sup> Pour tous ces éléments : Registres du Commissariat du quartier Saint-Merri, 1929, 1930.

chambre à l'hôtel meublé du 57 rue Simon-le-Franc accuse un voisin de lui avoir dérobé ses papiers d'identité et de l'argent. En tout, sur les six mois, on compte 39 plaintes pour vol.

Un délit fréquemment enregistré au commissariat également est celui de la prostitution. Pour la plupart des femmes interpellées pour ce motif, ce n'est pas la première fois. D'après les registres, les rues où cela se passe le plus souvent sont, pour tout le 4<sup>e</sup> arrondissement, la rue Quincampoix, la place du Parvis Notre-Dame, la place du Marché aux-fleurs, la rue Aubry-le-Boucher, la rue de La Reynie, la rue des Lombards, la rue Saint-Bon ; ce sont, on le voit, des rues qui environnent le cœur du quartier Saint-Merri, notamment la partie située à l'est de la rue Saint-Martin, mais les rues qui constituent à proprement parler ce cœur, à savoir les rues du secteur que nous avons étudié en particulier, ne sont pas souvent évoquées à propos de la prostitution : la rue saint-Merri, la rue Brisemiche, la rue de la Verrerie, les rues Simon-le-Franc et de Venise ne sont pas très concernées par ce phénomène. Pour citer un exemple, en octobre 1929 est arrêtée une mineure se livrant à la prostitution ; elle vit avec sa mère journalière au 49 rue Simon-le-Franc. A lire les registres, ce sont assez souvent des femmes seules, qui ont un travail, d'ouvrières pour la plupart, qui se prostituent de temps en temps, certainement poussées par des ennuis financiers voire par la misère.

On observe également de nombreux cas de mendicité et de vagabondage (une douzaine durant la période de six mois), ce qui confirme le caractère flottant, instable, marginal, d'une partie de la population du secteur. Ainsi, à plusieurs reprises, on procède à l'arrestation d'hommes étrangers, sans domicile fixe, comme ce jeune manœuvre luxembourgeois, arrivé à Paris depuis une semaine seulement, de façon illégale, et traînant dans les rues du quartier Saint-Merri, où il est arrêté en octobre 1929. De même, en décembre 1929, un manœuvre célibataire et sans domicile fixe est arrêté, dans la rue Saint-Merri, « face au n° 44, pour infraction à interdiction de séjour, vagabondage, ivresse publique ». Il n'est pas rare qu'il s'agisse même de vagabondage de mineur(e)s. Le vagabondage s'accompagne souvent de mendicité, de vol ou de prostitution. La mendicité n'est, toutefois, pas seulement le fait de vagabonds, mais aussi, d'habitants du quartier : tel cet homme de 49 ans, arrêté en novembre 1929, célibataire, journalier, vivant dans un hôtel meublé rue de Venise ; ou encore un homme, vivant avec sa femme au 37 rue Simon-le-Franc, et dont l'activité était, avant qu'on l'arrête, de mendier dans les rues de Paris en portant une petite plaquette (mensongère) : « Je suis sourd-muet ».

La population étrangère du secteur étant très importante, on trouve aussi de nombreux cas de résidence illégale : carte d'étranger non en règle ou absente, infraction à l'interdiction de séjour,... Il y a, dans ces cas-là, arrestation, comme par exemple, en

septembre 1929, l'arrestation d'un peintre en bâtiment, polonais, résidant 44 rue Simon-le-Franc, pour infraction à un arrêté d'expulsion notifié.

Le dernier élément qu'on trouve, très répandu, dans le secteur, est celui des disputes, entraînant insultes, et coups et blessures : outrages par paroles à agents de la force publique, menaces, ivresse, injures, coups réciproques, ivresse publique, tapage nocturne... Ces délits sont la plupart du temps le fait d'habitants vivant en hôtel meublé, c'est-à-dire d'habitants du sous-secteur nord ; mais aucune rue du secteur n'y échappe totalement. Ainsi, en octobre 1929, une femme de trente ans, sans domicile fixe, est arrêtée un soir vers vingt heures à la sortie d'un débit de vin 44 rue Saint-Merri, ivre. Le même mois, entre autres affaires, un porteur aux Halles, d'origine italienne, accuse un autre habitant de « coups et blessures volontaires » sur sa personne. En janvier 1930, une veuve de cinquante ans, journalière, demeurant 15 rue Brisemiche, est arrêtée pour « outrages par paroles et ivresse ». En décembre 1929, un « marchand de quatre-saisons non autorisé », demeurant 16 rue Pierre-au-Lard, est accusé d' « outrages par paroles, de rébellion à agents de la force publique, bris d'objets mobiliers, violences légères », perpétrées dans un débit de vin sur une femme du voisinage. En février 1930, une marchande de quatre-saisons demeurant 53 rue Simon-le-Franc accuse un voisin de « blessure volontaire ». Enfin, pour citer un dernier exemple, un Polonais, célibataire, manoeuvre, demeurant dans un hôtel 47 rue Simon-le-Franc est arrêté en janvier 1930 dans la rue pour « infraction aux lois sur les étrangers, tapage nocturne, ivresse, port d'armes prohibées (un couteau à cran d'arrêt) ». On peut même aboutir à des événements tragiques, comme par exemple ce cas de « décès consécutif à blessures volontaires », d'une prostituée du quartier en septembre de la même année<sup>1</sup>.

On observe que la rue Simon-le-Franc est particulièrement concernée par ce genre d'affaires; il faut dire qu'elle compte à l'époque beaucoup plus d'habitants que les autres, puisqu'elle en rassemble en 1926 1 341. Il est remarquable, bien que peu étonnant, de constater que la plupart des gens mis en cause vivent dans des hôtels meublés.

Mais si l'on fait la comparaison, on remarque que le nombre d'affaires portées devant la Justice de Paix<sup>2</sup> n'est pas si élevé que cela, par rapport aux autres quartiers de Paris. En 1935, il y a, pour le 4<sup>e</sup> arrondissement, 894 affaires portées à l'audience pour y recevoir jugement, dans le quatrième arrondissement. C'est, en fait, un des chiffres les plus faibles de tous, parmi les arrondissements de Paris : seul le 2<sup>e</sup> arrondissement présente un chiffre plus faible encore. Les dix-huit autres arrondissements ont des chiffres plus élevés, la plupart

<sup>1</sup> Registres du commissariat, quartier Saint-Merri, 1929, 1930.

<sup>2</sup> Greffe de la Justice de Paix, 1931, 1932, op. cit.

largement au-dessus de 1 000<sup>1</sup>. Donc, bien que le 4<sup>e</sup> arrondissement ne représente pas vraiment le secteur que nous étudions, qui est beaucoup plus restreint, on peut dire que si ce secteur avait présenté un chiffre élevé de recours à la justice, cela se serait vu sur le chiffre du 4<sup>e</sup> arr. Or, malgré sa réputation de secteur mal famé, il ne semble pas du tout, à voir le nombre des affaires portées devant la justice, avoir été un des secteurs ayant particulièrement de problèmes. Mais n'oublions pas de prendre en compte le fait que de nombreux délits, de nombreux forfaits, ne donnaient pas lieu à une plainte ; on peut supposer que parmi les étrangers locataires des hôtels meublés, plusieurs, complètement démunis et ignorants des règles de fonctionnement de la société, n'avaient pas l'idée d'aller se plaindre au commissariat ; d'autres encore, certainement, n'osaient pas avoir recours à la justice, n'étant eux-mêmes pas absolument nets, ou bien craignant des représailles de la part de cette « mafia » d'individus louches du secteur. Les affaires recensées dans les registres du commissariat de quartier et dans les greffes de Justice de Paix ne sont donc, en quelque sorte, que la partie émergée de l'iceberg, qu'une image très incomplète des actions illégales qui se perpétreraient dans le secteur.

### **Les conflits entre voisins :**

Il régnait certainement une grande solidarité et une sociabilité développée dans le secteur, ou du moins dans une partie du secteur, ainsi que les témoins nous le rapportent, mais l'examen du greffe de la Justice de Paix<sup>2</sup> nous révèle surtout, logiquement, les nombreux conflits qui opposaient entre eux les habitants : litiges entre patron et ouvrier (ou employé) à propos du salaire, et surtout différends et disputes entre voisins, pouvant aller jusqu'aux insultes et même aux coups.

Un grand nombre de ces conflits ont leur origine dans un litige financier. Ainsi, en mars 1931, un client attaque M. D., cordonnier au 14 rue Brisemiche, et exige de lui « 125 francs, coût d'une paire de chaussures à lui confiée quatre mois auparavant, pour le ressemelage, et qu'il ne lui rend pas, malgré ses réclamations ».

Il y a également de nombreux cas d'échanges d'injures entre voisins, pouvant même aller jusqu'à la bagarre. Même si toutes les disputes et bagarres étaient loin d'aboutir toutes à une plainte devant la justice, nous en avons pourtant de nombreux exemples, relatés dans les archives de la Justice de paix. En mars 1931, Mme veuve Palette, demeurant 6 rue du Cloître

<sup>1</sup> Annuaire statistique de la Ville de Paris, 1935.

<sup>2</sup> Greffe de la Justice de Paix, quatrième arrondissement, année 1931 et année 1932. Archives de Paris, Série D 7.9 U<sup>1</sup> 0033. Dépôt Villemoisson.

Saint-Merri, attaquē en justice M. Toucas, son ancien patron, « pour insultes proférées contre elle le 22 décembre 1930, 6 rue du Cloître-Saint-Merri, à son domicile ». Celui-ci nie cette version des faits. Le résumé de l'audience, avec les récits des témoins, consigné dans les registres, permet de reconstituer plus ou moins la scène et de se faire une idée de la façon dont s'est déroulé ce fait-divers, qu'on peut considérer comme représentatif. L'accusé, Toucas, raconte à l'audience que la veuve, ce soir-là, « l'aurait attiré chez elle, dans un véritable guet-apens qui a permis au sieur Van Casseyn, présent aussi, de le frapper brutalement, fait pour lequel il poursuit celui-ci devant le Tribunal correctionnel ». Le premier témoin, une voisine, Mme Biller, raconte qu'elle a « vu que l'on sortait Toucas sur le palier. Celui-ci a appelé Van Casseyn (...) le maquereau de la veuve Palette, et a appelé celle-ci une grue ». Le deuxième témoin, Mme Pégard, concierge, raconte : « J'ai entendu crier... je suis montée, j'ai vu M. Toucas à terre. Je ne me souviens pas qu'il ait insulté Van Casseyn. Il avait du sang au visage ». Le troisième témoin, une autre voisine, Mme Chernowitch, raconte : « J'ai entendu la scène. L'on a sorti M. Toucas. Celui-ci a dit qu'on l'avait frappé. Il a insulté Van Casseyn et Mme Palette. Je ne me souviens plus d'autre chose. Je crois avoir vu du sang près des oreilles de M. Toucas ». Il y a de nombreux autres cas de violences, que ce soit entre époux, voisins, collègues de travail, ou entre patron et employé.

En décembre 1931, une autre scène de ménage entre trois personnes nous est exposée : il résulte de l'audience des témoins que « Picart et la femme Ladruze, d'une part, et Cazeaux, d'autre part, se sont réciproquement injuriés de la façon la plus grossière et la plus répugnante ; que la femme Ladruze a notamment traité Cazeaux de m..., enc ..., et lui a reproché de s'être vendu à la Légion Etrangère ; que Picard a traité ce dernier de cocu ; qu'enfin Cazeaux a, de son côté, traité Picard de tuberculeux et de pourri ». « Attendu qu'en proférant ces propos honteux, les parties se sont causé un préjudice réciproque, (...) condamnation de chacune d'elles à payer un tiers des dépens de l'instance ». On voit donc que ces scènes de ménages, dont nous avons plus d'un exemple dans le Greffe de Justice de Paix (et il est clair qu'il y en avait bien d'autres, car pas toutes, loin de là, ne conduisaient à la Justice) faisaient de véritables esclandres, connus et entendus de tout le voisinage, puisque la reconstitution de la scène par la justice est obtenue par l'audience des témoins. On voit au passage dans cet exemple que la tuberculose tenait une grande place dans les esprits, et que le fait d'être atteint de ce mal pratiquement incurable constituait presque une marque d'infamie.

A travers les disputes s'exprime aussi la xénophobie : voici par exemple cette dispute entre locataires du 24 rue Simon-le-Franc, en juin 1932 : « Vers neuf heures du soir, comme assez souvent, il y avait du bruit de disputes », raconte un des témoins interrogés, porteur aux

Halles habitant dans cet immeuble (il est intéressant qu'il mentionne ce bruit de disputes comme un fait habituel), « j'ai entendu Koukilia qui a dit : Diasgnottini, tu es un cochon, et d'autres injures ». L'hôtelier raconte : « On m'a envoyé chercher pour me dire que Koukilia faisait du bruit. C'est Koukilia qui a insulté Diasgnottini ». Quant à une autre habitante, casquettière employée chez Koukilia, elle affirme : « Je travaillais chez Koukilia à ce moment-là. J'ai entendu Koukilia qui a reçu un coup de poing de Diasgnottini ». Et une autre voisine, journalière, raconte : « J'entendis Mme Diasgnottini qui disait à son mari : monte là-haut. J'ai entendu ensuite Diasgnottini qui frappait Koukilia, et le traitait de sale juif ».

On trouve également de nombreuses plaintes de locataires contre le bruit fait par des voisins. Il est clair en effet que dans ces petits logements étroits et entassés, aux cloisons fines, il devait être difficile d'avoir du calme et de l'intimité. Notamment, au 40 rue Saint-Merri, deux locataires attaquent leur voisin, M. Glans, pour trouble de jouissance en raison du bruit continu qui se fait dans l'immeuble dont elles sont locataires pour partie<sup>1</sup>. « Les demanderesses, toutes deux locataires de l'immeuble du 40 rue Saint-Merri, sont troublées dans leur jouissance des lieux loués par le fonctionnement de plusieurs machines avec moteur électrique, mises en action dans un local situé au-dessus et au-dessous du leur, lesquelles machines font pendant toute la journée et même quelquefois une partie de la nuit, un bruit qui leur est dommageable ». Mais la justice elle-même met en valeur le fait que « dans le quartier Saint-Merri, comme dans nombre de rues anciennes et populeuses du quatrième arrondissement, il existe peu d'immeubles où quelque petite industrie à domicile ne soit exercée par des artisans : tailleurs, casquettiers, etc. ; que cette situation impose aux locataires de ces immeubles une servitude de fait consacrée par l'usage, bien connue d'eux au moment où ils viennent s'installer dans des immeubles ainsi habités ; qu'on peut donc dire que ces locataires ont accepté tacitement de supporter les quelques inconvénients qui sont inséparables de leur habitation dans un quartier peuplé d'artisans ». L'absence de calme, et l'existence d'industries bruyantes et dérangeantes, sont donc considérées par la justice elle-même comme faisant partie de la physionomie du secteur. La justice finit pourtant, dans ce cas précis, par reconnaître « que l'obligation de se soumettre à pareille servitude a des limites ; que c'est à bon droit qu'un locataire se plaint d'être troublé dans son repos, à des heures indues, par l'exercice de l'industrie d'un autre locataire ; que c'est à bon droit, notamment, en l'espèce, que les demanderesses reprochent à leur colocataire Glans d'avoir, après huit heures du soir, parfois plus tard, fait fonctionner son moteur électrique et ses machines à coudre de telle façon que les vitres tremblaient et que les casseroles remuaient

dans leurs appartements ». Le fait étant confirmé par presque tous les témoins interrogés, « la déposition recueillie à la contre-enquête par la bouche de la concierge de l'immeuble devant être écartée comme suspecte <sup>2</sup> », c'est finalement aux plaignantes que dans ce cas précis la justice donne raison.

Ainsi bruit, disputes, insultes, grossièreté, conflits, vols, font de ce secteur sinon un secteur franchement mal famé (la partie sud étant beaucoup plus calme que la partie nord), du moins un secteur très populaire qui ne brille pas par la tranquillité de la vie et par la courtoisie des relations entre voisins. La rudesse, voire la violence des relations entre les habitants, telles que nous les avons observées ici, ne sont pas absolument spécifiques au secteur mais sont typiques des quartiers pauvres et populaires de Paris ou de la région parisienne, marqués par une forte présence de marginaux. On retrouve en effet des comportements semblables par exemple dans les analyses de Patrick Gervaise sur le mode de vie des habitants des « passages » à Levallois-Perret, à la même époque<sup>3</sup>.

### **Les élections, la politique :**

Globalement, 14 % des hommes de plus de 21 ans sont inscrits sur les listes électorales. Cela paraît très peu, mais il faut prendre en compte la présence de nombreux étrangers, qui ne pouvaient pas voter ; or, il est impossible de déduire avec exactitude quelle proportion des hommes français étaient inscrits sur les listes, car seul le pays de naissance est mentionné dans les recensements ; on ne peut donc pas savoir si une personne, née à l'étranger, est naturalisée ou non. Mais même si l'on prend en compte uniquement les hommes de plus de 21 ans qui sont nés en France, on obtient environ 16 % d'inscrits, ce qui reste très peu. On note des différences importantes selon les rues. Comme le montre la carte 14, il y a des rues où le taux d'inscrits est inférieur à 10 % : la rue Brisemiche (8 %), la rue Beaubourg (4,5 %), la rue Simon-le-Franc (0,9 %) et la rue de Venise (0 % !). En revanche, dans les autres rues, le taux est partout supérieur à 55 % : 55,9 % rue Saint-Merri, 56,5 % rue de la Verrerie, 65 % rue des Juges Consuls, 66 % rue du Cloître-Saint-Merri, et 77 % rue Pierre-au-Lard<sup>1</sup>. On voit donc l'existence de deux types de citoyens bien différents, toujours suivant le même clivage spatial entre un sous-secteur nord, prolongé un peu au sud par la rue Brisemiche, et un sous-secteur sud.

---

<sup>1</sup> Greffe de la Justice de Paix, 1932, op. cit.

<sup>2</sup> Greffe de la Justice de Paix, op. cit.,

<sup>3</sup> Patrick Gervaise, « Les Passages à Levallois-Perret : ruelles pauvres en banlieue », in Alain Faure, *Les Premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, 1991, Paris, éditions Créaphis, p. 121 à 166.

Les hommes qui sont inscrits sur les listes électorales présentent des caractères démographiques et sociaux communs. Dans l'ensemble, ce sont des hommes d'âge mûr : leur moyenne d'âge est de 41 ans, elle est donc nettement plus élevée que celle de l'ensemble des hommes du quartier. Ces hommes inscrits sur les listes électorales sont pour la plupart des hommes mariés, assez souvent avec un, voire plusieurs enfants ; parmi les plus jeunes, on trouve souvent des jeunes hommes vivant encore avec leur famille, et dont le père lui-même est aussi inscrit. Il est remarquable de constater que pratiquement aucun ouvrier peu qualifié n'est inscrit sur les listes électorales ; seul un ouvrier emballeur, un ouvrier des PTT et un porteur aux Halles y figurent. On y trouve en revanche quelques ouvriers qualifiés, quelques ouvriers du bâtiment notamment. Mais la grande majorité des inscrits sont des commerçants, des employés, des artisans ou des petits patrons d'entreprise. A la rue Brisemiche, par exemple, on trouve un mandataire aux Halles, un photographe, un négociant, un employé des chemins de fer, un horloger, deux typographes, un bottier, neuf employés de commerce, un comptable, un sellier, un mécanicien, un entrepreneur en transports, un infirmier, un charbonnier, un vendeur aux Halles, un dessinateur, un garçon boucher, un cordonnier, et un représentant de commerce<sup>2</sup>.

Nous avons examiné les résultats des élections municipales du 5 mai 1929 et du 5 mai 1935, pour les trois sections du quartier Saint-Merri<sup>3</sup>. Les deux premières sections notamment correspondent bien au secteur que nous étudions ; elles tiennent leur bureau l'une dans le préau de l'école de garçons rue Saint-Merri, et l'autre dans l'école de filles du 3 rue Brisemiche. Le taux de participation est de 79 % en 1929 et de 84 % en 1935. Ainsi, si peu de personnes sont inscrites, du moins la plupart des inscrits vont voter. Tant en 1929 qu'en 1935, on observe que sur la dizaine de candidats qui se sont présentés, à chaque fois c'est le même candidat qui est élu, et de loin, même si sa popularité semble diminuer un peu en 1935 : il obtient 62 % en 1929 et 44 % en 1935. Ce candidat, un certain M. Faillot, semble donc très bien implanté dans le quartier, il semble avoir bénéficié d'une véritable clientèle ; malheureusement, nous n'avons pu retrouver aucun document nous donnant des indications sur sa tendance politique.

Nous avons pu retrouver en revanche quelques-uns des fascicules de propagande pour les élections municipales de 1929 et de 1935<sup>4</sup>. On y voit notamment celui de « L. Guy, commerçant », « Comité de concentration républicaine, président du syndicat des expéditeurs-

<sup>1</sup> Listes électorales (31 mars 1935). Quartier Saint-Merri. Archives de Paris. D1M2 / 1723.

<sup>2</sup> Listes électorales (31 mars 1935). Quartier Saint-Merri. Archives de Paris. D1M2 / 1723.

<sup>3</sup> Il s'agit là du quartier Saint-Merri proprement dit, dans ses limites administratives.

<sup>4</sup> Elections municipales, quartier Saint-Merri, 5 mai 1929, 5 mai 1935, dossiers et documents, Archives de Paris.

exportateurs de denrées alimentaires, vice-président de la ligue pour la suppression des octrois ». Dans ce secteur où les petits commerçants étaient nombreux, il n'est pas étonnant que les candidats aient voulu jouer sur ce fait, et mettre en avant leur volonté de défendre les intérêts du petit commerce. On a aussi la brochure de « Florent Matter, Alsacien, ancien combattant, croix de guerre, né à Paris dans une vieille famille alsacienne réfugiée en France après la perte de l'Alsace-Lorraine », et dont la devise est « Patrie, République, Progrès social et Liberté ». On vérifie l'importance du courant nationaliste, avec l'exaltation des anciens combattants, phénomène qui n'est pas spécifique au quartier Saint-Merri, mais propre à l'ensemble de la France. Nous avons également retrouvé quelques brochures de propagande pour les élections législatives de 1928, présentant quelques-uns des candidats du IV<sup>e</sup> arrondissement. Il y a tout d'abord Maurice Le Corbeiller, ancien président du Conseil municipal et député sortant ; il appartient à l'Union des comités républicains nationaux du IV<sup>e</sup> arrondissement. Il y a ensuite Paul Mouret, républicain-indépendant, agent de chemins de fer ; dans sa brochure, il explique qu'il veut soutenir les locataires et les petits propriétaires ; à cet effet, il affirme son souhait de voir « l'Etat participer aux réparations des immeubles pour lutter contre les taudis », d' « empêcher les gros propriétaires de refuser le renouvellement des baux ». Il préconise aussi la « création de nouveaux sanatoria et preventoria contre la tuberculose et le cancer ». Nous observons donc que les thèmes du logement, de l'insalubrité et la santé, thèmes qui concernent alors beaucoup le quartier Saint-Merri, et notamment le secteur que nous étudions, sont utilisés par certains candidats comme des arguments électoraux. Nous trouvons également un original, Théophile Morenas, « candidat du Parti Royal-Communiste » : « Il est, de par l'univers, des créatures que Dieu a spécialement préparées ou éduquées en vue de l'immense rôle de civilisation qu'elles ont à remplir. Dieu m'a choisi pour sauver la France », ainsi commence le texte de cet illuminé<sup>1</sup>.

Quant aux opinions politiques des habitants de notre secteur, nous n'avons malheureusement pas pu les cerner avec plus de précision, faute de la présence d'archives sur ce point. Parmi les témoins que nous avons interrogés, quatre se sont dits de gauche, un autre est manifestement de droite, et les autres n'ont pas exprimé leur tendance ; mais cet échantillon est beaucoup trop petit pour être fiable. Nous devons nous contenter de recevoir les conclusions des autres études plus générales : « La progression conservatrice gagne le long de la Seine, de part et d'autre du fleuve. Les quartiers les plus centraux pénètrent en coin dans le bloc rouge. Ils sont habités par des commerçants qui vivent du flux quotidien de

---

<sup>1</sup> Elections législatives du 22 avril 1928 ; propagande des candidats du IV<sup>e</sup> arrondissement. Archives de Paris.

travailleurs, d'employés de bureau et de magasins. Plus au nord au contraire, la progression est ralentie ». « Dans l'ensemble, le socialisme recule, refoulé hors de la ville (...). Sur la carte électorale de 1932, la ville apparaît comme un bloc d'opinions modérées, empâté dans une masse socialiste <sup>1</sup> ». La partie sud de notre secteur, abritant un nombre important de petits commerçants et de petits patrons d'entreprises, est donc probablement assez conservatrice sur le plan politique, tandis que sa partie nord n'est manifestement pas du tout sensibilisée à la politique.

## Conclusion :

Les modes de vie dans notre secteur, pendant l'entre-deux-guerres, apparaissent donc, à travers l'examen des archives, caractérisés par quelques traits principaux. Tout d'abord, le secteur n'est pas très propice à l'épanouissement du couple et de la famille, et la place de la femme y est minoritaire. Le secteur est marqué par la présence, dans sa partie nord, de nombreux hôtels meublés, qui entraînent la présence d'une population en majorité masculine et adulte, instable et pauvre, parfois aux limites de la marginalité. La crise des années trente touche particulièrement cette population très fortement ouvrière et peu qualifiée. Sur le plan politique, on observe que la grande majorité des ouvriers peu qualifiés, et d'une façon générale la partie la plus pauvre de la population, qui vit dans les hôtels meublés du sous-secteur nord, n'est pas sensibilisée à la politique, puisque les hommes ne sont pas inscrits sur les listes ; la minorité des hommes qui sont inscrits sur les listes électorales sont des petits patrons, des petits commerçants, des employés, vivant en majorité dans le sous-secteur sud, et la tendance semble être assez conservatrice.

L'examen des sources fait donc apparaître que le secteur que nous étudions n'est, socialement, pas homogène ; on observe des comportements démographiques et des modes de vie nettement différents, et ce clivage est très visible sur le plan spatial. En fait, notre secteur semble être constitué par la juxtaposition de deux sous-secteurs distincts : au nord, avec les rues de Venise et Simon-le-Franc, ainsi que la rue Brisemiche qui fait s'incurver ce sous-secteur en direction du sud, ce sont en majorité des hôtels meublés, abritant une population très pauvre, très mobile, souvent déracinée et pas du tout intégrée, constituée d'une écrasante majorité d'hommes célibataires, ouvriers peu qualifiés ; au sud au contraire, autour de l'église

---

<sup>1</sup> ARIES Philippe, *Histoire des populations françaises*, 1971, Paris, Seuil, p. 155-156.

et de l'école, avec la rue Saint-Merri, la rue de la Verrerie, la rue du Cloître-Saint-Merri, la rue des Juges-Consuls, on trouve une population beaucoup plus stable, plus familiale, plus « aisée » (bien que toujours très populaire), et aux activités plus variées ; enfin, et bien que cela déborde notre secteur, nous avons pu entrevoir également (à l'aide notamment des registres du commissariat, du greffe de justice de paix et des annuaires statistiques) l'existence d'un troisième sous-secteur, à l'ouest de la rue Saint-Martin, et qui serait quant à lui caractérisé plutôt par la marginalité et la délinquance. Mendicité, vagabondage, prostitution, conflits et violences y apparaissent beaucoup plus répandus que dans les deux autres sous-secteurs. Ainsi, même si cela n'empêche pas forcément les habitants de partager une identité collective commune, par le sentiment d'appartenance au même secteur, le trait qui domine est le cloisonnement spatial en sous-secteurs aux caractères démographiques et sociaux nettement distincts.

## Conclusion de la première partie :

Nous venons d'étudier le secteur qui peut être considéré comme le « cœur » du quartier Saint-Merri, ainsi que les caractères démographiques et sociaux de sa population, à partir de données administratives des archives : recensements de population, annuaires statistiques de la ville de Paris, annuaire des commerces par rue (Didot-Bottin), registres du commissariat du quartier, greffe de justice de paix, listes électorales et autres documents administratifs nous ont fourni des informations rigoureuses et quantifiées. Le secteur appartient à un vieux quartier central de Paris ; il a vu son bâti se dégrader au cours du temps, et dans les années 1920-1930, il est devenu très vétuste et délabré. Sa population est en 1926 au nombre d'environ 3000 ; dix ans plus tard, elle a diminué d'environ un tiers, du fait des importantes démolitions qui ont affecté les maisons de sa partie nord au début des années trente à l'initiative de la municipalité, pour cause d'insalubrité. La population du secteur dans son ensemble se distingue par quelques traits particuliers de la moyenne de la population parisienne : elle est constituée par une forte majorité d'adultes, d'hommes, de célibataires. Le couple et la famille avec enfants sont loin de former le modèle dominant. Les habitants originaires de province et surtout de l'étranger y sont très nombreux. On note la très forte mobilité de ces habitants au cours de la période de dix ans (1926-1936) étudiée. Si, au fur et à mesure des dix ans, les caractères démographiques de cette population semblent s'aligner sur ceux de la moyenne parisienne, ce phénomène doit certainement être interprété comme le reflet du bouleversement de la structure démographique et sociale du quartier, causé par les départs forcés des nombreux habitants dont les maisons ont été démolies.

En réalité, l'analyse des sources fait apparaître que le secteur que nous avons sélectionné comme objet d'étude est loin de constituer un ensemble uniforme. Sa population peut être distinguée sur le plan spatial en deux sous-secteurs, aux caractéristiques démographiques et sociales opposées : dans ce qu'on peut considérer grossièrement comme un sous-secteur nord, c'est-à-dire les rues de Venise, Simon-le-Franc et, dans une certaine mesure, la rue Brisemiche (qui, elle, s'étend plus au sud), on trouve majoritairement des hommes célibataires, très instables, très pauvres, habitant dans des hôtels meublés ; ouvriers

peu qualifiés, ils sont très peu sensibilisés à la politique. Dans un sous-secteur sud, on trouve en revanche plus de familles, les habitants sont plus stables, plus enracinés dans leur cadre de vie, la sociabilité semble plus développée et le niveau de vie plus « aisé » si l'on peut dire ; les activités sont plus variées et la politisation y est plus importante. Enfin, il semble qu'on puisse aussi déceler dans le quartier Saint-Merri, bien que cela déborde cette fois le cadre du secteur que nous avons étudié, un troisième sous-secteur, constitué par les petites rues à l'ouest de la rue Saint-Martin, et qui serait caractérisé plutôt par la marginalité, la violence, la délinquance, la prostitution, l'illégalité ; c'est ce que met en évidence l'analyse des registres du commissariat Saint-Merri et du greffe de justice de paix, montrant que les délits sont beaucoup plus importants dans cet endroit.

Les activités pratiquées par les habitants du secteur, et en particulier du sous-secteur sud, donnent l'impression d'une animation intense. On note l'existence de quelques pôles essentiels d'activités : il y a tout d'abord le marché des Halles, tout proche, qui est un grand fournisseur d'activités de toutes sortes et de tous niveaux, du simple ouvrier porteur de caisses de marchandises, au négociant. Le secteur est d'autre part marqué par l'existence de très nombreuses petites boutiques, petites entreprises, usines ou ateliers d'artisans ; celles-ci sont logées dans les étages des immeubles, et sont souvent de dimension familiale. Par leur diversité et leur concentration (phénomène propre aux quartiers du centre), elles contribuent à l'animation. Enfin, le troisième élément important, et qui, lui, concerne surtout le sous-secteur nord, est la forte présence d'une population ouvrière, peu qualifiée, instable, travaillant souvent en usine ou à des travaux de force pénibles dans le voisinage, comme par exemple aux Halles.

L'examen des caractères de la population a ainsi mis en évidence l'existence de différents profils d'habitants selon les types d'activités pratiquées, profils marqués par des caractères démographiques et sociaux très distincts. Notre analyse nous a ainsi permis d'opérer une différenciation spatiale au sein du secteur envisagé, entre deux sous-secteurs. La physionomie distincte de chacun des sous-secteurs, leur atmosphère spécifique, contribuent à rassembler leur population respective autour d'une identité particulière : le caractère populaire du cadre de vie, son animation, liée à sa position centrale, la proximité des Halles, de l'église Saint-Merri, les petites boutiques et entreprises, les hôtels et leur population ouvrière... Ces éléments, plus ou moins fortement présents selon le sous-secteur, sont des ingrédients qui forgent une culture propre à chaque sous-secteur.

D'autre part, même si le secteur dans son ensemble s'apparente, par de nombreux aspects de son bâti et de sa composition sociale, aux autres quartiers pauvres, populaires et

délabrés de Paris ou de la région parisienne, comme par exemple les « passages » de Levallois-Perret étudiés par Patrick Gervaise<sup>1</sup>, il est toutefois porteur d'une identité collective particulière, fondée sur des conditions de vie et d'habitat comparables dans l'ensemble du secteur, une grande mobilité, une palette d'activités spécifique, et des comportements démographiques et sociaux globalement assez semblables, si on les oppose à ceux de l'ensemble de la population parisienne. Mais l'analyse de la population sur la période de dix ans 1926-1936 fait aussi apparaître une progressive disparition des caractères démographiques et sociaux qui constituaient l'identité du quartier. Les années que nous avons étudiées sont en effet celles au cours desquelles s'effectue la démolition d'une grande partie du secteur, elles constituent donc bien une charnière, celle de la disparition progressive du « quartier » en tant qu'unité de vie, au niveau tant sociologique que topographique. Cette démolition, qui a suscité bien des polémiques, s'inscrit dans le cadre de l'action municipale de lutte contre l'insalubrité et la tuberculose dans l'entre-deux-guerres. Le souci qu'inspirent alors ces problèmes à des édiles et à une opinion imprégnés d'idées hygiénistes, propulse en ces années le secteur que nous étudions sur le devant de la scène. C'est maintenant à cet aspect que nous allons nous attacher.

---

<sup>1</sup> Patrick Gervaise, « Les Passages à Levallois-Perret : ruelles pauvres en banlieue », in Alain Faure, *Les Premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, 1991, Paris, éditions Créaphis, p. 121 à 166

## **DEUXIEME PARTIE :**

**Le problème de l'insalubrité, et les démolitions  
opérées dans le secteur pendant l'entre-deux-  
guerres.**

## Introduction de la deuxième partie :

*Le vieux Paris n'est plus (la forme d'une ville  
Change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel)*

Baudelaire

Face au problème des mauvaises conditions d'habitation et de l'insalubrité dans certains quartiers de la capitale, dont le cœur du quartier Saint-Merri constitue dans l'entre-deux-guerres un des exemples les plus préoccupants, la prise de conscience et les réflexions des édiles remontent au XIXe siècle, mais se développent de façon particulièrement importante pendant l'entre-deux-guerres. Ces réflexions s'appuient sur un arsenal d'études et de statistiques très précises, dont les méthodes se sont élaborées peu à peu sous l'influence d'experts. Les services de la Ville, gagnés aux idées hygiénistes, vont effectuer ainsi entre les deux guerres des séries d'enquêtes très détaillées, au niveau de chaque immeuble, sur le logement insalubre à Paris et ses conséquences sur la mortalité. Ces enquêtes et descriptions permettent de mieux cerner les caractères de l'habitat insalubre et de délimiter certains groupes de maisons particulièrement touchés par la tuberculose, baptisés « îlots insalubres » ; le secteur que nous avons particulièrement étudié dans la première partie, et qui constitue le cœur du quartier Saint-Marin, est englobé dans un de ces îlots, l'îlot n° 1, celui que les chiffres montrent comme le plus gravement atteint de tous par la tuberculose. Avec la diffusion de ce diagnostic alarmant se développe la volonté de remédier au fléau de la tuberculose et aux conditions de vie et de logement parfois dramatiques qui régnaient alors dans les endroits comme notre secteur. Chez les édiles imprégnés de convictions hygiénistes, l'idée de la démolition fait à cette époque quasiment l'unanimité, tout d'abord ; dans un tel contexte, des opérations en ce sens ne vont pas tarder à être entamées dans notre secteur. Mais elles vont très vite se heurter à des difficultés apparemment inextricables,

qui, en paralysant la réalisation des opérations de reconstruction, vont comme nous le verrons empêcher que soit mené à bien pendant la période un véritable projet cohérent. Pourquoi une telle détermination des édiles à éliminer ces maisons insalubres n'a-t-elle finalement pas conduit à des réalisations efficaces, pendant la période de l'entre-deux-guerres ? Pour quelles raisons les édiles ont-ils à l'époque si fermement tenu à démolir massivement des maisons qui, manifestement, n'étaient pourtant pas toutes irrécupérablement délabrées et insalubres ? Et quels sont les problèmes, à l'enjeu social si important, qui, au cours des opérations, ont bloqué la volonté d'action des édiles, la plongeant pour longtemps dans l'impasse ? C'est ce que nous allons chercher à comprendre en analysant le cas de l'îlot n° 1<sup>1</sup> ; considéré à l'époque par les édiles comme le cas à traiter en priorité, étant donné son taux de tuberculose qui le classait au début du XXe siècle en tête de tous les « îlots insalubres », il constitue un cas exemplaire, d'abord parce que c'est un des seuls à avoir donné lieu à des opérations effectives des édiles à l'époque, mais surtout par la façon dont les opérations s'y sont déroulées, par les obstacles, les déboires, les controverses et les contradictions rencontrés en cours de route par les édiles, et qui ont abouti à une impasse, symbolisée par le vaste terrain vague qui a alors pour de longues années pris la place du secteur, avant que soit construit finalement le Centre Pompidou.

---

<sup>1</sup> Bien que l'îlot n° 1, dans ses limites officielles, soit plus vaste que le secteur que nous avons délimité nous-même et étudié dans la première partie, nous parlerons dans toute cette partie, la plupart du temps, de l'îlot n° 1, car la plupart des documents de l'époque traitant de l'insalubrité, ainsi que les statistiques, le prennent pour base. Toutefois, nous nous efforcerons de prendre nos exemples toujours dans des parties de l'îlot qui sont aussi contenues dans notre secteur, et de nous attacher plus spécialement à ce secteur, dans notre étude de l'insalubrité.

## CHAPITRE 3.

### **Mesures et descriptions de l'insalubrité, et le verdict pour la plupart des maisons de l'îlot : à démolir.**

Le secteur dont nous venons de faire l'étude démographique et sociale est pratiquement tout entier englobé dans « l'îlot insalubre n° 1 », c'est-à-dire dans le périmètre considéré, selon les résultats des enquêtes faites à l'époque, comme le plus insalubre de la capitale, car présentant les taux de mortalité par tuberculose les plus élevés. Les enquêtes et les mesures effectuées par les services d'hygiène de la Ville de Paris, et notamment par le service du Casier sanitaire, s'emploient tout au long de la période à cerner les causes de cette insalubrité. Par des relevés très précis, au niveau de chaque immeuble, sur la santé des habitants et sur l'état des locaux et des diverses installations, ces enquêtes s'efforcent de mettre à jour les caractères de l'insalubrité dans cet îlot, les facteurs auxquels on peut corrélérer la forte mortalité tuberculeuse qui y règne. Les conclusions de ces enquêtes vont, comme on va le voir, renforcer chez les édiles comme dans l'opinion l'idée que le secteur n'est qu'un amas de taudis, un foyer d'infection physique et mentale, dangereux pour le reste de la ville. La diffusion de ce point de vue sur le secteur, fondé sur des conceptions hygiénistes, va jouer un rôle important dans la décision prise peu après de le démolir. Nous allons donc tout d'abord analyser les fondements de la pensée hygiéniste et les méthodes de mesure de l'insalubrité employées à cette époque, nous nous attacherons ensuite plus spécifiquement aux renseignements issus des enquêtes sanitaires effectuées sur les maisons de notre secteur, puis nous étudierons les descriptions de cet îlot faites à

l'époque par les édiles, journalistes et experts concernant l'insalubrité, descriptions importantes à étudier car elles ont fortement contribué à la décision de démolir.

### **3.1 Un arsenal de méthodes rigoureuses pour mesurer l'insalubrité, et la prépondérance de la pensée hygiéniste.**

*« Paris est une maladie. Il est même quelquefois plusieurs maladies <sup>1</sup> »*

#### **Le Casier sanitaire des maisons et la « découverte » des îlots insalubres :**

Le service du Casier Sanitaire, rattaché aux services d'hygiène de la Ville de Paris, est né en 1894. Sa tâche est d'« établir un dossier par maison, de dresser le plan de cette maison et d'inscrire, au jour le jour, sur des feuilles contenues dans chaque dossier, les incidents sanitaires survenant dans l'immeuble. Les documents ainsi réunis permettent d'établir comment se répartit la tuberculose dans les maisons de Paris.<sup>2</sup> » Il devient ainsi possible, avec toute cette documentation, d'effectuer un examen général des « causes propres à la ville qui peuvent influencer sur la salubrité », selon les mots d'un de ses concepteurs, le docteur A.J. Martin<sup>3</sup>. Ce service, remarquable tant par l'ambition de son projet que par la rigueur avec laquelle il a été appliqué, concerne dès sa mise en place près de 28% des immeubles parisiens, décrivant leur implantation sur la rue, leur équipement sanitaire, la configuration des réseaux, les maladies contagieuses. Il est placé sous la direction de Paul Juillerat, chef du Bureau de l'assainissement de l'habitation et du Casier Sanitaire des maisons de Paris à la Préfecture de la Seine. Le

---

<sup>1</sup> Balzac.

<sup>2</sup> « Questions urbaines : quand entreprendra-t-on la destruction des îlots insalubres ? », in *L'Architecture*, 15 décembre 1936, p. 92, 93.

<sup>3</sup> Cité par Yankel Fijalkow, « Mesurer l'hygiène urbaine en épargnant les propriétaires. Le casier sanitaire des maisons de Paris », in *Annales de la recherche urbaine*, n° 53, décembre 1991.

Casier Sanitaire rassemble une masse impressionnante de données très précises sur l'état matériel (sous tous ses aspects) des immeubles de Paris, ainsi que sur l'état de leurs habitants, ce qui permet de mettre en rapport celui-ci avec celui-là pour étudier certains des caractères de la population des immeubles, en particulier la mortalité par tuberculose. Grâce à cet outil incomparable, Juillerat possède ainsi le matériel le plus important dont un enquêteur ait jamais disposé concernant Paris<sup>1</sup>.

### La naissance des îlots insalubres

En 1906, Paul Juillerat fait paraître un opuscule<sup>2</sup> dans lequel il tire les conclusions de l'enquête menée de 1894 à 1905, qui visait à étudier l'influence du logement sur la tuberculose. Cette enquête a permis d'établir un « journal sanitaire quotidien » de chacune des 79 982 maisons de la capitale, dans lesquelles 138 766 décès par tuberculose ont été relevés pendant la période des onze années. « En 1905, onze ans après les débuts du Casier Sanitaire, le dépouillement de tous les dossiers permit de reconnaître que la mortalité tuberculeuse se répartissait d'une façon très inégale dans les immeubles parisiens<sup>3</sup> ». Près de 40 000 maisons sont touchées, et 5 262 sont particulièrement atteintes puisque près de 40% des cas y sont recensés ; parmi celles-ci, 1 584 maisons où logent 59 081 personnes sont situées dans six groupes de pâtés de maisons, qui forment ce que l'on appelle six « îlots », où le pourcentage de décès par tuberculose pulmonaire est près du double du pourcentage moyen de Paris.

De ces six îlots détectés par Juillerat en 1906 grâce à l'analyse des données du Casier Sanitaire, trois correspondent à de vieux quartiers centraux, dégradés : ceux de Saint-Merri (IVe arr.), de Saint-Gervais (IVe arr.), et de Saint-Victor (Ve arr.) ; les trois autres (Sainte-Marguerite, Combat, Plaisance) se situent dans des quartiers périphériques. Ils sont numérotés selon la gravité de leur taux de mortalité tuberculeuse, chiffre qui représente aussi l'ordre de priorité dans lequel leur assainissement doit être envisagé. L'îlot correspondant à une partie du quartier Saint-Merri, étant donné son taux record de mortalité tuberculeuse, reçoit le numéro 1.

Appelés d'abord « îlots tuberculeux » puis « îlots insalubres », ces secteurs de la ville ne vont pas cesser, dès lors, de préoccuper les services municipaux. Ceux-ci,

<sup>1</sup> Jacques Lucan, *Eau et gaz à tous les étages. Paris, cent ans de logement*, éditions du Pavillon de l'arsenal, 1992, p. 26.

<sup>2</sup> Paul Juillerat, *Une institution nécessaire. Le Casier Sanitaire des maisons*, Paris, 1906.

<sup>3</sup> Paul Juillerat, op. cit., p. 132.

alarmés par les résultats tirés des chiffres du Casier sanitaire, conviennent immédiatement de la nécessité d'assainir les îlots. « Le travail d'assainissement de ces maisons (...) fut commencé en octobre 1906. Dès 1909 et au fur et à mesure que ces travaux se poursuivent, la mortalité tuberculeuse baisse régulièrement<sup>1</sup> ». Malgré ces résultats encourageants évoqués par Juillerat en 1921, ce travail se révélera aux édiles, ainsi que nous le verrons, comme une entreprise de longue haleine et semée de difficultés. En 1920, 11 îlots supplémentaires sont délimités. Dès lors, la carte des îlots insalubres va rester la même pendant près d'un demi-siècle. Cette carte sera encore le fond par rapport auquel se décideront plus tard, dans les années cinquante et soixante, les grandes entreprises de rénovation urbaine. Il est en effet remarquable de pouvoir vérifier, encore à la fin des années soixante, la pérennité de ce découpage à travers la délimitation des ZAC (zones d'aménagement concertées, établies en 1969). Celle-ci se superposera en effet pour beaucoup à l'emplacement des anciens îlots. La continuité du découpage, tout au long de la période, sera symbolisée par la conservation dans les documents administratifs de la numérotation de 1918, bien après l'abandon de la liste du Casier Sanitaire.

### **La pensée hygiéniste : ses principes.**

Les statistiques élaborées par Juillerat à partir des chiffres du Casier Sanitaire aboutissent aux conclusions suivantes : « La fréquence des décès tuberculeux est proportionnelle à la hauteur des maisons et est sous la dépendance directe des espaces libres qui les entourent » ; « la tuberculose est plus fréquente dans les étages inférieurs que dans les étages supérieurs des maisons », excepté pour ce qui concerne les sixièmes étages sous combles. « C'est dans les quartiers sombres, les rues étroites, les cours insuffisantes bordées d'immeubles élevés que les décès tuberculeux sont les plus importants ». « Presque jamais une maison à forte mortalité tuberculeuse n'est isolée. Dans la presque totalité des cas les maisons contiguës à des immeubles contaminés sont également frappées avec plus ou moins de sévérité<sup>2</sup> ». Ainsi Juillerat conclut à l'existence de « maisons tuberculeuses » ou « maisons qui tuent », et même de pâtés entiers de maisons contaminées.

---

<sup>1</sup> Paul Juillerat, op. cit., p. 133.

<sup>2</sup> Paul Juillerat, cité dans Jacques Lucan, *Eau et gaz à tous les étages. Paris, 100 ans de logement*, op. cit., p. 78.

De toutes les observations qui ressortent de l'enquête, Juillerat tire ce qui va devenir le leitmotiv de toute la pensée hygiéniste en matière d'urbanisme et d'action d'assainissement : « La tuberculose est avant tout la maladie de l'obscurité ». Depuis la découverte du bacille tuberculeux par Koch en 1882, on savait que l'obscurité et la mauvaise aération étaient des facteurs qui favorisaient le développement de la maladie, mais cette vérification concrète du phénomène, opérée non en laboratoire mais à l'échelle, bien plus impressionnante, des maisons de Paris, obtient un retentissement beaucoup plus important, aussi bien dans le milieu médical qu'au sein des édiles ou encore des urbanistes et architectes.

### **La place prépondérante de la pensée hygiéniste dans l'opinion**

Les édiles sont tout de suite impressionnés par les chiffres du Casier Sanitaire et par les conclusions de Paul Juillerat sur la tuberculose. Ils adoptent les idées hygiénistes, et, au lendemain de la guerre, affirment leur ferme détermination d'agir sur le problème de ces îlots. L'idée couramment répandue alors est que l'insalubrité et la tuberculose sont définitivement installées dans ces maisons, qu'elles en ont pris possession de manière irréversible, que leur influence malsaine fait désormais partie des murs des bâtiments, de l'atmosphère des logements, et qu'il n'y a donc pas d'autre solution que de détruire entièrement ces foyers d'infection et de contamination aussi bien physiques que morales que sont, aux yeux de beaucoup, les îlots.

Dès 1906, Ambroise Rendu, élu du quartier Saint Thomas d'Aquin, porte au Conseil municipal l'ambition de résorber les îlots insalubres<sup>1</sup>. Ainsi, classés et pourvus de matricules comme des condamnés à mort, les îlots sont, dès leur naissance officielle, destinés, dans l'esprit des édiles, à une destruction prochaine. Dans son avis du 5 mars 1926, le Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine se montre péremptoire : « Les tentatives d'assainissement intérieur qui, depuis quinze ans, ont été entreprises dans les maisons reconnues contaminées, ont démontré d'une façon absolument irréfutable que les maisons situées dans ces îlots ne pouvaient être assainies. Leur insalubrité spéciale résulte, en effet, de l'étroitesse des rues, de l'absence ou de l'insuffisance des cours intérieures, qui, en maintenant les logements dans une obscurité à peu près complète, en font d'admirables réservoirs où se conservent virulents tous les

---

<sup>1</sup> Ambroise Rendu, *Proposition relative à l'assainissement des îlots parisiens où sévit la tuberculose*, 8 mars 1906. Conseil municipal de Paris. Rapports et documents, année 1906. Cité par Jacques Lucan, op. cit., p. 76.

germes morbides que les habitants ou les passants y déposent continuellement. Le seul remède à cet état de choses est la démolition de ces maisons infectées<sup>1</sup> » Devant cette situation, la commission d'hygiène lance un vibrant cri d'alarme : « Il y va de la civilisation elle-même d'empêcher l'épuisement de la race, son affaiblissement et sa lente disparition au sein des grandes cités<sup>2</sup> ». En 1928, Louis Dausset, président du tout nouveau Comité supérieur d'aménagement de la région parisienne, dénonce « la misère des mal-lotis », « la mortalité effroyable qui règne sur certains points de la grande ville trop congestionnés et particulièrement malsains », et en particulier le quartier Saint-Merri ; il en appelle à l'urbanisme afin de « dégager Paris de ses taudis infâmes<sup>3</sup> ». En 1931, Le Corbusier publie à Berlin un *Manifeste de la Nouvelle génération pour continuer la tradition de Paris*, sous forme de poème décrivant les maux de la ville actuelle, maux qui correspondent tout-à-fait à la situation du quartier Saint-Merri : « La maladie règne / Le bruit nous écrase / Le soleil n'entre pas dans les logis / L'atmosphère est empestée / La désespérance est sur des millions d'êtres / La vitalité même de la ville est ruinée ».

La presse se fait le porte-parole de cette volonté, présentée comme la plus adéquate à la situation catastrophique qui règne dans ces îlots. L'opinion est passionnée par les travaux du Casier Sanitaire. La grande presse informe régulièrement ses lecteurs des précisions chiffrées fournies par le service de Juillerat<sup>4</sup>. Les divers comités et associations fondés dans les années vingt pour promouvoir les idées hygiénistes fournissent un exemple significatif de la sérieuse préoccupation qu'inspire le phénomène dans la société. En 1924 est fondée la « Ligue nationale contre le taudis ». Elle jouit dès sa création de « l'appui bienveillant des plus hautes autorités officielles et spirituelles du pays » comme l'indique la brochure publiée en juillet 1925<sup>5</sup> : dans le Comité d'honneur figurent en effet de nombreuses notabilités. S'appuyant sur des descriptions alarmantes et des appels à la conscience humanitaire, elle affirme avec force la nécessité urgente de résorber les taudis : « L'existence de notre pays est compromise par une mortalité excessive et par une natalité insuffisante : le Taudis est l'une des causes premières de cet état de choses. Il doit disparaître ».

<sup>1</sup> Conseil d'Hygiène publique et de salubrité du département de la Seine. Avis du 5 mars 1926. Cité dans : Mémoire de M. le Préfet de la Seine au Conseil municipal, 14 mars 1931. Aménagement des îlots insalubres. Archives de Paris. VD 5 / 2.

<sup>2</sup> *Le Journal*, 16-20 juin 1930. Congrès du Paris nouveau. Rapports de la commission d'hygiène.

<sup>3</sup> Louis Dausset, cité par Evelyne Cohen, *Paris dans l'imaginaire national, 1918-1934*, thèse.

<sup>4</sup> Jacques Lucan, op. cit., p. 26.

<sup>5</sup> Ligue nationale contre le taudis, fascicule 1, juillet 1925, 5, rue Las Cases, Paris 7e.

On discerne sans peine que la philanthropie n'est pas l'unique motivation : l'inquiétude sociale s'y ajoute et aussi l'expression d'une pensée nataliste, largement répandue dans ces années, du fait de la situation démographique de la France et des prévisions catastrophistes formulées alors par Alfred Sauvy. Se mêle à cette crainte, dans l'esprit des édiles, l'idée que la France est en retard sur les autres pays d'Europe dans l'œuvre de modernisation du parc urbain et que cela nuit à son prestige : « Quand nous aurons vu ce qu'ont fait, et ce que continuent de faire l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis, la Belgique, la Hollande, l'Autriche, et tous les pays nordiques, par exemple, pour détruire, assainir et remplacer les taudis, nous serons bien obligés de reconnaître qu'il nous serait difficile de trouver des excuses à demeurer plus longtemps dans l'expectative.(...) Il s'agit de savoir quand et comment on empêchera des quartiers entiers de la capitale de la France de continuer à pourrir sur pied<sup>1</sup> ». On discerne clairement l'inquiétude sociale et la peur d'une « contamination » : « Au point de vue moral la persistance des flots insalubres est aussi angoissante qu'au point de vue physique. Il n'y a qu'un pas de la misère au vice et au crime<sup>2</sup> ». « Nous voulons sauver la santé dans les habitations malsaines, mais en même temps nous luttons pour la nôtre. Du sinistre quartier, la tuberculose et toutes les maladies contagieuses atteindront rapidement les maisons saines qui avoisinent l'îlot à taudis<sup>3</sup> ». Cette crainte de contamination se décèle aussi dans les documents municipaux. Ainsi, dans *L'œuvre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, 1929-1935*, Georges Guillet commente ainsi les décisions prises par les édiles : « La lutte entamée par la municipalité parisienne pour la destruction des foyers d'infection, dont la contagion peut se propager dans l'ensemble de l'agglomération, incita l'Assemblée à envisager de nouvelles mesures d'assainissement, par la démolition de certains quartiers ». Il apparaît donc que tout au long de l'entre-deux-guerres dominant les idées hygiénistes. Renforcées par les analyses et les conclusions de Juillerat sur les chiffres du casier sanitaire, elles se diffusent largement, aussi bien dans la sphère des édiles que, par le canal de la presse, dans la société.

Avec lucidité, Louis Chevalier perce à jour les véritables raisons de la volonté des édiles d'abattre les vieux quartiers centraux dégradés et populaires : « Les concentrations de prolétaires ont suscité suffisamment d'inquiétudes aux pouvoirs

---

<sup>1</sup> Louis Sellier, op. cit.

<sup>2</sup> Ibid., p. 19.

<sup>3</sup> Ibid., p. 18.

publics pour qu'ils ne saisissent pas l'occasion de « casser » les quartiers où se recrutent les agitateurs ouvriers. Depuis la Commune de 1871, la peur des débordements du peuple cantonné dans des taudis fait frémir les bourgeois. Avec la rénovation, l'heure de la revanche a sonné. Il va être enfin possible, sous couvert d'amélioration et de normalisation de l'habitat populaire, de disperser les habitants des « quartiers de la sédition », ce qui aura pour effet de déstructurer durablement le mouvement ouvrier parisien<sup>1</sup>».

Ainsi, dans l'entre-deux-guerres, le problème des logements insalubres de Paris est au centre des débats sur la scène municipale. Ce problème, qui a d'abord préoccupé des médecins au XIXe siècle, a causé également peu à peu le souci des édiles. Les moyens de mesurer l'insalubrité se sont affinés, des critères ont été définis et des enquêtes engagées, dès le tournant du siècle. L'œuvre du service du Casier sanitaire, créé en 1894 et placé sous la direction de Paul Juillerat, est à cet égard exceptionnelle, tant par l'ampleur monumentale du travail accompli que par la précision de ses mesures. Dès 1906, les renseignements ainsi collectés permettent à Paul Juillerat de délimiter six secteurs de la capitale particulièrement atteints, dénommés « îlots insalubres » ; le critère fondamental retenu pour définir l'insalubrité est le taux de mortalité par tuberculose. Le secteur dont nous nous occupons se trouve englobé dans l'îlot n° 1, le plus meurtrier. Les analyses et les conclusions tirées par Juillerat des renseignements du casier sanitaire étayent les conceptions hygiénistes qui trouvent une très large audience en ces années d'entre-deux-guerres, tant dans la sphère des édiles que, par le canal de la presse, dans la société.

### **3. 2 Le cas de l'îlot Saint-Merri : l'état des lieux dressé par les enquêtes.**

L'îlot n°1 délimité en 1906 englobe un ensemble de maisons à cheval sur deux quartiers : le quartier Sainte-Avoye, dans le troisième arrondissement, et le quartier

---

<sup>1</sup> CHEVALIER Louis, op. cit.

Saint-Merri, dans le quatrième arrondissement. Il comprend en tout 347 immeubles, soit une population de 12 653 habitants en 1918<sup>1</sup> (il est donc nettement plus vaste que notre secteur, qu'il contient, et qui, lui, ne compte qu'environ 3 000 habitants). Sur ces 347 immeubles, 91 sont jugés insalubres et impropres à l'habitation ; les autres, sans être réellement insalubres, sont vétustes et considérés comme dangereux à cause de leur environnement, de l'influence malsaine que les immeubles voisins sont supposés leur apporter. Le plan ci-dessous indique la délimitation de l'îlot n° 1. Il constitue un périmètre à peu près rectangulaire, sur la rive droite de la Seine, à peu près au niveau de l'île de la Cité. Bordé au sud par la rue de Rivoli, et coupé par l'axe perpendiculaire du boulevard Sébastopol, il correspond en fait à la zone qui entoure les Halles, plus spécialement à leur pourtour est.

Le nombre de décès causés par la tuberculose, entre 1894 et 1918, s'y élève à 3 275, ce qui le classe en tête de tous les îlots<sup>2</sup> et en fait le cas considéré comme le plus alarmant, celui pour lequel une intervention des pouvoirs publics s'impose avec le plus d'urgence. Examinons, par l'analyse du Casier sanitaire des maisons ainsi que des différentes enquêtes, statistiques et analyses produites par les experts pendant cette période, ce qu'il en est de l'insalubrité dans l'îlot n°1 et de son évolution au cours de l'entre-deux-guerres.

### **Les bulletins de visite sanitaire**

Les Bulletins de visite sanitaire<sup>3</sup>, établis par le Casier sanitaire des maisons de Paris, constituent des enquêtes minutieuses sur les immeubles de Paris : l'état des bâtiments, des installations communes et des différents logements y est examiné avec la plus grande attention. Le Casier sanitaire a ainsi accompli à partir de l'entre-deux-guerres une œuvre considérable de surveillance des immeubles de Paris, et pas seulement, loin de là, de ceux compris dans les îlots insalubres. Etablis chacun pour un immeuble particulier, les Bulletins de visite sanitaire se présentent comme de petits dossiers imprimés de 6 à 9 pages, tous sur le même modèle, comportant des questions précises sur l'état de l'immeuble et les conditions d'habitation, avec des espaces libres

---

<sup>1</sup> Îlots insalubres. Îlot n° 1. Dossiers et documents. Archives de Paris. VD / 5.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Casier sanitaire des maisons de Paris. Bulletins de visite sanitaire. Archives de Paris. Versement 1427 W. Cartons 73 et 74. Les bulletins conservés pour l'entre-deux-guerres datent pour la plupart des années 1931, 1932, 1933. On trouve aussi de nombreux bulletins datant de 1942.

pour noter les réponses, les commentaires et les prescriptions spécifiques à chaque immeuble. Nous avons reproduit en annexe le Bulletin délivré le 29 mai 1931 concernant l'immeuble du 49 rue Saint-Merri, pour bien montrer la structure de ce document, structure que nous allons expliciter ici.

La première page porte les références de l'immeuble, le nom et les coordonnées du propriétaire, et les informations concernant l'âge des constructions, leur nature, leur état d'entretien, ainsi que la nature et l'état des diverses installations : alimentation en eau, écoulement des eaux usées, état des cours et des pavages, installations sanitaires... Dans la deuxième page, on examine le nombre total d'habitants de l'immeuble et la situation des pièces habitables : éclairage, ventilation, sols, water-closets, postes d'eau. La troisième page a pour objet de déterminer les « causes d'insalubrité affectant l'ensemble de l'immeuble ou des locaux à usage commun » : une vingtaine de causes possibles sont énoncées et il faut cocher celles qui sont adéquates. La quatrième et la cinquième page constituent un grand tableau qui permet de noter avec précision, pour chacun des logements de l'immeuble, le nombre de pièces et d'habitants ainsi que les causes d'insalubrité. Les dernières pages enfin, intitulées « Avis de l'architecte-voyer », sont destinées à recevoir ses « commentaires » et ses « prescriptions » sur les interventions nécessaires pour la réduction de l'insalubrité. L'analyse des données très précises consignées dans les dossiers que nous avons eu en main nous permet de tirer un certain nombre de traits communs qui nous semblent pouvoir être généralisés.

### **Etat général**

Tout d'abord, nous avons confirmation du fait que l'entretien des immeubles de l'îlot est depuis longtemps négligé par des propriétaires souvent lointains et rendus indifférents par le peu de rentabilité de ces immeubles aux loyers quasiment bloqués. En effet, presque aucun des propriétaires des maisons de l'îlot n'y habite. Par exemple, à la rue Simon-le-Franc, pour ne mentionner que trois exemples, la propriétaire du 49 demeure boulevard Saint Germain, celui du 45 habite à Saint Mandé, et celle du 43, une veuve, dans le Cantal<sup>1</sup>. Les immeubles présentent tous à peu près les mêmes caractéristiques. Ils datent du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle ; leur état général d'entretien va de « bon » (tel l'immeuble du 43 rue Saint Merri) à « mauvais », mais le cas de loin

le plus répandu est « passable » : c'est le cas par exemple du 49 rue Saint-Merri (dont nous avons reproduit en annexe l'intégralité du Bulletin de visite sanitaire du 29 mai 1931). La description du bâtiment du 23 rue de Venise, émise dans le Bulletin de juin 1934, est bien représentative de l'ensemble : « Ce vieil immeuble est dans un état vétuste. Depuis de nombreuses années il n'est plus entretenu. La toiture est en très mauvais état ; les carrelages de l'escalier sont en partie dégradés, les façades et les parties communes sont très sales <sup>2</sup> ». L'architecture intérieure est à peu près semblable pour tous les immeubles ; voir le plan p.6 du Bulletin du 49 rue Saint-Merri en annexe, et le plan de la disposition des pièces page suivante. Le rez-de-chaussée comporte presque toujours une courette, exigüe (celle du 41 rue Saint-Merri par exemple mesure moins de 4,5 mètres carrés), et une resserre, souvent encombrée et poussiéreuse.

### **Insalubrité des parties communes des immeubles**

Les causes d'insalubrité concernant les parties communes sont, pour les différents immeubles de l'îlot, globalement les mêmes, qu'on retrouve énoncées à longueur de bulletins : mauvais état des vidoirs, cuvettes, conduites ; escaliers mal éclairés, mal aérés ; malpropreté des ravalements sur cour ou courette ; malpropreté des escaliers, paliers, vestibules, et cabinets d'aisance communs. Ainsi lit-on dans la rubrique « commentaires » du bulletin du 45 rue Saint-Merri : « Les vidoirs des trois postes d'eau communs ne sont plus siphonnés. Le couloir d'entrée est étroit, long et obscur, ce qui rend l'accès des escaliers difficile, sinon dangereux. Les parois de la courette sont grises et poussiéreuses (...). Les parois ainsi que les plafonds et rampants du couloir d'accès, escaliers, paliers et vestibules sont dégradés et malpropres ; même observation pour le WC à usage commun <sup>3</sup> ». Les installations sanitaires sont des plus rudimentaires. Au 41 rue Saint-Merri, pour ne citer qu'un exemple parmi beaucoup d'autres analogues, il n'y a que deux WC communs, pour 24 personnes, et deux postes d'eau. Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'une telle déficience en équipements sanitaires était à l'époque le lot de nombreux immeubles et pas seulement dans les

---

<sup>1</sup> Bulletins de visite sanitaire, îlot n° 1. Archives de Paris, versement 1427 W, carton 73.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

quartiers insalubres : rappelons simplement qu'en 1962, il y avait encore à Paris 70% des logements sans baignoire ni douche, et 50% des logements sans WC intérieur<sup>1</sup>.

En revanche, on peut considérer que la mauvaise aération et le mauvais éclairage dont souffrent les locaux entassés et délabrés de notre secteur sont bel et bien des traits distinctifs des îlots insalubres. Ainsi, le rapport effectué par la commission des logements insalubres en mai 1933 observe, pour l'immeuble du 29 rue Simon-le-Franc par exemple : « Cet immeuble comprend 46 pièces qui sont toutes insuffisamment éclairées et aérées sur la rue Brisemiche qui n'a que 3 mètres de largeur et sur la rue Simon-le-Franc qui a 4 m. 25 de largeur et sur des cours qui n'ont que 3 m x 3 m. Toutes ces chambres sont très sombres, en conséquence malpropres, et cette situation constitue un danger permanent pour la santé des occupants<sup>2</sup> ». Le délabrement est aussi une caractéristique des maisons de l'îlot : « Les façades de la courette et les parois de l'escalier et des cabinets d'aisance sont très sales et délabrés par places » note l'architecte-voyer dans le bulletin de visite sanitaire de mai 1931 pour l'immeuble du 49 rue Saint-Merri<sup>3</sup>.

### **Insalubrité des logements**

De même que les parties communes, les logements eux-mêmes sont souvent délabrés. Ils sont en outre petits et densément peuplés, la moyenne s'établissant globalement autour de 1,5 personne par pièce<sup>4</sup>. Si, au 49 rue Saint-Merri, on est relativement « au large », avec 13 pièces pour 18 personnes, en revanche au 43 de la même rue on atteint presque deux personnes par pièce, avec 24 habitants répartis dans 13 pièces. Là aussi, comme pour les installations et locaux communs précédemment analysés, les conditions sont généralement mauvaises. Voici quelques-unes des observations que formule en 1931 le Bulletin de visite sanitaire du 45 rue de Venise : « L'arrière-boutique du mercier est éclairée en second jour sur le magasin et la cuisine. Elle n'est aérée que par la châssis du toit de la cuisine. Cette pièce est impropre à l'habitation. Le papier de tenture de la chambre de la concierge est sale et poussiéreux.

<sup>1</sup> Jacques Lucan, *Eau et gaz à tous les étages. Paris, cent ans de logement*. Editions du Pavillon de l'Arsenal, 1992. 280 p.

<sup>2</sup> Rapports des experts. Commission des logements insalubres. Ilot n° 1. Année 1933. Archives de Paris. 17 W / 1.

<sup>3</sup> Voir annexe.

<sup>4</sup> Casier sanitaire des maisons de Paris. Bulletins de visite sanitaire, Archives de Paris, versement 1427W, carton 73.

Le plafond est noir.(...) Dans de nombreuses chambres, le carrelage est en mauvais état et ne permet pas un nettoyage convenable (carreaux manquants, fendus ou descellés). A partir du quatrième étage, toutes les pièces ont une hauteur de plafond inférieure à 2m50.<sup>2</sup> » Dans la plupart des mansardes, on peut à peine se tenir debout. Ainsi le plan de la mansarde du septième étage de l'hôtel meublé au 43 rue Saint-Merri, joint au Bulletin de juin 1931 de cet immeuble et reproduit ici, montre que le plafond atteint en son maximum 1m80 et que sur plus de la moitié de la superficie de la chambre il n'excède pas 1m45 !

### **La mortalité par tuberculose, et les facteurs auxquels on peut la corrélér**

Nous avons reproduit en annexe quelques extraits des grands tableaux établis alors par les Services d'Hygiène de la Ville de Paris<sup>1</sup>, qui dressent, pour chaque année de l'entre-deux-guerres, et pour chaque numéro de chaque rue de chaque îlot, le relevé minutieux de la mortalité par tuberculose et cancer (voir annexe). On constate que la mortalité n'est pas uniforme dans l'îlot, mais présente des pics particulièrement élevés dans certaines maisons, ou plutôt dans certains groupes de maisons contiguës, comme le groupe de maisons situé dans la partie nord de notre secteur. Ainsi, le tableau de la rue Brisemiche met clairement en évidence la forte contamination qui touche les maisons qui vont du n° 11 au n° 29 sur le côté impair de la rue, c'est-à-dire un peu avant le croisement avec la rue Simon le Franc : ainsi, au n° 13, pour une maison qui compte 30 habitants, 13 sont morts de tuberculose entre 1918 et 1930, dont 6 pour la seule année 1926. Pire encore au n° 25 : entre les mêmes dates, 23 habitants y sont morts de la même maladie ; et encore, on peut considérer qu'il y a eu une amélioration depuis la période précédente, puisqu'entre 1905 et 1917, 31 personnes avaient péri ainsi.

Il est intéressant de remarquer que la quasi-totalité de ces « maisons meurtrières » de la rue Brisemiche sont des hôtels meublés, comme l'indique le H inscrit sur le document dans la colonne « observations », pour huit des neuf maisons en question. Il est également mentionné que quatre de ces hôtels font aussi fonction de débits de boisson. En face, sur le côté pair, trois hôtels (n°24,28 et 30), dont un qui fait aussi débit de boisson, complètent le décor. Tous les habitants de ces immeubles,

---

<sup>1</sup> Archives de Paris. Versement 1427W. Portefeuille 68.

comme le précise encore le document, ont d'ailleurs fini par être expropriés, par jugement du 29 avril 1933, de ces locaux jugés mortifères<sup>1</sup>.

La rue Simon-le-Franc présente les mêmes caractères, mais poussés à un degré plus grand encore. Si la première partie de la rue, où les hôtels sont rares, semble relativement saine, en revanche la seconde partie, grosso modo à partir du numéro 25 et sur les deux côtés, offre des taux de mortalité tuberculeuse effrayants : au n° 57 par exemple, en 1923 il meurt 2 habitants, l'année suivante 3, l'année d'après 4, celle d'après 7, puis 6, puis 5, puis 6... ! En tout, il meurt dans cette maison 39 personnes entre 1918 et 1930 ; si l'on ajoute à cela qu'au cours des douze années précédentes, ce chiffre s'était élevé à 60 victimes, on peut incontestablement conclure à une véritable contagion épidémique, constamment entretenue dans cette maison au cours des années par les habitants successifs. Il en est de même pour toutes les maisons de cette portion de la rue Simon-le-Franc, qui regroupe 27 hôtels meublés, soit quasiment un à chaque numéro, et presque autant de débits de boisson. Le tableau manuscrit reproduit en annexe mentionne pour chaque maison sa proportion moyenne annuelle de décès par tuberculose pulmonaire pour mille habitants. Le taux est pour ces maisons nettement plus élevé encore que la moyenne de l'îlot. Pour les numéros 47 à 57 de la rue Simon-le-Franc, il frôle les 30 pour mille, et dépasse même cette barre dans plusieurs maisons. Par exemple, au n°41, il atteint 35 pour mille, au n° 37 et au n° 28 plus de 36 pour mille, au n° 42-44, près de 41 pour mille, et certains cas atteignent des records sinistres : 55,5 pour mille au n° 46, et même 75,4 pour mille au 23 rue Brisemiche<sup>2</sup>.

### **Les rapports d'enquêtes de la Commission des logements insalubres**

Nous avons retrouvé plusieurs des rapports effectués en novembre 1931 par la Commission des logements insalubres<sup>3</sup> ; pour l'hôtel meublé du 24 rue Brisemiche, par exemple, qui présente un taux de 18,52 pour mille, le rapport fait l'observation suivante : « L'immeuble de la rue Brisemiche n° 24, de construction très ancienne, est à usage d'hôtel meublé. M. Aubert, gérant, exploite un fonds de brocanteur au rez-de-chaussée de l'immeuble. Dans le magasin sont entassés une quantité de vieux souliers et de vieux habits qui présentent pour les locataires un véritable bouillon de culture. (...) »

<sup>1</sup> Archives de Paris, versement 1427 W. Portefeuille 68.

<sup>2</sup> Archives de Paris, versement 1427 W, portefeuille 68.

<sup>3</sup> Rapports de la Commission des logements insalubres. Services d'Hygiène de la Ville de Paris. Archives de Paris. 17W/1. Voir annexe.

L'hôtel, dans son ensemble, est assez bien entretenu, mais ceux qui l'habitent n'aèrent pas leurs chambres et semblent ignorer toutes les règles de l'hygiène la plus élémentaire». De plus, « les prospects au-devant des baies sont tout-à-fait insuffisants et ne permettent pas une aération convenable ». Le rapport sur l'hôtel meublé du 19 rue Brisemiche n'est pas plus élogieux : « Les locaux sont très mal tenus, la plupart sont transformés en chambres habitées par une population malpropre et la literie mise à la disposition des occupants est plus que douteuse ». Ainsi, nous pouvons vérifier que certains groupes de maisons sont particulièrement propices au développement et à la propagation de la maladie parmi leurs habitants.

Pour la plupart des immeubles de l'îlot, lorsqu'ils présentent des caractères de délabrement, la Commission indique en général les nombreuses réparations qu'il conviendrait de faire. Par exemple, pour l'immeuble du 24 rue Brisemiche, la Commission « propose l'exécution des travaux suivants : 1°) Remettre en service, après tous les travaux nécessaires, le cabinet d'aisances situé au 3e étage. 2°) Vérifier l'état de la canalisation sanitaire et y effectuer les réparations nécessaires, pour rendre étanche, notamment, la chute desservant les WC. 3°) Installer sur le palier du 4e étage un poste d'eau supplémentaire<sup>1</sup>», etc. Mais dans la plupart des cas, la Commission décrète ensuite, dans le même rapport, que cela ne servirait à rien d'effectuer des réparations dans de tels taudis, insalubres jusqu'au plus profond des murs, et qu'il n'y a par conséquent plus qu'à les démolir. Ainsi, pour l'immeuble sis 29 rue Simon-le-Franc, le rapporteur écrit dans le dernier paragraphe : « Après un examen complémentaire de la situation tant de l'immeuble que du voisinage malsain dans lequel il se trouve englobé, nous croyons pouvoir nous rallier à la conclusion des experts préconisant l'interdiction totale d'habitation. En fait, la démolition des constructions est seule désirable ». De même, le rapport effectué en mai 1933 pour la maison du 19 rue Brisemiche se termine par cette phrase : « Nous estimons qu'il ne convient pas d'exécuter des travaux importants qui n'amélioreraient que très peu l'état sanitaire de l'immeuble ; dans ces conditions, nous pensons qu'il serait désirable que la construction fût démolie<sup>2</sup> ». Pourtant, pour ces deux immeubles, l'état des lieux dressé dans le document indiquait un état correct du bâti et de son entretien général ; on voit donc qu'en certains cas, les experts se laissaient influencer par leurs représentations, par l'idée que toutes les

<sup>1</sup> Rapports des experts. Commission des logements insalubres. 1933. Archives de Paris. 17 W / 1.

<sup>2</sup> Rapports des experts. Commission des logements insalubres. 1933. Archives de Paris. 17 W / 1.

maisons du secteur, même celles qui étaient apparemment en état correct, seraient en fait irrémédiablement contaminées.

A ce noir tableau que nous dressent les rapports, il faut apporter quelques restrictions : tout d'abord, il faut reconnaître qu'à côté de ces foyers d'épidémie, on trouve certaines maisons beaucoup moins touchées, comme par exemple l'immeuble du 17 rue Brisemiche, où aucun décès par tuberculose n'a eu lieu pendant la période 1918-1930, ou encore par exemple le 26 rue Simon-le-Franc, qui avec un taux de 2,14 pour mille est somme toute plus sain que la moyenne des immeubles de Paris. La carte page suivante montre le degré de contamination de chaque maison des rues Brisemiche, Simon-le-Franc, et de Venise, c'est-à-dire des trois rues principales situées au nord de notre secteur: on constate qu'il y a des variations parfois importantes dans le taux de mortalité tuberculeuse de maisons voisines entre elles ; ainsi la théorie des hygiénistes, selon laquelle il y aurait contamination d'une maison à l'autre, et ne pourrait y avoir de maison isolée saine au milieu d'un pâté de maisons « infectées », se révèle fausse dans le cas de notre secteur, ce qui rejoint les conclusions de Yankel Fijalkow.

Dans certains cas, on remarque que les experts ne sont pas très objectifs dans leurs jugements sur l'état des lieux. Ainsi, concernant l'immeuble du n° 19 rue Brisemiche, les enquêteurs jugent que « les locaux habités ne donnent pas lieu de sérieuses observations quant à leur disposition », et que l'aération et l'éclairage sont corrects. Mais ils ajoutent que ces locaux « sont très mal tenus, la plupart sont transformés en chambrées habitées par une population malpropre et la literie mise à disposition des occupants est plus que douteuse », « les parties communes sont également malpropres », « les paliers sont malodorants » ; et ils finissent par conclure : « Cet immeuble est très insalubre, surtout par le genre d'occupation : hôtel meublé de dernier ordre ; de plus, il se trouve englobé dans un groupe de constructions très malsaines (...). Dans ces conditions, nous pensons qu'il serait désirable que la construction fût démolie<sup>1</sup> ». Il est donc particulièrement clair, dans ce cas, que le jugement des enquêteurs sur les habitations est influencé par les caractères de leur population.

Mais, d'une manière générale, on peut dire que les conditions matérielles d'habitation et d'hygiène, dans cet îlot caractérisé au début du XXe siècle par le plus fort taux de mortalité tuberculeuse de la capitale ont été analysées avec une grande

---

<sup>1</sup> Pour tous ces éléments : rapports des experts, commission des logements insalubres, 1933. Archives de Paris, 17 W / 1 et 17 W / 2.

précision et une grande rigueur par les Services d'Hygiène de la Ville de Paris et notamment, comme nous venons de le voir, au moyen des enquêtes minutieuses du Casier sanitaire. Celles-ci font apparaître une étroite corrélation entre mortalité tuberculeuse et présence d'hôtels meublés et de débits de boisson. Les taux de mortalité tuberculeuse deviennent ainsi de véritables marqueurs sociaux, identifiant la présence de populations pauvres, instables, parfois en marge. Le mauvais état et l'insuffisance des installations sanitaires, le délabrement et l'absence d'entretien des locaux destinés à l'habitation, généralement exigus, sombres et mal aérés, et les mauvaises conditions d'hygiène, accentuées par le surpeuplement, tels sont les traits caractéristiques qui ressortent des enquêtes sur l'îlot n° 1. Portées ainsi à la connaissance par les résultats des enquêtes, les conditions de vie dans cet îlot provoquent alarme et inquiétude chez les édiles et des journalistes, qui ne cessent d'affirmer la nécessité et l'urgence d'une action d'assainissement, et multiplient les peintures et évocations de l'îlot comme un véritable foyer d'infection.

### **3.3 La conception dominante, chez les édiles et dans l'opinion : l'îlot n° 1, un amas de taudis malsains à éliminer.**

A partir de leur « découverte », les îlots insalubres vont ainsi occuper pendant plus de trente ans le devant de la scène des débats portant sur l'urbanisme parisien. Les différentes péripéties qui, sur le problème, égrenent la période (enquêtes, projets, démolitions, débats et difficultés) font des îlots insalubres, et particulièrement de l'îlot n° 1, un des thèmes de prédilection de la presse, et pas seulement de la presse spécialisée. Les évocations et descriptions effrayantes, et parfois outrées, de l'îlot n° 1 dans les articles de l'époque, tout comme les textes par lesquels s'exprime l'opinion des édiles, sont révélateurs de la préoccupation, voire de l'angoisse, de ces milieux à l'égard du problème. Pour eux, on va le voir, la démolition de l'îlot ou du moins d'une grande partie de celui-ci apparaît comme la condition indispensable à l'assainissement, et cette

opinion, qui est au début la plus largement répandue, s'exprime dans le prolongement logique de leurs descriptions.

A partir de 1906, les techniciens et statisticiens, après avoir introduit leurs principes et leurs méthodes de mesure, s'effacent peu à peu et laissent plutôt la parole aux édiles, architectes, urbanistes, journalistes, pour la description des îlots insalubres. C'est ce que montre Yankel Fijalkow<sup>1</sup>, qui observe en outre que la description des îlots peut à partir de là être analysée en deux périodes. Dans la première (1906-1920), les six îlots, dans les descriptions dont ils font l'objet, sont « étroitement définis par leurs caractéristiques sociales et ethniques. Au centre (Saint-Merri, Saint-Gervais, Saint-Victor), des populations flottantes, un ghetto, un îlot de chiffonniers. En périphérie (Sainte Marguerite, Combat, Plaisance), des cités, des forteresses, des baraquements ouvriers ». On est en présence d'une statistique « intimiste », identifiant des modes de vie, et aboutissant à une véritable « typologie de l'habitat insalubre parisien ». Les six îlots insalubres se rangent donc en deux catégories, celle des îlots centraux et celle des îlots périphériques, caractérisées par des modes de vie et des types de population bien définis par les descriptions. A partir de 1920 en revanche, avec l'émergence des 11 îlots supplémentaires, la description change d'échelle, elle est forcée de se faire plus globale ; elle devient plus technique, plus fournie en matière de statistiques : on s'attache principalement à établir le nombre d'habitants, le nombre d'immeubles et d'hôtels meublés, le nombre de débits de boisson, et bien sûr le taux de décès par tuberculose. En d'autres termes, la description se ferait plus chiffrée, plus rigoureuse, plus globale, et moins anecdotique, moins humaine. Ayant déjà analysé précédemment, à l'aide des minutieuses études effectuées notamment par le service du Casier Sanitaire, l'aspect quantitatif des descriptions, nous allons donc ici privilégier l'autre aspect. La coupure chronologique distinguée par Yankel Fijalkow entre les deux types de descriptions, bien qu'elle ait son sens, n'apparaîtra donc pas très nettement ici, puisque nous allons surtout nous attacher à analyser des descriptions qualitatives.

En 1906, Le Corbeiller, conseiller municipal du quartier Saint-Merri, déplore « l'état d'abandon dans lequel l'Administration laisse certaines petites rues », et signale que « le quartier Saint-Merri, ou plutôt la partie ouest de ce quartier, est une annexe des Halles. (...) Les commerçants qui y habitent vivent aux Halles ; plusieurs fois par jour, ils y vont chercher leur marchandise et l'apporter dans le quartier. Si ces marchandises étaient restées aux Halles, les ordures et les débris auraient été enlevés par les soins de

l'Administration, mais du moment qu'ils sont transportés rue de Venise, rue Beaubourg, rue Quincampoix, l'Administration ne s'en occupe plus ». Il dénonce « l'état déplorable des taudis du quartier, refuge de repris de justice, de filles et d'autres gens sans avenir<sup>2</sup> ». Dans un mémoire écrit une vingtaine d'années plus tard, l'ancien président du Conseil municipal de Paris, Georges Lemarchand, insiste longuement sur « l'état virulent et extrême d'insalubrité accusé par l'îlot n° 1 et, en particulier, par les rues de Venise, Aubry-le-Boucher, des Etuves Saint-Martin, Taillepain, Simon-le-Franc, du Cloître-Saint-Merri et du Renard. (...) Dans l'intérieur de ces maisons, certaines chambres et pièces s'éclairaient et s'aéraient sur des paliers et des corridors infects, (...) les relents de la fosse d'aisance empestaient le peu d'air salubre de l'immeuble. Ajoutez à ces défauts des murs noircis par des dégagements putrides, une quantité considérable de mouches spéciales à ces lieux et une espèce de vers blancs, sorte de larves qui rampaient dans ces endroits rarement nettoyés, et vous aurez une idée de l'insalubrité qui régnait encore, il y a moins de vingt ans, dans le centre de Paris<sup>3</sup> ».

Cette vision cauchemardesque de l'îlot n° 1 comme un antre sordide d'infection est une représentation alors très répandue. La même année, dans la *Revue bleue*<sup>4</sup>, Georges Cahen, haut-fonctionnaire, directeur des retraites au Ministère du Travail, dresse dans un long article aux accents déchirants, une évocation effrayante des îlots insalubres récemment identifiés, et en particulier de l'îlot n° 1 : « Paris a dans ses murs des maisons, des rues, des quartiers entiers, que la gangrène tuberculeuse a irrémissiblement contaminés ; leur infection menace de s'étendre. (...) Prétendrait-on nier que l'insalubrité de ces immeubles ne soit l'origine première d'un tel ravage ? Qu'on se reporte alors aux documents officiels ! Leur réponse est péremptoire ». Après un rappel des chiffres sur l'insalubrité et la tuberculose, il consacre deux colonnes à l'îlot n° 1, texte que pour son caractère exemplaire de ce genre de description nous avons reproduit en annexe<sup>5</sup>. Georges Cahen dresse un tableau saisissant de la saleté et du délabrement du quartier : autour de l'église « se pressent de hideuses masures. Le long des ruelles avoisinantes, des murs décrépits aux rebords couverts d'immondices, percés de quelques ouvertures grillagées qui recueillent la poussière, les ordures, et la

---

<sup>1</sup> Yankel Fijalkow, op. cit.

<sup>2</sup> Le Corbeiller, discours, cité dans R. Almeida, M. De Caro, op. cit.

<sup>3</sup> Georges Lemarchand, *Les îlots insalubres n° 1 et 16, des 3e et 4e arrondissements. Abus d'évaluation et spoliations*. 1946, p. 7.

<sup>4</sup> *Revue bleue, revue politique et littéraire*, n°7, 18 août 1906, article de Georges Cahen : « Les taudis parisiens ». BHVP

<sup>5</sup> Voir annexe.

crasse. Au milieu de la chaussée, large parfois d'un mètre, croupissent les eaux souillées, que rejettent les gargouilles et les évier. Plus loin, une vieille maçonnerie qui s'effrite ; de larges étais à demi vermoulus essayent encore de la soutenir ». Il passe ensuite à la description de l'intérieur des bâtiments : « Grimpons le long des escaliers tous noirs ; à tâtons suivons les corridors sans fin qui suintent l'humidité : nous voici dans des pièces de six mètres carrés qui, par d'étroites fenêtres, prennent un semblant de jour sur des courettes de 90 centimètres, noires de suie, où filtre un pâle rais de lumière ! Ce sont d'innombrables taudis, où cinq, six êtres humains, grands et petits, s'entassent !<sup>1</sup> » Une trentaine d'années plus tard, André Arnyvelde émet un discours analogue dans un article de *L'Illustration*<sup>2</sup> intitulé « La question des îlots insalubres » : « Nous entrâmes dans une des maisons de l'îlot 1, prise au hasard. Nous avançons comme nous pouvons dans un couloir poisseux, où il faut marcher de côté : devant nous, l'obscurité. Il s'y dessine peu à peu un escalier de fer en spirale, si serré, dans les murs, qu'il donne l'impression d'un sommier métallique vertical. ».

De telles évocations se retrouvent en quantité dans les journaux de l'entre-deux-guerres, et pas seulement dans la presse spécialisée mais aussi, comme ces derniers exemples le montrent, dans la grande presse. De même qu'en Italie du Sud, à la même époque, c'est la malaria qui fait des ravages, décimant adultes et enfants<sup>3</sup>, de même dans certains endroits de Paris, comme l'îlot n° 1, c'est la tuberculose qui sévit de façon impitoyable. Les évocations qui en sont faites expriment, et cherchent à faire naître chez le lecteur, un sentiment de dégoût et d'horreur mêlée de crainte à l'égard de ce milieu de vie si misérable, si étranger apparemment à toute forme de modernité et de civilisation. Ainsi, dans une lettre adressée sur la question au Préfet de la Seine en 1930<sup>4</sup>, est évoqué le « caractère anachronique » de ce « quartier qui est actuellement une véritable lèpre pour la capitale. » Car en réalité, pour une grande part, ce sont des inquiétudes sociales qui constituent la toile de fond du discours sur l'insalubrité. Le taux de décès par tuberculose, bien que résolument affiché par les édiles comme le meilleur indicateur de l'insalubrité, apparaît de plus en plus comme le révélateur de la présence de milieux populaires<sup>1</sup>. En effet, on se rend compte que la présence de taux élevés de mortalité par tuberculose correspond bien souvent à la présence d'hôtels garnis, de

<sup>1</sup> Georges Cahen, article cité.

<sup>2</sup> *L'Illustration*, n°4896 ; 2 janvier 1937, p 13 et suivantes.

<sup>3</sup> Voir l'évocation de ce phénomène par Carlo Levi, dans son roman *Le Christ s'est arrêté à Eboli*.

<sup>4</sup> Lettre de la Société Générale de Travaux Urbains au Préfet de la Seine, 17 novembre 1930. Ville de Paris, aménagement de l'îlot insalubre n° 1. Archives de Paris, VD5/1.

débats de vin, et par là de toute une population pauvre et en marge qui inquiète. « Le taudis », écrivait déjà Jules Simon<sup>2</sup>, « est le pourvoyeur du cabaret et de l'alcoolisme ». Quant à Louis Sellier, dans le fameux rapport<sup>3</sup> qu'il présente devant le Conseil Municipal en 1937, il conclut un pan de son analyse par cette phrase claire: « Les taudis apparaissent ainsi comme des agents destructeurs de la famille et des dissolvants de la moralité ».

Le cas de l'îlot n° 1 correspond bien à ce schéma ; la proximité du centre marchand des Halles, auquel s'attache, comme l'écrit Yankel Fijalkow<sup>4</sup>, « un lot de populations flottantes, aux marges de la société, pour ne pas dire en pleine anomie », accentue ce trait. « L'insalubrité semble provenir au moins en partie de l'activité des Halles, beaucoup de rez-de-chaussée étant utilisés comme entrepôts ou décharges. L'autre facteur d'insalubrité réside dans les hôtels meublés : en 1906, ils sont 61 soit près du quart des immeubles compris dans le périmètre (...).Le nombre de débits de boissons, tant décrié, 117 en 1906, 47 en 1936, est aussi un sujet d'inquiétude, malgré sa diminution ». Les descriptions de l'époque évoquent clairement, outre le caractère défectueux des constructions et des logements, cet aspect de l'îlot : suivons à nouveau Georges Cahen dans la suite de son compte-rendu dramatique : « Presque la moitié de ces bâtisses sont occupées par des hôtels meublés. Là, c'est le va-et-vient perpétuel. Le gérant se soucie peu de l'entretien de ses chambres. Quant aux locataires, ils ne viennent y chercher qu'un abri de passage. Huit, quinze jours plus tard, ils auront déguerpi ! Une paillasse pour dormir, avec un semblant de drap ; une chaise défoncée, pour y jeter leurs guenilles ; un verrou qui ferme ; que leur importe le reste ? Et ainsi, dans les garnis, la malpropreté des habitants entretient et aggrave l'insalubrité de l'immeuble : la tuberculose y trouve des victimes sans défense. (...) Mais surtout, presque dans chaque maison, un local, cabaret, débit, taverne ou comptoir, qui sert d'asile hospitalier à cette population misérable, sorte de salon commun où les fumées de l'alcool procurent quelque passagère jouissance à ces malheureux prisonniers. Aussi méditez l'effroyable statistique !<sup>1</sup> »

En effet, le nombre moyen d'habitants par débit de boissons tourne alors autour de 1 pour 75 habitants dans les îlots insalubres. Le journaliste Louis Roubaud,

---

<sup>1</sup> Analyse de Yankel Fijalkow, op. cit.

<sup>2</sup> Cité dans René Moulin, « La Lutte contre le taudis », in *La Revue*, 1<sup>er</sup> mars 1913.

<sup>3</sup> Louis Sellier, *Rapport au nom de la sixième commission sur la question des îlots insalubres*, 7 juin 1937, Conseil municipal de Paris, Rapports et documents, année 1937.

<sup>4</sup> Yankel Fijalkow, op. cit.

dans un article de 1923 consacré à la description des conditions de vie dans l'îlot n° 1, résume la situation par cette formule frappante : « La tuberculose est à tous les étages, l'alcool est au rez-de-chaussée<sup>2</sup> ». De même, dans son Avis daté de 1926, le Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine juge que, de l'ensemble des îlots insalubres, « la situation sanitaire des rues de Venise, Simon-le-Franc et Brisemiche est la plus déplorable ; (ces rues) représentent, à notre époque, un des derniers vestiges du Paris du Moyen-Age, avec toutes les conséquences physiques et morales qu'entraîne pour les habitants le séjour dans des taudis insalubres ».

Les onze photographies officielles prises en 1930 dans les ruelles de l'îlot n° 1 et largement diffusées, dès lors, dans la sphère des édiles (elles sont jointes au mémoire du préfet de 1930 et au rapport Sellier de 1937) et dans la presse, viennent conforter cette vision d'un endroit sordide, sombre, infect<sup>3</sup>. On y voit souvent les rues prises en enfilade, ce qui les fait apparaître encore plus étroites et sombres, presque menaçantes. Les quelques silhouettes qui s'y laissent entrevoir parfois n'ont rien de très engageant non plus et l'objectif du photographe fait ressortir la saleté de la chaussée et des murs, ainsi que l'aspect triste et misérable des bâtiments. De même, les quelques extraits filmés que nous avons retrouvés, issus des actualités Gaumont ou Eclair-Journal de l'époque, inspirent un sentiment semblable. Ainsi, dans l'Eclair-Journal d'août 1936, dans un reportage intitulé « Que reste-t-il du vieux Paris ? », on voit notamment quelques plans sur la rue de Venise et la rue du Cloître-Saint-Merri, tandis qu'est prononcé le commentaire suivant : « A moitié caché par des bâtisses sans intérêt, le Cloître Saint-Merri mériterait plus d'égards »<sup>4</sup>. Il est très révélateur de la vision couramment répandue à l'époque de voir qualifier de « bâtisses sans intérêt » les vieux immeubles du secteur.

Dans la revue la *Construction Moderne*<sup>1</sup>, en avril 1931, Henri Descamps, architecte-urbaniste, se penchant plus précisément sur le cas de l'îlot Saint-Merri, approuve, malgré le caractère historique du lieu, la volonté de démolition : « L'îlot le plus insalubre, le plus menaçant, se trouve en plein cœur de Paris, entre le boulevard

---

<sup>1</sup> Georges Cahen, article cité.

<sup>2</sup> Louis Roubaud, « Ce que l'on voit dans l'îlot insalubre n° 1 », in *Le Quotidien*, 17 décembre 1923, cité in J. Lucan, op. cit.

<sup>3</sup> Voir ces photographies en annexe.

<sup>4</sup> Forum des images, vidéothèque de Paris : 1) *Les arrondissements de Paris à travers les actualités Gaumont. 1910-1930 : les années muettes*, le IV<sup>e</sup> arrondissement. Séquence : « Le vieux quartier Saint-Marin va bientôt disparaître », mars 1930. 2) *Le vrai Paris*, documentaire de Jean-Claude Bernard, 1932. 3) Eclair-Journal d'août 1936 : « que reste-t-il du vieux Paris ? ». Voir annexe p. quelques photos tirées de ces séquences.

Sébastopol et la rue Beaubourg, près de l'église Saint-Merri. C'est un ensemble de ruelles qui remonte au Moyen Age (...). Vestige urbain du temps passé, habité autrefois par d'honnêtes artisans ou des financiers, le quartier a changé d'aspect par suite du développement des Halles centrales, placées à proximité. Ses vieilles demeures abritent aujourd'hui une population de miséreux et de chiffonniers. On y trouve des garnis, des hôtels meublés, des asiles où, pour quelques sous, les plus malheureux viennent dormir « à la corde », tout habillés. La Commission du vieux Paris, si soucieuse habituellement de conserver les moindres lambeaux du passé, a reconnu elle-même que le quartier, changeant de caractère, était devenu un foyer d'épidémies, que l'on pouvait détruire sans regret ».

De tels articles sont comme on le voit le reflet fidèle, tant par le type de descriptions que par leurs conclusions, des conceptions des édiles, telles qu'elles s'expriment à travers les nombreux mémoires et rapports des différentes commissions chargées d'étudier l'insalubrité. Le rapport de la Commission des logements insalubres, daté du 18 janvier 1926, dépeint ainsi l'îlot n° 1 : « Ces immeubles, en raison de leur situation et de l'étroitesse de leurs rues ou plutôt des couloirs, sont privés de lumière et de soleil, avec des courettes exigües qui en font des puits véritables où le jour pénètre à peine ; joint à l'occupation de la plupart des rez-de-chaussée en resserre de marchandises et voitures à bras de marchands de quatre-saisons où s'accumulent les objets, détritiques, qui y pourrissent et y croupissent, en créant ainsi de véritables foyers d'infection à l'état permanent. Pour ces motifs, leur démolition seule peut permettre d'assainir cet îlot tuberculeux.<sup>2</sup> » Le Conseil d'Hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, dans son Avis du 5 mars 1926, se montre plus péremptoire encore : « Les tentatives d'assainissement intérieur qui, depuis quinze ans, ont été entreprises dans les maisons reconnues contaminées, ont démontré d'une façon absolument irréfutable que les maisons situées dans ces îlots ne pouvaient être assainies. Leur insalubrité spéciale résulte, en effet, de l'étroitesse des rues, de l'absence ou de l'insuffisance des cours intérieures, qui, en maintenant les logements dans une obscurité à peu près complète, en font d'admirables réservoirs où se conservent virulents tous les

---

<sup>1</sup> Henri Descamps, « Démolition des îlots insalubres de la ville de Paris », in *La Construction moderne*, 26 avril 1931, n° 30.

<sup>2</sup> Rapport de la Commission des logements insalubres, 18 janvier 1926, cité dans : Mémoire de M. le Préfet de la Seine au Conseil municipal, 14 mars 1931. Aménagement des îlots insalubres. Archives de Paris. VD5 / 2.

germes morbides que les habitants ou les passants y déposent continuellement. Le seul remède à cet état de choses est la démolition de ces maisons infectées<sup>1</sup>».

Une dizaine d'années plus tard, le Conseil municipal émet une conception inchangée et laisse voir dans ses propos une détermination toujours aussi forte sur la question : « Ces immeubles subsistent encore trop nombreux au cœur de Paris ! », ainsi se conclut la description de « ces quartiers populeux du centre<sup>2</sup> ». Et en 1939 encore, donc à l'extrême fin de notre période, une thèse de doctorat en médecine, intitulée *De la destruction des îlots insalubres*<sup>3</sup>, affirme : « Le plus important, par le nombre des cas de maladies contagieuses et par la mortalité, le plus typique aussi des îlots insalubres, situé au cœur même de la capitale, à proximité de l'Hôtel de Ville et des Halles centrales, était l'îlot n° 1 ». « Le mal était si grand que (...) seules des démolitions massives pouvaient s'avérer efficaces. Et ces démolitions devaient porter, non seulement sur les immeubles contaminés, mais encore, pour permettre une utilisation rationnelle des terrains libérés, sur toutes les constructions, même récentes et en bon état, comprises dans la zone à assainir. Il fallait faire place nette, jeter bas un quartier entier, pour les réédifier ensuite suivant les principes les plus modernes de l'urbanisme et de l'hygiène. » L'opération va être effectivement entamée pour l'îlot n° 1 dans l'entre-deux-guerres, mais comme nous allons le voir elle va se heurter à de nombreuses difficultés qui vont paralyser son cheminement et empêcher la réalisation d'un véritable projet cohérent d'aménagement pendant la période.

## Conclusion :

Notre secteur, englobé dans l'îlot n° 1, c'est-à-dire l'îlot le plus meurtrier au début du XXe siècle en matière de tuberculose, constitue ainsi un secteur gravement insalubre. Les enquêtes effectuées par la commission des logements insalubres, tout autant que les analyses du casier sanitaire, révèlent l'ampleur de cette insalubrité et en définissent les caractères : l'îlot est constitué de ruelles sombres et de maisons vétustes,

---

<sup>1</sup> Conseil d'Hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, document cité.

<sup>2</sup> Georges Guillet, *L'œuvre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, 1929-1935*. Paris, Imprimerie municipale, 1935.

<sup>3</sup> Jeanne Le Floch, *De la destruction des îlots insalubres*, thèse pour le doctorat en médecine, Vigot frères éditeurs, 1939, p. 29 et p 31.

aux installations sanitaires insuffisantes et aux logements délabrés. La population y vit entassée et, bien souvent, l'hygiène la plus élémentaire n'y est pas respectée. Le taux de mortalité par tuberculose y est impressionnant ; il est souvent lié à la présence d'hôtels meublés et de débits de vin, très nombreux dans le nord de notre secteur, avec les rues Simon-le-Franc, Saint-Merri et Brisemiche. Devant une telle situation, les édiles expriment leur émotion et leur inquiétude. Ils sont rejoints par la presse et par une grande partie de l'opinion. Dans ce contexte se diffusent des représentations, parfois outrées, de l'îlot n° 1 comme d'un amas de taudis infect, un foyer sordide de microbes et de perversions. Ces évocations révèlent l'horreur devant de telles conditions de vie, mais aussi une inquiétude d'ordre social. La volonté de détruire d'urgence cet îlot, affirmée très tôt par les édiles, s'inscrit dans le prolongement logique de cet état d'esprit. Pourtant, dans l'entre-deux-guerres, les réalisations ne seront pas à la mesure des ambitions formulées. Comment expliquer cet échec des édiles dans leur volonté d'assainissement et d'aménagement de l'îlot n° 1, et quelles en ont été les conséquences pour l'avenir du secteur ? L'analyse des opérations et des problèmes qu'elles ont posé va nous le révéler.

## CHAPITRE 4.

### Les opérations de démolition dans l'îlot n° 1, au début des années trente, et les multiples problèmes rencontrés.

Dans son long rapport rédigé en 1937, qui constitue une synthèse détaillée et une réflexion intéressante sur les questions d'insalubrité et sur le bilan de l'action municipale menée jusqu'à cette date, Louis Sellier, conseiller municipal, commence son exposé par la constatation d'un échec global de l'entreprise d'assainissement entamée depuis le début du siècle : « Depuis quatre-vingts ans, la République vit paresseusement sur l'œuvre magnifique d'Hausmann.(...) Nous avons laissé, presque partout, s'installer le taudis immédiatement derrière les belles façades des tracés du grand Préfet ! (...) Depuis 1909 qu'il est posé, on n'a jusqu'à maintenant trouvé, au problème de l'assainissement des îlots insalubres de la capitale, d'autre solution que de s'apitoyer sur les 200 000 personnes qui y vivent - ou plus exactement, qui s'y contaminent et meurent - dans des conditions indignes de l'humanité<sup>1</sup> ». Pourquoi, avec toute l'attention portée à ce problème par les édiles et leur détermination à agir pour y remédier, a-t-on finalement abouti à un résultat si décevant dans l'entre-deux-guerres ? Nous allons essayer d'expliquer les raisons de cet échec, en analysant les étapes des opérations dans l'îlot n° 1. A cet effet, nous allons distinguer dans notre étude deux problèmes qui, bien que liés, sont distincts chronologiquement. Ce sont les deux problèmes qui ont encadré les opérations de démolitions : premièrement celui, juridique

---

<sup>1</sup> Louis Sellier, *Rapport au nom de la sixième commission sur la question des îlots insalubres*, 7 juin 1937, Conseil municipal de Paris, Rapports et documents, année 1937.

et financier, des expropriations ; et deuxièmement le problème, plus crucial et plus lourd de conséquences pour l'avenir, de savoir ce qu'on fera de l'espace ainsi libéré au centre de Paris et, de façon corollaire, de savoir où se relogeront les anciens habitants expulsés. Enfin, nous pourrons dresser le bilan rétrospectif de ces opérations menées dans l'îlot n° 1 pendant les années trente.

#### **4.1 Première étape et premier problème : les expropriations. 1930-1933.**

Dès avant la guerre de 1914-1918, conformément à l'idée alors maîtresse qui faisait de la destruction matérielle des taudis le préalable indispensable à leur résorption sociale, 5 millions de francs avaient été votés pour financer l'expropriation d'immeubles compris dans les îlots insalubres<sup>1</sup>. Mais en fait, étant donnée la législation d'alors sur les expropriations pour cause d'utilité publique, celles-ci posaient d'énormes problèmes financiers ; si on ajoute à cela qu'à partir des années vingt il n'y avait plus seulement 6, mais 17 îlots à prendre en compte, la volonté d'action de la municipalité pouvait apparaître dès le départ paralysée par des problèmes d'un ordre capital : des problèmes d'argent.

En effet, la loi sur l'hygiène publique du 15 février 1902<sup>2</sup>, en ne prévoyant la possibilité d'exproprier un immeuble insalubre pour cause d'utilité publique que selon une indemnité égale à sa valeur vénale, signalait par là même l'impossibilité de son application réelle. Révisée en juin 1915, cette loi stipule désormais que l'indemnisation doit correspondre à la valeur vénale diminuée des dépenses nécessaires à l'assainissement. Elle précise en outre que l'évaluation sera décidée par un jury composé de trois experts: le premier désigné par la Ville, le second par les expropriés, le

---

<sup>1</sup> *Suppression des taudis*, Verlag Julius Hoffmann, Stuttgart. Association internationale de l'habitation. 1935. Vol. 1. Cette étude allemande, rédigée en 3 langues, dresse l'état des lieux de diverses villes d'Europe (Berlin, Amsterdam, Londres, Francfort...) concernant le traitement de l'insalubrité. Le chapitre sur Paris, particulièrement développé, fournit un exposé rigoureux des projets et des décisions politiques qui se sont succédés sur la question depuis le début du XXe siècle jusqu'en 1935.

<sup>2</sup> Jacques Lucan, op. cit., p 80-81.

troisième par le président du Tribunal civil, les expropriés ayant toujours la possibilité de surenchérir sur l'évaluation de l'expert par eux désigné<sup>2</sup>.

## Les opérations d'expropriation

Nonobstant les menaces pour les finances publiques impliquées par une telle législation, la municipalité de Paris prend dès 1923 la décision d'entamer des procédures d'expropriation dans les îlots insalubres<sup>1</sup>. Leur coût très élevé ne permettant évidemment pas d'envisager une opération à l'échelle de tous les îlots, on choisit logiquement de commencer par le cas considéré comme le plus grave, à savoir l'îlot n° 1. Celui-ci est donc le premier îlot insalubre parisien à faire l'objet de mesures d'expropriation, dès 1923, à la suite du rapport de Clément Roéland, président de la 6e Commission<sup>2</sup>. A ce moment-là, il existe un consensus sur la démolition comme seul moyen efficace d'assainissement de l'îlot. Toutefois, ces mesures, toujours pour des raisons budgétaires, ne concernent qu'une partie de l'îlot : « L'opération totale d'assainissement de l'îlot exigerait une dépense que la Ville de Paris, dans la situation financière actuelle, ne pourrait engager, et on a dû se borner à prévoir des opérations partielles dans les limites budgétaires. L'Administration et le Conseil municipal ont, en conséquence, envisagé une opération partielle s'attaquant à la partie la plus insalubre de l'îlot et qui consiste dans la démolition, par application de la loi pour cause d'insalubrité, de 91 immeubles choisis en fonction de leur pourcentage de décès par tuberculose ». Peu de temps après, en décembre 1923, la même décision est étendue à l'îlot n° 9, l'îlot de Clignancourt, dans le XVIIIe arrondissement, où quelques mois auparavant se sont déclarés des cas de peste ! Nous ne nous attacherons pas à décrire le déroulement des opérations dans cet îlot, mais mentionnons simplement que celui-ci, exproprié en 1926-1927<sup>3</sup>, sera finalement le seul îlot insalubre entièrement reconstruit avant la seconde guerre mondiale, avec l'ensemble des 815 logements réalisés de 1929 à 1933 par l'OPHBM (Office Public d'Habitations à Bon Marché)<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> *Suppression des taudis*, op. cit.

<sup>2</sup> Robert Almeida, Martin De Caro, *Les îlots insalubres de Paris : étude de deux exemples au centre de Paris : îlots n° 1 et 16*, Mémoire de certificat d'études approfondies en architecture urbaine. Ecole d'architecture Paris-Villemin. 1987, p. 48.

<sup>3</sup> *L'œuvre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, 1929-1935*, op. cit.

<sup>4</sup> Jacques Lucan, op. cit.

L'opération de l'îlot n° 1 est scindée en deux tranches, déterminées en fonction du degré de gravité indiqué par les statistiques (voir en annexe le détail des immeubles formant la première et la deuxième tranche avec les informations statistiques les concernant<sup>1</sup>), et un nouveau crédit de 100 millions est ouvert. Le 2 mai 1930, on procède à l'expropriation des 44 immeubles formant la première tranche. Ce sont les immeubles compris d'une part entre la rue des Etuves-Saint-Martin et la rue Simon-le-Franc, d'autre part entre la rue Saint-Martin et la rue Beaubourg. La surface de l'opération est de 2 958 mètres carrés, soit 13 % de la surface de l'îlot 1, et elle abrite une population de 1 398 habitants<sup>2</sup>. Onze de ces immeubles ayant pu être acquis à l'amiable, il en restait 33 qui allaient être soumis à une procédure d'expropriation<sup>3</sup>. Le crédit alloué pour faire face aux dépenses de cette première tranche était de 9 millions environ. Or, la dépense s'élève à la somme de 25,8 millions de francs, non compris les frais accessoires. D'où un énorme déficit sur le budget prévu. A quoi cela était-il dû ?

### **Le scandale des jurys d'expropriation**

C'est qu'il y avait un problème concernant la définition du niveau d'insalubrité, en l'absence de critères clairs d'évaluation de celle-ci. On constata que tous les experts des expropriés avaient fixé des évaluations qui, dans l'ensemble, étaient le double de celles de l'expert du Tribunal ; que les expropriés eux-mêmes avaient demandé des indemnités supérieures à l'évaluation de leurs propres experts, et que dans beaucoup de cas, le Jury s'était montré favorable à leurs demandes. Qu'enfin les experts ayant d'un commun accord conclu à l'insalubrité de tous les immeubles, sauf un, le Jury en revanche avait déclaré tous les immeubles salubres sauf deux, allant même jusqu'à considérer salubre un immeuble que les trois experts considéraient comme devant être frappé d'interdiction totale d'habiter<sup>4</sup> ! Dans *L'œuvre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine*, Georges Guillet relate ainsi cet épisode : « Les décisions du jury de 1931, contre lesquelles l'Administration et la 6<sup>e</sup> Commission du Conseil municipal (par la voix de son président, M. Peuch, et de son rapporteur, M. Roéland) se sont élevées avec la plus grande énergie, peuvent être ainsi résumées : 26 fois sur 33, l'indemnité accordée par le jury fut supérieure à l'évaluation même de l'expert de

<sup>1</sup> Archives de Paris, versement 1427W. Carton 73.

<sup>2</sup> R. Almeida, M. De Caro, op. cit.

<sup>3</sup> *L'œuvre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, 1929-1935*, op. cit.

<sup>4</sup> *Suppression des taudis*, op. cit.

l'exproprié. Et les trois experts nommés avaient conclu, d'un commun accord, à l'insalubrité de tous les immeubles, sauf un ; or, le jury a déclaré tous les immeubles salubres, sauf deux. Les offres faites par la Ville de Paris, qui se montaient à 11 millions, se sont donc vues fixées à 25 millions par ce même jury, ce qui représente une majoration de 253 %<sup>1</sup> ».

C'est le « scandale des jurys expropriations <sup>2</sup> ». Il provoque chez les édiles responsables de l'opération une vive indignation, dont on trouve l'expression aussi bien dans le compte-rendu par le *Journal Officiel* du 10 mars 1931 de la discussion au Sénat sur l'expropriation pour cause d'insalubrité, que dans le « Rapport de la 6e Commission, sur les résultats financiers de l'expropriation de l'îlot insalubre n° 1 (1ère tranche) <sup>3</sup> », présenté le même mois au Conseil municipal, ou encore dans le rapport de Louis Sellier<sup>4</sup>. « Il est certain que tous ces immeubles sont radicalement insalubres », proteste la 6e Commission, qui déplore : « Les résultats de l'expropriation de l'îlot 1 sont de nature à nous faire craindre que notre entreprise ne soit plus lourde encore que longue, pour ne pas dire radicalement impossible. » Louis Sellier, revenant dans son rapport sur cet épisode, écrit : « Il y avait encore le problème des jurys d'expropriation. Ils fixaient les indemnités et les majoraient dans des proportions abusives. C'est ainsi que l'on a vu des jurys déclarer salubres des immeubles notoirement insalubres ou fixer à des sommes dérisoires le montant des réparations à effectuer pour les rendre salubres. A Paris, des décisions particulièrement scandaleuses ont été rendues lors de l'expropriation de la 1e tranche de l'îlot insalubre n° 1. » C'est que « le Jury d'Expropriation, tel qu'il est constitué, se considère comme un défenseur de la propriété privée ; l'exproprié, comme le bénéficiaire d'une opération dont il doit profiter ; le locataire évincé, comme un citoyen lésé qui doit recevoir, en contrepartie du tort qu'on lui fait, le droit d'être logé dans des conditions de lieux et de prix analogues, avec une indemnité pour le trouble éprouvé<sup>5</sup> ».

<sup>1</sup> *L'œuvre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, 1929-1935*, op. cit.

<sup>2</sup> Louis Sellier, op. cit.

<sup>3</sup> Pour ces deux documents : Archives de Paris, VD5 / 2.

<sup>4</sup> Rapport Sellier, 1937, Musée Social.

<sup>5</sup> *Suppression des taudis*, op. cit.

## Les dossiers d'offres et de demandes d'indemnités des expropriés

En effet, les dossiers d'offres et de demandes d'indemnités, que nous avons pu consulter<sup>1</sup>, montrent bien la disproportion entre l'offre d'indemnité proposée par la Ville et le montant exigé par les propriétaires et les locataires, soutenus par le jury : ainsi, au 25 de la rue Simon-le-Franc, Mme veuve T., propriétaire, réclame plus d'1,1 million de francs d'indemnités au lieu des 360 000 francs initialement prévus par la municipalité ; de même, M. H, locataire au n° 27 installé depuis 1930 avec sa femme et ses deux enfants dans un logement de trois pièces avec cuisine, pour un loyer annuel de 1 550 francs, proteste contre l'offre d'indemnité de 300 francs prévue pour lui, et réclame la somme de 15 000 francs, justifiant ses exigences par les « diverses réparations qu'il a fait exécuter depuis son entrée dans les lieux », notamment l'installation du gaz précise-t-il, ainsi que par les « frais de déménagement et de réinstallation, et la perte de temps pour recherches, denier à Dieu et troubles divers. » Pour citer un dernier exemple, évoquons le cas des entreprises, nombreuses dans l'îlot, telle l'entreprise Geo Monro, dont l'activité est liée au marché des Halles : cette société, qui « a pour objet l'expédition de denrées alimentaires et en particulier la poissonnerie » réclame une somme supérieure à dix fois le montant prévu par la municipalité (512 000 francs au lieu de 50 000 !), arguant - à juste titre, sans doute - du fait que « pour retrouver, obligatoirement à proximité des Halles, des locaux de même importance et dans lesquels les propriétaires permettront d'entreposer et de manutentionner toutes sortes de denrées alimentaires, (elle) aura de nombreuses difficultés et devra subir une augmentation de loyer considérable.<sup>2</sup> » On trouvera en annexe la reproduction de deux autres de ces dossiers, qui fournissent deux exemples supplémentaires de ce phénomène général de renchérissement des habitants expulsés sur le montant initial de l'indemnité allouée.

## La poursuite des opérations

Finalement, le Conseil Municipal se sort tant bien que mal de ces premiers déboires : le Préfet de la Seine défère en Cassation les opérations du Jury. « L'affaire fut portée devant un autre jury siégeant à Versailles, dont les conclusions plus équitables

<sup>1</sup> Ilot insalubre n° 1. Offres et demandes d'indemnités. Archives de Paris, 17W/1.

<sup>2</sup> Ilot insalubre n° 1, offres et demandes d'indemnités pour les expropriations. Archives de Paris, 17 W / 1 et 17 W / 2.

permirent de réduire sensiblement la dépense qui lui était imputée<sup>1</sup> », et les indemnités tout en restant très élevées sont réduites de près de 2 millions. Il n'en reste pas moins que le coût total des expropriations de la première tranche s'élève à près de 23,9 millions de francs. Étendues à la deuxième tranche qui comprenait 46 immeubles<sup>2</sup>, les opérations d'expropriations entraînent de nouvelles dépenses d'un montant encore plus élevé. On arrive en additionnant tous les frais à un total de près de 50 millions de francs pour l'expropriation d'une centaine d'immeubles de l'îlot n° 1. La demande de modification de la législation en vigueur, afin de rendre impossibles de pareils abus, reste sans effet. Ce n'est qu'en 1935 que le décret du 8 août remplace le jury par une commission arbitrale plus « sérieuse ». Mais il était déjà tard et les opérations effectuées à grande échelle (par « tranches ») dans l'îlot n° 1 ne sont finalement pas imitées dans les autres îlots, pour lesquels la Ville se contente d'expropriations à l'amiable, au gré des acquisitions d'immeubles faites au coup par coup, selon les conditions de l'offre.

Les opérations d'expropriations par tranches de l'îlot n° 1 poursuivent ainsi, au milieu des embûches et des écueils, pendant les années trente. En 1935, plus de 90 immeubles ont déjà été détruits, et plus de 4 500 habitants expropriés. Les photos des démolitions (voir page suivante) montrent bien l'ampleur de ce phénomène qui, dès ces années, a transformé véritablement la physionomie du quartier.

Mais les expropriations et les démolitions une fois accomplies, il s'agissait à présent (puisqu'on n'avait pas vraiment réussi à se mettre d'accord avant) de déterminer ce qu'on ferait de l'espace ainsi libéré, problème d'importance, à l'enjeu non seulement urbanistique mais aussi et surtout social, car lié au problème de déterminer où allaient être relogés les anciens habitants. Comme nous allons le voir maintenant, les difficultés rencontrées, ainsi que les désaccords qui divisent les édiles sur la question vont faire que finalement, entre les deux guerres, rien ne sera accompli sur l'îlot n° 1 en matière de reconstruction, à la différence de l'îlot n° 9. Mais pour comprendre les raisons de cet échec, il est intéressant de suivre les débats et les réflexions dont cette période a été si riche, et dont on trouve l'expression tant dans les textes, rapports, mémoires et délibérations des édiles, que dans la presse .

---

<sup>1</sup> Georges Guillet, *L'Oeuvre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine*, op. cit.

<sup>2</sup> Voir pour la liste de ces derniers en annexe. Archives de Paris, 1427W, carton 73.

## 4.2 Deuxième étape et autre problème : le relogement des habitants et l'aménagement des espaces démolis.

### Une démolition un peu hâtive

En fait, en s'engageant dans les démolitions, les édiles ne s'étaient toujours pas mis d'accord avec certitude sur la ligne de conduite à adopter pour régler le problème du relogement. « Avec la destruction des îlots insalubres, nous nous heurtons aussitôt au problème du relogement. Le problème du relogement conditionne la disparition de ces îlots <sup>1</sup> ». Et les divergences, d'abord peu marquées et peu gênantes tant qu'on restait dans l'abstrait, ont conduit, une fois les démolitions accomplies donc les édiles mis « au pied du mur », à une situation d'impasse dont il fallait se débloquer pour pouvoir agir ainsi que cela s'imposait maintenant. En effet, aux expropriations avaient rapidement succédé les démolitions, car les édiles s'inquiétaient de voir des logements rester libres, abandonnés en plein coeur de Paris. Une note du Conseil municipal, rédigée juste après les évacuations, prescrit : « Afin d'éviter que des occupants sans droit ne s'introduisent dans les locaux vacants, il y a lieu d'entreprendre dans le plus bref délai la démolition des bâtiments en cause <sup>2</sup> ». On se retrouvait maintenant avec un secteur démoli, sans savoir ce qu'on construirait à la place ni ce qu'il adviendrait de la population expulsée. « Les expropriations ont été faites sans que la destinée future des terrains ait été définie. (...) Deux positions vont s'affronter : ceux qui considèrent cet îlot comme la dernière chance de créer un grand espace vert au coeur de Paris, et ceux qui proposent la construction de logements et particulièrement des logements à loyer modéré à cet endroit <sup>3</sup> ».

Les démolitions avaient en effet obéi en premier lieu aux conceptions du courant hygiéniste, pour lequel seule la destruction effective, physique, des taudis permettrait la résorption de l'habitat insalubre en tant que phénomène social. « La

<sup>1</sup> Jeanne Le Floch, op. cit., p. 32.

<sup>2</sup> Conseil municipal de Paris, note adressée à M. le directeur du plan de Paris. Archives de Paris. Démolition de l'îlot insalubre n° 1. 17 W / 1.

<sup>3</sup> R. Almeida, M. De Caro, op. cit., p. 50.

suppression des quartiers de taudis est la condition nécessaire pour améliorer les conditions générales du logement.<sup>1</sup> », tel était le thème martelé par les hygiénistes. Louis Sellier lui-même, dans son Rapport de 1937, se réclame de cette conception : « On doit chercher dans la maison elle-même la cause ou les causes de la persistance de la maladie. Ces causes ne sont pas extérieures, elles résident dans l'immeuble lui-même<sup>2</sup> ».

Mais en réalité, le problème de l'insalubrité, au-delà d'un problème matériel constitué par des conditions de logement défectueuses et propices à la contagion tuberculeuse, avait pour raison première, on ne pouvait se permettre de l'ignorer, un problème social, celui d'une catégorie de population pauvre voire misérable, flottante, instable, vivant souvent en marge en plein cœur de Paris : la population des quelque 60 hôtels meublés de l'îlot. Il était donc clair qu'il ne suffisait pas de détruire leurs logements pour régler le problème social que leur existence posait : si l'on ne reconstruisait pas sur place d'habitations correspondant à leurs moyens financiers, c'est-à-dire des habitations extrêmement bon marché, ces habitants iraient se loger dans d'autres hôtels ou maisons similaires à leurs anciens logements démolis, dans les quartiers voisins, ce qui ne ferait qu'accroître l'entassement sans rien régler au problème, celui-ci n'ayant été alors que déplacé, et rendu moins visible par la disparition matérielle de cette agglomération compacte de « taudis ». Et si, en revanche pensait-on, on reconstruisait, sur place, des habitations offrant des loyers du même ordre que ceux des bâtiments qu'on venait de détruire, afin d'y loger la même population, alors non seulement une telle opération serait ruineuse pour la municipalité, mais en outre la situation d'autrefois semblait alors destinée à se reproduire, puisque les données sociales resteraient de toute façon exactement les mêmes : pauvreté, entassement, ségrégation, mauvaises conditions d'hygiène faute d'argent, et par conséquent rapide dégradation des locaux, ce qui ramènerait à la situation initiale. Tels étaient les problèmes, apparemment inextricables, qui se posaient aux édiles.

---

<sup>1</sup> *Suppression des taudis*, op. cit.

<sup>2</sup> Louis Sellier, op. cit.

## L'échec du projet initial

Pour partir du commencement, voilà comment les choses se déroulèrent. Le projet de démolition de l'îlot n° 1 remontait à l'avant-guerre. Dans son mémoire au Conseil municipal en 1913, le préfet écrivait :

«On ne saurait aboutir à un résultat utile en poursuivant la suppression d'immeubles isolés. Il est préférable de concentrer les efforts à faire sur un groupe particulièrement infecté jusqu'à ce qu'il soit devenu salubre. On accomplira en effet une meilleure besogne en jetant à bas une vingtaine d'immeubles tuberculeux agglomérés qu'en en démolissant le même nombre sur des points différents de la capitale.

M'inspirant de l'avis du docteur Roux, j'ai fait étudier quelles seraient dans l'îlot n° 1 les suppressions de groupes d'immeubles qui s'imposent, pour (...) créer à l'emplacement des immeubles supprimés des réservoirs d'air améliorant notablement l'état d'insalubrité des maisons du voisinage.

La première opération consisterait dans la démolition des immeubles compris entre la rue des Etuves, la rue de Venise et la rue Simon-le-Franc, et limités d'autre part par la rue Saint-Martin et la rue Beaubourg. On dégagerait ainsi un espace libre de 70 mètres, largeur égale à celle des Champs-Élysées<sup>1</sup>».

Au début des opérations d'expropriations et de démolitions dans l'îlot 1, l'intention de l'administration était de rechercher des emplacements sur lesquels seraient édifiés un nombre de logements égal à celui qu'on ferait disparaître, et disponibles au moment de l'éviction, afin de conserver le terrain pour y créer des immeubles neufs dont la location pourrait rapporter de substantielles plus-values, étant donnée la position centrale du quartier. C'est de cette idée qu'est né le programme dit « des 20 000 logements<sup>2</sup> », qui devait faciliter la poursuite des opérations d'assainissement, en assurant des locaux disponibles pour le relogement des expropriés. A cet effet, la Ville passe en 1930 une convention avec une Société, l'Immobilière Construction de Paris, mettant à sa disposition les terrains nécessaires à la construction de 20 000 logements, terrains provenant soit du domaine communal, soit de l'ancienne enceinte fortifiée. Ainsi, la lettre de la Société Générale de Travaux Urbains au Préfet de la Seine<sup>3</sup>, datée du 17 novembre 1930, qui a pour objet le « projet technique et financier d'aménagement, après démolition des immeubles actuels, de l'îlot insalubre n° 1 », expose le projet de construction d'« une vaste place centrale, entourée d'immeubles à

<sup>1</sup> Préfet de Paris. Mémoire au Conseil municipal. 1913. Conseil municipal de Paris. Archives de Paris. 1427 W / 74.

<sup>2</sup> *Suppression des taudis*, op. cit.

<sup>3</sup> Lettre de la Société Générale de Travaux Urbains au Préfet de la Seine, 17 novembre 1930. Ville de Paris, aménagement de l'îlot insalubre n° 1, dossiers et documents. Archives de Paris, VD 5 / 1.

usage commercial et à usage d'habitation », et d' « un grand parc souterrain pouvant contenir deux mille voitures et dont la solution va contribuer à la solution du problème de la circulation dans les alentours des Halles. » Le terrain ainsi libéré pourrait aussi être employé à « l'agrandissement d'écoles, l'installation de postes de police, de casernes de pompiers, etc. », précise le document.

L'opération s'est soldée par un échec, puisque la population des maisons expropriée ne s'est, pour sa plus grande partie, pas installée dans ces logements. Dans les 90 immeubles démolis en date de 1935 dans l'îlot n° 1, habitaient 2 103 ménages, dont plus de 65% (1335) n'étaient composés que d'une personne, vivant généralement en hôtel meublé. « La population flottante qui vivait en meublé et qui était la plus nombreuse, est allée encombrer les autres meublés d'autres quartiers. Les familles composées de plusieurs personnes représentaient à peine le tiers du total. Dans ce dernier tiers, moins de 300 ménages réalisaient les conditions fixées pour avoir accès aux habitations à bon marché<sup>1</sup> », et encore, ce n'est pas la totalité de ce chiffre qui a accepté de s'y installer. Les logements bâtis théoriquement pour les expropriés ont donc dû en grande partie être loués en location libre, à des prix majorés. « On se trouve avoir à faire à une population en grande majorité sans ressources, habituée à vivre dans des taudis et à ne consacrer qu'une somme minime à leur logement, ou logeant en hôtel et sans mobilier personnel ; habituée en outre à vivre à Paris et acceptant difficilement l'idée d'un transfert en banlieue. Le relogement sur place, comme il a été fait pour l'îlot n° 9, serait pour eux la solution idéale, à condition qu'on pût leur offrir des logements à prix extrêmement bas ; mais cela conduirait à rebâtir des groupes d'immeubles à forte densité, et à recréer les conditions d'un retour rapide au taudis. En outre, en reconstruisant exclusivement des immeubles à logements très bon marché, la Ville risquerait de grever d'un déficit nouveau une opération alourdie déjà par les frais énormes d'expropriation<sup>1</sup> ».

Les rapports à la Préfecture de la Seine rédigés à cette époque témoignent de la préoccupation et de la perplexité des édiles devant ce problème social du relogement : « L'impossibilité où l'on s'est trouvé d'assurer un abri convenable aux locataires expulsés a empêché de poursuivre l'oeuvre d'assainissement indispensable<sup>2</sup> ».

---

<sup>1</sup> Lettre de la Société Générale de Travaux Urbains au Préfet de la Seine, 17 novembre 1930. Ville de Paris, aménagement de l'îlot insalubre n° 1, dossiers et documents. Archives de Paris, VD 5 / 1.

<sup>2</sup> Aménagement de l'îlot insalubre n° 1. Rapport à la Préfecture de la Seine. Cité par Jeanne Le Floch, op. cit., p. 32.

L'architecte Robert Auzelle, dressant, une dizaine d'années plus tard, le bilan du mouvement de population provoqué par ces destructions, déplore le résultat de cette opération mal menée et souligne l'échec auquel elle a abouti en matière sociale : « Si dans l'îlot n° 9, le relogement des expulsés s'est fait en grande partie sur place dans les immeubles reconstruits, il n'en fut pas de même pour l'îlot n° 1. On a pu constater que la population flottante des hôtels et garnis a été refoulée automatiquement dans les quartiers voisins, y accentuant le surpeuplement ; que, sur le reste de la population, 15% seulement ont été logés dans les immeubles de relogement prévus sur l'emplacement de l'ancienne enceinte fortifiée et ce, malgré les prix excessivement bas qu'on leur avait accordés ; que les 85% restants ne voulant ou ne pouvant consacrer une somme aussi minime soit-elle à un loyer, se sont eux aussi reportés à la périphérie du quartier démoli. Il s'ensuit que la démolition n'a fait que rejeter dans un quartier déjà malade une population pauvre, et que l'insalubrité se déplace comme un incendie de forêt. Quant aux logements prévus à la ceinture de Paris, ils ont été occupés par une population différente acceptant un loyer majoré<sup>1</sup> ».

Sur l'emplacement des immeubles démolis de l'îlot, seuls quelques logements ont été reconstruits pendant l'entre-deux-guerres, avec la reconstruction de l'immeuble qui fait l'angle entre la rue Brisemiche et la rue Saint-Merri, immeuble qui est encore debout aujourd'hui, et sur la façade duquel on peut lire, sur une plaque : « Veber et Michau, architectes. 1934 », ce qui montre qu'il a été édifié en 1934, soit juste après les démolitions. Mais ce cas constitue l'exception dans le secteur.

### Les raisons de l'échec

Les principales raisons de cet échec ont été analysées et résumées de façon claire par Jeanne Le Floch dans sa thèse de médecine sur la destruction des îlots insalubres, écrite en 1939. Dressant l'inventaire des actions effectivement accomplies dans les îlots pendant l'entre-deux-guerres, elle observe : « C'est si peu pour un si grand laps de temps », et surtout au regard de l'importance des ambitions formulées tout au long de la période par les édiles. Elle récapitule ainsi les différents obstacles qui ont paralysé la bonne marche des opérations :

« 1°) Le premier, le plus grand, est certainement le problème financier. L'Etat doit apporter son concours.

---

<sup>1</sup> Robert Auzelle, « La Rénovation des quartiers insalubres », in *Destinée de Paris*, Paris, 1943, p 121.

2°) Il semble aussi que la législation devrait faciliter davantage encore et encourager tous les travaux d'assainissement. Quelques lois pourraient être modifiées : simplification en ce qui concerne le mécanisme de l'expropriation ; interdiction de mettre ou maintenir en location un local insalubre sous peine de lourdes pénalisations.

3°) Il faut prendre des mesures pour assurer le relogement des habitants des « îlots insalubres » atteints par l'expropriation.

4°) Une surveillance de l'habitant et une tentative de rééducation s'imposent, car enfin, c'est souvent l'habitant qui fait le taudis<sup>1</sup> ».

Ce jugement coïncide avec les réflexions de Louis Sellier, dont il est une synthèse. Louis Sellier, dans son rapport de 1937, déplore lui aussi le problème financier (« Il faut en somme trouver tant d'argent pour empêcher les gens de mourir dans la saleté qu'on n'y est pas encore parvenu. Des familles continuent à se contaminer par milliers, ce qui est déjà grave, et à contaminer l'ensemble de la cité, ce qui est encore, si possible, plus insupportable<sup>2</sup>»), et le problème juridique (« Seule une organisation légale, vaste, méthodique, sérieuse et sévère du dépistage des taudis et une interdiction de mettre ou de maintenir en location un local insalubre, assortie à de lourdes pénalisations pourra avoir raison du mal<sup>3</sup> ») ; et il insiste sur le problème social, qui constitue en réalité le problème majeur, et dont le « casse-tête du relogement » constitue un aspect.

Le docteur Aublant, directeur de la Santé publique de Seine et Oise, fait le même constat dès 1936, sur les résultats de l'opération de l'îlot n° 1 : « Les occupants, gens de petites ressources, éprouvent les plus grandes peines à se loger dans un autre immeuble pour un prix de loyer égal à celui qu'il payaient dans l'immeuble interdit, et lorsqu'ils consentent à abandonner celui-ci, c'est en général pour se rendre dans un autre taudis. Il est fréquent de voir une même famille occuper successivement des immeubles, successivement interdits à l'habitation ». Et il conclut avec sagesse : « Fermer la porte d'un taudis n'est possible que si l'occupant peut, avec les seules ressources dont il dispose, trouver une habitation convenable<sup>4</sup> ».

<sup>1</sup> J. Le Floch, op. cit., p. 65-66.

<sup>2</sup> Louis Sellier, op. cit. Passage cité par J. Le Floch, p. 62.

<sup>3</sup> Idem.

<sup>4</sup> Dr Aublant, cité dans Jeanne Le Floch, op. cit., p. 33.

## Deux conceptions contradictoires

En fait, ce problème trouve sa raison la plus profonde dans l'affrontement de deux tendances qui ont divisé les édiles tout au long de ces années ; ceux-ci ont entamé les opérations de démolitions de l'îlot n° 1 avant même de s'être mis d'accord entre eux sur la façon dont il conviendrait d'utiliser cet espace libéré au centre de Paris. La première tendance est celle qui prônait un dérasement complet des îlots du centre de Paris pour y créer des espaces libres à la place, les « réservoirs d'air » chers à certains hygiénistes, et dont la ville serait trop démunie. C'est la position de Clément Roéland, qui, en 1934, exprime, dans le « Rapport au nom de la 6<sup>e</sup> commission sur l'assainissement et l'aménagement des îlots insalubres <sup>1</sup> », le vœu que les terrains récemment libérés au centre de Paris du fait des destructions dans l'îlot n° 1 soient aménagés en « espaces libres », afin de préserver la beauté de Paris, et qu'on évite de renouveler, en plein centre cette fois, l'expérience de la Ceinture, avec l'édification de cette « lugubre cuirasse de pierre » en périphérie de la capitale. Accomplie selon ses vœux, l'opération se résumerait donc à avoir fait disparaître cet îlot de taudis qui, tranchant sur le cadre historique et monumental du centre, nuisait au prestige de la capitale à laquelle il faisait honte. Cette tendance privilégie en somme la « beauté » de la ville au détriment du bien-être des habitants de ces quartiers, qui seraient obligés soit de s'entasser dans d'autres quartiers pauvres et insalubres de la capitale, ce qui ne réglerait rien au problème, soit de se transplanter en banlieue, transfert souvent incompatible avec leur mode de vie et leurs activités.

C'est pourtant cette tendance qui a prévalu au début dans les opérations de l'îlot n° 1 (contrairement à l'îlot n° 9), avec le projet des 20 000 logements aux marges de la capitale, destinés à recevoir la population expulsée. Le projet initial était de réaliser « l'élargissement des rues et la reconstruction, dans les terrains restés libres, de maisons salubres dans lesquelles l'air et le soleil puissent pénétrer sans obstacle », comme l'expose dès 1926 le Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine<sup>1</sup>. Ces habitations, confortables, situées au centre de Paris, auraient ainsi été destinées à une clientèle aisée ; ce qui aurait permis de renflouer un peu le budget de la municipalité, ainsi que l'espéraient les édiles, tandis que les anciens habitants auraient été contraints de vider les lieux, contraints de se replier sur la périphérie ou sur d'autres

---

<sup>1</sup> *Rapport de la 6<sup>e</sup> Commission sur l'assainissement et l'aménagement des îlots insalubres*, 22 décembre 1934, Conseil municipal de Paris, Rapports et documents, année 1934, p 9.

quartiers pauvres de la ville. Une des idées qui avait également beaucoup retenu l'attention, parmi les nombreux projets élaborés alors (tant par des sociétés privées créées pour l'occasion, que par des services de la Ville) pour la mise en valeur du terrain libéré au centre de Paris du fait des démolitions, était celui de construction d'un « Palais de la Fleur » circulaire au centre de l'îlot, sorte d'annexe des Halles, finalement pas réalisé lui non plus.

A cette première tendance, qui était au début la tendance dominante, s'est opposée peu à peu une seconde tendance, aux motivations plutôt sociales. Elle préconise la reconstruction de bâtiments « sains », réalisés selon les critères hygiénistes, sur l'emplacement des îlots détruits, pour y reloger la même population. En 1937, nous pouvons vérifier que le dilemme n'avait toujours pas été résolu, puisque dans son rapport, Louis Sellier pose une fois de plus cette alternative, en exprimant ensuite sa position. A la thèse, qu'il cite, de ceux qui, se réclamant du modèle anglais, se prononcent pour le transfert des habitants de l'îlot en banlieue (« A la civilisation purement urbaine du XIXe siècle et des premières années du XXe doit succéder une civilisation mi-rurale, mi-urbaine, réunissant les avantages de la vie rurale à ceux de la vie dans les grandes cités.(...) Le travailleur des villes, au lieu de regagner le soir un logement étroit dans une rue sombre, regagnera une petite maison de banlieue, agrémentée d'un jardin où sa famille et lui-même bénéficieront du calme, de l'air et de la lumière de la campagne<sup>3</sup>»), Louis Sellier, conseiller municipal socialiste, oppose l'argument que beaucoup d'habitants des îlots insalubres ne peuvent se permettre un transfert en banlieue, la nature de leur travail exigeant qu'ils résident dans la ville même : ainsi « les nombreux travailleurs des Halles, les artistes, les très nombreux travailleurs de nuit, et les innombrables travailleurs des services publics qui commencent leur tâche bien avant la mise en service des transports en commun.<sup>2</sup> » De plus, explique-t-il, le décongestionnement de Paris vers la banlieue est un phénomène qui devra concerner tout Paris et pas seulement les îlots insalubres ; il ne faut pas confondre dans leur gestion deux problèmes selon lui distincts. De ces observations, Louis Sellier tire donc la conclusion suivante (qui, comme on l'a vu, constitue dès cette époque, en fait, plus la constatation d'un fait accompli que la menace de ce qui risque de se produire) : « Si l'on démolit les îlots sans reconstruire à leur place des immeubles

---

<sup>1</sup> Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, Avis du 5 mars 1926. Cité dans le Mémoire de M. le Préfet de la Seine au Conseil municipal, 14 mars 1931. Document cité.

<sup>2</sup> Louis Sellier, op. cit.

sains et à faible loyer, leurs habitants iront se reloger dans les quartiers avoisinants déjà surpeuplés<sup>1</sup> ». Par conséquent, et tel est l'aboutissement de son argumentation, « il convient d'envisager le relogement sur leur emplacement de la plus grande partie possible de leur population », préconise-t-il concernant l'affaire des îlots insalubres, et plus précisément le cas de l'îlot n° 1, déjà en grande partie démoli à cette époque, et pour lequel la question se pose de manière particulièrement urgente.

En effet, à la date à laquelle Louis Sellier écrit son Rapport, l'absence d'accord entre les édiles sur l'attitude à adopter a empêché toute réalisation, de quelque nature qu'elle soit, sur le terrain démoli de l'îlot n° 1 ; le conseiller municipal déplore cette paralysie et ses conséquences : « Rien n'a été fait du point de vue de l'aménagement et l'on a créé en plein cœur de Paris sur la rue du Renard une sorte de désert aussi regrettable du point de vue esthétique que du point de vue de l'unité et du potentiel économique du quartier.(...) Il est inadmissible de détruire, en certains cas (et en particulier dans le cas de l'îlot n° 1), des fractions entières de quartiers centraux et essentiels de Paris pour les remplacer par de véritables déserts. On brise ainsi l'équilibre économique et social de ces quartiers, contraignant à la ruine d'innombrables détaillants et mettant de nombreuses industries - artisanales surtout - dans des difficultés extrêmes et parfois insolubles pour recruter la main-d'œuvre qui leur est indispensable<sup>1</sup> ».

Ce ne sont pas seulement des arguments d'ordre social qui alimentent les protestations qui s'élèvent peu à peu contre cette opération, mais aussi la conscience de plus en plus affirmée d'un patrimoine à sauvegarder, sous peine de la perte irrémédiable d'une partie de la mémoire de Paris. Dans un numéro spécial de *L'Illustration* de 1938, consacré à Paris, André Arnyvelde expose ainsi les controverses autour de l'idée d'un patrimoine urbain abîmé : « Que faut-il entendre en fait par ce verbe abîmer ? On peut dire que, si les problèmes de circulation et d'hygiène soulèvent de graves et complexes questions techniques et financières, le souci de ne point abîmer, en l'aérant et en l'élargissant, la capitale, met en jeu un ensemble de questions bien délicates, à proprement parler sentimentales, et qui suscitent des controverses aiguës. Controverses telles que, dans le même temps où les fonctionnaires édifient leurs plans ou se préparent à donner le redoutable signal des premiers coups de pioche, ils doivent faire face aux

---

<sup>1</sup> Idem.

attaqués, souvent féroces, de tous ceux qui n'acceptent point qu'on anéantisse, qu'on mutilé, ou même transforme le très cher « vieux Paris »<sup>1</sup>».

## Conclusion

Ainsi, les édiles, si déterminés au lendemain de la guerre à apporter une solution au problème des logements insalubres de la capitale, et notamment de l'îlot n° 1, se sont peu à peu enlisés dans les difficultés techniques et financières posées par les opérations, et surtout n'ont pas réussi à surmonter les divergences qui se faisaient jour entre eux sur la stratégie à adopter dans le traitement de ce problème, qui s'avère en fin de compte être surtout un problème social. La position centrale de l'îlot n° 1 dans la capitale ainsi que son ancienneté ajoutent en outre à ces difficultés un autre enjeu : celui du patrimoine historique qu'il représente. Des deux îlots (l'îlot 1 et l'îlot 9) où il est procédé dans l'entre-deux-guerres à des démolitions massives d'immeubles, seul l'îlot 9 voit des opérations de reconstruction s'accomplir pendant cette période, conduisant à l'édification d'immeubles à bon marché permettant le relogement de la population ancienne dans des locaux neufs et mieux conçus. En revanche, pour l'îlot n° 1, dont la reconstruction, étant donné la position centrale de ce quartier, implique des enjeux plus importants, aucune réalisation ne succède aux démolitions, les édiles n'ayant pu se mettre d'accord pour mener à bien un projet cohérent. Le grand dilemme d'alors, consistant à savoir s'il vaut mieux reloger les anciens habitants sur place ou plus loin en périphérie, n'est toujours pas résolu à la fin de la période et les responsables politiques s'opposent, parfois au gré de leur tendance politique, sur ce problème qui est aussi un problème social. En attendant, la population expulsée s'entasse généralement dans les autres quartiers pauvres à proximité. Quel bilan peut-on tirer maintenant, rétrospectivement, des opérations effectuées dans l'îlot n° 1 pendant l'entre-deux-guerres ?

---

<sup>1</sup> André Arnyvelde, « Paris de demain : perspectives », in *L'Illustration*, 28 mai 1938, numéro spécial sur Paris.

### 4.3 Le bilan rétrospectif de l'action menée par les édiles dans l'îlot n° 1 pendant l'entre-deux-guerres.

Les années trente n'ont pas vu s'accomplir de réalisation cohérente en matière de politique urbaine dans l'îlot n° 1. Aux démolitions entreprises par tranches successives depuis le début des années trente ne va correspondre, pendant longtemps, aucune véritable action d'aménagement. Au lieu de voir s'édifier de nouveaux immeubles, le plateau Beaubourg va, des années durant, rester un vaste parking, avant que ne soit décidée la construction du centre Pompidou (voir photos page suivante) ; ce n'est qu'à la fin des années soixante-dix, avec la réalisation du quartier de l'horloge, que les opérations arriveront véritablement à leur point d'aboutissement<sup>1</sup>. Ce nouveau quartier regroupe logements et commerces, et tient son nom d'une horloge à automates créée par Jacques Monestier et intitulée « Le défenseur du temps ». Parmi les œuvres nouvelles installées à proximité du centre Beaubourg, au cœur de l'ancien quartier Saint-Merri, on trouve aussi aujourd'hui la fontaine de Jean Tinguely et Niki de Saint-Phalle, place Igor-Stravinsky<sup>2</sup>. Il aura ainsi fallu plus de cinquante ans pour qu'un vieux secteur central soit radicalement transformé, aussi bien morphologiquement que sociologiquement.

La lenteur des opérations a été au bout du compte propice à la naissance d'une nouvelle vision de la ville : à partir de la fin des années soixante s'élaborera une vision plus favorable à la restauration des quartiers anciens qu'à leur démolition massive, option jadis considérée comme la condition *sine qua non* de leur assainissement<sup>1</sup>. A l'opposé du fameux Plan Voisin de 1925, qui envisageait de raser tout le centre de la capitale pour y élever des alignements de hautes tours, exemple symptomatique de l'esprit de cette période poussé à son paroxysme, l'après-deuxième guerre mondiale a vu au contraire s'épanouir (lentement, certes, et bien souvent pas avant la fin des années soixante) une idéologie de conservation et de restauration des vieux bâtiments, dont la mise en œuvre du procédé du « curetage » est le symbole. A l'origine projet de l'architecte Laprade en vue de la réhabilitation des vieilles maisons qui enserraient

<sup>1</sup> Jacques Lucan, op. cit., p. 34.

<sup>2</sup> Thierry Halay, *Paris et ses quartiers*, L'Harmattan, 1998. 287 p, p. 69.

l'église Saint-Gervais<sup>2</sup>, le curetage est une méthode de restauration des quartiers historiques qui « a pour but de restaurer les parcs, jardins, bâtiments dans leur état primitif, de restaurer les façades, les toits, les intérieurs des immeubles et de doter ceux-ci de tout le confort moderne. Le coût d'une telle opération est inférieur au prix de revient d'un ensemble neuf<sup>3</sup> » et a de plus l'avantage de préserver le patrimoine historique que représentent les vieux quartiers. Ainsi, « l'aspect esthétique et culturel est désormais souligné comme majeur, après guerre, en opposition avec le discours « hygiéniste » qui avait été tenu jusque là par les autorités<sup>4</sup> ». Peu à peu, avec lenteur, va donc s'effectuer une sensibilisation de l'opinion à la notion de patrimoine, à l'idée que les vieux bâtiments, porteurs de mémoire, doivent être conservés.

### **Des démolitions vivement déplorées après coup :**

Avec les démolitions effectuées dans l'îlot 1 pendant l'entre-deux-guerres, ce n'est pas la première fois en France que l'on se livre à des démolitions massives, et par la suite regrettées : « En France, un édifice est à peine achevé que chacun l'abandonne... Nul peuple n'a autant démoli ou laissé tombé<sup>5</sup> », déplorait déjà en 1851 Viollet-le-duc, considérant cette tendance comme une caractéristique des Français. On peut également citer les paroles d'Edmond About ; même si le contexte n'est pas le même, puisqu'elles concernent les opérations d'Hausmann, ces phrases peuvent être évoquées aussi à propos de la situation que nous étudions : « les maisons éventrées et les tentures arrachées, où Gautier ne voyait qu'un « spectacle curieux et non sans beauté », symbolisent pour lui le saccage de la mémoire individuelle. Dans des pages presque proustiennes, où un lambeau de papier à fleurs joue le rôle de la petite madeleine, Edmond About anticipe les découvertes de la sociologie urbaine des années cinquante et dénonce l'ambiguïté de la notion de taudis : « Je me demande si les rues insalubres, si les taudis étroits, si les allées obscures et les escaliers en colimaçon n'ont pas leur destinée dans le monde. Cette fange des pauvres quartiers, que l'on balaye

---

<sup>1</sup> Cahiers du CREPIF (Centre de Recherches et d'Etudes sur Paris et l'Ile-de-France), décembre 1992, n° 41 :

« La ville et son patrimoine ».

<sup>2</sup> Cahiers du CREPIF, op. cit.

<sup>3</sup> *Festival du Marais. Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique*. 1964

<sup>4</sup> Cahiers du CREPIF, op. cit.

<sup>5</sup> VIOLLET LE DUC, dans *La Revue générale de l'Architecture*, 1851.

dédaigneusement hors barrière, n'était-elle pas autrefois un engrais de civilisation ? Les plus beaux fruits de l'industrie parisienne ne sont-ils pas sortis de ce fumier ? »<sup>1</sup>».

Depuis les années trente, plus d'une voix s'est élevée pour dénoncer l'absurdité de l'action alors menée dans l'îlot n° 1, jugée lourde de conséquences irréparables pour la structure architecturale et sociale de l'ensemble du quartier Saint-Merri. Après les démolitions, même chez ceux qui au début déclaraient approuver ce « nettoyage », on note parfois ensuite des réserves, l'expression d'un regret de n'avoir pas conservé les vieilles pierres du secteur. D'autres sont beaucoup plus radicaux dans leur critique. Celle-ci, la plupart du temps, repose sur des raisons d'ordre esthétique, sur l'attachement au patrimoine historique.

L'architecte Charles Oulmont, protecteur des « vieilles pierres », proteste dès 1931 : « Nous demandons que Paris tout entier, dans ses limites actuelles, soit classé comme site historique et monumental ». « Ne touchez pas aux vieilles pierres ! ». « Démolir ! Démolir ! Vieux jardins, vieilles maisons, vieilles places, vieilles ruelles toutes noires de suie et de poussière sans doute, mais si faciles à débarbouiller, et si volontairement abandonnées à la saleté au contraire, afin qu'on ait quelque excuse apparente de les vouloir mortes...<sup>2</sup> ». « Notre époque, qui se pique de discernement et de sens critique, sous prétexte d'urbanisme et d'hygiène ne devrait pas à la légère encourager une Saint-Barthélémy par trop brutale des maisons antérieures à 1880 », affirme en 1938 l'architecte Albert Laprade, dans le numéro spécial de *L'Illustration* consacré à Paris. Dans la suite de son article, il dresse le procès de cette opération hâtive et pas assez mûrie, relevant ses contradictions et montrant que d'autres moyens plus efficaces et moins néfastes auraient pu être mis en œuvre afin d'obtenir l'assainissement du quartier : « On a dénombré, paraît-il, 17 îlots « insalubres ». (...) Ce serait d'ailleurs naïveté de supposer tous les taudis localisés dans les 17 îlots. Il en existe des milliers et des milliers d'autres dispersés dans Paris. (...) Rien n'est plus facile que de rendre jeunesse et santé à ces maisons vieilles et malades. C'est une affaire de puissante désinfection, de peinture laquée, d'électricité, de sanitaire et de chauffage central. Tout cela est archisimple. Il suffit de faire le tour de l'île Saint-Louis pour voir combien saines et habitables sont devenues des maisons contemporaines de celles aujourd'hui méprisées. Au cœur de Paris pourquoi ne pas tirer parti intelligemment de ce qui est ?

<sup>1</sup> *La Ville de l'âge industriel*, p. 204.

<sup>2</sup> OULMONT Charles, *Paris, ce qu'on y voit, ce qu'on y entend*, 1931, Paris, éditions Berger-Levrault. Chapitre : « Ici l'on évoque Paris tel qu'on ne le verra plus », p. 3 et 9.

Pourquoi ne pas chercher telle ou telle formule, fiscale ou financière, encourageant les propriétaires, sous certains contrôles, à moderniser l'intérieur des maisons sans trop changer l'extérieur ? Quand ils seraient défailants, la collectivité interviendrait. Parfois on ne conserverait que les façades, ne reconstruisant à neuf que la partie arrière.(...) On devine ce que donneraient nos vieux quartiers ainsi nettoyés, repeints, assainis ! Si l'expérience était tentée, le résultat serait surprenant. Avec cette méthode, on logerait beaucoup de monde au moindre prix <sup>1</sup>».

Dans *Paris Poubelle*, Georges Pillement, défenseur des vieux bâtiments historiques, dénonce « soixante-dix ans de destruction de Paris, entérinées par la Commission du vieux Paris », et déplore ces « destructions inconsidérées qui ont anéanti plus de la moitié des beautés qui feraient maintenant l'admiration des Parisiens et des touristes ». A l'évocation de l'îlot n° 1 et du traitement qu'il a subi dans l'entre-deux-guerres, son indignation se laisse libre cours : « Maintenant, on peut faire le bilan d'une opération catastrophique, absolument imbécile, dont sont responsables les services de la Ville de Paris, qui, sous prétexte d'insalubrité, entendaient rénover les anciens quartiers de Paris en les démolissant purement et simplement. C'est ainsi qu'ils avaient rasé l'îlot 1 dans le quartier Saint-Martin<sup>2</sup> ». En 1943, dans *Destinée de Paris*, le même Georges Pillement conteste le bien-fondé des conclusions alors tirées des enquêtes sur l'insalubrité par les services municipaux : « Disons tout d'abord qu'il n'y a pas de conception plus fausse que celle qui affecte tout un quartier de l'épithète injurieuse d'îlot insalubre. Se basant sur des statistiques de mortalité, établies sans recherche approfondie, des différentes causes locales, on a délimité dans Paris 17 îlots qu'on a déclarés insalubres, le numéro qui les caractérise étant fonction de leur plus grande mortalité. En réalité, cette mortalité est beaucoup moins imputable aux pierres que l'on a condamnées qu'à diverses autres raisons que la démolition de l'îlot ne fera pas disparaître.<sup>3</sup> » Dans le même ouvrage, Bernard Champigneulle dénonce « la défiguration d'un quartier par des percées qui provoquent de véritables mises à sac ». « Les statistiques de la Préfecture de la Seine, si impressionnantes qu'elles soient, n'en sont pas moins fausses en leurs principes parce qu'elles ne tiennent pas compte des faits particuliers qui les motivent, dont le principal est que, dans les quartiers riches, les

<sup>1</sup> Albert Laprade, « Les métamorphoses de Paris. Vieux quartiers, vieilles maisons : doit-on les détruire, doit-on les aménager ? », in *L'Illustration*, 28 mai 1938, numéro spécial sur Paris.

<sup>2</sup> Georges Pillement, *Paris Poubelle*, 1974, éd. J. Jacques Pauvert, p. 38.

<sup>3</sup> Georges Pillement, « Démolitions présentes et futures », in *Destinée de Paris*, éd. Du Chêne, 1943. 148 p., p.96.

habitants ont plus de possibilité de se soigner et de se prémunir. (...) C'est donc en partant de bases erronées qu'on a établi des incidences mathématiques entre la mortalité et les espaces libres.<sup>1</sup> » Ainsi, même si transparait par moments dans cet ouvrage collectif écrit en 1943 une idéologie un peu vichyste, on y trouve toutefois une critique intelligente de l'action menée pendant les années trente dans les flots insalubres : sont dénoncés la regrettable hâte des édiles à démolir le secteur et le peu de discernement dont ils ont fait preuve en prenant cette décision précipitée qui, pendant longtemps, ne sera pas suivie de la réalisation d'un plan d'aménagement cohérent.

Une trentaine d'années après les démolitions, celles-ci sont toujours dénoncées, par des auteurs affligés du résultat final des opérations. Dans la revue *Atlantis*, en 1964, un auteur écrit : « Que dirons-nous à ceux qui, lourds encore des images d'un récent passé, viendront nous demander le chemin de la rue de Venise, de la rue Brisemiche, de la fontaine Maubuée à l'angle des rues Saint-Martin et Simon-le-Franc, etc. ? C'est un véritable désert que l'hygiénisme borné des urbanistes de la préfecture, au nord de Saint-Merri, a établi en plein Paris historique. Gigantesque parc à voitures, ponctué d'immondices et de palissades, que l'on a cependant eu la pudeur de ne pas appeler « place » mais « plateau » Beaubourg. (...) Ne nous y trompons pas. Beaucoup d'opérations d'assainissement et de démolitions partielles étaient et sont encore indispensables. Nous n'avons nullement la nostalgie de certaines ruelles sordides et des cours empuanties. Mais dans l'Europe entière, depuis l'entre-deux-guerres, la technique du « curetage », née en France d'ailleurs, est appliquée avec succès, qui consiste à désencombrer les cours, à sacrifier ce qui doit l'être, tout en sauvegardant les façades anciennes et le charme général d'un quartier<sup>2</sup> ».

Ainsi, de nombreux auteurs, après coup, déplorent les démolitions, et dénoncent « l'hygiénisme borné » des édiles, qui ont transformé un vieux quartier pittoresque et regretté en un « innommable espace » dénudé au centre de Paris. Ces auteurs sont en général beaucoup plus sensible aux raisons d'ordre esthétique et au désir de conservation du patrimoine esthétique qu'aux raisons d'ordre humain, c'est-à-dire au problème social que ces démolitions n'ont fait que camoufler et accentuer. Seuls quelques auteurs plus sensibilisés à ce dernier problème prennent en compte les deux aspects, tel Maurice Halbwachs : « C'est à la connexion profonde qui noue espace et

<sup>1</sup> Bernard Champigneulle, « Destinée de Paris », in *Destinée de Paris*, op. cit., p.13.

<sup>2</sup> Revue *Atlantis*, 1964 . Bibliothèque Paris historique.

identité collective que s'attaque la rénovation. En détruisant les lieux, elle momifie la mémoire vivante en une histoire irrécupérable <sup>1</sup>».

### **Les erreurs des édiles, causées par une vision faussée :**

En fait, les édiles des années vingt et trente ont généralement été gagnés à des représentations déformées de ce secteur, vu comme un amas de taudis infects, où pullulent les maladies et la délinquance. Les conclusions tirées des données des enquêtes sanitaires sur l'îlot n° 1 les ont renforcés dans leur conception. Mais celle-ci correspondait en réalité à un schéma déjà dépassé alors ; elle s'appliquait plutôt à la situation du tournant du siècle. A l'époque, la situation était en effet véritablement catastrophique. L'épidémie de choléra de 1892 avait fait 906 victimes à Paris<sup>2</sup>, et les taux de mortalité par tuberculose étaient très inquiétants. Mais dans les années 1920-1930, ces chiffres accusent une diminution notable, même s'ils restent importants, comme on l'a vu, dans les îlots insalubres. L'état sanitaire de la capitale et de ses habitants s'était remarquablement amélioré. « En ce qui concerne la ville de Paris proprement dite, un effort sérieux a été accompli pour améliorer l'hygiène de la capitale, et il a porté des fruits. (...) Dans l'ensemble, si l'on tient compte de la rigueur de l'hiver de 1929, la situation sanitaire s'est améliorée. Il faut d'ailleurs tenir compte des progrès réalisés dans le domaine de l'éducation de la population par la vulgarisation - notamment dans les écoles - des notions d'hygiène les plus essentielles <sup>3</sup> ». Il y a donc en quelque sorte un décalage entre la situation à un moment donné et la perception qu'en ont les édiles et les spécialistes : ils prennent la pleine mesure de l'état sanitaire grave de certains secteurs de la capitale avec un temps de retard, au moment même où justement cette situation n'est plus aussi inquiétante. Mais, emportés par la fougue de leurs doctrines hygiénistes, ils ne se rendent pas compte de ce décalage. On a parlé à ce propos du « délire hygiéniste <sup>4</sup> » qui s'était emparé alors des édiles comme des architectes et des journalistes.

<sup>1</sup> HALBWACHS Maurice, cité dans Autrement...

<sup>2</sup> Jacques Lucan, op. cit., p. 15.

<sup>3</sup> Congrès du Paris nouveau, organisé par *Le Journal*, 16-20 juin 1930, p. 23-24.

<sup>4</sup> Jacques Lucan, op. cit., p. 58.

On peut comparer le cas de notre secteur et les opérations qui y ont eu lieu pendant l'entre-deux-guerres, avec les autres cas analogues dans Paris à différentes époques. Ainsi, G. Jacquemet évoque « un processus similaire, la construction du secteur Gambetta en 1860, avec la destruction partielle de l'ancien lotissement Gasnier-Guy, qui depuis les années 1856-1860 s'adossait au flanc nord du cimetière du Père-Lachaise : « Devenu un vaste taudis collectif, son arasement ne suscita pas de regrets. En réalité, les nouveaux immeubles ne furent accessibles qu'aux éléments les plus aisés de la population locale. Les autres, évincés de leurs taudis, s'installèrent à proximité immédiate et s'entassèrent dans les vieilles maisons qui bordaient les rues des Partants et des Amandiers. Le phénomène de taudification n'avait pas disparu ; il avait seulement été déplacé de quelques dizaines de mètres <sup>1</sup> ». De même pour le cas de Nogent-sur-Marne pendant l'entre-deux-guerres : cette ville est peuplée à 80 % d'immigrés italiens. Marie-Claude Blanc-Chaléard décèle dans les représentations de l'opinion et les préoccupations des édiles sur l'insalubrité « le sentiment d'un corps étranger dans la cité. Cela est vrai surtout pour le centre-ville où un Nogentais sur cinq est italien, où certaines rues sont à 90 % peuplées de Transalpins, où selon certains urbanistes la dégradation des lieux porte en germe la révolution. N'est-ce pas l'un d'entre eux, Maurice Salabert, qui écrit : « Il faut détruire ces taudis, foyers de mécontentement social ainsi que d'insalubrité physique et morale, et les remplacer par e coquettes maisons, claires, saines, et agréables » ? <sup>2</sup> ». On le voit, le phénomène est analogue. « Semblables dans leurs objectifs, les opérations de rénovation se soldent sensiblement par les mêmes résultats : élimination des commerces et des activités artisanales, suppression de l'ancien tracé des rues, bouleversement de l'organisation spatiale ». « Derrière cet objectif consensuel, combien ont évalué les ravages d'un urbanisme destructeur et auront entrevu son terrible potentiel de destruction du monde ouvrier de la capitale ? » « L'opposition des bâtis rénovés et insalubres transcrit d'abord dans le territoire l'irréductible distance sociale qui sépare les nouveaux habitants des « autochtones » <sup>3</sup> ».

<sup>1</sup> G. Jacquemet, *Belleville des juifs tunisiens*, collection Autrement, 1997.

<sup>2</sup> Marie-Claude Blanc-Chaléard, Pierre Milza, *Le Nogent des Italiens*, Autrement.

<sup>3</sup> G. Jacquemet, *Belleville des juifs tunisiens*, op. cit.

## Conclusion

Nées de la volonté des édiles de rendre à l'avenir impossibles des conditions de vie aussi lamentables que celles dévoilées par les enquêtes des hygiénistes, les démolitions des maisons insalubres de l'îlot n° 1 constituent bien, vues sous cet angle, une action bénéfique, un progrès. Pourtant, de nombreux points noirs ternissent cette opération qui, comme on vient de le voir, ne tarde donc pas à être vivement critiquée. En effet, outre les difficultés financières et juridiques qui ont contribué à bloquer la réalisation des projets, les édiles, tout à leur zèle hygiéniste et à leur hâte de détruire, avaient négligé deux éléments : d'une part le patrimoine historique que représentaient ces vieux bâtiments, et d'autre part l'aspect social et humain, avec la présence d'une population particulière, globalement pauvre mais ayant un mode de vie cohérent dans le cadre du quartier. Ils ont de plus, par les représentations outrées qu'ils se faisaient de l'îlot comme d'un ramassis de taudis infects et dangereux, exagéré la gravité de la situation réelle et se sont engagés trop hâtivement dans une opération radicale, celle de la destruction ; celle-ci leur apparaissait alors comme la seule voie de salut. Ainsi, faute d'avoir pris en compte préalablement tous les aspects de la question et d'avoir mieux mûri leur décision, les édiles ont pendant l'entre-deux-guerres entamé dans l'îlot n° 1 une action qui s'est révélée un échec, tant sur le plan financier qu'esthétique, urbanistique et social. Ce n'est qu'après la guerre, et encore, très lentement, que de nouvelles opérations seront décidées et effectuées pour réparer ce qui avait été fait.

## Conclusion de la deuxième partie.

Au total, ces années de l'entre-deux-guerres ont été pour notre secteur, cœur du vieux quartier Saint-Merri, celles de la fin d'une époque, puisqu'elles ont vu la démolition de la majorité des bâtiments, certes pour beaucoup vétustes voire insalubres, qui le composaient. Opérée par tranches successives au cours des années trente, la démolition avait été décidée sous l'influence, alors prédominante chez les édiles, de la pensée hygiéniste. Celle-ci s'appuyait sur tout un arsenal de mesures et de statistiques mises au point par les experts au tournant du siècle. Les nombreuses études et enquêtes effectuées depuis lors, dans cet esprit, par les services d'hygiène de la ville, et notamment par le service du Casier sanitaire, avaient permis d'établir un diagnostic très précis, au niveau de chaque immeuble, des conditions de logement et des taux de mortalité par tuberculose. Elles avaient ainsi fait apparaître la présence de groupes de pâtés de maisons particulièrement touchés par la tuberculose : baptisés « îlots d'insalubrité » et numérotés par ordre de gravité, ils étaient voués à la destruction. Celle-ci apparaissait en effet comme la seule solution pour mettre fin au problème de l'insalubrité, comme la condition indispensable à l'assainissement des secteurs concernés.

Notre secteur était presque tout entier englobé dans l'îlot n° 1, le vaste îlot entourant les Halles. Cet îlot, comme son chiffre l'indique, était tenu pour le plus insalubre et le plus « meurtrier » en matière de tuberculose. Les enquêtes effectuées en ces années par les services d'hygiène de la municipalité constataient la vétusté des locaux, le délabrement et l'insuffisance des installations, notamment sanitaires, ainsi que l'exiguïté des logements, mal éclairés et mal aérés, dans lesquels s'entassait la population. La mortalité tuberculeuse y était très importante, en particulier dans les nombreux hôtels meublés des rues Simon-le-Franc, Saint-Merri et Brisemiche. Cet îlot apparaissait comme un antre sordide, un amas de taudis infects ; c'est sous ces traits que le dépeignaient les édiles, architectes et journalistes, qui ne voyaient pas d'autre solution à ce problème que la démolition. Il a donc été traité en priorité par les édiles

pendant cette période. Mais l'opération, mal conçue et mal menée, s'est révélée un échec. Au « scandale des expropriations<sup>1</sup> » causant la ruine du budget de la municipalité, a succédé « le casse-tête du relogement<sup>1</sup> », qui a paralysé pour de nombreuses années toute possibilité de réalisation en vue de l'aménagement des terrains démolis. En outre, dans leur hâte quelque peu exagérée de détruire ce qui ne leur apparaissait alors être qu'un amas de taudis sordides et infects, une tumeur dangereuse pour le reste de la ville qu'il s'agissait d'éliminer avant qu'elle ne s'étende, les édiles avaient aussi négligé un autre aspect : la démolition allait entraîner la perte, irrémédiable, du patrimoine historique que représentait ce vieux secteur central, au bâti certes vétuste, mais porteur d'un pan irremplaçable de la mémoire de la cité.

Mais au fond, plus que les problèmes juridique, financier, et esthétiques, c'était la question de savoir où devaient être relogés les anciens habitants expulsés qui posait le plus de difficultés. Plusieurs années après les destructions, elle divisait toujours les édiles. Pour les uns, le relogement de cette population en périphérie de la capitale était la meilleure solution : le désengorgement du centre et le développement de l'habitat en banlieue n'étaient-il pas la voie de l'avenir et de la modernité ? Pour les autres au contraire, il fallait rebâtir sur place des logements sains et bon marché afin d'y permettre le relogement de la même population : un transfert en banlieue aurait en effet été incompatible avec le type d'activités et le mode de vie des habitants de l'îlot. Devant cet affrontement de deux conceptions contradictoires, on était dans l'impasse. En fait, le recours à la destruction, celle-ci étant conçue comme la seule solution possible au problème de l'insalubrité, occultait le véritable problème, d'ordre social : celui posé par la présence importante d'une population pauvre voire misérable, vivant en marge au cœur de Paris, et notamment la population flottante, instable, des nombreux hôtels meublés de l'îlot. Même si la démolition d'habitations insalubres et délabrées représentait un progrès, il ne suffisait pas de détruire ces maisons pour faire disparaître la misère et la situation marginale d'une partie de leurs anciens habitants.

Faute d'avoir bien évalué ces aspects, les édiles se sont engagés au cours des années trente dans une opération qui, outre qu'elle s'est révélée un casse-tête et un gouffre financier pour la municipalité, n'a pendant longtemps conduit à aucune réalisation satisfaisante. Le cœur du vieux quartier Saint-Merri n'a disparu que pour céder la place à un immense parking, remplacé bien des années plus tard par le Centre

---

<sup>1</sup> Jacques Lucan, op. cit., p. 80

Georges Pompidou ; les vieux immeubles rénovés et le nouveau quartier de l'Horloge qui l'environnent constituent désormais un ensemble de standing. A la métamorphose morphologique subie par le quartier dans son bâti a correspondu une mutation sociologique d'une ampleur tout aussi grande, puisque l'opération a entraîné la décomposition du cadre de vie particulier et cohérent que constituait, au cœur de Paris, ce secteur pour ses anciens habitants.

## **TROISIEME PARTIE.**

**Les représentations du cœur du quartier Saint-  
Merri dans l'entre-deux-guerres.**

## Introduction aux chapitres se

Maintenant que nous avons analysé, à l'aide des données des archives, les caractères principaux du secteur et de sa population dans l'entre-deux-guerres, ainsi que la façon dont les habitants percevaient leur cadre de vie et l'existence qu'ils y menaient, il s'agit de déterminer quelle était la vision qu'avait l'opinion de ce secteur, à cette époque, pour faire apparaître les contrastes, les déformations et les exagérations opérées par l'opinion dans ses représentations collectives. Mais une telle entreprise est loin d'être aisée à mener : « Pour pénétrer le cœur d'une ville, pour en saisir les plus subtils secrets, il faut agir avec une patience parfois désespérante. (...) Se pétrir de grisaille, faire corps avec l'ombre indécise et fade des angles morts, s'intégrer à la foule moite qui jaillit ou qui suinte, aux mêmes heures, des métros, des cinémas ou des églises : ceci nécessite un long et difficile apprentissage, une connaissance des gens et des lieux que seules peuvent conférer des années d'observation patiente <sup>1</sup> », écrivait un observateur passionné de Paris et de ses habitants.

Pour un observateur extérieur, il n'était donc pas chose facile, à l'époque, de parvenir à comprendre la structure et la vie d'un secteur aussi particulier que celui-ci . Le risque était de s'arrêter aux aspects les plus visibles, les plus caractéristiques, les plus originaux en apparence, et d'en exagérer l'importance, au point de négliger le reste. Dans le cas du secteur que nous étudions, c'est certainement son caractère misérable et mal famé qui a le plus marqué les observateurs de l'époque. Même derrière les préoccupations des édiles sur le problème de l'insalubrité, on l'a vu, on pouvait toujours discerner le sentiment d'avoir affaire à une population particulière, sortant des normes, et faisant contraste avec le reste des habitants de la ville (d'autres quartiers centraux comme ceux du Marais ou celui de Saint-Gervais partageant toutefois certaines de ces caractéristiques), et une inquiétude d'ordre social sous-tendait souvent leur volonté de démolition de ces « taudis ».

Il est difficile de reconstituer la vision que, dans l'entre-deux-guerres, l'opinion avait de ce secteur englobé dans l'îlot n° 1, puisque, comme toutes les représentations collectives, cette opinion ne s'est pas exprimée de façon nette, univoque, et clairement lisible. Pour la dégager en partie, nous avons eu recours à des sources écrites, et, dans une moindre mesure, à des sources iconographiques et filmiques. Les sources écrites que nous avons utilisées sont des articles parus dans la presse, mais surtout des ouvrages littéraires. Parmi ces derniers, il y a des passages d'oeuvres de grands écrivains ou poètes comme Aragon, Jules Romains, Verlaine, Desnos, Péret, qui ont été inspirés par ce quartier, souvent de façon très libre d'ailleurs par rapport à la réalité concrète ; mais aussi toute une littérature de « seconde zone », qui est plus proche de la simple évocation descriptive que de la fiction littéraire : il s'agit là, souvent, d'oeuvres consistant en des récits de « promenades dans Paris », dans les quartiers les plus typiques de la capitale, genre assez fortement développé à l'époque. Nous avons choisi de ne pas nous appuyer sur les œuvres de Zola, malgré le caractère souvent fidèle à la réalité de ses évocations, comme celles des Halles et de leurs alentours brossées dans *Le Ventre de Paris*, car elles sont très connues déjà, et ne correspondent pas véritablement à notre période, ni vraiment spécifiquement à notre secteur ; de même, nous avons évité de faire référence à Balzac, bien que certains épisodes de la *Comédie Humaine* se déroulent dans les environs de notre secteur. Nous avons préféré nous limiter à des textes parus dans la presse et dans la littérature pendant l'entre-deux-guerres, ou à une période proche comme le tout début du siècle ; nous avons en effet pu vérifier que la vision propagée par ces émetteurs ne variait pas beaucoup entre les premières années du XX<sup>e</sup> siècle et la veille de la seconde guerre mondiale.

Nous avons été forcée de faire le postulat que cette ou ces visions exprimées par l'ensemble de ces auteurs reflétaient la vision générale de l'opinion, faute d'un moyen plus fiable pour cerner les représentations de l'opinion à propos du secteur. La délimitation du secteur dans l'esprit des observateurs est elle-même floue, et varie d'un observateur à l'autre ; pour certains auteurs, comme on le verra, le secteur correspond aux quelques rues que nous avons étudiées dans notre première partie, pour d'autres il ne se différencie pas du reste du Centre, pour d'autres il fait partie du vaste ensemble des Halles. Mais d'une façon générale, les observateurs ont tendance à désigner sous le terme de « quartier Saint-Merri » ce qui en réalité n'en est que la partie la plus pauvre et la plus touchée par l'insalubrité, c'est-à-dire la partie englobée dans l'îlot n° 1, car c'était la partie qui sautait le plus aux yeux par ses

---

<sup>1</sup> Jacques Yonnet, *Rue des maléfices. Chronique secrète d'une ville*, 1954, Paris, Petite bibliothèque Payot / voyageurs, p. 12.

caractères particuliers. Lorsque les observateurs décrivent le « quartier Saint-Merri », ils traitent donc en réalité le plus souvent du secteur que nous avons délimité en première partie, ainsi que de sa partie ouest, caractérisée comme on l'a vu par la marginalité et la délinquance. Nous donc choisi de conserver ce terme de « quartier », mais pris au sens de cadre de vie, de quartier vécu et non pas dans son sens administratif<sup>1</sup> ; nous verrons que cette façon qu'ont les différents observateurs de délimiter l'espace est elle-même parfois révélatrice.

Nous allons donc, dans les deux chapitres qui vont suivre, étudier les deux aspects essentiels qui, aux yeux de l'opinion de l'entre-deux-guerres, caractérisent l'îlot : le premier est l'aspect pittoresque d'un vieux secteur historique dans lequel les vestiges du passé contrastent avec le caractère populaire actuel, dans lequel l'animation causée par le fourmillement des activités tranche avec les restes figés des époques révolues, encore présents dans le décor ; l'autre aspect, encore plus fortement ancré dans les esprits semble-t-il, est l'aspect mal famé du secteur, son atmosphère lugubre et inquiétante, due à sa population particulière bien plus encore qu'à son apparence extérieure, mais nous verrons combien cet aspect est ambigu : à la répulsion inspirée par ce secteur se mêle aussi chez les observateurs une étrange attirance, parfois même un envoûtement et une fascination, que les écrivains et poètes sont le mieux à même d'exprimer.

---

<sup>1</sup> Lorsque nous voudrions désigner le quartier Saint-Merri proprement dit, dans sa délimitation officielle, nous le préciserons.

## **CHAPITRE 7.**

### **Le pittoresque, né de la confrontation entre passé et présent dans les représentations : un endroit laborieux et animé, qui possède un patrimoine historique important.**

Un des aspects les plus typiques du secteur, dans l'entre-deux-guerres, et qui a frappé et amusé nombre d'observateurs, est le perpétuel contraste entre les éléments propres au passé, nombreux dans ce vieux quartier central aux origines médiévales, et ceux propres au présent, ces derniers venant se superposer, de façon souvent pittoresque, au cadre ancien. L'histoire particulière du quartier explique donc l'atmosphère si spéciale et si pittoresque qui y règne ; mais à quoi, exactement, tient cette atmosphère ? Nous allons en analyser deux aspects, qui semblent avoir marqué l'opinion, du moins deux aspects auxquels les auteurs font souvent référence : tout d'abord l'abondance des vestiges du passé, encore présents dans le bâti, ainsi que les souvenirs d'événements et de personnages qui sont attachés au quartier ; et ensuite le caractère pittoresque qui tient à la physionomie actuelle de ce quartier<sup>1</sup> populaire et bariolé, animé de nombreuses activités.

#### **7.1 Un endroit populaire et délabré, mais riche d'un important patrimoine historique.**

---

<sup>1</sup> Là comme par la suite dans ce chapitre, le terme « quartier » désignera non pas le quartier dans ses limites administratives, mais le secteur qui en constitue le cœur et la partie la plus caractéristique et la plus populaire.

La longue histoire que possède le quartier lui donne une identité spécifique, qui le distingue des autres quartiers. Déjà en 1840, Luchet faisait remarquer le caractère bien individualisé des différents quartiers de Paris : « Paris présente plus que les autres capitales cet aspect singulier qui fait croire à plusieurs villes enfermées dans la même enceinte (...). En effet, chaque quartier est habité par un peuple qui ne ressemble point à celui du quartier voisin <sup>1</sup> ». Ce n'est donc pas seulement ses caractéristiques présentes <sup>2</sup> qui rendent le quartier original, et cher à ces observateurs, mais aussi son caractère historique, et le fait que ces deux aspects, passé et présent, se mêlent de façon souvent insolite, provoquant l'étonnement et l'amusement du passant : « L'arrondissement a l'air d'avoir été classé par une commission historique qui n'en prendrait aucun soin et le laisserait à l'abandon. C'est une antique province décrépète où l'on exerce mille métiers en chambre. Il y a des caisses d'emballage et des charrettes à bras dans les anciennes cours d'honneur où attendait jadis un carrosse. (...) tout est plein de souvenirs et tout date : portes à clous, mascarons, balcons ventrus, fers forgés, enseignes, et à la fin de l'automne, quand il y a de la brume, il semble qu'on aille à travers les ruines, qu'on assiste à une revue d'ombres illustres. (...) Tout le passé glorieux de Paris moisit dans ces ruelles à travers lesquelles on est heureux de flâner, parce qu'elles sont pittoresques <sup>3</sup> ». Ces lignes tirées de l'ouvrage collectif *Les îlots insalubres et glorieux de Paris*, paru en 1932, évoquent bien l'aspect de diversité, de richesse un peu désordonnée du point de vue du patrimoine historique, qui caractérise le quartier, avec le mélange parfois incongru d'époques et de niveaux sociaux différents. Georges Cain insiste sur l'imbrication extraordinaire d'éléments d'époques et de styles si différents, ce qui donne au quartier son aspect bariolé et surprenant : « Tout y prend une allure pittoresque, depuis l'amusante rampe de fer forgé encore intacte dans l'escalier du n° 16, à la porte massive semée de gros clous saillants, jusqu'aux dix gargouilles monstrueuses, surplombant la rue et couronnant l'abside de Saint-Merri sur laquelle, depuis des siècles, des bicoques sont venues s'incruster, et qui semble quelque gigantesque proue de navire coincée dans une épave biscornue <sup>4</sup> ».

La plupart des auteurs mettent largement en valeur cet aspect qui, pour peu que l'observateur soit tant soit peu cultivé, contribue au charme du quartier : « La rue

<sup>1</sup> LUCHET, *Esquisses dédiées au peuple parisien*, 1840, cité par Louis Chevalier, *Les Parisiens*,

<sup>2</sup> « présentes » désigne la période de l'entre-deux-guerres.

<sup>3</sup> *Les Îlots insalubres et glorieux de Paris*,

<sup>4</sup> CAIN Georges, *Le long des rues*, 1912, p. 59. Nous allons utiliser les écrits de Georges Cain, bien que ceux-ci aient été composés avant-guerre, car nous avons pu constater que la vision du secteur par ces observateurs extérieurs ne variait pas du tout entre les premières années du siècle et l'entre-deux-guerres.

Quincampoix<sup>1</sup> fait encore, malgré sa misère, figure de grand'rue. Il y a de très belles façades rococo, de monumentales portes, des impostes et des balcons aux fers forgés qui semblent là par miracle. Il y a aussi de lamentables nippes aux croisées<sup>2</sup>. Partout, les traces de la splendeur passée contrastent avec celles de la pauvreté et du délabrement présent.

### **Le patrimoine historique attaché au tracé des rues et au bâti :**

C'est tout d'abord le tracé des rues, remontant au Moyen-Age, qui inscrit le quartier dans un cadre historique. Chacune des petites rues qui le constituent ont une histoire, à laquelle leur nom est souvent lié<sup>3</sup>. A. Robida, à propos du nom des rues Brisemiche et Taillepain, rappelle : « Ces deux rues aux antiques maisons noires, hautes, massives et serrées, bâties sur des terrains du chapitre de Saint-Merri, doivent leurs noms vraisemblablement à des distributions de pain par le chapitre<sup>4</sup> ». On sait que cette tradition de charité envers les miséreux s'est perpétuée dans la paroisse Saint-Merri jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Georges Cain écrit : « La rue Simon-le-Franc offre le type de l'antique rue parisienne : on en trouve trace en l'an 1200. Elle était alors une des mieux achalandées... Aujourd'hui, les plus humbles métiers ont envahi ses vieux hôtels ruinés. Par-ci par là, une rampe de fer forgé (n° 20), des appuis de fenêtre, un départ d'escalier, une porte Louis XIII à clous apparents mettent un rappel d'art dans un tableau de misère<sup>1</sup> ». Il évoque aussi la fontaine Maubuée, qui se trouvait à l'angle de la rue Simon-le-Franc et de la rue Saint-Martin.

De nombreux auteurs insistent, de plus, sur l'aspect arriéré du quartier, qui aurait conservé quelques vestiges historiques des éléments qui le constituaient autrefois, mais ne se serait pas modernisé. Il constituerait ainsi une sorte de réserve, de spécimen naturel témoignant de l'état du Paris moyenâgeux qui a disparu ailleurs (de même que certaines peuplades primitives constitueraient l'image de ce qu'était notre civilisation aux origines). Dans la description faite en 1933 par l'anglais Harold Clunn, cet aspect d'arriération du quartier est particulièrement mis en valeur : « Leading out of the rue Saint-Martin, some very quaint and narrow street may still be seen which convey a very fair idea of what this quarter of Paris looked like a century ago when fresh air and daylight were almost banished from the

<sup>1</sup> Là aussi, nous parlons du quartier Saint-Merri dans sa délimitation administrative, qui inclut la rue Quincampoix.

<sup>2</sup> *Ilots insalubres et glorieux de Paris*, p. 19-20.

<sup>3</sup> Maintenant, bien que nous employions toujours le même terme de « quartier », nous nous attachons particulièrement à « notre » secteur, délimité et étudié en première partie, et à son voisinage ouest ; les passages que nous allons citer concerneront en particulier ce secteur.

<sup>4</sup> ROBIDA A., *Paris à travers l'histoire*, Paris, Librairie illustrée, p. 294.

streets. (...) One of the most curious streets of the old Paris, the rue de Venise, has retained its character of the fourteenth and fifteenth centuries. In the Middle Ages it was the street of usurers, but now consists of low-class lodging houses and hotels. (...) Here the remains of slums and half-demolished houses still existed, many of which but for this great clearance would have fallen down through old ages<sup>2</sup>». De même, pour Georges Cain, l'auteur de *Le Long des rues*, la rue Brisemiche constitue le « parfait spécimen des ruelles de jadis. Ici, tout a vieilli mais rien n'a changé. Les 25 mètres de mesures noires dont les gouttières zigzagantes semblent des attaches destinées à empêcher les murs de s'effriter davantage, les boutiques aux devantures obturées par de larges barres de fer, les façades peintes en rouge vinasse, l'aspect prison de ces bâtisses lugubres, tout, jusqu'aux vestiges des anneaux de fer scellés dans le mur, reste de ces chaînes que le quartier faisait tendre tous les soirs pour la sûreté publique, encore visibles aux n° 29 et 28, évoque le plus naturellement du monde l'image ruinée d'un passé disparu<sup>3</sup> ».

Ce n'est pas seulement l'aspect extérieur qui trahit l'ancienne splendeur du quartier ou du moins son caractère historique, mais aussi l'intérieur des maisons, pour autant que les observateurs puissent y avoir accès. Georges Cain pénètre dans une maison de la rue Beaubourg, visite qu'il décrit à la manière de l'exploration d'une contrée inconnue et étrange : « Une cour pavée ; au fond, deux entrées surmontées de mascarons de pierres. La concierge veut bien nous guider à travers deux étages de caves, de caveaux, de couloirs obscurs et de voûtes fort noires... (...) Nous sonnons au premier étage ; le locataire, M. Crommens, fabricant de registres, veut bien nous autoriser à jeter un coup d'œil dans ses ateliers, deux anciens salons du XVII<sup>e</sup> siècle encore ornés d'importantes et précieuses moulures, blanchies à la chaux comme les murs et les plafonds ; et M. Crommens nous apprend que sous les couches de blanc se trouvent des peintures importantes, mais détériorées<sup>4</sup> ».

D'autres récits analogues montrent également l'intérêt porté par certains observateurs extérieurs au caractère historique du quartier : cet intérêt réside dans le patrimoine historique, voire artistique, que renferment certains éléments du bâti, ainsi que dans l'aspect insolite que confère au quartier le mélange parfois incongru des styles, des époques, et de niveaux sociaux que constitue le quartier. Pour certains même, le quartier, par son délabrement et l'absence d'évolution et de modernisation de son bâti au cours du temps,

<sup>1</sup> CAIN Georges, op. cit., p. 69.

<sup>2</sup> Harold Clunn, *The face of Paris, the record of a century's changes and developments*, 1933, London, Simpkin, p. 82-83.

<sup>3</sup> Georges Cain, *Le long des rues*, p. 63-64.

<sup>4</sup> Georges Cain, *Le Long des rues*, p. 82.

constitue une sorte de conservatoire du Paris ancien. Mais il ne s'agit pas seulement des traces matérielles de l'ancienne splendeur du quartier encore visibles dans le tissu urbain. A l'aspect matériel s'ajoute aussi, comme nous allons le voir maintenant, le souvenir de certaines personnalités qui y ont vécu, et de certains événements marquants qui s'y sont produits.

### Un quartier qui conserve le souvenir de nombreux personnages et événements :

Georges Cain évoque, en un paragraphe, l'abondance des personnages qui, au cours de l'histoire, ont laissé leur nom attaché au quartier : « On composerait un magnifique livre d'adresse, une sorte de Tout-Paris prestigieux avec les morts de qualité qui vécurent dans ce quartier : Chapelain, le pauvre auteur de la Pucelle, qui est enterré dans l'église Saint-Merri, vécut rue Saint-Martin, où était aussi Gérard de Nerval, qui devait se pendre rue de la Vieille-Lanterne. Le maréchal de Tourville avait son hôtel rue du Grenier-Saint-Lazare, où habitait Guillaume Budé. Georges Sand naquit rue Meslay. (...) Impasse Berthaud, l'auberge du Petit-Saint-Jean était fort achalandée. Pascal venait rue du Cloître-Saint-Merri où était l'hôtel Hennequin, et le carrosse de la duchesse de Mortemart et celui de M. de Pomponne stationnaient rue du Renard <sup>1</sup> ». Un autre auteur, poursuivant sa promenade jusqu'à la rue Quincampoix, complète l'énumération : « Voici l'hôtel de M. de la Reynie, premier lieutenant-général de police, et là était le cabaret où Marivaux aimait venir boire une bouteille de vin blanc <sup>1</sup> ».

Marivaux, évoqué dans ce dernier récit, n'est pas le seul homme de lettres à avoir laissé son nom attaché à ce quartier. Bocacce et Pascal, auparavant, y ont vécu, et Victor Hugo l'a immortalisé en dépeignant dans *Les Misérables* les tragiques émeutes de 1832 ; en effet, au lendemain de l'enterrement du général Lamarque, c'est dans le quartier, à l'angle de la rue Saint-Martin et de la rue Aubry-le-Boucher que s'est élevée la fameuse barricade, défendue par cent dix insurgés environ ; dans son récit, Hugo la situe rue Saint-Merri, et y fait mourir le jeune Gavroche. « L'émeute occupait non seulement la rue, mais encore les maisons auxquelles s'épaulait la barricade. Cette poignée d'enragés résista pendant des heures et des heures à une partie de la garnison de Paris qui l'entourait de toutes parts : attaquée vers six heures du matin, elle ne put être prise que vers six heures du soir, faisant de nombreux morts ». Selon Georges Cain, « il est facile de retrouver encore aujourd'hui la trace des

<sup>1</sup> CAIN Georges, *Le long des rues*, p. 47-48.

boulets et des balles qui tigrèrent les maisons voisines de l'église<sup>2</sup>. Et en 1834, à la rue Transnonnain (absorbée ensuite par la rue Beaubourg), la troupe, à l'issue d'une nouvelle insurrection, y massacre tous les habitants d'un ancien couvent de Carmélites désaffecté.

Daumier a immortalisé la scène. Trente ans plus tard, Verlaine devait lier les deux tragédies dans le même souvenir : « O Cloître Saint-Merri funèbre ! Sombres rues !

Je ne foule jamais votre morne pavé  
Sans frissonner devant les affres apparues...<sup>3</sup> »

Toujours dans le registre de la littérature, Georges Cain écrit à propos de la rue des Juges-Consuls : « Ce nom seul ne saurait manquer d'éveiller dans l'âme des Balzaciens le souvenir des scènes de la vie parisienne, où le grand évocateur de la « Comédie humaine » donne pour cadre à ses études les ruelles étranges du quartier compris entre Saint-Merri et l'Hôtel-de-Ville<sup>4</sup> ».

« Des quartiers entiers révèlent leurs secrets par les noms de leurs rues<sup>5</sup> », avait écrit Walter Benjamin. En effet, à la plupart des noms de ces rues du quartier Saint-Merri sont liés des événements de son passé : « Que de souvenirs évoque la rue de la Verrerie ! Les verriers-vitriers y avaient au XII<sup>e</sup> siècle le siège de leur confrérie ; Jacquemin Gringogneur, qui inventa les cartes à jouer pour « l'esbatement de son Roy Charles sixième », y demeurait et aussi l'amiral de Châtillon, massacré lors de la Saint-Barthélémy. En 1672, la rue fut élargie par arrêt du Parlement, « attendu que la rue de la Verrerie est le passage ordinaire du Roi pour aller de son château du Louvre en celui de Vincennes et le chemin par lequel se font les entrées des ambassadeurs, des princes étrangers<sup>6</sup> ». On vérifie donc la place remarquable tenue par ce quartier dans le passé historique national.

Georges Hémard, en 1936, évoque lui aussi tous ces souvenirs d'événements passés qu'un observateur attentif et curieux décèle dans le quartier, et qui contrastent avec sa décrépitude présente : « déjà le décor n'est pas banal ; à l'un des angles de la rue un restaurant se réclame de la qualité d' « historique » et non sans raison : c'est le fameux « Cabaret de l'épée de bois », où fut arrêté le comte de Horn pour y avoir assassiné un des plus heureux spéculateurs de la banque Law dont les bureaux ont disparu dans le percement de la rue Rambuteau (...) La rue de Venise évoque encore le souvenir des bombances que Racine y

<sup>1</sup> *les Îlots insalubres et glorieux de Paris*, p. 19-20.

<sup>2</sup> CAIN Georges, *Promenades dans Paris*, p. 268.

<sup>3</sup> VERLAINE Paul, extrait cité dans *Atlantis*,

<sup>4</sup> CAIN Georges, op. cit., p. 60.

<sup>5</sup> Cité par COHEN Evelyne, *Paris dans l'imaginaire national, 1918-1934*, thèse.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 63.

venait faire avec ses amis ; le seul spectacle qu'il nous fut donné d'y voir fut celui d'un ivrogne à la trogne en bourgeons, à la barbe de quinze jours, au stationnement flageolant <sup>1</sup>».

Ainsi, tous ces auteurs se livrent à un va-et-vient incessant entre passé et présent, confrontant les traces et les souvenirs des époques révolues avec la physionomie actuelle du quartier et de sa population, et ils insistent sur le contraste. Mais il ne faut pas oublier que cet aspect historique est probablement pris en compte essentiellement par des observateurs cultivés, comme les auteurs des ouvrages auxquels nous nous référons, et beaucoup moins par le tout-venant des passants. Il ne s'agit donc pas d'un aspect du quartier qui est présent au même degré dans les représentations de l'ensemble de l'opinion.

Ce quartier est donc très riche de souvenirs liés à des personnages de l'histoire, et possède une atmosphère spéciale, liée à ce long passé, et dont les observateurs extérieurs ont une nette perception. Ainsi, dans la préface à l'œuvre de Huysmans *Saint-Merri*, peut-on lire : « Singulier quartier que celui de Saint-Merri. Boccace est né à deux pas, rue des Lombards. La légende alchimique a couru depuis le domicile de Nicolas Flamel jusqu'à la Tour Saint-Jacques : le voisinage devenait ainsi parfaitement symbolique. Il est vrai que ce morceau du cœur de Paris a battu à tous les rythmes. Les rois passaient rue Saint-Martin et rue Saint-Denis. La fontaine des Innocents communique mystérieusement avec le dédale fabuleux des caves de cet endroit (...). Comme le quartier, l'église Saint-Merri, essentiellement populaire, est traversée par l'histoire <sup>2</sup>». Le caractère historique du quartier (ici conçu par Huysmans au sens très large, incluant même des rues qui n'appartiennent pas au quartier officiel), avec toutes les légendes et les événements qui lui sont attachés, va donc jusqu'à fasciner certains observateurs. Dans ce phénomène, l'église tient une place importante, comme nous allons le voir maintenant.

### **L'église et les souvenirs qui lui sont liés :**

L'église, elle aussi, marque largement l'atmosphère du quartier. C'est d'abord elle, en effet, qui a forgé son unité et qui lui a donné son nom.

Huysmans, qui, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, lui a consacré un ouvrage, écrit : « Plus heureuse que ses sœurs de Paris, elle n'est pas isolée dans un milieu moderne et elle demeure en accord avec les très anciennes rues qui l'avoisinent et qui n'ont pas encore subi la stupide emphase des constructions en fer et en plâtre de notre temps. Il y a là, autour d'elle, des

---

<sup>1</sup> HEMARD Georges, *Le Grand Clavier de Paris*, 1939, Paris, éditions de la Tournelle, p. 30.

<sup>2</sup> Hubert Juin, préface à *Saint-Merri* de Huysmans, p. 7.

ruelles délicieuses et infâmes <sup>1</sup>». L'écrivain met en valeur le caractère complémentaire de l'église et de son quartier, le lien étroit entre ces deux éléments, qui sont d'ailleurs physiquement imbriqués l'un dans l'autre.

Dans son ouvrage de promenades dans Paris intitulé *Paris vivant*, un autre auteur, R. Héron de Villefosse, décrit à la fois l'église et ses aspects esthétiques, et la population du quartier, qui la fréquente, comme si les deux éléments étaient soudés : « Il est rare d'aller un matin à Saint-Merri sans y assister à un enterrement. Le catafalque, entouré de lumières, repose à l'orée des boiseries de Slodtz qui revêtent le chœur, transformant les piles gothiques en colonnade rocaille (...). Un vieux prêtre, suivi de gamins, déguisés en enfants de chœur, bénit le drap noir. On accède à la chapelle au toit percé de baies ovales en remontant la nef doucement pour ne pas faire trop retourner la maigre famille et les quelques amis qui ne comprennent pas l'office dont ils attendent la fin <sup>2</sup>». Là aussi, le passé (le bâti de l'église) et le présent (les habitants actuels, ignorants du caractère historique de leur cadre de vie) sont imbriqués l'un dans l'autre, tout en formant un contraste, et c'est cela qui donne au quartier son charme si insolite.

### **Le quartier confronté aux démolitions : un patrimoine à protéger, ou un amas de taudis qu'il est bon d'éliminer ?**

#### **- Les démolitions en projet : l'opinion semble approuver :**

« Paris, voyez-vous, est une ville où les gens sont très mal logés. La plupart des quartiers sont infects. Quatre-vingts pour cent des maisons n'ont rien à voir avec la vie moderne. Le pittoresque est une autre question <sup>3</sup>». C'est ce que Jules Romains fait dire à un de ses personnages, Haverkamp, dans *Les Hommes de bonne volonté*. Ces phrases montrent bien la conscience qu'avait l'opinion de l'importance du délabrement des logements de Paris dans l'entre-deux-guerres.

Dès avant la guerre, on l'a vu, les préoccupations des édiles à propos de l'insalubrité du quartier et leurs projets de le démolir étaient déjà connus de l'opinion et la presse s'en faisait l'écho. En 1912, Georges Cain écrit : « C'est décidé ; un remaniement très prochain de notre carte parisienne va faire sauter le curieux lacs de ruelles, d'impasses, de culs-de-sac,

<sup>1</sup> Joris Karl Huysmans, *Saint-Merri*, p. 22-23.

<sup>2</sup> R. Héron de Villefosse, *Paris vivant*, 1932, Paris, éditions de la Madeleine, p. 43-44.

<sup>3</sup> Jules Romains, *Les Hommes de bonne volonté*, *Le Crime de Quinette*, p. 206.

qui s'enchevêtrent derrière l'église Saint-Merri. Un très vieux quartier, un reste encore intact du Paris d'autrefois, doit disparaître, voué à la pioche des démolisseurs<sup>1</sup>». Apparemment, cela ne lui cause pas beaucoup de chagrin. Il évoque, sans plus d'états d'âme, les démolitions qui ont déjà été opérées à cette époque dans la rue du Cloître Saint-Merri, modèle de ce qui va se faire à plus grande échelle : «Aujourd'hui, trois des vieux hôtels qui jadis avoisinaient l'église ont été mis à bas, une section de la rue est devenue chantier de démolition, et les maisons qui subsistent, patinées par le temps, salies par l'usage, semblent toutes surprises de se voir baignées de lumière<sup>2</sup>».

Une vingtaine d'années plus tard, les travaux de démolition de la « première tranche de l'îlot insalubre n° 1 » sont entamés. Héron de Villefosse, l'auteur de *Paris vivant*, évoque le lancement de ces opérations, presque avec allégresse : « La pioche a entamé, nous l'avons dit, le massif du cloître Saint-Merri. Les rues sordides, larges comme deux bras étendus, vont s'écrouler sur leurs fondations, vieilles de six siècles ». « Le pittoresque y perdra » concède-t-il, mais pour se rassurer aussitôt : « On verra s'élever là des bâtiments clairs avec beaucoup de vitres et des terrasses. C'est un progrès que de chercher à permettre à la ville de respirer sans l'étouffer de voûtes, de culs-de-sac et de ces courettes qui n'ont pour issue qu'un timbre-poste de ciel, dentelé de cheminées noires<sup>3</sup> ». Ainsi, pendant l'entre-deux-guerres, la démolition d'une partie du quartier Saint-Merri est envisagée en général avec soulagement, et perçue comme un progrès. On peut rapprocher de cette opinion alors répandue celle exprimée, au XIXe siècle, par Théophile Gauthier, qui en 1855 dans la préface de *Paris démoli* d'E. Fournier donnait sa caution aux démolitions les plus drastiques, et apporte à l'haussmannisation une adhésion totale : « Pour pouvoir vivre, les cités sont forcées souvent de balayer comme la fange des rues la poussière de leur histoire. Qu'importe que l'on abatte les maisons de Molière, Corneille, Racine : est-ce que la mémoire des grands hommes est liée à des chambres obscures et infâmes, vulgaires, déshonorées depuis longtemps par des habitants profanes ? » « Le Paris moderne serait impossible dans le Paris d'autrefois ... La civilisation se taille de larges avenues dans le noir dédale des ruelles, des carrefours, des impasses de la vieille ville les murailles pourries s'effondrent pour laisser surgir de leurs décombres des habitations dignes de l'homme<sup>4</sup> ».

<sup>1</sup> Georges Cain, *Le long des rues*, 1912, Paris, Flammarion, p 55 à 86, chapitre « Derrière Saint-Merri »

<sup>2</sup> CAIN Georges, *Le Long des rues*, p. 58.

<sup>3</sup> HERON DE VILLEFOSSE, op. cit., p. 113.

<sup>4</sup> AGULHON Maurice et alii, *La Ville de l'âge industriel*, p. 201.

Georges Hémard, en 1936, décrit la nouvelle physionomie du quartier ; ainsi, à propos de la rue Quincampoix : « Il y a deux ou trois ans, elle était encore, sinon parfaite, du moins complète ; les suppressions des rues Brisemiche, Simon-le-Franc, de Venise (sauf un petit tronçon qu'on rencontrera plus loin), d'autres encore, entre la rue de la Reynie, complètement démolie dans sa partie sordide et la rue des Etuves-Saint-Martin, en ont détruit une bonne partie ; la trouée récente de la rue Aubry-le-Boucher a achevé de donner de l'air à la contrée et il n'y a pas lieu de s'en plaindre, aussi passionné qu'on puisse être pour les vestiges du passé, car c'est une chose de les admirer en dilettante et de l'extérieur, et c'en est une autre de les conserver comme foyer d'infection et d'épidémies <sup>1</sup> ». Ainsi, pendant les années vingt et le début des années trente, l'intérêt porté par une partie de l'opinion au caractère historique du quartier ne va donc pas jusqu'à prendre le pas sur les convictions hygiénistes.

*- Des démolitions qui sont souvent déplorées, après coup :*

Pourtant, après les démolitions, même chez ceux qui déclarent approuver ce « nettoyage », on note parfois des réserves, l'expression d'un regret de n'avoir pas conservé les vieilles pierres du quartier. Ainsi Georges Hémard écrit, vers 1936, à propos des vieilles ruelles du quartier Saint-Merri : « elles disparaissent peu à peu pour faire place nette à des voies larges et bien aérées ; néanmoins, il en reste encore de nombreuses assez curieuses à parcourir ; il faut les voir tandis qu'il en est encore temps <sup>2</sup> ». « La mise à bas des blocs de maisons et de masures insalubres a créé là un immense espace vide, un emplacement polygonal sans utilisation actuelle, si ce n'est pour quelques installations foraines éphémères ; des joueurs de boules en ont également fait leur lieu d'élection ; autour de ce polygone, et sauf dans la rue du Renard où dominant les vieilles bicoques, les rues Saint-Martin, Saint-Merri, et des Etuves alignent des façades et des toitures qui ne manquent pas d'intérêt, et seraient même d'un pittoresque plaisant si, les conservant, on se donnait la peine de les nettoyer un peu <sup>3</sup> ».

Ainsi, le remarquable héritage historique que possède le quartier<sup>4</sup>, et le contraste partout visible entre les vestiges du passé et la décrépitude actuelle d'un quartier devenu très

<sup>1</sup> HEMARD Georges, op. cit., p. 26.

<sup>2</sup> HEMARD Georges, op. cit., p. 6.

<sup>3</sup> HEMARD Georges, op. cit., p. 34.

<sup>4</sup> Rappelons encore une fois qu'il ne s'agit pas du quartier Saint-Merri pris au sens strict, dans ses larges limites administratives, mais du « quartier » tel qu'il est délimité dans l'esprit de la plupart des observateurs, c'est-à-dire

plébéien, créaient une atmosphère particulière, à laquelle était sensible au moins une partie de l'opinion, comme les auteurs auxquels nous avons eu recours nous le montrent. Mais le charme pittoresque qu'ils perçoivent dans ce secteur ne tient pas seulement à son passé mais également à la physionomie que présentait celui-ci dans l'entre-deux-guerres, comme nous allons le voir maintenant.

## 7.2 Un endroit pittoresque par sa physionomie actuelle et par ses activités

Le quartier est présenté par de nombreux auteurs de l'entre-deux-guerres comme très pittoresque, par son originalité et son animation. Par exemple, dans *Le long des rues*, Georges Cain écrit : « Comique et mouvementé, ce vieux quartier offre un merveilleux champ d'étude aux amoureux de Paris désireux de se documenter sur nature <sup>1</sup> ». Ce charme réside aussi dans des aspects qui en principe devraient constituer plutôt des caractères négatifs, comme le délabrement, la saleté et l'aspect mal famé. Ainsi, Huysmans écrit : « Tout le quartier est misérable, mais il efflue un relent de vieille truandaille qui réjouit. Les sentes sont façonnées par des devants d'hôtels, noirs et gluants, qui arborent sur des écriteaux cette inscription : « On loge à la nuit » ; (...) La chaussée pue le marécage et des bords de trottoir s'échappe une odeur qui tient de l'eau de choux-fleurs et de la vase de marée. Quelques-unes des ruelles dont ni le nom, ni l'aspect, n'ont depuis des siècles changé, paraissent pourtant s'être à la longue désinfectées ; telle cette rue de Venise dont le bas jadis s'ouvrait en boutiques qui étaient à la fois des taudis et des remises. <sup>2</sup> » Georges Hémard ajoute : « L'angle des rues Saint-Martin et de la Verrerie est des plus pittoresques avec la maison à toit rouge accolée à l'église <sup>3</sup> ».

### Les guides touristiques :

Il est intéressant d'analyser l'image pittoresque du quartier véhiculée par les guides touristiques de l'époque. Nous nous appuyons ici sur les recherches faites par Evelyne Cohen<sup>4</sup>, à qui nous allons emprunter quelques phrases ou morceaux de phrases. Les guides de

---

de la partie la plus populaire, délabrée et typique du quartier, qui correspond en gros au secteur que nous avons délimité dans notre première partie.

<sup>1</sup> CAIN Georges, op. cit., p. 77.

<sup>2</sup> HUYSMANS Joris-Karl, *Saint-Merri*, p.23.

<sup>3</sup> HEMARD Georges, op. cit., p. 34.

<sup>4</sup> COHEN Evelyne, *Paris dans l'imaginaire national, 1918-1934*, Thèse.

tourisme représentèrent dans l'entre-deux guerres un genre très développé, à la méthodologie longuement réfléchi. Les guides bleus de l'entre-deux-guerres sont rédigés par des universitaires, des spécialistes de l'histoire parisienne, des conservateurs de musée. Ils prétendent à la qualité de véritables ouvrages de lecture. Mais de nombreux autres guides ont des auteurs dont on ne connaît pas les noms. Ces guides offrent toute une palette de promenades et d'itinéraires dans Paris. Le centre historique, « berceau » de la cité, est le point de départ des itinéraires proposés par les guides plus centrés sur le « vieux Paris », qui privilégient les arrondissements historiques de Paris. Ces guides-là, qui commencent leurs itinéraires par la Cité, sont tournés vers la compréhension de l'histoire parisienne, par opposition aux guides qui centrent leurs itinéraires autour de la Concorde ou de l'Opéra par exemple, et qui cherchent plutôt à montrer l'aspect triomphal, luxueux de Paris.

S'agissant des « plaisirs parisiens », la plupart des guides évoquent volontiers la « tournée des Grands-Ducs », aux Halles et dans leurs environs. Ainsi, le *Guide des Plaisirs à Paris* de 1925 entraîne le visiteur à s'aventurer dans ce « lieu dangereux, mystérieux », dans ces « paradis sordides et dangereux » qui entourent l'église Saint-Merri, et à côté desquels « les bals populaires de la rue de Lappe, de Belleville et de Ménilmontant, où l'on parle l'argot parisien, sont des lieux presque rassurants en comparaison de l'ambiance qui règne autour des Halles », et où le plaisir voisine avec le crime. Cette fameuse « tournée des Grands-Ducs » consiste, selon le *Paris-Guide* de 1925, à « visiter au sortir des théâtres et du boulevard ces étranges établissements de nuit où dorment pour quelques sous les pires vagabonds ». Cette tournée ne concerne certes pas seulement les hôtels de bas étage du quartier Saint-Merri, mais aussi ceux, fameux, de la rue Montjol (le « Fort-Montjol »), de Belleville, etc. Là, dans ces asiles de nuit, selon le guide, « les hommes couchent sur la terre battue, ils roulent leur veston et leur gilet sous leur tête, en guise de traversin. Les femmes ont droit au banc et à la table ». Dans ce type de représentations, le quartier est donc confondu avec l'ensemble des Halles et de leurs environs, ses caractères spécifiques ne sont pas pris en compte.

Mais hormis cet aspect des plaisirs, les Parisiens eux-mêmes sont très peu présents dans les guides. On souligne le caractère paisible de la population, on la trouve accueillante. On dresse un tableau social de la ville qui souligne le contraste et l'absence de circulation sociale. Si les grands monuments et les « beaux quartiers » sont longuement traités, d'autres zones de la ville, comme le quartier Saint-Merri, ne sont, bien souvent, même pas évoquées ; elles sont regroupées sous la dénomination de « quartiers pauvres, quartiers ouvriers, quartiers misérables ». « Le Paris populaire et sa population semblent difficiles à appréhender (...).

Beaucoup d'écrits consacrés à Paris ne s'intéressent qu'au décor parisien ». Ainsi, dans l'ouvrage *Promenades dans Paris*, qui offre au lecteur douze itinéraires pour découvrir Paris, voilà ce qu'on trouve, concernant le quartier Saint-Merri, dans la quatrième promenade : on en est, à suivre l'auteur, au Temple des Billettes : « Puis prendre à l'ouest, la rue de la Verrerie, qui fut au Moyen-Age une des rues les plus larges et les plus passantes de Paris ; on arrive, au n° 76, au presbytère de Saint-Merri (XVIII<sup>e</sup> s) par où l'on peut entrer à l'église Saint-Merri, façade et entrée principale rue Saint-Martin ; il faut y voir un beau mobilier et d'intéressantes fresques du XIX<sup>e</sup> s ; la façade, encadrée dans les vieilles maisons, est curieuse. Par la rue Saint-Martin, ou mieux, par la vieille rue Saint-Bon, on rejoint la rue de Rivoli <sup>1</sup> ». L'incursion aura été brève, et surtout le visiteur n'est informé que du décor monumental.

Ainsi, la vision du quartier diffusée par les guides de tourisme est très tronquée ; elle se limite le plus souvent aux éléments historiques du bâti, ignorant les habitants et leurs modes de vie, si ce n'est pour les présenter comme des curiosités pittoresques à aller voir pour se dépayser. En revanche, les auteurs d'ouvrages plus étoffés d'évocation du Paris insolite se penchent, eux, vraiment sur la population du quartier et sur ses activités, comme nous allons le voir maintenant.

### **Un endroit populaire et laborieux, aux activités voyantes :**

Les observateurs attentifs perçoivent bien le caractère laborieux du quartier. Ce qui les frappe surtout dans le type d'activités exercées, ce sont d'abord les activités liées aux Halles, car ce sont les plus voyantes, les plus frappantes, les plus typiques ; vient ensuite l'activité liée à toutes les petites boutiques et petites entreprises variées établies dans le quartier. Comme on va le voir, les observateurs perçoivent l'ensemble de ces activités de diverses façons : pour certains, elles participent de l'aspect pittoresque du quartier et contribuent à son caractère animé et bariolé, et pour d'autres elles montrent la dure condition du peuple travailleur.

#### **- Un secteur fortement lié à l'activité des Halles :**

Comme les autres quartiers proches des Halles, le quartier Saint-Merri est un lieu animé d'activités intenses de jour comme de nuit. Ainsi, Georges Cain décrit l'activité des Halles à l'aube, activité impressionnante par son ampleur : « Déjà, sous la nuit bleue, les

<sup>1</sup> D'ESPEZEL Pierre, *Promenades dans Paris*, Librairie Larousse, 1941, p. 34.

braves travailleurs des Halles déchargent les voitures de navets, de carottes, de choux, de céleris ; des gaillards aux solides épaules transportent au bout d'une courte perche ferrée des bœufs dépecés, des moutons, des moitiés de porc...<sup>1</sup>». Georges Cain évoque un hôtel meublé du quartier Saint-Merri, dans lequel il pénètre : « Ce n'est qu'un « dormoir » à l'usage des porteurs aux Halles et des maçons ; braves gens, forcés professionnellement à se lever au milieu de la nuit ou aux premières heures du jour<sup>2</sup>». Ainsi, le quartier Saint-Merri apparaît comme nettement tourné vers les activités des Halles, cette « chaudière destinée à la digestion du peuple, gigantesque ventre de métal<sup>3</sup>». Ce phénomène des Halles est en effet extrêmement visible ; il est donc normal qu'il soit un de ceux qui ont le plus marqué les observateurs extérieurs. Le quartier semble donc étroitement lié à l'univers des Halles, dont, dans l'esprit de certains auteurs, il ne se différencie pratiquement pas.

**- Petits commerces, petites entreprises, petites activités variées, propres au secteur :**

Ce qui frappe aussi l'observateur, c'est l'animation intense qui émane du quartier lui-même, du fait de toutes les activités qui s'y développent : petites entreprises, petits commerces, petits métiers ne sont certes pas des activités de grande ampleur, mais leur accumulation produit un effet d'animation massive et fébrile. La comparaison avec une ruche ou une fourmilière revient dans de nombreuses évocations, par exemple celle-ci : « Nous longeons de somptueux hôtels, délabrés aujourd'hui, voués à d'humbles industries, à de petits commerces (...). Le jour, c'est une fourmilière, c'est la fièvre industrielle. Chaque rue, chaque ruelle, chaque impasse, chaque porte cochère est encombrée par les camions, les voitures à bras ; les passants chargés de paquets se bousculent, les cochers s'invectivent, les livreurs s'empressent. C'est un incessant va-et-vient d'ouvrières, d'ouvriers, de garçons de banques, d'apprentis, de cyclistes, de camelots, de courtiers<sup>4</sup> ». C'est donc l'image d'une activité incessante qui domine. Georges Hémard évoque les commerces : « Ils sont de toutes sortes ; mais on voit surtout des expéditeurs de denrées alimentaires, des commissionnaires en fruits et des loueurs de voitures à bras, de voitures de marchands de quatre-saisons et surtout de ces petits chariots à roues très basses servant aux camionneurs pour transporter les fardeaux, et qu'on appelle des diables. Selon les exploitations, il y en a de toutes les couleurs, ici des diables jaunes, là des diables rouges<sup>5</sup> ». Ce mouvement et ces couleurs donnent au

<sup>1</sup> CAIN Georges, *Les pierres de Paris*, p. 177.

<sup>2</sup> CAIN Georges, *Les pierres de Paris*, p. 176.

<sup>3</sup> ZOLA Emile, *Le Ventre de Paris*.

<sup>4</sup> CAIN Georges, *Le Long des rues*, p. 77.

<sup>5</sup> HEMARD Georges, op. cit., p. 32.

quartier un aspect ludique, pittoresque, du point de vue du spectateur dont la flânerie dans ce quartier constitue ainsi un divertissement, dépayçant.

Même le caractère délabré, misérable, et parfois répugnant des commerces et des activités constitue aussi un aspect pittoresque, aux yeux de ces observateurs pour qui une incursion dans ce quartier constitue souvent un dépaysement, un amusement. Ainsi Huysmans écrit : « Les boutiques sont obscures et partout des réflecteurs s'efforcent de projeter un peu de jour dans les ténèbres des pièces. La majeure partie est occupée par des marchands de vin de dernier ordre, des bistros pour souteneurs, surtout par des magasins de rapetasseurs de chaussures, par des marchés de vieilles bottes. (...) Maintenant ces bouges appartiennent à des négociants des Halles qui les ont mués en des resserres de légumes et de fruits ; en pleine rue, l'on y déballe des caisses <sup>1</sup> ».

Les petits métiers de la rue font eux aussi partie du décor, et constituent aux yeux des observateurs extérieurs un élément de plus qui contribue au charme pittoresque du quartier : « Aujourd'hui les marchandes de quatre-saisons y poussent leurs voiturettes pleines de choux, de carottes, criant « la pomme de terre au boisseau ». (...) Par-ci, par-là, un camelot en espadrilles galope en criant : « Paris-Sport... Complet des courses... ». Il est d'ordinaire le bienvenu ; on le guette, on l'appelle, on le consulte aussi <sup>2</sup> ». Les paroles lancées dans la rue, le bruit, les cris, sont un élément essentiel de l'animation du quartier, comme le montre aussi l'exemple suivant : « Vouée au petit commerce, exploitée par mille industries, la rue Beaubourg est essentiellement populacière. C'est à l'heure où la cloche des ateliers sonne le déjeuner qu'il convient d'étudier cette ruche bourdonnante. Un flot d'ouvrières rieuses, ravies d'échapper pour un moment à la fastidieuse besogne, envahit les crémeries, les traiteurs, les débits. (...) Et ces joyeuses filles, modistes, plumassières, fleuristes, perleuses, passementières ou dentellières, ces « petites mains » si délicates, nous donnent pendant quelques minutes l'impression d'une volière ouverte ; cependant que le flot des ouvriers s'engouffre chez les trop nombreux marchands de vins, et que de grands gaillards, heureux de vivre, se bousculent avec de gros rires à la porte du débit de tabac... <sup>3</sup> » La plupart des observateurs, tel Georges Cain, évoquent donc l'« amusant spectacle » que constitue l'animation laborieuse du quartier. Ce vieux quartier historique, riche en vestiges et en souvenirs du passé, est donc aussi un quartier extrêmement vivant, par le bouillonnement d'activités qui s'y déroule sans cesse. Mais il y a également un autre aspect de cette vie

<sup>1</sup> HUYSMANS Joris-Karl, *Saint-Merri*, p. 23.

<sup>2</sup> CAIN Georges, op. cit.

<sup>3</sup> CAIN, p. 79-80.

laborieuse du quartier qui est évoqué par certains observateurs : la dure condition des travailleurs.

**- La misère du peuple travailleur :**

« *Et le sombre Paris, en se frottant les yeux,  
Empoigne ses outils, vieillard laborieux !*<sup>1</sup> »

Ce caractère de la vie et des activités des habitants du quartier n'est pas perçu par tous, mais seulement par les observateurs les plus sensibilisés à cet aspect. Ainsi, de même que pour l'aspect de patrimoine historique, nous constatons là aussi que l'opinion n'a pas une vision unique, uniforme, de ce quartier.

Louis Chevalier distingue le côté qui se trouve à l'est des Halles, c'est-à-dire le quartier Saint-Merri, du côté ouest qui est plus aisé : « Les différences que l'on observe déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle entre la rue Saint-Denis et la rue Saint-Martin annoncent et expliquent l'opposition ultérieure entre le Paris de l'est et le Paris de l'ouest. (...) Quel contraste aujourd'hui encore entre les îlots qui entourent le quartier des Halles ! A l'est, les Halles pourrissent leur voisinage, bien au-delà de la rue Beaubourg, et jusqu'à cette rue du Temple qui est la frontière du Marais ; à l'ouest au contraire, en bordure des marchés et des plus sales de tous, on est pourtant dans le cadre de hautes demeures du XVIII<sup>e</sup> s, incomparablement mieux conservées que celles de la rue Quincampoix (...). C'est le beau Paris de l'Ouest qui commence<sup>2</sup> ». « Dans la rue Saint-Martin et dans tout ce qui s'étend à l'est, c'est l'artisanat avec son labeur courbé, ses pauvres gains, ses ateliers encombrés, ses mauvaises odeurs, la détérioration qu'il apporte aux hommes et aux demeures, avec sa grisaille<sup>3</sup> ». Ainsi, le quartier Saint-Merri se distingue par son caractère doublement populaire : non seulement par le fait qu'il est lié aux Halles, mais aussi, et contrairement à l'autre côté des Halles, parce qu'il se rattache à l'est parisien.

Georges Cain, qui se complait habituellement à évoquer surtout l'aspect mal famé d'une partie du quartier, reconnaît pourtant aussi le caractère laborieux d'une grande partie de sa population : « Il n'y a pas que des gredins dans ces rues ; un grand nombre de travailleurs y passent et repassent : des ouvriers en cottes bleues, des garçons livreurs, des mécaniciens, des apprentis ; et il y demeure beaucoup de braves gens pauvres. » « Lorsque les portes cochères

<sup>1</sup> BAUDELAIRE.

<sup>2</sup> Louis Chevalier, *Les Parisiens*, p. 166.

<sup>3</sup> Louis Chevalier, *Les Parisiens*, op. cit., p. 156.

s'ouvrent en grinçant, l'œil plonge sur des cours mal pavées, puantes, servant de remise à des éventaires loués chaque jour aux marchands des quatre-saisons et les voitures, renversées sur leurs quilles, tendent en l'air leurs longs bras de bois polis par l'usage comme pour attester le ciel de la misère de ce pauvre quartier<sup>1</sup>». Les habitants de la partie la plus pauvre du quartier sont donc perçus parfois comme des gens que le destin n'a pas comblés, et qui vivent au jour le jour dans des conditions pénibles, voire atroces.

Ainsi, Aragon, sensible à la misère des travailleurs, dépeint l'existence de la portion la plus humble de cette population sous un jour dramatique ; décrivant l'activité de tous ces travailleurs des Halles, il montre que la violence n'est pas exclue, dans ce monde d'« êtres minables et haillonneux » : « Devant lui, deux flics qui parlaient haut interpellèrent un de ces déchets misérables. C'était au pied d'une espèce d'entrepôt noir dont le rideau de fer s'enfonçait dans une rue sombre qui, sur la droite, gagnait les Halles. Sous la marquise de verre du magasin, allongés dans des journaux, il y avait des paquets d'êtres roupillant la tête enfoncée dans les encoignures. En marge de toute cette nourriture verte et blanche l'ombre ainsi crevait de faim et de sommeil. Les esclaves puissants du Paris qui mange semblaient ne pas voir leurs frères déchus à force de misère. Ils circulaient là-dedans, prenant seulement garde de ne pas mettre leurs pieds solides sur ces corps comme ils eussent évité des excréments ». « Ce que les agents de police avaient choisi, on ne sait pourquoi, au milieu de tout ce lot d'épaves, pour exercer leur goguenardise, (...) c'était une vieille femme, difficile à déchiffrer à première vue dans les oripeaux sales, et les cheveux gris défaits de folle mêlés à ses genoux où reposait la tête entre des bras qui serraient une sorte de sac de toile et un vieux parapluie aux baleines cassées. De ce magma de misère, un œil vieux, de terreur et de ruse, fit mine, à peine apparu, de se rendormir. Alors une godasse lourde se leva et vint frapper dans la tête. La chose roula dans la boue, sous les rires des hommes de l'autorité qui continuèrent leur chemin<sup>2</sup> ». De même, quelques pages plus loin : « Armand discerna des sergents de ville, tout un groupe qui emportait quelque chose, qui rampait à terre, et qui se secouait de tout son long, un animal convulsif, hurlant, désespéré. C'était un homme que les flics traînaient par les pieds, tandis que d'autres lui tenaient les bras, et la tête allait ballant sur le pavé dans une espèce de fureur perdue, où se mêlaient les éclats de l'ivresse, la douleur, et le sentiment tragique du lendemain<sup>3</sup> ». Le cœur du quartier Saint-Merri semble donc, avec sa population de

<sup>1</sup> Georges Cain, *Promenades dans Paris*, p. 68.

<sup>2</sup> ARAGON Louis, *Les beaux quartiers*, Folio, p.316.

<sup>3</sup> ARAGON Louis, *ibid.*, p. 318.

travailleurs pauvres, être le lieu d'expression de tensions sociales nées de l'injustice de la situation de ces habitants, le lieu où se déploie un antagonisme de classes.

Ainsi, ce secteur a une double image, dans l'esprit des observateurs, en ce qui concerne le travail qui s'y exerce d'une façon si voyante : c'est pour certains un lieu pittoresque par ses activités débordantes et variées, par l'aspect de gaieté et d'entrain que semble communiquer toute cette agitation permanente, et pour d'autres, plus sensibles à la dure condition des travailleurs, c'est un lieu où travaillent, courbés, des prolétaires parfois misérables, un lieu où le travail broie les individus.

## Conclusion

La vision du cœur du quartier Saint-Merri dans l'entre-deux-guerres, telle qu'elle s'exprime à travers la presse et la littérature de l'époque, est donc largement tournée vers son caractère historique. Les auteurs se plaisent à souligner le contraste si frappant entre les vestiges, parfois précieux, du passé, et le caractère populaire et délabré que présente alors, à leur époque, le secteur. Les éléments qui rappellent ce passé sont aussi bien des éléments du bâti que des souvenirs laissés par des personnages ou des événements particuliers, tout au long de l'histoire. L'endroit est donc considéré comme porteur d'un charme particulier, lié au patrimoine historique qu'il recèle ; l'opinion assiste pourtant avec indifférence, voire soulagement, à sa destruction.

A l'atmosphère du passé s'ajoute et se superpose celle, différente mais tout aussi originale, du présent : l'aspect populaire et la grande animation de ce secteur aux constructions si vieilles et si délabrées constituent un tableau pittoresque, aux yeux de nombreux auteurs. Ceux-ci, qui sont en position de spectateurs, évoquent le fourmillement d'activités auquel ils assistent et qui donne au quartier un aspect bariolé et réjouissant. Plus rares sont ceux qui perçoivent le caractère pénible de l'activité de tous ces habitants, et voient en eux de pauvres travailleurs vivant dans des conditions difficiles. Certes, les observateurs ont bien conscience de la pauvreté et même de la misère qui règne dans cette portion de quartier, mais, comme on va le voir maintenant, c'est souvent plutôt un sentiment de répulsion, voire d'inquiétude, que leur inspire le décor et sa population.

## **CHAPITRE 8.**

### **Entre attirance et répulsion : un endroit déroutant, inquiétant, fascinant, dans les représentations.**

Plus encore que le pittoresque lié au caractère historique et au fourmillement d'activités populaires qui se déroulent dans ce quartier haut en couleurs, c'est l'aspect lugubre et mal famé qui caractérise la vision généralement répandue dans l'opinion. En effet, cette représentation du secteur est encore plus profondément implantée dans les mentalités, car ce caractère est plus frappant encore. Quel est le sentiment ressenti par l'opinion face à cet aspect du lieu ? Nous allons d'abord constater un sentiment de répulsion, de dégoût, envers l'apparence infecte et le délabrement extrême du quartier, ainsi que, ensuite, une inquiétude diffuse devant une population différente, marginale, qui est perçue comme dangereuse ; enfin, nous verrons que ce secteur est aussi, pour beaucoup, écrivains et poètes notamment, un lieu que ses aspects particuliers rendent fascinant, envoûtant.

#### **8.1 Un endroit d'aspect lugubre et sordide.**

## Une représentation qui est déjà présente au XIX<sup>e</sup> siècle et qui, dans l'entre-deux-guerres, vaut aussi pour d'autres quartiers :

Ce genre de descriptions, auquel de nombreux auteurs de l'entre-deux-guerres se livrent à propos de la portion la plus délabrée du quartier Saint-Merri, est un poncif, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, et constitue une obsession de certains auteurs, depuis les « monographies médicales » qui, de la Restauration au Second Empire, font un peu partout en France la découverte du « pourrissoir urbain »<sup>1</sup>. Le cœur du quartier Saint-Merri est donc loin d'être une exception ; au contraire le phénomène, au début du XX<sup>e</sup> siècle, touche la plupart des centres urbains : ce sont les anciens quartiers centraux qui, partout en France, sont les lieux où se développent le plus les maux de la condition citadine. Les quartiers de Saint-Paul et de Saint-Jean à Lyon, le quartier Saint-Sébastien à Nancy, le centre de Marseille... tous ces quartiers, marqués par l'entassement et la dégradation, donnent lieu à des « tableaux d'épouvante » dressés dans la presse, représentations qui obéissent toutes au même schéma. Avec la dégradation du cadre urbain et l'effondrement des loyers, il semble qu'au cœur des villes se concentrent les marges d'une société. Dans l'entre-deux-guerres, dans la vision de la majorité de l'opinion, « le centre historique des villes n'est souvent plus qu'un amas de taudis où les plus déshérités des manœuvres étrangers sont venus rejoindre le sous-prolétariat »<sup>2</sup>. Entre le style des monographies médicales du XIX<sup>e</sup> siècle et les représentations élaborées pendant l'entre-deux-guerres, « fondamentalement, le discours ne change pas, même si les images de pourriture et de misère tracées par les philanthropes des années 1840 ont fait place à celles de l'uniformité et de la laideur chez les observateurs de l'entre-deux-guerres. Entre l'ambiguïté des discours et une réalité toujours insuffisamment explorée, l'histoire urbaine demeure toujours mal assurée de ses conclusions »<sup>3</sup>.

Ce sentiment de peur apparaît sous-jacent à toutes les évocations et descriptions des taudis faites dans l'entre-deux-guerres ; ainsi, dans une thèse en médecine de 1939 intitulée *De la destruction des îlots insalubres*, l'auteur, Jeanne Le Floch, dresse le tableau suivant, d'un taudis du centre de Paris qu'on peut assimiler à notre secteur : « Les murs couverts de taches (traces de salpêtre, moisissures) suintent l'humidité. Le papier, le plâtre s'en détachent par lambeaux. Le plancher, à demi pourri, dégage une odeur écoeurante rappelant la cave et l'égout. Peut-être que dehors, le soleil brille, mais dans cet antre, pour voir clair, il faut

<sup>1</sup> Maurice Agulhon et alii, *La Ville de l'âge industriel*, 1998, Paris, Seuil, p. 327.

<sup>2</sup> *La Ville de l'âge industriel*, op. cit., p. 361-362.

<sup>3</sup> *La Ville de l'âge industriel*, op. cit., p. 367.

allumer. La porte s'ouvre sur un couloir étroit et obscur, les WC et les tuyaux béants y déversent leurs odeurs nauséabondes. Prenons un escalier humide, sentant l'urine ; au fond d'un corridor tout noir on devine une porte étroite. Entrons. Dans les deux chambres sombres et exiguës vivent la femme, le mari et les quatre enfants. Un seul lit pour les quatre marmots. Les couches du dernier-né sèchent devant le poêle sur lequel cuit un misérable repas. Les eaux usées, les épluchures de légumes, demeurent tout le jour dans l'appartement et empuantissent l'atmosphère d'une odeur fétide<sup>1</sup>». Cette description, d'inspiration hygiéniste, laisse bien transparaître le dégoût et la répulsion mêlée d'inquiétude qu'inspirent de telles conditions de vie. On y note l'importance du thème de la décomposition, de la moisissure, de la peste, et l'auteur fait appel au registre visuel, mais aussi olfactif, pour suggérer l'écoeurement ressenti. Ces procédés et ce vocabulaire, dont cet extrait donne une bonne illustration, sont donc dans l'entre-deux-guerres des poncifs qui reviennent souvent dans les descriptions et évocations de la portion la plus délabrée et la plus populaire du quartier Saint-Merri, comme nous allons le voir maintenant.

### **La spécificité du cœur du quartier Saint-Merri :**

Déjà, Sébastien Mercier, plusieurs siècles auparavant, écrivait, sur le quartier Saint-Merri : « C'est un quartier très peuplé, mais le plus sale peut-être de Paris et du moins le plus lugubre<sup>1</sup> ». Le cœur du quartier Saint-Merri, dans l'esprit des observateurs de l'entre-deux-guerres, apparaît comme l'endroit sordide et infect par excellence. Nous avons constaté que la vision de ce secteur par les observateurs extérieurs ne se modifiait pas du tout au cours des années : entre les premières années du XXe siècle et l'entre-deux-guerres, les représentations restent absolument les mêmes, les mêmes mots et les mêmes expressions se retrouvent chez les différents auteurs pour évoquer l'aspect malsain du secteur ; les observateurs restent aveugles aux changements, aux nettes améliorations qui se sont effectuées dans le domaine de l'hygiène et de l'insalubrité depuis le tournant du siècle.

Dans l'esprit des observateurs, le secteur apparaît tout d'abord comme nettement individualisé, bien différencié du reste de la ville (même si les limites qu'ils lui assignent ne sont pas toujours très nettes). Il est pourtant situé en plein cœur de Paris, c'est-à-dire que le contraste est très brutal entre ce qui est le secteur et ce qui ne l'est pas. On y pénètre et on en

<sup>1</sup> Jeanne Le Floch, *De la destruction des îlots insalubres*, thèse pour le doctorat en médecine, Vigot frères éditeurs, 1939, p. 10.

sort tout-à-coup. Le secteur tranche sur les grandes artères haussmanniennes qui l'entourent et le délimitent : « C'est comme une plongée dans un Paris d'un autre âge, un Paris contemporain de Rabelais, rempli de truands, de mauvais garçons, de maupiteux et de francs-licheurs... Les noms même des rues que nous suivons, sentes noires au fond desquelles danse de loin en loin la lueur d'une étoile reflétée dans des flaques d'eau sale, fleurent la cour des Miracles : rue Brisemiche, rue Pierre au Lard...<sup>2</sup> ». « Nous pénétrons dans un étrange laciné de ruelles baroques, sinueuses, étroites, calcinées comme par un incendie. Il faut vraiment constater que c'est bien l'église Saint-Merri qui se profile au bout de la rue Brisemiche pour ne pas se croire très loin de Paris. Des voitures à bras sont remisées dans de vieilles cours du seizième siècle ; des fumées sulfureuses et âcres passent à travers d'épais barreaux obturant les fenêtres d'un ancien hôtel rongé par le salpêtre et l'humidité. (...) ces rues minables où errent de maigres chiens affamés ; une odeur de vinasse et d'oignon brûlé saisit à la gorge<sup>3</sup> ». On le voit, tous les sens, même l'odorat, sont agressés. La sortie donne la même impression : « On sort de la rue Brisemiche comme on pouvait sortir d'un souterrain de la Bastille. Elle s'élargit peu à peu en allant vers la rue Saint-Merri et tombe sur une école maternelle, sur une récente bâtisse de la ville<sup>4</sup> ». Le bâti y apparaît malsain, repoussant, presque dégénéré : « On peut flâner à travers le quatrième arrondissement, on y trouve beaucoup de ruelles pourries et de masures ». « A droite, à gauche, des taudis, des maisons croulantes, disloquées, hydropiques, avec des plombs collés comme des verrues sur leurs façades crasseuses (...) Nous cotoyons des entrées de porte suspectes, des angles d'ombre inquiétants<sup>5</sup> ». « Bâtie de guingois, la rue Pierre-au-Lard, qui date du XIII<sup>e</sup> siècle et joint par une sorte de demi-cercle la rue Brisemiche à la rue Saint-Merri, offre un curieux spectacle : grands murs fleurrés de moisissures, coupées de fenêtres, aux vitres pour la plupart brisées. <sup>1</sup> » C'est donc l'idée du délabrement et de l'infection qui domine.

Pour Georges Cain, ce secteur, plus encore que tous les autres endroits délabrés de Paris, est pénétré par l'infection, par une contamination diffuse qui imprègne toutes ses pierres et tous ses murs : « Ailleurs, derrière les Gobelins, par exemple, les trop vieilles bicoques ont tout-de-même un certain pittoresque, elles paraissent aérées et rustiques, (...) mais ici tout est tragique et les pierres des maisons encore solides qui datent du XIV<sup>e</sup>, du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle, souffrent d'une maladie noire et semblent mourir du choléra et de la peste.

<sup>1</sup> Cité par Louis Chevalier, *Les Parisiens*, p. 155.

<sup>2</sup> *Les îlots insalubres et glorieux de Paris* (ouvrage non paginé), article : « Une balade dans le centre ».

<sup>3</sup> CAIN Georges, *Promenades dans Paris*, p. 270.

<sup>4</sup> *Les îlots insalubres et glorieux de Paris*, op. cit.

<sup>5</sup> CAIN Georges, *Les Pierres de Paris*, p. 175.

Cela tient de la cavè et du souterrain, du lazaret et du cachot, du quai gras qui borde un égoût, du puisard où l'on jetait au Moyen-Age les ordures des maladreries.»

A suivre Georges Cain dans sa « promenade » à travers le secteur en 1912 (mais la vision reste la même dans l'entre-deux-guerres), c'est bien la rue de Venise, « plus sinistre encore que le reste <sup>2</sup> », qui atteint le paroxysme de l'horreur, cette rue « qui s'entr'ouvre comme une fente pratiquée entre deux lignes de maisons noires. Ici, les bâtisses bombées se poursuivent uniformément sales et minables ; les fenêtres, soigneusement grillées, sont obturées par des morceaux de sacs ou des taies en papier ; des croix de fer rouillées semblent retenir des murs croulants ; des portes boiteuses qui datent du XVe siècle s'ouvrent sur des taudis sordides, puant la misère et le vice ; par terre, des épluchures, des trognons de choux, des écailles de moules, des détritrus de toutes sortes que viennent fouiller des chiens maigres ». Hémard, qui écrit un quart de siècle plus tard, évoque cette même rue : « Il ne demeure de toutes ces ruelles qu'une petite partie de la rue de Venise, sorte de venelle sombre et infecte, d'une soixantaine de pas, large de deux mètres à peine sur plus d'un tiers de sa longueur ». Il la qualifie plus loin de « boyau sordide ». Ainsi, entre le début du siècle et la fin des années trente, la vision du secteur n'a pas beaucoup évolué : on note toujours l'usage du même vocabulaire, qui suggère la laideur, la ruine, la moisissure, l'aspect infect et sordide, écoeurant et répugnant.

Georges Cain insiste aussi sur l'aspect lugubre et triste de ces rues : « La rue des Juges-Consuls est d'aspect lugubre. Un vaste hôtel y étale sa façade sombre ». Il évoque ensuite les « hideuses bicoques » et une « mesure loqueteuse », puis le caractère d'« antique tristesse » de la rue du Cloître-Saint-Merri. « Le pavé sale et gluant fait corps avec les pans de murs délabrés ; on semble traverser un décor construit en bruns cartonages <sup>3</sup> ». La vétusté et l'extrême délabrement de toutes ces constructions vont donc jusqu'à procurer au visiteur une impression d'irréalité. « Mesures sombres, hôtels meublés, gîtes effroyables à « six sous la nuit ». Par-ci, par-là, entre deux barres de fer, émerge un piston qui, par moments, crache des jets de vapeur bleue ou soufrée, remplissant la rue d'une âcre fumée ; et dans les caves, entrevues au travers de soupiraux grillagés, hoquètent des machines à vapeur <sup>4</sup> ». L'auteur introduit ici deux éléments importants du décor, qui constituent deux activités essentielles du secteur : les hôtels meublés d'une part, et d'autre part les petites usines et entreprises qui fonctionnent, discrètement, à l'intérieur de ces vieilles bâtisses. Mais ces éléments de la

<sup>1</sup> CAIN Georges, *Le Long des rues*, p. 67.

<sup>2</sup> CAIN Georges, *Promenades dans Paris*, p. 270.

<sup>3</sup> CAIN Georges, *Le long des rues*, p. 58-60.

<sup>4</sup> CAIN Georges, *Le Long des rues*, p. 67.

réalité apparaissent transfigurés par son évocation, qui semble celle d'une activité infernale et inquiétante.

Dans les années d'entre-deux-guerres, la focalisation des regards des hygiénistes sur ce secteur, avec les projets de démolitions, a fait que celui-ci a été plusieurs fois balayé par les caméras des journalistes. A la Vidéothèque de Paris, nous avons pu visionner plusieurs séquences de courte durée, insérées dans les actualités cinématographiques Gaumont, ou faisant partie de documentaires sur Paris<sup>1</sup> : elles sont toutes très ressemblantes entre elles dans leur façon de présenter des vues du secteur ; la rue de Venise et la rue Brisemiche sont les rues les plus souvent montrées. Ces vues, assez statiques, sont la plupart du temps prises de l'extérieur de la rue, (comme les photographies officielles prises par les services de la Préfecture<sup>2</sup>), de façon à ce que le spectateur voie se profiler, étroite et sombre, menaçante, l'enfilade de la rue, où parfois quelques silhouettes indécises émergent de l'ombre des murs.

Si, comme nous l'avons vu tout d'abord, le secteur possède un charme pittoresque, la plupart des évocations faites dans l'entre-deux-guerres en donnent surtout une image très sombre. Les éléments du bâti sont caractérisés par le délabrement, la ruine, la tristesse ; de l'ensemble se dégage une atmosphère extrêmement lugubre. Les auteurs insistent sur l'aspect malsain, sur l'idée d'infection et de moisissure, suggèrent le caractère vicié de tout le secteur, qui est dépeint comme répugnant. Une telle vision se retrouve chez de nombreux auteurs d'ouvrages d'évocation des coins typiques de Paris ; on y retrouve exactement les mêmes expressions, le même vocabulaire, et ce discours ne varie pas entre le tournant du siècle et la Seconde guerre mondiale. Les photographies ainsi que les courtes séquences filmées pendant les années trente cherchent à faire naître le même sentiment chez le spectateur. Mais le malaise éprouvé ne provient pas seulement du décor, il s'explique aussi, comme nous allons le voir maintenant, par l'aspect particulier de sa population.

## 8.2 Un endroit mal famé, qui apparaît louche, inquiétant, dangereux :

<sup>1</sup> Films visionnés au Forum des Images :

- Jean-Claude Bernard, *Le vrai Paris*.

- *Les Arrondissements de Paris à travers les actualités Gaumont. 1910-1930 : les années muettes*. Le IV<sup>e</sup> arrondissement : « le vieux quartier Saint-Merri va bientôt disparaître ».

- *Eclair-Journal*, octobre 1936. « Que reste-t-il du vieux Paris ? »

<sup>2</sup> Voir annexe.

Maurice Halbwachs, abordant les conditions de la conservation de la mémoire, insistait sur l'importance de la « physionomie des quartiers » : « Les habitants ressemblent au quartier ou à la maison. Il existe à chaque époque un étroit rapport entre les habitants, l'esprit d'un groupe et l'aspect des lieux où il vit <sup>1</sup> ». Dans le cas de notre secteur, nous allons voir que les représentations que les observateurs se font des habitants sont à l'image de celles qu'ils se font du décor.

### **Un genre de représentation déjà présent au XIX<sup>e</sup> siècle dans les esprits, et qui, au XX<sup>e</sup> siècle, est un poncif :**

Dans *Classes laborieuses, classes dangereuses*, Louis Chevalier analyse, dans sa partie intitulée « L'opinion », les représentations que se font les observateurs extérieurs, notamment l'opinion bourgeoise, des quartiers populaires et dégradés du centre des villes. Même si la période envisagée n'est pas la même, puisqu'il s'intéresse à la période du début du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs de ses observations peuvent être considérées comme encore valables dans l'entre-deux-guerres, et se vérifient dans les évocations du cœur du quartier Saint-Merri, ainsi par exemple la tendance à assimiler le pauvre à un sauvage. « Sauvages, les ouvriers le sont par l'incertitude de leur existence. Pour le prolétaire de l'industrie, comme pour le sauvage, la vie est à la merci des caprices du hasard. Ils le sont par ce nomadisme incessant qui commence avec le vagabondage des enfants et qui caractérise par la suite la population flottante des grandes villes, cette masse d'hommes que l'industrie appelle autour d'elle ». De la vie sauvage, ils présentent aussi l'absence d'identité et l'indifférence à l'état civil. Il cite un passage écrit par Buret : « Si vous osez pénétrer dans les quartiers maudits où elle habite, vous verrez à chaque pas des hommes et des femmes flétris par le vice et par la misère, des enfants à demi-nus qui pourrissent dans la saleté et étouffent dans des réduits sans jour et sans air. Là, au foyer de la civilisation, vous rencontrerez des milliers d'hommes retombés, à force d'abrutissement, dans la vie sauvage ; là enfin, vous apercevrez la misère sous un aspect si horrible qu'elle vous inspirera plus de dégoût que de pitié <sup>1</sup> ».

Corruption physique et corruption morale semblent se mêler, donc, dans cette vision où le cadre urbain tout comme les habitants sont perçus comme des éléments d'un pourrissement urbain. C'est la « vile multitude » stigmatisée par Thiers dans son discours du 24 mai 1850 : « Ce sont ces hommes qui forment, non pas le fond, mais la partie dangereuse

<sup>1</sup> HALBWACHS Maurice, « Mémoire et société », in *L'Année sociologique*, 1949, p. 64-65.

des grandes populations agglomérées, (...) c'est cette multitude confuse, cette multitude de vagabonds dont on ne peut saisir ni le domicile, ni la famille, si remuante qu'on ne peut la saisir nulle part<sup>2</sup>». De même, Haussmann dénonçait « la population mobile des garnis, cette tourbe de nomades », qui s'oppose aux « vrais habitants de Paris ». Ainsi, comme le conclut Louis Chevalier, « l'attitude des classes bourgeoises envers les classes laborieuses emprunte la plupart de ses caractères à l'attitude ancienne envers une population qui était considérée comme n'appartenant pas à la ville, comme suspecte de tous les crimes, de tous les maux, de toutes les épidémies, de toutes les violences, non seulement par ses caractères propres, mais par ce seul fait de son origine extérieure à la ville<sup>3</sup> ». « Cette distinction entre les classes laborieuses et les classes dangereuses est d'autant plus difficile à faire que certains de ces groupes travaillent et vivent au centre de la ville, encombrant rues et places de leurs métiers, de leurs haillons, de leurs cris, donnant à tous l'expérience directe, concrète, quotidienne, d'une existence nomade au beau milieu de la cité<sup>4</sup> ». On va voir que cette vision ne s'est pas beaucoup modifiée dans l'entre-deux-guerres pour la portion la plus délabrée et populaire du quartier Saint-Merri.

La xénophobie se fait jour également, à travers les évocations de la population des quartiers pauvres et délabrés des vieux centres urbains, et ce dans les études les plus sérieuses. Ainsi, Georges Mauco, dans sa thèse datant de 1932, *Les Etrangers en France*, évoque et déplore la dégradation des vieux centres urbains, qui abritent désormais une population qui inspire peur et répulsion. Dans son chapitre « Le danger sanitaire et physique de l'immigration », on voit affleurer une véritable hantise de cette population pauvre et en grande partie étrangère qui occupe les vieux quartiers dégradés du centre des villes ; se développe l'idée que les caractères prétendus « malsains » de cette population constituent un danger pour le reste de la population française, à laquelle ils risquent de s'étendre : « La venue d'une importante population étrangère pose un important problème sanitaire, qui intéresse la santé présente et l'avenir de la race. (...) Il y a, dans les centres dégradés des grandes villes, des colonies d'étrangers qui sont de véritables défis à l'hygiène et constituent des zones d'infection physiologique autant que d'infection morale<sup>5</sup> ». Le quartier du Marais ainsi que le cœur du quartier Saint-Merri, à Paris, à la population pauvre et largement immigrée, sont visés au premier chef par ces discours.

<sup>1</sup> CHEVALIER Louis, op. cit., p. 451-452.

<sup>2</sup> Cité par CHEVALIER Louis, op. cit., p. 459.

<sup>3</sup> CHEVALIER Louis, op. cit., p. 460.

<sup>4</sup> CHEVALIER Louis, op. cit., p. 465.

<sup>5</sup> MAUCO Georges, op. cit., p. 487, 489, 490.

## La population du cœur du quartier Saint-Merri excellence d'une population louche et inquiétante :

Georges Hémard, dont l'ouvrage, *Le Grand Clapier de Paris*, corr. 1939, porte très largement sur le cœur du quartier Saint-Merri, qu'il ne différencie parfois pas très bien de l'ensemble des Halles, justifie ainsi son titre : « Car c'est bien un clapier, le grand clapier de Paris, qui s'étale en plein air dans les quartiers des Halles et de Saint-Merri ; il est servi par des îlots de rues plus ou moins sordides subsistant à droite et à gauche du boulevard de Sébastopol <sup>1</sup> ». Le caractère sinistre des rues est accentué, dans les descriptions des auteurs comme Hémard, par l'aspect de leurs habitants : « Voici la rue Brisemiche, assurément la plus sinistre de toutes. Un client entre dans une boutique dont l'enseigne porte, en lettres populaires, ces deux mots : « COIFFEUR POPULAIRE ». Il a du sidi et du clochard, et sans doute vaudrait-il mieux ne pas se servir du peigne qui cardera sa tignasse laineuse, bouclée comme l'astrakan. A côté du barbier, un gros tuyau de fonte qui vient de quelque lavoir laisse échapper des jets de vapeur fade. Sur un seuil, sanguinolentes et roses, des tripes, de la fressure qu'un chien flaire <sup>2</sup> ». Comme le montre cet extrait, les personnes et les éléments matériels du décor semblent se mêler, dans une tourbe indifférenciée et écoeurante. On est loin d'avoir là affaire à une évocation objective ; les personnages esquissés sont des caricatures.

« Cette triste rue au mauvais renom » ne garde guère de traces des heures de célébrité qu'elle a vécues dans le passé ; « Qui pourrait croire que dans ces demeures ruinées on a servi à des convives de choix, des dîners devant lesquels nos pauvres gastronomes resteraient béants. Devant la porte d'un hôtel qui a l'air d'un coupe-gorge, et dont l'enseigne vante le confort-moderne, une fille discute avec une sorte de sidi <sup>3</sup> ». « Ce n'est plus aujourd'hui qu'une ruelle sordide dont il faut se garer lorsque tombe la nuit ». On note donc, dans ces descriptions, l'idée d'un secteur louche, dangereux, d'un domaine réservé, où un ordre particulier règne, et où le passant est un étranger, un intrus en minorité. Pour Georges Cain, cette population est faite de « quelques pauvres diables, vaincus de la vie, qu'il faut plaindre et soulager. Mais le reste, vagabonds dangereux, gibier de correctionnelle, arpente le pavé gras, en quête de mauvais coups à faire, de passants attardés à attaquer, de filles à

<sup>1</sup> HEMARD Georges, op. cit., p. 6.

<sup>2</sup> HEMARD Georges, op. cit., p. 31.

<sup>3</sup> HEMARD Georges, op. cit., p. 23-24.

rançonner<sup>1</sup>». Ainsi les habitants du secteur sont perçus, en bloc, comme des individus sans foi ni loi, comme des marginaux dangereux, des ennemis en puissance du passant honnête, et dont la présence fait d'une promenade dans ce quartier une incursion risquée. La peur devant cette population, le poids des préjugés et des jugements hâtifs basés sur les apparences extérieures, empêche ainsi les observateurs de se faire des habitants une idée plus proche de la réalité.

De même, Léon Daudet, qui, ayant grandi au Marais, a fréquenté le quartier Saint-Merri, décrit dans *Paris vécu* la population marginale des abords des Halles (lui non plus ne fait pas trop la différence entre le secteur proprement dit et ses environs, amalgamant tout cela à l'univers des Halles) : « Il y avait là-bas des coltineurs, des grossistes, des apaches, de pauvres filles en savates et en paletot d'homme et des originaux, des déclassés, venus d'un peu partout ». « Lieu de travail donc, mais aussi lieu de la marginalité, les Halles et leurs environs sont aussi des lieux de violences, d'affrontements entre bourgeois nantis et jeunes, qui viennent passer une soirée là mais qui peuvent y rencontrer des truands...<sup>2</sup> » Georges Cain, qui dans *Le long des rues* convie son lecteur à une promenade à travers ces rues du quartier Saint-Merri, écrit : « Il est certain que ces ruelles sinueuses, ces maisons noires, sillonnées de couloirs, de corridors, de caves à double étage, de toits hérissés de fenêtres à tabatière et de tuyaux tumultueux, semblent faites pour étouffer les plongées mystérieuses des malandrins pressés d'échapper aux recherches de la police ».

Cette réputation du secteur, (dont on a vu en première partie qu'elle ne correspondait à la réalité que pour la portion du quartier située à l'ouest de la rue Saint-Martin, en gros) n'est pas fondée uniquement sur l'aspect peu engageant de son décor et de ses habitants, mais aussi sur une longue tradition de banditisme, et sur le souvenir d'événements sanglants qui se sont déroulés dans le coin : ainsi par exemple, le bar du n° 12 rue Aubry-le-Boucher garde le souvenir du récent épisode du bandit Liabeuf, au début du siècle, que résume Georges Cain : « Dans un débit de vin, un apache, nommé Liabeuf, était vers sept heures du soir en train de siroter une absinthe en joyeuse compagnie. Tout d'un coup, il s'écrie : « Je veux dégringoler deux flics » et sort dans la rue. (...) Deux agents se précipitent alors pour se saisir du dangereux malfaiteur. Mais ils poussent aussitôt des cris de douleur et retirent leurs mains pleines de sang : le bandit s'était enveloppé les avant-bras et les biceps de brassards en cuir hérissés de pointes, pareils à ces colliers de force qu'on met au cou des chiens de garde ». Profitant de leur mouvement de recul, Liabeuf sort de sa poche un poignard et le plonge dans

<sup>1</sup> CAIN Georges, *Les pierres de Paris*, p. 172 .

<sup>2</sup> *Représentations sociales et littéraires. Centre et périphérie*, op. cit., p. 137.

la poitrine des agents, puis se réfugie dans le couloir d'un meublé voisin où l'attendaient ses amis. Avant d'être capturé et traîné au poste, il a encore le temps de décharger son revolver sur les autres gendarmes venus en renfort. On comprend qu'un tel épisode ait marqué les esprits et consolidé dans l'opinion générale un fort sentiment de méfiance voire de peur à l'égard de ce secteur.

La perception qu'a l'observateur de la vie des habitants reste donc purement extérieure ; il ne fait qu'apercevoir en passant, qu'entrevoir quelques images fugitives de l'intérieur d'un bistrot. Il n'en retire qu'un sentiment d'étrangeté. Ainsi, Georges Cain, qui dans *Les pierres de Paris*, présente son incursion au cœur de ce quartier comme une aventure, un peu risquée, tentée un soir par curiosité et non sans un peu d'appréhension, avec des amis : « Nous partons enfin ; minuit tinte au clocher de Saint-Merri quand nous nous enfonçons dans le labyrinthe de ruelles boueuses et de « rues chaudes » enserrant la vieille église <sup>1</sup> ». « Les rez-de-chaussée sont souvent inhabitables, mais il y a pourtant quelques bistrots ; quelques authentiques assommoirs, comme disaient les romanciers naturalistes. La dernière fois que j'y passai, au bruit de mon pas qui sonnait sur l'antique pavé, des clients qui cassaient la croûte me regardèrent avec un peu de méfiance. (...) Une voix grasse glapit : « C'est des grands-ducs en balade ! » » Ainsi l'observateur se perçoit lui-même comme un intrus, comme quelqu'un d'extérieur au quartier <sup>2</sup> et qui ne peut donc pas en saisir l'essence, en comprendre le fonctionnement. Il en est réduit aux interrogations et aux conjectures, et à des conclusions forcément déformées puisqu'elles ne proviennent que de sa vision subjective, qui lui fait ressentir ce quartier comme inquiétant, louche, mal famé, et répugnant surtout : « Quelles étranges industries exerce-t-on dans ces casemates de pierres à l'aspect rébarbatif, closes par de lourdes portes hérissées de clous rouillés ? Des marchandes de chiffons, des revendeurs d'objets suspects <sup>3</sup> » « Que pouvaient-ils manger à ces tables de soupes populaires et d'asiles de nuit ? Dans une resserre où clignotait une lampe pigeon, un vieux essuyait contre la manche de sa veste des pommes sur lesquelles il avait au préalable craché et qu'il jetait dans une corbeille. » Ce tableau d'une population aussi repoussante et dégénérée que le cadre dans lequel elle vit rappelle les évocations de Balzac : « ce peuple horrible à voir, hâve, jaune, tanné... cette physionomie cadavéreuse, ce peuple exhumé <sup>4</sup> ».

L'auteur d'un ouvrage consacré à la population de Paris, intitulé *Paris vivant*, se penche en 1932 sur les habitants du secteur ; mais lui non plus ne parvient pas à se libérer des

<sup>1</sup> CAIN Georges, *Les pierres de Paris*, p. 172.

<sup>2</sup> Le terme désigne toujours l'unité de vie, le quartier au sens affectif et non pas au sens administratif.

<sup>3</sup> CAIN Georges, *Promenades dans Paris*, p. 270.

<sup>4</sup> BALZAC, *La Fille aux yeux d'or*, cité par Louis Chevalier, *Les Parisiens*, 1967, Hachette.

idées toutes faites sur leur caractère inquiétant et dangereux ; ainsi évoque-t-il les nombreux mendiants du secteur, avec mépris et répugnance. « Quelques-uns, honteux, dissimulent leur état sous les apparences d'un petit commerce : vendeurs de lacets, donneurs d'horoscopes, crieurs de journaux. Les quémandeurs, même estropiés, font presser le pas à beaucoup d'honnêtes gens <sup>1</sup> ». « Ces ruelles sombres, ces allées tortueuses, sont en quelque sorte devenues terre d'élection pour les apaches, les filous, les échoués ; chaque masure, ou presque, héberge quelque louche mastroquet, quelque bar inquiétant où de pâles clients aux yeux de proie, la cigarette collée à la lèvre, jouent aux zanzibar la peau du passant attardé. C'est vers six heures du soir, entre chien et loup, qu'il convient à l'amateur pas trop nerveux de promener sa curiosité dans ces ruelles étranges. L'heure de l'absinthe est une heure sacrée pour la grouillante pègre de ces « rues chaudes » <sup>2</sup> ». Selon Georges Cain, « il faut avouer que, sauf aux heures où les travailleurs viennent y prendre leurs repas, la plupart de ces mastroquets recèlent la plus basse pègre parisienne, dont la seule occupation semble être de triturer des cartes poisseuses, de brasser des potées de dominos gras. Ici se dépense une partie de l'argent provenant des vols, des entôlages, des escroqueries quotidiennes ; dans ces arrière-boutiques s'élaborent quelques-uns des plus mauvais coups pratiqués à Paris <sup>3</sup> ».

Ainsi, pour la plupart des observateurs, l'aspect laborieux de la population est négligé au profit de l'aspect délinquant ; les auteurs se plaisent à évoquer la « pègre » qui fleurit là, réfractaire à toutes les règles sociales. Dans ce repaire de bandits, le Parisien moyen se sent privé de ses repères, démuné, exposé à la merci de ces individus louches.

### Une prostitution de bas étage :

Beaucoup d'observateurs évoquent la prostitution, de bas étage, qui était réputée s'y pratiquer. Aragon par exemple, dans Les Beaux Quartiers, dépeint l'arrivée à Paris d'Armand, jeune homme à peine débarqué de province, qui échoue de nuit dans le quartier, au hasard de sa marche : « Il traversa la place, une rue large, la rue de Rivoli, prit une rue oblique (...) Au passage, le jeune voyageur remarqua des plaques d'hôtels. Mais c'étaient de drôles d'hôtels, qui avaient l'air de maisons privées. Il n'eût jamais osé y entrer <sup>4</sup> ». Ainsi, le secteur est réputé, dans l'opinion, pour cette activité ; celle-ci s'y pratiquait effectivement, mais dans un périmètre restreint, du côté de la rue Quincampoix surtout (comme nous l'avons vu dans la

<sup>1</sup> R. HERON DE VILLEFOSSE, op. cit., p. 281.

<sup>2</sup> CAIN Georges, op. cit., p. 78.

<sup>3</sup> CAIN, *Le Long des rues*, p. 80.

<sup>4</sup> ARAGON, *Les Beaux Quartiers*, p. 315.

première partie). Mais les observateurs, connaissant mal le secteur, s'imaginent cette prostitution beaucoup plus développée, beaucoup plus étendue géographiquement, qu'elle ne l'était en réalité.

La prostitution, dans ce secteur, constitue un héritage historique. Robida, parlant des ruelles qui entourent l'église, rappelle : « Au Moyen-Age, malgré les chanoines peu flattés du voisinage, ces rues furent des clapiers de filles que plusieurs fois le prévôt de Paris, sur requête du chapitre, tenta d'épurer, mais bien inutilement <sup>1</sup> ». « Des filles, il y en a toujours eu beaucoup dans ces clapiers. La prévôté de Paris qui les surveillait leur abandonnait ce quartier. En 1387, une ordonnance rendue à la requête du curé de Saint-Merri « chassait ces sortes de femmes de la rue Brisemiche, attendu l'indécence de leur domicile si près d'une église et d'un chapitre, mais des bourgeois s'opposèrent à l'exécution de cette ordonnance et entreprirent de maintenir les femmes publiques dans l'ancienne possession où elles étaient de cette rue. Il faut parcourir les ruelles qui sont entre le Sébasto et la rue Beaubourg, un peu avant midi, pour voir celles qui exercent encore cette industrie <sup>2</sup> ».

« Dans le quartier Saint-Merri comme dans celui des Halles, les hôtels sont légion, tous dotés comme il se doit de noms de provinces, à moins qu'ils ne se réclament des plus pures traditions du modernisme et de l'anglomanie, avec des apostrophes à la fin des mots. Leurs tenanciers sont des citoyens qui sont considérés de leurs voisins et de leurs connaissances, votent, dotent confortablement leurs filles, et se retirent presque toujours après fortune faite en jouissant de la satisfaction du devoir accompli. (...) Disons tout-de-suite qu'ils n'ont rien de commun avec la véritable industrie hôtelière, et qu'ils ne vivent que de l'exploitation des filles et de leurs clients. (...) Leurs établissements sont de purs et simples lupanars, malgré le commerce de « Vins et liqueurs », voire les bureaux de tabac, qui s'ouvrent dans leurs rez-de-chaussée et font d'eux des apparences de négociants honorables <sup>3</sup> ». On le voit, cette affirmation est exagérée, puisque nous savons que les nombreux hôtels de la rue Simon-le-Franc et de Venise (c'est-à-dire des ruelles du « sous-secteur nord » délimité en première partie) étaient de véritables hôtels meublés qui accueillaienent souvent des travailleurs pauvres et toute une population masculine misérable et flottante. Mais l'opinion n'a pas une perception exacte de ces choses, qu'elle ne fait qu'entrevoir fugitivement, ou qu'elle ne connaît que de réputation.

<sup>1</sup> ROBIDA A., *Paris à travers l'histoire*, Paris, Librairie illustrée, p. 294.

<sup>2</sup> HEMARD Georges, op. cit., p. 42.

<sup>3</sup> HEMARD Georges, op. cit., p. 54 à 56.

« La rue de Venise recèle d'étranges hôtels que des lanternes raccrocheuses signalent tels des phares de misère. On trouve ici d'étonnants couchages à trente centimes, des cabinets à feu à quarante centimes ; et, sur les pavés gras, des femmes d'un âge improbable traînent des savates élimées en fredonnant quelque refrain argotique <sup>1</sup> ». Misère, saleté, vulgarité et laideur, tels sont donc les caractères essentiels retenus par l'opinion.

Dans l'évocation de ces prostituées, est souligné l'aspect hideux et repoussant, qui semble même fasciner parfois certains auteurs. « On ne doit pas être trop difficile rue des Etuves, rue du Cloître-Saint-Merri, rue Brisemiche, rue au Lard. (...) La plupart ressemblent à des souillons en savates, à de mauvaises ménagères délaissant leur cambuse pour la cantine du bistrot. Les brunes minces et plus vives ont l'air de teignes accomplies, de cigarières en grève ; les grosses sont pareilles à de molles pochardes ; les plus chevronnées ont un teint de clochard et cette viande que font les basses ratatouilles, les alcools frelatés, la stupidité des jours vides et les sommeils dans des garnis qui pucent. Des garçons qui ont escorté jusqu'aux Halles des charretées de légumes et qui, leur cargaison livrée, sont « pleins de sous », écoutent les appels de ces belles ». On retrouve exactement les mêmes expressions chez Georges Cain, qui dépeint « d'horribles femmes sans âge, avec des têtes maquillées <sup>2</sup> ». De même, Georges Hémard tend à susciter dégoût et épouvante chez le lecteur en racontant que « le soir, d'extraordinaires sorcières essaient leurs maléfices sur les voyageurs égarés dans ces parages ; ce sont des chevronnées du vice et de l'alcoolisme, qu'on ne peut pas seulement traiter de vieille garde, ni même de vieille arrière-garde, tant elles paraissent vétustes ; certaines sont d'âge canonique et sont plutôt pénibles à voir ; la défunte rue de la Reynie en a longtemps recelé une qui flottait entre 70 et 80 ans et dont le chef arborait une épaisse tignasse blanche au-dessus d'un visage plus raviné qu'un sentier caillouteux après une pluie d'orage <sup>3</sup> ».

Une sorte d'étrange fascination se mêle donc au dégoût qu'inspire à ce promeneur la vision de ces femmes. Ainsi, là comme pour les éléments matériels du décor, mais de façon encore plus nette, répulsion et attirance se mélangent chez les observateurs, et c'est ce sentiment qui les pousse à se rendre et à flâner dans ce lieu si différent de leur élément habituel, dans ce lieu qui, malgré sa position centrale dans Paris et son caractère historique, apparaît presque comme étranger et où le passant est privé de tous ses repères habituels, plongé dans un milieu inquiétant, menaçant, hostile.

<sup>1</sup> CAIN Georges, *Le Long des rues*, p. 74.

<sup>2</sup> CAIN Georges, *Promenades dans Paris*, p. 271.

<sup>3</sup> HEMARD Georges, op. cit., p. 27-28.

## Conclusion

Le cœur du quartier Saint-Merri apparaît donc à la plupart des observateurs extérieurs, par son décor mais plus encore par la physionomie de sa population, comme un espace inquiétant, comme un domaine non maîtrisé, où le Parisien moyen est privé de ses repères. Les habitants, dont on a déjà vu qu'ils étaient absents des guides touristiques, sont très mal connus et les évocations auxquelles s'y livrent les auteurs d'ouvrages de « promenades » et « flâneries » à travers le « Paris insolite » correspondent bien souvent à des visions stéréotypées, caricaturales, qui ignorent les nuances et l'existence de différents types de population dans le secteur, pour n'en retenir que la portion délinquante : bandits, trafiquants louches, épaves de tout bord, mendiants, prostituées... Mais on note également, dans ces descriptions et ces évocations où domine un sentiment d'horreur et de crainte, une sorte d'étrange fascination pour ce sordide (« ces ruelles délicieuses et infâmes », écrivait Huysmans<sup>1</sup>). Cette fascination est particulièrement ressentie par les poètes et les écrivains, et c'est elle que nous allons maintenant analyser.

### 8.3 Un endroit fascinant, envoûtant, ésotérique.

L'imaginaire lié au cœur du quartier Saint-Merri est très fort par comparaison à d'autres endroits de Paris, et s'exprime largement, comme nous allons le voir, sous la plume des écrivains, chanteurs, poètes, intellectuels, de l'époque. Le secteur est perçu comme porteur d'une charge symbolique et émotionnelle particulière ; son héritage historique et son caractère de décrépitude, en font le réceptacle (d'autant plus précieux que le quartier apparaît alors en voie de décomposition) de sentiments et d'émotions authentiques, disparus d'autres parties plus modernisées de la ville. Cet envoûtement que crée le secteur chez beaucoup, se décline sous plusieurs aspects : il est lié à la délinquance qui est réputée le caractériser, mais aussi aux vieilles traditions, par exemple celles répandues sur l'église, ainsi que, surtout, à sa position de cœur historique et géographique de la ville.

#### L'imaginaire lié à la délinquance :

Ce n'est pas par hasard si Jules Romains, dans *Les Hommes de bonne volonté*, situe dans le cœur du quartier Saint-Merri certaines des aventures louches vécues par ses

personnages. Le passage suivant, fiction romanesque, emprunte largement au fonds de représentations collectives qui imprègne le secteur. Celui-ci apparaît donc, de par les caractères particuliers de son bâti et de sa population, comme un cadre cher aux écrivains, qui peuvent y situer des épisodes souvent romanesques et y camper des personnages de hors-la-loi.

« Ils étaient venus par la rue de Rambuteau, et ils arrivaient au coin de la rue Beaubourg. L'homme regarda de tous les côtés, mais spécialement en arrière. En ce temps-là, la partie large et à peu près droite de la rue Beaubourg ne commençait qu'à la rue de Rambuteau. Les premiers numéros de la rue Beaubourg formaient un boyau tortueux, qui s'insinuait dans la plus vieille épaisseur du quartier Saint-Merri, et s'y raccordait à la rue Brisemiche. Peu d'endroits de Paris offraient une apparence plus feutrée et plus sourde <sup>2</sup>».

Le cadre, sombre et tortueux, s'adapte donc parfaitement à ce récit où l'on voit deux personnages un peu en marge, dont l'un, recherché, cherche à se cacher.

« Quand l'homme se fut assuré que personne ne les suivait, il prit par là. Il s'engagea ensuite dans la rue Brisemiche. La rue, large d'à peine trois mètres, faisait un angle droit. Un réverbère à potence éclairait d'une lumière frissante les façades très anciennes ; mais les entrées de maisons restaient tout-à-fait obscures. L'homme entra si brusquement dans un couloir que son compagnon ne s'en aperçut qu'après une seconde, et dut revenir sur ses pas. Le couloir, qui ne laissait le passage qu'à une personne, était sombre. Pourtant il arrivait une petite lumière d'une lucarne ovale qu'on découvrait dans un renforcement à gauche.

-C'est quoi ? votre refuge ?

-Oui... Vous pouvez parler. La chambre d'à côté est vide.(...)

-Qui vous a indiqué ça ?

-Un type qui poussait une voiture à bras, que j'ai rencontré rue Aubry-le-Boucher. Je lui ai dit que je cherchais un garni. Mais pas dans un hôtel. Parce qu'il m'arrivait souvent de travailler la nuit ; et que pour roupiller le jour dans un hôtel, c'était impossible, à cause des allées et venues <sup>3</sup>».

L'auteur évoque dans ce passage quelques-uns des éléments caractéristiques du cœur délabré et misérable du quartier Saint-Merri : le caractère sombre, tortueux et délabré des rues et des constructions, l'abondance des hôtels meublés ainsi que la grande mobilité et l'absence de tranquillité qui règne dans ceux-ci, et surtout le fait que ce secteur constitue un « refuge » pour tous les gens un peu sortis de la légalité et les délinquants, sûrs de trouver là un cadre d'accueil. Cet épisode, tiré du premier tome, *Le 6 octobre*, est censé se passer en octobre 1908, mais l'auteur l'a composé plus tard, à partir de l'entre-deux-guerres ; la vision du quartier qu'il laisse apparaître correspond donc à celle de l'entre-deux-guerres ; d'ailleurs, le

<sup>1</sup> HUYSMANS K-J, op. cit., p. 23.

<sup>2</sup> ROMAINS Jules, *Les Hommes de bonne volonté*, Tome 1, p. 137.

<sup>3</sup> ROMAINS Jules, *Les Hommes de bonne volonté*, Tome 1, p. 137-138.

temps du récit de ce long cycle romanesque recouvre aussi une grande partie de l'entre-deux-guerres, puisque le dernier tome, *Le 7 octobre*, dont sont tirés les autres extraits auxquels nous avons eu recours, est situé par l'auteur en 1933.

Dans *Fantomas* aussi, le cœur du quartier Saint-Merri, qui est englobé, au niveau des représentations, dans l'ensemble plus vaste du Centre, possède dans l'entre-deux-guerres cet éclairage particulier, dû à cette atmosphère inquiétante de délinquance, dans laquelle la fiction romanesque trouve un cadre propice pour se développer : « La lumière de l'insolite baigne les rues vides et les quais déserts, sous un ciel où s'effiloquent les nuages entraînés par un vent aigre et humide tout au long des nuits d'hiver. Du Centre historique monte une inquiétude insidieuse.(...) Sur les vieilles rues du centre de Paris plane une menace diffuse qui, peu à peu, va prendre forme et visage : Fantomas <sup>1</sup> ». Rappelons toutefois que cet imaginaire lié à la délinquance et à la misère de la population du cœur du quartier Saint-Merri n'est pas une nouveauté dans l'entre-deux-guerres : au XIXe siècle déjà, ce secteur y tenait, avec ses alentours, déjà une place importante. Dans *Facino Carne*, Balzac écrit : « Vous ne sauriez imaginer combien d'aventures perdues, combien de drames oubliés au coeur de cette ville de douleur ! Combien d'horribles et belles choses !<sup>2</sup> » « Le Paris de la *Comédie humaine*, dont de nombreuses scènes se passent autour de Saint-Merri, est humide, obscur, malsain, et couleur de boue ».

### L'imaginaire lié à l'église :

Mais il n'y a pas que l'aspect de la délinquance, qui inquiète et fascine une partie de l'opinion et inspire les écrivains, bien qu'il soit un élément essentiel. L'imaginaire particulier qui est lié à l'église est très important, lui aussi. Il résulte d'une longue tradition liée au passé de l'église et de la paroisse. Ainsi, un des numéros de la revue *Atlantis*, datant de 1964, consacré à l'église Saint-Merri, est intitulé : « Pèlerinage d'un parisien à Saint-Jacques de Compostelle. 1) Autour de Saint-Merri : l'enfer ? ». Ce titre, très significatif, s'explique par un élément historique : l'église se trouvait sur le chemin du pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, et d'autre part, surtout, par la réputation particulière de cette église. « Imaginez un paroissien de l'église Saint-Merri qui toute sa vie a été bercé, plus ou moins consciemment, par les nombreuses légendes diaboliques qui circulent autour de cet édifice et de sa décoration, qui a entendu parler, plus qu'il ne les connaît, d'histoires ténébreuses ayant

<sup>1</sup> *Représentations sociales et littéraires. Centre et périphérie*, op. cit., p. 292.

<sup>2</sup> Cité par Louis Chevalier, op. cit., p. 472.

eu son quartier pour décor ». Certains éléments de la décoration extérieure de l'église ont en effet accredité des « légendes diaboliques » : notamment l'étoile inversée, et le petit diable sculpté sur le portail central de l'église, dont on a dit qu'il s'agissait du Baphomet des Templiers et auquel on a attribué un caractère satanique. Ainsi, l'éditorialiste de cette revue, Jacques Arès, écrit qu'« on est en droit de se demander, à voir l'étrange figure grimaçante qui trône au sommet du portail de l'église de Saint-Merry, si ce que certains de ses paroissiens vont adorer le dimanche n'est pas le Diable ». De l'église on passe au quartier : dans l'article « Hétérodoxe propos sur l'église Saint-Merri », Eugène Canseliet écrit : « Saint-Merri, ce nom seul n'est-il pas quelque peu évocateur d'une odeur sulfureuse qui peut être tout aussi bien celle de la poudre brûlée, pendant les deux jours de l'insurrection de 1832, à la hauteur de la rue du Cloître, que le très subtil anhydride que promenaient il y a trente ans avec eux, imprégnant leurs vêtements, certains visiteurs du saint lieu, intéressés et furtifs ! Satanisme et révolution ont toujours fait bon ménage ». Et Serge Hutin, auteur d'un autre article de cette revue : « Toutes sortes de traditions orales plutôt sinistres se sont accumulées autour de l'église parisienne Saint-Merry, considérée si volontiers comme un centre actif de pratiques magiques plus que suspectes : franchement noires. La légende populaire finissant, en bien des cas, par agir en profondeur sur les âmes, on a pu signaler il n'y a pas si longtemps encore divers faits précisément axés sur cette renommée spéciale, pour le moins bizarre, de l'édifice. Il y a quelques années, ne dut-on pas interdire au public l'accès de la crypte, des occultistes y étant venus accomplir plusieurs fois, avec d'inquiétants cierges noirs, tout un rituel qui sentait franchement le fagot ? Et peu avant la seconde guerre mondiale, l'une des plus dangereuses sociétés lucifériennes de Paris tenait ses réunions secrètes, d'après les témoignages recueillis par Pierre Geyraud, à proximité de Saint-Merri, non par simple coïncidence assurément <sup>1</sup> ».

Ainsi, la légende noire qui entourait dans le passé l'église Saint-Merri s'est perpétuée au XX<sup>e</sup> siècle, de sorte que dans l'entre-deux-guerres encore (et même après, puisque ce numéro de la revue en question date de 1964) ces traditions sont encore prégnantes dans les esprits, ravivées par des événements de cet ordre produits dans les années trente, auxquels les extraits mentionnés ci-dessus font référence. Si l'église est porteuse d'un imaginaire particulier, lié aux époques antérieures, le secteur qui l'entoure, par sa position de centre historique, recèle lui aussi une forte charge symbolique.

---

<sup>1</sup> Serge Hutin, « Le grand secret de Saint-Merry », in *Atlantis*, op. cit., p. 37.

## L'imaginaire lié au statut de centre historique, d'un des plus vieux secteurs de Paris :

« La ville s'est formée peu à peu, d'elle-même, sans plan préconçu, au cours de XVII siècles par l'addition de couches concentriques ». Le squelette de la ville a son centre dans le cœur de ce quartier Saint-Merri, ou plutôt dans ce qu'il était à l'origine, à savoir « une croisée de routes, la « croisée de Paris », dont il était déjà question au temps de Philippe-Auguste. C'est l'intersection d'un axe nord-sud et d'un axe est-ouest. Le premier était originairement la rue Saint-Jacques prolongée par la rue Saint-Martin<sup>1</sup>».

Ainsi, notre secteur, dont le plan initial est formé par cette croisée de routes, apparaît comme le véritable cœur historique de la cité ; en cela, il est, pour certains, revêtu d'un caractère quasi-sacré, empreint de mystère : « La géographie symbolique des villes est de ces domaines encore peu exploités, comme une discipline dont il resterait encore à préciser les lois (...) La naissance de Lutèce et la formation de cette croisée de Paris au creux de laquelle devait se développer ultérieurement le quartier Saint-Merri constitue très certainement un de ces mystères lumineux de la France celtique, romaine et chrétienne que leur proximité nous rend paradoxalement plus obscur<sup>2</sup>».

Un autre auteur remarque que « Paris a la forme d'un cœur. Et cette remarque est encore plus frappante si l'on observe le tracé de la première enceinte, celle de Philippe-Auguste, et de la dernière, celle de Thiers. (...) Avec l'axe Saint-Jacques-Saint-Martin, ce cœur a le même angle d'inclinaison sur la ligne nord-sud que l'angle d'inclinaison du cœur humain sur la verticale. Nous ajouterons à cette « correspondance » biologique une « correspondance » cosmique : cet angle, formé par l'axe vertical de Paris avec le méridien, est de même valeur que celui formé par l'axe de rotation de la terre avec la perpendiculaire à l'écliptique : 23°27 ». Ainsi, cette position particulière, unique, du secteur dans la ville, qu'il doit à son statut de plus vieux quartier de Paris, lui confère une valeur symbolique très forte, stimulant les imaginations et donnant lieu, de la part de plusieurs auteurs, à des spéculations ésotériques.

<sup>1</sup> *Portrait de Paris*, 1951, collectif. Librairie académique Perrin. Jules Romains et alii, p. 51.

<sup>2</sup> Jean Phaure, « A propos du quartier Saint-Merri. Réflexions sur la croisée de Paris », dans *Atlantis*, revue citée.

## L'imaginaire lié au statut de centre géographique : plénitude et saturation.

Jules Romains

C'est aussi sa position de centre géographique qui fait de ce secteur le point vers lequel convergent tous les mouvements de population et aussi tous les regards. Jules Romains écrit : « De fait, les hommes avaient bien remplacé l'eau préhistorique qui recouvrait auparavant le site. Beaucoup de siècles après qu'elle se fut retirée, ils avaient recommencé un épanchement semblable. Ils s'étaient étalés dans les mêmes creux, allongés selon les mêmes cheminements. C'est là-bas, du côté de Saint-Merri, du Temple, de l'Hôtel de Ville, du côté des Halles, du cimetière des Innocents et de l'Opéra, c'est aux endroits où l'eau avait eu le plus de peine à partir, et qui en étaient restés tout suintants d'infiltrations ou de ruissellements souterrains, que les hommes aussi avaient le plus complètement saturé le sol. Les quartiers les plus denses et les plus actifs pesaient encore sur d'anciens marécages<sup>1</sup> ». Le cœur du quartier Saint-Merri est ainsi, historiquement, au nombre de ces endroits qui concentrent le plus de population, le plus d'activité, le plus de pensées autour de lui.

Dans les années trente, tous les regards sont tournés vers le développement de la banlieue. Demangeon, en 1931, évoque le « déferlement continu de la population au-delà des faubourgs<sup>2</sup> ». Et dans le guide bleu de 1937, on lit que « la ville déborde<sup>3</sup> ». Selon l'auteur de l'ouvrage *Représentations sociales et littéraires. Centre et périphérie*, l'expansion impressionnante de la banlieue fait que, dans la littérature de l'entre-deux-guerres, « la ville est désormais présentée par rapport à la banlieue, depuis la banlieue et non l'inverse. Elle n'est plus fermée sur elle-même, mais chacun des lieux, centres ou quartiers, appartient à cet ensemble<sup>4</sup> ». Mais « le centre reste le point de référence, le point de départ obligatoire de tous les récits<sup>5</sup> » des années vingt. La notion de centre n'a donc rien perdu de sa force émotionnelle et de sa charge symbolique.

Elle se décline sous plusieurs aspects. Chez Jules Romains par exemple, on trouve exprimée l'idée que Paris est compressé, saturé à l'intérieur de ses enceintes, et que c'est le centre qui est le plus concerné par cette saturation : « De proche en proche, la pression se communiquait jusqu'au centre. Les rues des vieux quartiers renonçaient à s'élargir. Les anciennes maisons bourgeoises ou marchandes qu'on n'abattaient plus dégénéraient sur place en taudis purulents. Les logements noircissaient dans un air mal remué qui finissait par vieillir

ROMAINS Jules, *Les Hommes de bonne volonté*, p. 106.

<sup>2</sup> DEMANGEON Albert, *Paris. La ville et sa banlieue*, op. cit., p. 21.

<sup>3</sup> Cité par COHEN Evelyne, *Paris dans l'imaginaire national, 1918-1934*, thèse.

<sup>4</sup> *Représentations sociales et littéraires, centre et périphérie, Paris 1908-1939*. IAURIF, p. 317.

<sup>5</sup> Ibidem, p. 294.

comme eux. C'était l'enceinte qui, de loin, y comprimait les familles, couchait les gens les uns contre les autres sur des lits pliants, sur des matelas à même le sol, dans des salles à manger au plafond bas, dans des cuisines, des couloirs, des réduits sans fenêtre ». On le voit, cette évocation cadre bien avec l'aspect du cœur du quartier Saint-Merri, tel que le conçoit l'opinion. Le centre est à l'intersection de toutes les « lignes » imaginaires que distingue Jules Romains : « Il y avait la ligne de la richesse qui courait comme une frontière mouvante et douteuse, (...) entre les deux moitiés de Paris dont chacune s'oriente vers son pôle propre <sup>1</sup> », la « ligne des affaires », la « ligne de l'amour charnel », la « ligne du travail », la « ligne de la pensée », la « ligne du plaisir ». « Il se ramassait au nord du fleuve, à peu près vers le milieu de la ville, une grosse bourrée de rues étroites et courtes, qui du matin au soir regorgeaient d'hommes et de véhicules. Mais ce caractère de densité, de plénitude, de pléthore urbaine, ne suffisait pas à délimiter le centre. On le retrouvait en trop d'endroits. (...) A vrai dire, ce qui marquait le centre, c'était sa pulsation. Pulsation qui ne ressemblait pas à celle d'un organe. Ni dilatation, ni contraction. La ville palpait comme un rayonnement <sup>qui</sup> se renverse <sup>2</sup> ». Cette palpitation du centre, cette sorte de vibration incessante qui le caractérise, sont des éléments qui contribuent à créer la fascination ressentie par beaucoup.

La fascination et l'envoûtement causés par le centre peuvent aussi provenir de l'impression de vieillissement, presque de décomposition, d'un cadre qui semble se déliter peu à peu : « A la différence de *Voyage au bout de la nuit* de Céline, et de certains autres récits où, par la suite, le centre est contourné et absent, les récits parisiens de 1926-1928 partent toujours du Centre : Blaquans, dans *Blèche*, de Drieu la Rochelle, s'est aménagé, dans le centre de Paris (...) une retraite où personne ne pénètre : située au cœur de la ville historique, on ne peut imaginer territoire plus central : retraite jalousement close, centre idéal fermé aux tempêtes du dehors. Le Centre, sous le regard de Blaquans, est en train de pourrir sur pied et de retourner à la violence de la nature. Le culturel se décompose et régresse vers le naturel <sup>3</sup> ». Dans *Le paysan de Paris*, le Centre, derrière lequel on peut voir le cœur du quartier Saint-Merri, se présente comme « un endroit voué à la démolition imminente, (...) le vestige d'un faste tombé en désuétude. C'est un lieu central condamné que décrit avec minutie Aragon pour en faire l'inventaire avant disparition. (...) Le quartier du centre décrit par Aragon n'est plus qu'un ultime réceptacle de désirs et de rêves dans une lueur glauque annonciatrice de sa fin prochaine <sup>4</sup> ». C'est ce caractère de décadence et de lente

<sup>1</sup> ROMAINS Jules, op. cit., *Le 7 octobre*, p. 111.

<sup>2</sup> ROMAINS Jules, op. cit., *Le six octobre*, p. 117.

<sup>3</sup> Repr..., p. 287-288.

<sup>4</sup> Repr..., p. 293-294.

décomposition, d'un cadre qui constitue le centre historique et qui autrefois était le centre vital, qui inspire la fascination que beaucoup ressentent à l'égard du secteur qui comprend et entoure le quartier Saint-Merri. Notre secteur partage donc un certain nombre de ses caractéristiques avec l'ensemble du centre, dont pour certains auteurs il ne se différencie pas vraiment. Le dernier aspect que nous allons maintenant envisager est l'aspect poétique.

### Un endroit où règne la poésie.



L'abondance des textes poétiques ou des évocations dans lesquelles s'exprime un sentiment poétique, à propos du cœur du quartier Saint-Merri, dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, démontre la force de l'envoûtement exercé par ce quartier sur les poètes et les écrivains, et même, on peut l'inférer, sur l'ensemble de l'opinion. Cette fascination intense est attachée aux éléments matériels du secteur ; chaque pierre du quartier semble être porteuse de ce charme étrange : « A la manière des géographes traitant d'un milieu physique, on emploierait presque ces mots : structure, relief, climat. Autant de quartiers que de pays et de paysages. (...) Les pierres diffèrent. Par leur âge, par leur aménagement, par les formes qu'elles échafaudent. Par leur inégale usure aussi, par l'imprégnation ou la caresse des temps, par ces relents d'humidité ou ces souffles de bien-être qui se dégagent d'elles. Parfois même par ces traces qui, au flanc des plus anciennes rues, rappellent encore les travaux, les incidents ou les amusements qui les marquèrent dans le lointain des temps : entre la rue Saint-Martin et la rue Beaubourg, certains murs, entamés par les essieux des voitures, rayés par les hauts chargements, parlent comme des musées <sup>1</sup> ».

Cette portion particulière du Centre est un « lieu où la poésie, le merveilleux, l'irrationnel peuvent surgir au cours d'une promenade. « Centre ésotérique, tel apparaît bien cet ensemble, des quais aux fleurs en passant par l'île de la Cité jusqu'au quartier Saint-Merri et aux Halles ; ésotérique, mystérieux, porteur de rêve et insolite <sup>2</sup> ».

« Rue de la Reynie et rue des Etuves,  
Des Juges-Consuls, de la Verrerie,  
Rue Simon-le-Franc et rue de Venise,  
Rue Pierre-au-Lard, rue Aubry-le-Boucher,  
Rue Quincampoix et rue du Cloître Saint-Merri,  
Rue Saint-Bon et rue Brisemiche...



<sup>1</sup> Louis Chevalier, *Les Parisiens*, p. 170-171.

<sup>2</sup> *Repr.*..., p. 139.

On peut encore réciter comme des vers d'un vieux poème les noms de ces ruelles décriées et condamnées <sup>1</sup>», écrit l'auteur des *Îlots insalubres et glorieux de Paris*.

Dans *Représentations sociales et littéraires. Centre et périphérie*, l'auteur analyse l'envoûtement exercé par le cœur du quartier Saint-Merri sur les poètes : « Par rapport aux autres centres de Paris, ce quartier reste le plus mystérieux, et le plus étrange : il rend présent le passé ; il annonce l'avenir et ses multiples possibilités ; il offre l'irrationnel, l'incongru, le hasard et de ce fait il est diamétralement l'opposé des Champs-Élysées, lieu de la modernité, de la rationalisation, de l'argent. Quartier populaire, lieu de refuge des humbles et même des clochards, des oubliés, des exclus <sup>2</sup>». Il est d'ailleurs significatif qu'Aristide Bruant, qui chante Paris, soit muet sur certains quartiers et obsédé par d'autres, parmi lesquels le quartier Saint-Merri<sup>3</sup>.

Il peut sembler étonnant, à première vue, qu'écrivains, intellectuels, artistes, montrent une prédilection pour un secteur si populaire et si décrépît. Dans son étude sur *Paris et l'imaginaire national*, Evelyne Cohen observe : « La préférence affichée par certains intellectuels pour les quartiers populaires est remarquable. Cette préférence (...) traduit une volonté de sortir des parcours classiques et des sentiers battus. Dans une ville où le centre se dépeuple, les quartiers populaires apparaissent comme les refuges du charme, du pittoresque et de la vie ». Et ce aussi bien chez les intellectuels de droite que de gauche, car « le peuple de Paris est un vecteur du sentiment national pour la droite. A gauche, le peuple opprimé est l'objet de la sympathie <sup>4</sup> ». Le secteur apparaît à leurs yeux comme un « refuge » de la vie réelle, des sentiments spontanés.

Ainsi, dans Les Hommes de bonne volonté, Jules Romains fait du cœur du quartier saint-Merri l'aboutissement de la longue promenade de Jallez à travers les rues de Paris, en quelque sorte le point le plus important de son cheminement au hasard : « Ses promenades sont donc des recherches, mais qu'il s'efforce de ne pas diriger. (...) Il accueille chaque expérience que le hasard lui présente ». Jallez s'enfonce de plus en plus dans le centre de la ville, du côté de la rue Saint-Martin : « Il a constaté que son « émotion » l'avait saisi au moins une fois dans une vieille rue étroite, à maisons basses, avec un petit nombre de passants traînants, et presque aucune voiture <sup>5</sup> », une rue du cœur du quartier Saint-Merri.

<sup>1</sup> *Les îlots insalubres et glorieux de Paris*.

<sup>2</sup> *Repr...*, p. 139.

<sup>3</sup> CHEVALIER Louis, *Les Parisiens*, op. cit.,

<sup>4</sup> COHEN Evelyne, *Paris dans l'imaginaire national*, thèse.

<sup>5</sup> ROMAINS Jules, *Les Hommes de bonne volonté*, Le 7 octobre, p. 482.

Le secteur apparaît donc très propice à l'inspiration poétique. Robert Desnos, né près de la Bastille, a grandi au quartier Saint-Merri, et ce quartier a toujours constitué pour lui une source de fascination et de rêve. La référence à ce quartier se fait parfois très explicite dans ses poèmes, comme par exemple dans celui-ci, intitulé « Quartier Saint-Merri » :

« Au coin des rues Saint-Martin et de la Verrerie  
Une plume flottait à ras du trottoir  
Avec de vieux papiers chassés par le vent.  
Un chant d'oiseau s'éleva square des Innocents  
Un autre retentit à la Tour Saint-Jacques  
Il y eut un long cri rue Saint-Bon  
Et l'étrange nuit s'effiloche sur Paris <sup>1</sup> ».

Dans ce poème, le personnage de la petite fille est le guide qui mène le poète à travers le quartier. Au fil de cette aventure, « le quartier d'enfance de Desnos, d'abord solidement ancré dans la géographie de ses rues (de la Verrerie, Saint-Martin, des Juges-Consuls) s'anéantit, s'effiloche dans les matériaux les plus ténus : musique, chant d'oiseau, vieux papier, plume ; et le temps suit les incertitudes de l'espace <sup>2</sup> » :

« Oui, le temps est court, non le temps est long...  
-Le temps n'existe pas dit le troisième.  
Alors parut la petite fille.(...)  
Là, devant cette porte, je m'arrête.  
C'est de là qu'elle partit.  
Sa mère échevelée hurlait à la fenêtre.  
Treize ans, à peine vêtue,  
Des yeux flambants sous ses cils noirs,  
Les membres grêles.  
Du cloître Saint-Merri naissaient des rumeurs.  
Le sang coulait dans les ruisseaux,  
Prémice du printemps et des futures lunaisons. »

Marie-Claire Bancquart, dans son étude sur *Le Paris des surréalistes*, insiste sur la préférence que les surréalistes exprimaient pour ce genre de quartier auxquels se rattache le cœur du quartier Saint-Merri, c'est-à-dire « le Paris de l'énergie collective ». Le Paris des surréalistes est l'expression de l'inconscient collectif de la foule. Les surréalistes prisent les lieux où la foule circule, les lieux insolites, les endroits qu'ils voient comme un refuge d'une époque antérieure à l'haussmannisation, à l'américanisme, un lieu d'accès au merveilleux. A

<sup>1</sup> DESNOS Robert, *Les Portes battantes*, cité dans BANCQUART Marie-Claire, op. cit., p. 16.

<sup>2</sup> BANCQUART Marie-Claire, op. cit., p. 148.

ce titre, ils ont une prédilection particulière pour le quartier des Halles et de leurs environs, donc le quartier Saint-Merri<sup>1</sup>.

Paradoxalement, le quartier Saint-Merri, dans l'esprit de certains surréalistes, prend parfois visage de périmètre sacré, interdit : on se rappelle que dans la célèbre enquête du 12 mars 1933, concernant les modifications à apporter aux monuments de Paris pour les rendre « possibles », selon une vision surréaliste, Breton, concernant la Tour Saint-Jacques, avait répondu : « A conserver telle quelle, mais démolir tout le quartier environnant et interdire pendant cent ans l'accès des environs à un kilomètre sous peine de mort<sup>2</sup> ».

Ainsi, Benjamin Péret, dans *Il était une boulangère*, rattache au quartier Saint-Merri le canevas farfêtu et décousu de ses récits oniriques : « La Boulangère, par paresse ou par peur de l'eau, se résolut à longer les berges de la rivière. Sans doute en aurait-elle suivi le cours toute sa vie, car cette rivière se prolongeait à l'infini, si par un hasard le plus grand qu'on puisse imaginer, elle n'avait à ce moment rencontré le pape Pie VII, qu'elle avait connu dans son enfance, alors qu'il était enfant de chœur à l'église Saint-Merri. (...) A l'époque où Pie VII n'était qu'enfant de chœur à l'église Saint-Merri, la Boulangère (...) était une petite fille dissolue qu'on rencontrait dans le quartier, les jupes toujours retroussées, le pantalon en lambeaux, ses seins embryonnaires exposés à tous les passants qui en souriaient, et entourée d'enfants de son âge, dont le futur Pie VII (...) – Te souviens-tu du jour où nous avons failli faire sauter l'autel de l'église Saint-Merri, dit la Boulangère, le curé faillit en mourir de peur<sup>3</sup> ». Le quartier Saint-Merri apparaît donc bien comme un élément propice au rêve et à l'imagination poétique, notamment pour les surréalistes : les thèmes déclinés dans cet extrait sont celui de l'église, avec l'imaginaire particulier dont elle est chargée, et celui du caractère mal famé de sa population.

Par l'image particulière dont il est porteur, le cœur du quartier Saint-Merri se révèle donc, dans l'entre-deux-guerres notamment, propice à l'inspiration poétique ou romanesque. Son statut exceptionnel de cœur historique de la ville, sa situation de centre géographique, qui en fait le point de convergence de tous les élans et de toutes les poussées humaines, ainsi que son apparence décrépite et sordide, lui confèrent une place à part, véritablement unique, dans l'imaginaire symbolique.

<sup>1</sup> Il s'agit là du quartier Saint-Merri tout entier.

<sup>2</sup> Cité dans BANCQUART Marie-Claire, op. cit., p. 69.

<sup>3</sup> PERET Benjamin, *Il était une boulangère*, p. 206-207.

## Conclusion :

Le cœur du quartier Saint-Merri, dans l'entre-deux-guerres, est donc porteur d'une image ambiguë en ce qui concerne les représentations. Attirance et répulsion se mêlent dans une même fascination : au caractère lugubre, décrépît et malsain du décor s'ajoute le caractère menaçant d'une population mal connue, qui extérieurement apparaît aussi repoussante que le cadre dans lequel elle vit, et dont l'aspect peu engageant et la réputation de délinquance suscitent l'inquiétude de l'opinion ; celle-ci voit donc souvent cette portion de quartier comme un domaine réservé, isolé en plein centre de Paris, où un ordre particulier règne et où tous les repères habituels disparaissent. Mais tous ces aspects inquiétants et sordides, au lieu de créer un effet de dissuasion, et de détourner les regards loin de ce secteur, suscitent au contraire une forte fascination, comme le montre l'abondance des poèmes ou récits de fiction, de l'époque, qui adoptent le cadre du quartier Saint-Merri. Pour certains, le cœur de ce quartier est en effet porteur d'une richesse cachée, d'une force d'envoûtement mystérieuse et diffuse ; celle-ci tiendrait à la conjugaison de différents facteurs, tel l'héritage symbolique venu des siècles passés, le caractère inquiétant et mal connu de sa population, et aussi à l'impression de lente décomposition, à l'idée d'un cadre glauque qui semble se déliter peu à peu, et sur lequel pèse, à cette époque, la menace de la destruction prochaine.

## Conclusion de la troisième partie :

Dans l'entre-deux-guerres, le secteur que nous avons étudié, et qui constitue le cœur du quartier Saint-Merri, possède un patrimoine de représentations très important. Ce qui frappe est le contraste entre la vision qu'en ont les habitants que nous avons interrogés et celle qu'en ont les observateurs extérieurs. Le point commun entre ces deux grands types de représentations est l'existence d'une atmosphère particulière au secteur, et disparue avec la démolition de celui-ci. Pour les habitants, leur « quartier » est tout d'abord un endroit pauvre, laborieux, où les conditions matérielles de vie sont difficiles, notamment à cause du délabrement et du caractère défectueux du cadre d'habitation. Précarité, chômage, tuberculose, vie dans une mansarde ou un garni, solitude, déracinement, travail dur et ingrat, sont des éléments qui caractérisent le quotidien d'une grande partie de cette population. Mais les témoins que nous avons consultés soulignent aussi la profonde solidarité qui unissait cette petite communauté, soudée autour de références et de cadres de sociabilité communs. Les cafés, les petits commerces, l'immeuble et la rue elle-même sont, au même titre que l'école du quartier pour les enfants et que l'église pour les catholiques, des cadres qui favorisent le développement de liens amicaux entre voisins, malgré la forte mobilité qui touche cette population. La nostalgie de ce cadre de vie se fait donc jour dans les évocations des anciens habitants.

Il faut cependant prendre en compte le fait que les témoignages que nous avons recueillis ont tous été élaborés après coup, à plus de soixante ans de distance, et ont donc subi les déformations de la mémoire ; de plus, ils reflètent la vision de gens qui étaient alors des enfants, il s'agit donc d'une vision particulière ; enfin, et surtout, il faut bien noter qu'ils proviennent d'habitants qui appartenaient à la partie la plus stable, la plus « aisée » du secteur, à savoir les rues de sa partie sud, non loin de l'église, comme la rue Saint-Merri et la rue du Cloître-Saint-Merri ; nous n'avons pas pu retrouver de témoignages d'anciens habitants de la partie la plus misérable du secteur, témoignages qui, certainement, auraient émis un autre son de cloche, insistant beaucoup moins sur la sociabilité et l'aspect familial, et beaucoup plus sur la difficulté de la vie quotidienne et l'absence d'intégration. Les témoins que nous avons

interrogés font d'ailleurs nettement la distinction entre les caractères différents des trois principales portions qui constituent spatialement le secteur : au nord, c'est le domaine des ouvriers pauvres et instables, non intégrés, vivant en meublé ; à l'ouest, c'est plutôt le domaine de la marginalité et de la délinquance ; et au sud, autour de l'église, c'est un espace plus familial, stable, et plus « aisé ».

Quant aux représentations de l'opinion, nous avons tenté de les cerner à partir des écrits de journalistes ou d'écrivains, de l'époque. Ces auteurs n'ont en général pas conscience de la différence de caractère entre les trois sous-secteurs, faute de connaître assez bien l'endroit. Parfois même, ils ne différencient même pas vraiment le secteur de l'ensemble du vieux centre, ou de l'univers des Halles. De même, leurs représentations du secteur ne se modifient pas entre le tout début du siècle et la fin de l'entre-deux-guerres, ils ne perçoivent aucune évolution temporelle (c'est pourquoi, ayant constaté ce fait, nous avons utilisé aussi des évocations du secteur datant de l'avant-guerre). Pour étudier ces représentations des observateurs extérieurs, nous avons distingué deux aspects, le premier aspect étant celui du pittoresque, et le second celui de l'ambivalence entre répulsion et fascination. Dans le premier aspect, les observateurs évoquent d'une part le caractère historique du secteur, riche de nombreux vestiges matériels du passé ainsi que du souvenir de certains personnages ou événements, et d'autre part l'aspect animé et pittoresque de cet endroit laborieux où s'effectuent de façon très voyante de nombreuses activités ; peu d'observateurs sont vraiment sensibles à la dure condition et à la misère de ces travailleurs, la plupart se mettant en position de spectateurs amusés par l'originalité et l'animation du tableau. Le second aspect est plus important encore : les observateurs insistent sur l'aspect lugubre, sordide, écoeurant, d'un secteur qui s'est peu à peu décrépit et est tombé dans un délabrement impressionnant. La population, très mal connue, en réalité, des observateurs extérieurs, apparaît comme étant à l'image du décor : par son aspect hideux, misérable, repoussant, ainsi que par sa réputation de marginalité et de délinquance, elle inquiète et contribue à faire de ce secteur, dans les représentations communes, un domaine particulier, dangereux, où il ne fait pas bon s'aventurer.

Pourtant, et justement en partie par ces aspects-là, loin d'éloigner les regards, le secteur (dont les limites ne sont d'ailleurs pas très bien définies et fluctuent souvent d'un observateur à l'autre) exerce une fascination sur les observateurs, par son atmosphère particulière : celle-ci provient de l'imaginaire lié au long passé du quartier et de son église, mais surtout de l'espèce de force d'envoûtement mystérieuse et diffuse dont le cœur du quartier Saint-Merri semble porteur, et qui paraît accentuée par l'impression de lente

décomposition, par l'idée d'un cadre glauque qui paraît progressivement se déliter, et sur lequel pèse la menace de la destruction prochaine. L'abondance des poèmes ou récits de fiction, de l'époque, qui adoptent ce secteur pour cadre, prouve la prégnance de ce sentiment dans l'opinion à l'époque.

## CONCLUSION

Au terme de notre recherche, nous pouvons dégager les conclusions auxquelles nous avons abouti sur le secteur étudié, et surtout récapituler les éléments que ces analyses nous ont dévoilés, au-delà du cadre restreint du secteur. Car les données que nous avons recueillies sur ce secteur sont liées à un contexte, à des problèmes, à des enjeux beaucoup plus vastes.

Notre secteur appartenait à un vieux quartier central de Paris ; comme d'autres quartiers anciens de la capitale, il a vu son bâti se dégrader au cours du temps, et dans les années 1920-1930, il est devenu très vétuste et délabré. Sa population était en 1926 au nombre d'environ 3000 habitants ; dix ans plus tard, elle avait diminué de près d'un tiers, du fait des importantes démolitions qui avaient affecté les maisons du quartier au début des années trente à l'initiative de la municipalité, pour cause d'insalubrité. Le dépouillement et l'analyse des recensements de population et d'autres archives administratives datant de l'époque nous ont appris que cette population se distinguait par quelques traits particuliers de la moyenne de la population parisienne : elle était constituée par une forte majorité d'adultes, d'hommes, de célibataires. Le couple et la famille avec enfants étaient loin de représenter le modèle dominant : les enfants y étaient rares, de même que les personnes âgées. Les habitants originaires de province et surtout de l'étranger y étaient très nombreux. La mobilité de ces habitants était très forte, au cours de la décennie (1926-1936) étudiée. Si, au fur et à mesure des dix ans, les caractères démographiques de cette population semblent s'être relativement alignés sur ceux de la moyenne parisienne, ce phénomène doit certainement être interprété comme le reflet du bouleversement de la structure démographique et sociale du quartier, causé par les départs forcés des habitants expropriés avant les démolitions. L'analyse de la

population sur la période de dix ans 1926-1936 fait ainsi apparaître une progressive disparition des caractères démographiques et sociaux spécifiques à la population du secteur. Les années que nous avons étudiées sont en effet celles au cours desquelles s'est effectuée la démolition du secteur, elles constituent donc bien une charnière, celle de la disparition progressive du cœur du quartier Saint-Merri, au niveau tant sociologique que topographique.

L'analyse de la population, de ses caractères démographiques et sociaux et de ses modes de vie, que nous avons mené dans notre première partie, nous a révélé que le secteur étudié était loin de présenter une véritable homogénéité sur le plan social. Même si, globalement, il offrait une physionomie très populaire, il était en réalité constitué, sur le plan spatial, de la juxtaposition de deux sous-secteurs dont la population respective avait des caractères et des modes de vie nettement distincts : à la partie nord du secteur, constituée de petites ruelles où abondaient les hôtels meublés dans lesquels s'entassaient des ouvriers peu qualifiés, souvent immigrés et déracinés, aux conditions de vie très pénibles et très précaires, à la mobilité très forte, s'opposait la partie sud, du côté de l'église, où la population était beaucoup plus stable, beaucoup mieux intégrée socialement, où les activités pratiquées étaient plus variées, et où la structure des foyers correspondait beaucoup plus au modèle du couple marié avec enfant. Et nous avons vu qu'on pouvait aussi délimiter un troisième sous-secteur, mais qui, lui, s'étendait à l'ouest de notre secteur, au-delà de la rue Saint-Martin : ce dernier sous-secteur semble avoir été caractérisé (autant que nous ayons pu en juger, car il ne faisait pas partie du périmètre que nous avons délimité pour notre étude détaillée de la population) plutôt par la marginalité, voire la délinquance. Ce n'est bien sûr qu'*a posteriori* que nous avons constaté l'existence de ces trois sous-secteurs différents, cela a été le résultat de nos analyses ; si nous avions connu plus tôt cette tripartition de l'espace selon trois types de population différents (bien que tous trois très populaires), nous aurions délimité le périmètre de notre secteur d'étude différemment, incluant aussi le troisième sous-secteur dans notre étude détaillée de la population et des modes de vie, et nous attachant peut-être moins au sous-secteur sud, dont la population était moins caractéristique. Mais cela n'est pas grave ; les données que nous avons obtenues sur la partie nord et la partie sud de notre secteur permettent quand même d'aboutir à des conclusions intéressantes.

Si le sous-secteur nord est marqué par la forte présence d'ouvriers peu qualifiés, souvent misérables et très instables, donc d'une population peu visible, en

revanche les activités pratiquées par les habitants du sous-secteur sud donnent l'impression d'une animation intense. Le cœur du quartier Saint-Merri était caractérisé par l'existence de quelques pôles essentiels d'activités : il y avait tout d'abord le marché des Halles, tout proche, qui était un grand fournisseur d'activités de toutes sortes et de tous niveaux, du simple ouvrier porteur de caisses de marchandises, au négociant ; mais la proximité de l'énorme marché des Halles n'empêchait pas la présence de très nombreuses petites boutiques, petites entreprises, usines ou ateliers d'artisans ; au contraire elle semblait la stimuler. Ces entreprises, logées dans les étages des immeubles, étaient souvent de dimension familiale. Par leur diversité et leur concentration (phénomène propre aux quartiers du centre), elles contribuaient à l'animation du quartier. Cette physionomie de la partie sud du secteur s'oppose à la partie nord, beaucoup moins animée, car beaucoup plus uniforme : la partie nord comptait moins de commerces et d'entreprises, elle rassemblait surtout, outre des dépôts de marchandises pour les Halles, des hôtels meublés qui hébergaient de nombreux ouvriers dont beaucoup travaillaient en dehors du quartier, dans des usines ; elle constituait donc souvent un simple dortoir, inconfortable, pour des ouvriers misérables qui ne se sentaient donc probablement pas vraiment des habitants de ce secteur, puisque celui-ci ne constituait pas vraiment leur lieu de vie.

L'examen des caractères de la population, en fonction des divers types d'activités pratiquées dans le secteur, a ainsi mis en évidence l'existence de différents profils d'habitants, aux comportements démographiques et sociaux ainsi qu'aux modes de vie distincts, même s'ils étaient tous globalement populaires. Les ouvriers peu qualifiés et les autres habitants des hôtels meublés correspondaient souvent au type de l'homme seul et instable, tandis que les petits patrons et autres gens ayant une situation stable et plus aisée (relativement) formaient plus souvent un couple marié, étaient généralement inscrits sur les listes électorales, à l'inverse des autres, et étaient moins concernés par la pauvreté, l'insalubrité, la précarité voire la misère, la violence et la tentation de la marginalité, phénomènes qui touchaient en revanche beaucoup la population des nombreux hôtels meublés. L'analyse des registres du commissariat du quartier et des archives de la justice de paix nous a permis de constater que les vols, les violences et les scènes de disputes entre voisins, avec insultes, étaient un peu plus fréquentes dans la partie nord ; de plus, les habitants des hôtels meublés, vivant dans des

conditions très précaires, étaient souvent à la merci d'une expulsion brutale de la part de leur logeur.

Notre analyse nous a ainsi permis d'opérer une différenciation spatiale au niveau des rues et même parfois des maisons, concernant les comportements démographiques et sociaux des habitants. Il nous a semblé que la physionomie particulière de chacun des sous-secteurs distingués, son atmosphère spécifique, contribuaient à rassembler leur population respective autour d'une identité propre à chacun de ces sous-secteurs. Le caractère populaire du quartier, son animation, liée à sa position centrale, la proximité des Halles, de l'église Saint-Merri, les petites boutiques et entreprises, les hôtels et leur population ouvrière, la pauvreté de l'ensemble des habitants, le cadre de vie vétuste et dégradé, les conditions de logements très mauvaises, souvent marquées par l'entassement et l'insalubrité, le manque d'hygiène... Tous ces éléments, certains plus ou moins marqués selon le sous-secteur, étaient des ingrédients qui forjaient une culture commune à l'ensemble des habitants d'un sous-secteur. Les différences de caractères entre les trois sous-secteurs que nous avons découvert au cours de l'analyse, si elles ne sautent pas aux yeux à première vue, sont donc essentielles.

Mais le secteur, dans son ensemble, avait aussi, malgré ses divisions internes, une identité particulière par rapport à d'autres quartiers : même si, par de nombreux aspects de son bâti et de sa composition sociale, on pouvait le rapprocher d'autres quartiers pauvres, populaires et délabrés de Paris ou de la région parisienne, il était toutefois porteur d'une identité collective particulière, fondée sur les conditions de vie et d'habitat, une grande mobilité, une palette d'activités spécifique, liée à sa situation centrale dans Paris, et des comportements démographiques et sociaux globalement assez semblables à l'intérieur du secteur, par comparaison avec la moyenne parisienne.

La démolition du secteur au début des années trente, qui a suscité bien des polémiques, s'inscrit dans le cadre de l'action municipale de lutte contre l'insalubrité et la tuberculose dans l'entre-deux-guerres. Le souci qu'inspiraient alors ces problèmes aux édiles et à une opinion imprégnés d'idées hygiénistes, avait propulsé le secteur correspondant à l'îlot n° 1 sur le devant de la scène. Au total, ces années de l'entre-deux-guerres ont été pour le vieux quartier Saint-Merri celles de la fin d'une époque, puisqu'elles ont vu la démolition des bâtiments qui constituaient son cœur, bâtiments certes pour beaucoup vétustes voire insalubres. Opérée par tranches successives au

cours des années trente, ces démolitions avaient été décidées sous l'influence, alors prédominante chez les édiles, de la pensée hygiéniste. Celle-ci s'appuyait sur tout un arsenal de mesures et de statistiques mises au point par les experts au tournant du siècle. Les nombreuses études et enquêtes effectuées depuis lors, dans cet esprit, par les services d'hygiène de la ville, et notamment par le service du Casier sanitaire, avaient permis d'établir un diagnostic très précis des conditions de logement et des taux de mortalité par tuberculose dans Paris, et avaient ainsi fait apparaître la présence de groupes de pâtés de maisons particulièrement touchés par la tuberculose : baptisés « îlots d'insalubrité » et numérotés par ordre de gravité, ils étaient voués à la destruction. Celle-ci apparaissait en effet comme la seule solution pour mettre fin au problème de l'insalubrité, comme la condition indispensable à l'assainissement des quartiers concernés. Notre secteur était presque tout entier englobé dans l'îlot n° 1, le vaste îlot voisin des Halles, qui, comme son chiffre l'indique, était tenu pour le plus insalubre et le plus « meurtrier » en matière de tuberculose. Les enquêtes effectuées en ces années par les services d'hygiène de la municipalité y constataient la vétusté des locaux, le délabrement et l'insuffisance des installations, notamment sanitaires, ainsi que l'exiguïté des logements, mal éclairés et mal aérés, dans lesquels s'entassait la population. La mortalité tuberculeuse, bien qu'elle ait nettement diminué depuis le tout début du siècle, y restait très importante, en particulier dans les rues Simon-le-Franc, Saint-Merri et Brisemiche, c'est-à-dire dans le sous-secteur nord, constitué de très nombreux hôtels meublés. Ce secteur apparaissait comme un antre sordide, un amas de taudis infects ; c'est sous ces traits que le dépeignaient les édiles, les architectes et les journalistes, qui ne voyaient pas d'autre solution à ce problème que la démolition. Sa position centrale, dans le cœur de la vieille ville, et la gravité des taux qu'il présentait, lui a valu d'être traité en priorité par les édiles pendant cette période.

Mais l'opération, mal conçue et mal menée, s'est révélée un échec. Au « scandale des expropriations<sup>1</sup> » causant la ruine du budget de la municipalité, a succédé « le casse-tête du relogement<sup>1</sup> », qui a paralysé pour de nombreuses années toute possibilité de réalisation en vue de l'aménagement des terrains démolis. Dans leur hâte exagérée de détruire ce qui ne leur apparaissait alors être qu'un amas de taudis sordides

---

<sup>1</sup> Jacques Lucan, op. cit., p. 80

et infects, une tumeur dangereuse pour le reste de la ville qu'il s'agissait d'éliminer avant qu'elle ne s'étende, les édiles avaient négligé plusieurs aspects : d'une part la démolition allait entraîner la perte, irrémédiable, du patrimoine historique que représentait ce vieux quartier central, au bâti certes vétuste, mais porteur d'un pan de la mémoire de la cité. Mais surtout, ils s'étaient engagés dans une importante opération de démolitions avant même de s'être mis d'accord sur la façon dont il convenait d'assurer le relogement des habitants expropriés. La volonté de démolition des édiles était en effet clairement sous-tendue par une peur sociale, et par la volonté de voir disparaître cette catégorie de population si gênante par sa pauvreté et ses modes de vie différents, en plein cœur de Paris ; dans leur esprit, on dirait que la destruction de ces maisons équivalait à une élimination de leurs habitants eux-mêmes, souhaitée inconsciemment par les édiles. C'est pourquoi ceux-ci ont tant tenu à démolir des bâtiments qui n'étaient pourtant pas tous irrécupérables, ainsi que nous avons pu le constater en analysant les documents émanant des services municipaux d'hygiène. Il est logique que les problèmes n'aient pas été résolus avec les démolitions, et se soient trouvés au contraire accentués : les habitants expulsés, en majorité des ouvriers pauvres et instables vivant en hôtel meublé, sont allés s'entasser dans d'autres hôtels meublés ou d'autres bâtiments dégradés des quartiers environnants, tandis que les édiles n'étaient toujours pas d'accord sur ce qu'on allait faire sur les terrains démolis et sur la façon dont il convenait de reloger les habitants ; à la thèse qui prônait un relogement dans des habitations à bon marché, aux limites de la ville, s'opposait avec lucidité Louis Sellier, qui soulignait la nécessité pour une grande partie de ces habitants de vivre dans le centre de Paris, pour leur activité, et l'impossibilité où étaient la plupart d'entre eux de payer un loyer plus élevé que celui, très faible, qu'ils payaient dans le secteur dont ils avaient été chassés.

Ainsi, même si l'élimination d'habitations insalubres et délabrées représentait en un certain sens un progrès, les édiles et l'opinion ont compris ensuite qu'il ne suffisait pas de détruire ces maisons pour faire disparaître le problème social que posaient la misère et la situation marginale d'une partie de leurs anciens habitants. Faute d'avoir bien évalué tous ces aspects, les édiles se sont engagés au cours des années trente dans une opération qui, outre qu'elle s'est révélée un casse-tête et un gouffre financier pour la municipalité, n'a pendant longtemps conduit à aucune réalisation satisfaisante. Le cœur du vieux quartier Saint-Merri n'a disparu que pour céder la place à un immense parking, remplacé bien des années plus tard par le Centre Georges-

Pompidou ; les vieux immeubles rénovés et le nouveau quartier de l'Horloge qui l'environnent constituent désormais un ensemble de standing. A la métamorphose morphologique subie par le secteur dans son bâti a correspondu une mutation sociologique d'une ampleur tout aussi grande, puisque l'opération a entraîné la décomposition du cadre de vie particulier et cohérent que constituait le secteur, au cœur de Paris, pour ses anciens habitants.

Dans l'entre-deux-guerres, ce secteur, stigmatisé par les édiles, possédait un patrimoine de représentations très important dans les mentalités. Ce qui frappe est le contraste entre la vision qu'en avaient les habitants et celle qu'en avaient les observateurs extérieurs. Mais il faut tout d'abord apporter une restriction importante, à propos des témoignages d'anciens habitants que nous avons recueillis. Outre leur nombre, qui est insuffisant (nous n'avons pu en récolter que sept), ce qui est gênant est que tous les témoignages que nous avons récoltés proviennent de la même catégorie d'habitants : tous proviennent d'habitants du sous-secteur sud, c'est-à-dire de la catégorie la plus stable, la plus enracinée dans son cadre de vie, celle qui exerce des activités plus sûres et a le plus tendance à vivre en famille ; il s'agit donc de la portion de population la moins caractéristique, la moins marquée par la misère et par la précarité, même si ses conditions de vie sont très populaires. Il aurait été intéressant d'obtenir des témoignages directs sur la population flottante et misérable des hôtels meublés, sur ses modes de vie et sur sa perception du secteur ; mais il est compréhensible que ce soit de ces populations les plus pauvres, les moins intégrées dans la société que la trace ait le plus tendance à se perdre.

Pour les habitants dont nous avons eu accès aux témoignages, le secteur qui constitue leur cadre de vie était tout d'abord un endroit pauvre, laborieux, où les conditions matérielles de vie étaient difficiles, notamment à cause du délabrement et du caractère défectueux du cadre d'habitation. Précarité, chômage, tuberculose, vie dans une mansarde ou un garni, solitude, déracinement, travail dur et ingrat, sont des éléments qui caractérisaient le quotidien d'une grande partie de cette population. Mais les témoins que nous avons consultés soulignent aussi la profonde solidarité qui unissait cette petite communauté, soudée autour de références et de cadres de sociabilité communs. Les cafés, les petits commerces, l'immeuble et la rue elle-même étaient, au même titre que l'école du quartier pour les enfants et que l'église pour les catholiques,

des cadres qui favoriseraient le développement de liens amicaux entre voisins, malgré la forte mobilité qui touche cette population. La nostalgie de ce cadre de vie se fait donc jour dans les évocations du secteur par ces quelques anciens habitants. Il faut cependant prendre en compte le fait que ces témoignages, outre qu'ils proviennent comme nous l'avons dit de la couche la plus „aisée“ de la population du secteur, ont tous été élaborés après coup, à plus de soixante ans de distance, et ont donc subi les déformations de la mémoire ; de plus, ils reflètent la vision de gens qui étaient alors des enfants, il s'agit donc d'une vision particulière.

Quant à la vision de l'opinion, que nous avons tenté de cerner à partir des écrits de journalistes ou d'écrivains de l'époque, elle s'oppose nettement à celle des quelques habitants dont nous avons recueilli les souvenirs ; mais elle est polymorphe. Nous avons distingué deux aspects dans les représentations de l'opinion, le premier aspect étant celui du pittoresque, et le second celui de l'ambivalence entre répulsion et fascination. Dans le premier aspect, les observateurs évoquent d'une part le caractère historique du secteur, riche de nombreux vestiges matériels du passé ainsi que du souvenir de certains personnages ou événements, et d'autre part l'aspect animé et pittoresque de ce secteur laborieux où s'effectuent de façon très voyante de nombreuses activités ; peu d'observateurs sont vraiment sensibles à la dure condition et à la misère de ces travailleurs, la plupart se mettant en position de spectateurs amusés par l'originalité et l'animation du tableau. Le second aspect est plus important encore : les observateurs insistent sur l'aspect lugubre, sordide, écoeurant, d'un secteur qui s'est peu à peu décrépi et est tombé dans un délabrement impressionnant. La population, très mal connue en fait par les observateurs extérieurs, apparaît comme étant à l'image du décor : par son aspect hideux, misérable, repoussant, ainsi que par sa réputation de marginalité et de délinquance, elle inquiète et contribue à faire de ce secteur, dans les représentations communes, un domaine particulier, dangereux, où il ne fait pas bon s'aventurer. Pourtant, et justement en partie à cause de ces aspects-là, le cœur du quartier Saint-Merri, loin d'éloigner les regards, exerce une fascination sur les observateurs, par son atmosphère particulière : celle-ci provient de l'imaginaire lié au long passé de ce quartier et de son église, mais surtout de l'espèce de force d'envoûtement mystérieuse et diffuse dont le lieu semble porteur, et qui paraît accentuée par l'impression de lente décomposition, par l'idée d'un cadre glauque qui paraît progressivement se déliter, et sur lequel pèse la menace de la destruction

prochaine. L'abondance des poèmes ou récits de fiction, de l'époque, qui adoptent le coeur du quartier Saint-Merri pour cadre, prouve la prégnance de ce sentiment dans l'opinion à l'époque.

L'opposition entre le tableau du secteur que nous dressent les quelques récits des anciens habitants que nous possédons et les représentations couramment répandues dans l'opinion est saisissante : au caractère mal famé et sordide sur lequel insistent les observateurs extérieurs s'oppose la vision de certains habitants d'un endroit calme, accueillant, familial même, d'une petite communauté où se développe la sociabilité ; à l'idée de danger, d'insécurité véhiculée par l'opinion, qui présente le secteur comme un domaine à part, en marge du reste de la société, où un ordre particulier règne, s'opposent les évocations de certains anciens habitants d'un endroit tranquille, de rues où l'on se sentait chez soi, connaissant tout le monde, et où les enfants pouvaient jouer et les passants circuler en toute sécurité. Un tel décalage peut s'expliquer d'abord par la volonté inconsciente des habitants de protester contre la vision dévalorisante que l'opinion se faisait de leur cadre de vie ; il peut aussi s'expliquer par le fait que les habitants, habitués à leur quartier, n'en percevaient pas toujours l'aspect particulier. Mais surtout, la véritable explication nous semble résider sur le plan spatial. En effet, nous avons vu l'existence de trois sous-secteurs, géographiquement juxtaposés, qui présentaient des caractères sociaux très différents : au nord, de vieux hôtels meublés dégradés, dortoirs pour des travailleurs misérables et sans qualification, souvent déracinés, non intégrés au quartier, et très instables ; à l'ouest, plus proche des Halles, un univers plus marqué par la marginalité, la délinquance, le mystère ; et enfin au sud, plutôt du côté de l'église, c'était la partie la plus stable, la plus « rangée ». Or, les témoignages auxquels nous avons eu accès concernent plutôt la partie sud, tandis que les éléments que décrivent les observateurs extérieurs, les aspects qui reviennent le plus souvent dans les représentations de l'opinion, sont ceux de la marginalité, de la misère, du délabrement du cadre et de la délinquance, éléments qui concernent plutôt en fait le sous-secteur nord et le sous-secteur ouest. Les habitants décrivent la vie effectivement assez calme et la sociabilité qui caractérisait leur existence dans leur sous-secteur, ils sont en général bien conscients des différences de mode de vie selon le sous-secteur, tandis que les observateurs extérieurs, qui ne connaissent pas bien le secteur et les différences de caractère qui existent en son sein, sont plutôt frappés par les traits qui leur apparaissent les plus particuliers, à savoir le caractère misérable et sordide des

conditions de vie dans les hôtels meublés et l'aspect inquiétant dû à la délinquance qui y fleurit et à la situation marginale d'un certain nombre de ces habitants. Mais ces observateurs ne se rendent pas compte que ces caractères ne concernent pas tout le secteur mais seulement quelques portions de celui-ci. D'ailleurs, le secteur est en général délimité de façon floue dans leurs mentalités et cette délimitation varie souvent d'un observateur à l'autre ; pour certains, il est clairement individualisé, pour d'autres il partage les mêmes caractères que les secteurs centraux environnants, il appartient aux „quartiers du Centre“ ou au „quartier des Halles“ au sens large.

De même, les observateurs extérieurs ne perçoivent pas l'évolution temporelle. Leur vision, ainsi que nous avons pu le constater, ne se modifie pas entre le tout début du siècle et les années de l'entre-deux-guerres : ils restent aveugles aux améliorations, pourtant sensibles, qui se sont produites entre ces deux époques dans le domaine de l'hygiène et dans la réduction de la mortalité par tuberculose. Pour eux, dans l'entre-deux-guerres, le secteur présente toujours les caractères d'insalubrité catastrophiques du tournant du siècle.

Ainsi, dans l'entre-deux-guerres, l'existence d'une sorte de cloisonnement social, inscrit sur le plan spatial au sein du secteur, était bien perçue par les anciens habitants, mais en général pas du tout par les observateurs extérieurs : ceux-ci, qui ne connaissaient pas bien le quartier, étaient en général très marqués par l'aspect mal famé et par la délinquance, phénomène qui ne concernait en fait pas tout le secteur, ainsi que par l'aspect insalubre et malsain, phénomène qui, s'il était certes encore présent, concernait en fait plutôt la période du tournant du siècle. Pour beaucoup d'observateurs extérieurs, ce secteur était donc surtout un endroit mal famé et sordide, un endroit où, à l'aspect malsain et infect du cadre de vie, s'ajoutait un caractère dangereux, repoussant, de la population. Les observateurs extérieurs avaient donc souvent une vision faussée ; ils retenaient surtout les éléments les plus marquants, les éléments les plus spécifiques et en exagéraient, inconsciemment, l'importance et l'extension.

Des habitants comme ceux que nous avons découverts et étudiés dans ce secteur à l'époque ne s'y rencontrent plus du tout aujourd'hui : le secteur a complètement changé de physionomie, il est devenu beaucoup plus chic. C'est maintenant en banlieue, ou bien dans les arrondissements périphériques de la capitale, qu'on trouve des milieux populaires vivant dans un cadre peu agréable et parfois dégradé. Si les hôtels meublés de l'entre-deux-guerres n'existent pratiquement plus, les

cités HLM ont pris la relève et regroupent, nettement isolée des parties plus bourgeoises de l'agglomération parisienne, une population d'un niveau social inférieur et aux conditions de vie souvent pénibles. Des progrès ont été accomplis depuis l'époque que nous avons étudiée, ne serait-ce que du point de vue des conditions matérielles de vie : l'insalubrité a été résorbée, la tuberculose depuis longtemps ne frappe plus, les logements même les plus rudimentaires bénéficient en général de toutes les commodités et de l'hygiène. Mais, en région parisienne, la différence reste bien marquée, au niveau spatial, entre des secteurs d'habitat populaire et des secteurs plus bourgeois. Les opérations de démolition du cœur du quartier Saint-Merri se rattachent à un ensemble d'actions urbanistiques, poursuivies après guerre, qui, en provoquant le départ des milieux populaires du centre de Paris, ont eu pour effet de renforcer la ségrégation sociale sur le plan spatial, dans l'agglomération.

## Sources, et ouvrages à caractère de sources :

### Première partie : Le secteur et sa population, à partir des archives administratives.

- Listes nominatives de recensement de la population, quartier Saint-Merri, 1926, 1931, 1936. Archives de Paris, D2M8 / 226, D2M8 / 331, D2M8 / 355.
- Annaires statistiques de la ville de Paris, 1927, 1929, et 1935-1937. BNF et INED.
- Didot-Bottin, annuaire des commerces par rue, 1927, 1937. Bibliothèque administrative de la ville de Paris.
- Casier sanitaire, et rapports d'enquête de la commission des logements insalubres, îlot n° 1. Archives de Paris,
- Bulletins de visite sanitaire. Casier sanitaire. Archives de Paris. 1427 W, carton 1.
- Dossiers d'offres et de demandes d'indemnités. Expropriation de l'îlot insalubre n° 1. Archives de Paris, 17 W / 1.
- Sur le rôle des religieuses du Cloître-Saint-Merri : Archives de Paris, DT suppléments / 73, et : Lettre de l'Inspection de l'enseignement primaire, à la Préfecture du département de la Seine. 1913. Archives de Paris. VM<sup>74</sup>.

- Registres du commissariat Saint-Merri, 1929, 1930. Archives de la Préfecture de police.

- Greffe de justice de paix, quartier Saint-Merri, 1931, 1932. Archives de Paris, Série D7. 9U<sup>1</sup> 0033. Villemoisson.

- Listes électorales du quartier Saint-Merri, 1935. Archives de Paris, D1M2 / 1723.

- Propagande électorale pour les élections municipales de mai 1928 et mai 1935, pour le quartier Saint-Merri, et résultat des votes.

## **Deuxième partie : le problème de l'insalubrité et la démolition du secteur :**

### ***Rapports et documents municipaux sur la question de l'îlot insalubre n° 1 :***

- Ambroise Rendu, « Proposition relative à l'assainissement des îlots parisiens où sévit la tuberculose », 8 mars 1906. Conseil municipal de Paris. Rapports et documents, année 1906.

- Préfet de Paris. Mémoire au Conseil municipal. 1913. Conseil municipal de Paris. Archives de Paris. 1427 W / 74.

- Clément Roéland, « Rapport au nom de la 6<sup>e</sup> commission sur les îlots insalubres », 15 novembre 1923. Conseil municipal de Paris. Rapports et documents, année 1923, p. 68.

- Rapport de la Commission des logements insalubres, 18 janvier 1926. Archives de Paris. Aménagement des îlots insalubres. VD 5 / 2.

- Conseil d'Hygiène publique et de salubrité du département de la Seine. Avis du 5 mars 1926.

-Lettre de la Société générale de Travaux urbains au Préfet de la Seine, 17 novembre 1930. Ville de Paris, aménagement de l'îlot insalubre n° 1. Archives de Paris, VD 5 / 1.

-Mémoire de M. le Préfet de la Seine au Conseil municipal, 14 mars 1931. Aménagement des îlots insalubres. Archives de Paris. Aménagement des îlots insalubres. VD 5 / 2.

-Conseil municipal de Paris. Note adressée à M. le directeur du Plan de Paris. Démolition de l'îlot insalubre n° 1. 1933-1934. Archives de Paris. 17 W / 1.

-Rapport de la sixième Commission sur l'assainissement et l'aménagement des îlots insalubres, 22 décembre 1934, Conseil municipal de Paris. Rapports et documents. Année 1934, p. 9.

- Conseil municipal de Paris, note adressée à M. le directeur du Plan de Paris. 1934. Archives de Paris. Démolition de l'îlot insalubre n° 1. 17 W / 1.

-Georges Guillet, *L'œuvre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, 1929-1935*. Paris, imprimerie municipale, 1935.

-Louis Sellier, Rapport au nom de la sixième commission sur la question des îlots insalubres, 7 juin 1937. Conseil municipal de Paris. Rapports et documents, année 1937.

***Statistiques, documents techniques et enquêtes provenant du Casier sanitaire et de la commission des logements insalubres :***

- Casier sanitaire des maisons de Paris. Bulletins de visite sanitaire. Archives de Paris. Versement 1427 W, cartons 73 et 74.

- Rapports des experts. Commission des logements insalubres. Ilot n° 1. Année 1933. Archives de Paris. Versements 17 W / 1 et 17 W / 2.

- Enquêtes sur l'insalubrité. Aménagement des îlots insalubres. Ilot n° 1. Archives de Paris. Versement 1427 W, portefeuille 68.

- Documents. Îlots insalubres. Ilot n° 1. Archives de Paris. VD / 5.

- Aménagement des îlots insalubres. Îlot n° 1. Offres et demandes d'indemnités pour les expropriations. Archives de Paris, 17 W / 1 et 17 W / 2.

*Articles sur la question parus dans la presse :*

- Georges Cahen, « Les taudis parisiens », in *Revue bleue, revue politique et littéraire*, n° 7, 18 août 1906. BHVP.

- René Moulin : « La lutte contre le taudis », in *La Revue*, 1<sup>er</sup> mars 1913. BHVP.

- Louis Roubaud, « Ce que l'on voit dans l'îlot insalubre n° 1 », in *Le Quotidien*, 17 décembre 1923.

- L.R., « Hygiène », in *Revue rose*, 10 octobre 1925. BHVP.

- Ligue nationale contre le taudis, fascicule 1, juillet 1925, Paris.

- « Congrès du Paris nouveau. Rapports de la commission d'hygiène », in *Le Journal*, 16-20 juin 1930. (non paginé). BHVP.

- Henri Descamps, « Démolition des îlots insalubres de la ville de Paris », in *La Construction moderne*, 26 avril 1931, n° 30.

- « Questions urbaines : quand entreprendra-t-on la destruction des îlots insalubres ? », in *L'Architecture*, 15 décembre 1936, p. 92, 93. BHVP.

- André Arnyvelde, « La Question des îlots insalubres », in *L'Illustration*, n° 4 896, 2 janvier 1937, p. 13 et suivantes. BHVP.

- André Arnyvelde, « Paris de demain : perspectives », in *L'Illustration*, 28 mai 1938, numéro spécial sur Paris. BHVP.

- Albert Laprade, « Les Métamorphoses de Paris. Vieux quartiers, vieilles maisons : doit-on les détruire, doit-on les aménager ? », in *L'Illustration*, 28 mai 1938, numéro spécial sur Paris.

### ***Ouvrages à caractère de source :***

- Paul Juillerat, *Une institution nécessaire, le Casier sanitaire des maisons*, 1906, Paris.
- Paul Juillerat, *L'Hygiène urbaine*, 1921, Paris, éditions Ernest Leroux ;
- *Suppression des taudis*, Verlag Julius Hoffmann, Stuttgart, Association internationale de l'habitation, 1935.
- Jeanne Le Floch, *De la destruction des îlots insalubres*, thèse pour le doctorat en médecine, 1939, Paris, Vigot frères éditeurs. BHVP.
- Georges Pillement, « Démolitions présentes et futures », in *Destinée de Paris*, 1943, Paris, éditions du Chêne. 148 p.
- Bernard Champigneulle, et alii, *Destinée de Paris*, 1943, Paris, éditions du Chêne..
- Georges Pillement, *Paris poubelle*, 1974, Paris, éditions Jacques Pauvert.

### **Troisième partie. Les représentations du cœur du quartier Saint-Merri dans l'entre-deux-guerres : une mémoire des anciens habitants et la vision des observateurs extérieurs.**

#### ***Interviews :***

- interview de Mme Chevalier et de son frère, anciens habitants du 28 rue Saint-Merri.
- interview de M. B., ancien habitant du 21 rue Saint-Merri.
- interview de Mme Letitchewsky, ancienne habitante du 32 rue Saint-Merri.

*Témoignages écrits, faisant partie des manuscrits de « la mémoire de Paris » (opération lancée en 1993 par la Mairie de Paris) ; Bibliothèque historique de la ville de Paris :*

- témoignage écrit de M. André Ruel, ancien habitant du 11 puis du 13 rue Saint-Merri : *Saint-Merri, mon village.*

- témoignage écrit de Mme Palacios, ancienne habitante de la rue Beaubourg.

- témoignage écrit de Mme Cauvy, ancienne habitante de la rue Brisemiche.

***Ouvrages à caractère de source :***

- *Les Îlots insalubres et glorieux de Paris*, ouvrage collectif, très illustré, 1938.

Bibliothèque administrative de la ville de Paris.

- Georges Cain, *Le Long des rues*, 1912, Paris, Flammarion.

- Georges Cain, *Promenades dans Paris*, Paris, Flammarion.

- Georges Cain, *Nouvelles promenades dans Paris*, Paris, Flammarion.

- Georges Cain, *Les Pierres de Paris*, Paris, Flammarion.

- Georges Hémard, *Le grand clapier de Paris*, 1939, Paris, éditions de la Tournelle.

- Joris-Karl Huysmans, *Saint-Merri*.

- R. Héron de Villefosse, *Paris vivant*, 1932, Paris, éditions de la Madeleine.

- Harold Clunn, *The face of Paris. The record of a century's changes and developments*, 1933, London, Simplein.

- *Atlantis*. Revue archéologique. 1964. Bibliothèque Paris historique.

- Jules Romains, *Les Hommes de bonne volonté*.

- Louis Aragon, *Les Beaux quartiers*, 1936, Denoël et Steele.

- Robert Desnos, *Les Portes battantes*.

- Robert Dēsnos, *La Liberté ou l'amour*, 1927, Paris, Gallimard.
- Benjamin Péret, *Il était une boulangère*, 1925, Paris, éditions du Sagittaire.
- Pierre d'Espezet, *Promenades dans Paris*, 1941, Paris, librairie Larousse.
- A. Robida, *Paris à travers l'histoire*, Paris, librairie illustrée.
- Georges Mauco, *Les Etrangers en France*, 1932, thèse, Paris, Armand Colin.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages ayant servi pour la première partie :

- Maurice Agulhon et alii, *La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien*, 1998, Paris, Seuil.
- Philippe Ariès, *Histoire des populations françaises*, 1971, Paris, Seuil.
- Nicolas Baverez, *Chômeurs et chômage des années 1930 : l'exemple parisien*, thèse.
- A. Boinet, *Les Eglises parisiennes*, 1958, Paris, éditions de Minuit.
- Albert Demangeon, *Paris. La ville et sa banlieue*, 1932, Paris, éditions Bourrelier.
- Jacques Dupâquier, *Histoire de la population française*, 1988, Paris, PUF, tome 4.
- Alain Faure et alii, *Les premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, 1991, Paris, éditions Créaphis.
- J. Hillairet, *Evocation du vieux Paris*, 1952, Paris, éditions de Minuit. Tome 1 : *Vieux quartiers*.
- Yves Lequin, *La Mosaïque France*, 1988, Paris, Larousse.
- Yves Lequin (dir), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, 1992, Paris, Larousse.
- Gérard Noiriel, *Les Ouvriers dans la société française*, 1986, Paris, Seuil.
- Gérard Noiriel, *Le Creuset français*, Paris, Seuil.

## Ouvrages ayant servi pour la deuxième partie :

-Robert Almeida, Martin De Caro, *Les Îlots insalubres de Paris : étude de deux exemples au centre de Paris : îlots n° 1 et 16*. Mémoire de certificat d'études approfondies en architecture urbaine. Ecole d'architecture de Paris-Villemin. 1987.

- B. de Andia, M. Le Noël, J. Jezierski, *Du Châtelet à Beaubourg, quinze siècles d'histoire*, 1997, Paris, collection Paris et son patrimoine.

-Bernard Champigneulle, Pierre Lavedan, Marcel Raval, Georges Pillement, Robert Auzelle, Pierre d'Espezet, Pierre Remaury, *Destinée de Paris*, 1943, Paris, éditions du Chêne.

- Yankel Fijalkow, « Mesurer l'hygiène urbaine en épargnant les propriétaires. Le casier sanitaire des maisons de Paris », in *Annales de la recherche urbaine*, n° 53, décembre 1991.

-Yankel Fijalkow, *Mesurer l'hygiène urbaine. Logements et îlots insalubres. Paris, 1850-1945*, thèse.

-Thierry Halay, *Paris et ses quartiers*, 1998, Paris, L'Harmattan. 287 p.

- Paul Juillerat, *Une institution nécessaire, le Casier sanitaire des maisons*, 1906, Paris.

-Paul Juillerat, *L'Hygiène urbaine*, 1921, Paris, éditions Ernest Leroux ;

-Georges Lemarchand, *Les Îlots insalubres n° 1 et 16, des troisième et quatrième arrondissements. Abus d'évaluation et spoliations*, 1946, Paris.

- Jacques Lucan, *Eau et gaz à tous les étages. Paris, cent ans de logement*, 1992, Paris, éditions Picard, Pavillon de l'arsenal, 279 p.

- Georges Pflément, *Paris poubelle*, 1974, Paris, éditions Jacques Pauvert.
- E. Videcocq, *Les Aspects permanents de la crise du logement dans la région parisienne*, Paris, thèse de doctorat, 1932.
- Dr. Villermé, *Tableau de l'état moral et physique des ouvriers*, 1840, Paris.
- Jean-Bernard Wojciechowski, *Hygiène mentale et hygiène sociale : contribution à l'histoire de l'hygiénisme*, L'Harmattan, 1997. Tome 2.
- Cahiers du CREPIF (Centre de Recherches et d'Etudes sur Paris et l'Île-de-France), décembre 1992, n° 41 : « La ville et son patrimoine ».
- Collectif, *Festival du Marais. Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique*. 1964, Paris.

### **Ouvrages ayant servi pour la troisième partie :**

- Marie-Claire Bancquart, *Paris des surréalistes*, 1972, Paris, Seghers.
- Izis Bidermanas, *Paris des rêves*, Lausanne, éditions Clairefontaine. L'ouvrage alterne entre des photographies prises par Izis Bidermanas et des textes d'écrivains sur Paris.
- Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIXe siècle*, 1958, Paris, Plon.
- Louis Chevalier, *Les Parisiens*, 1967, Paris, Hachette.
- Harold Clunn, *The face of Paris. The record of a century's changes and developments*, 1933, London, Simplein.
- Evelyne Cohen, *Paris dans l'imaginaire national, 1918-1934*, thèse.
- Alain Faure et alii, *Les Premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris. 1860-1940*, 1991, Paris, éditions Créaphis.

- Frédéric Gaussen, *Le quatrième arrondissement vu par les peintres*, Paris.
- Maurice Halbwachs, article « Mémoire et société », in *L'Année sociologique*, 1949, p. 64-65.
- Jacques Hillairet, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, 1963, Paris, éditions de Minuit.
- Alain Meyer, Christine Moissinac, *Représentations sociales et littéraires, centre et périphérie, Paris, 1908-1939*, 1979, Paris, IAURIF (institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France).
- André Morizet, *Du Vieux Paris au Paris moderne*, 1932, Paris.
- A. Robida, *Paris à travers l'histoire*, Paris, librairie illustrée.
- Jules Romains et alii, *Portrait de Paris*, 1951, Paris, librairie académique Perrin.
- Jacques Yonnet, *Rue des maléfices. Chronique secrète d'une ville*, 1954, Paris, Petite bibliothèque Payot / voyageurs, p. 12.
- *Les Îlots insalubres et glorieux de Paris*, ouvrage collectif, très illustré, 1938.

### **Autres ouvrages :**

- B. de Andia (dir.), *Du Châtelet à Beaubourg, quinze siècles d'histoire*, 1997, Paris, action artistique de la ville de Paris.
- Marie-Françoise Attard-Maraninchi, *Le Panier, village corse à Marseille*, 1997, Paris, éditions Autrement.
- Marie-Françoise Attard-Maraninchi, Emile Temime, *Migrance, histoire des migrations à Marseille, tome 3 : Le cosmopolitisme de l'entre-deux-guerres, 1919-1945*, 1990, Aix-en-Provence, Edisud.

- Marc Augé, *Paris années trente. Roger-Viollet*, 1996, Paris, éditions Hazan.

- Marc Augé, *Un ethnologue dans le métro*, 1986, Paris, Hachette.

- Jeanne Brody, *Rue des Rosiers, une manière d'être juif*, 1995, Paris, éditions Autrement.

- J.-L ; Deaucourt, *Premières loges : Paris et ses concierges au XIXe siècle*, 1992, Paris, Aubier.

- Norma Evenson, *Paris, a century of change, 1878-1978*, 1979, Yale university press.

- Jean Favier, *Paris, deux mille ans d'histoire*, 1997, Paris, Fayard.

- Jean-Paul Flamand, *Loger le peuple, Essai sur l'histoire du logement social*. 1989, Paris, La Découverte.

- Annie Fourcaut (dir.), *Banlieue rouge, 1920-1960*, 1992, éditions Autrement.

- Annie Fourcaut, *Bobigny, banlieue rouge*, 1986, Paris, éditions ouvrières, presses de la fondation nationale des sciences politiques. 216 p.

- Gisèle Freund, *Photographie et société*, 1974, Paris, éditions du Seuil.

- François Gasnault, Henri Zuber (dir.), *Métro-cité. Le chemin de fer métropolitain à la conquête de Paris. 1871-1945*, 1992, Paris-musées.

- Roger-Henri Guerrand, *Propriétaires et locataires. Les origines du logement social en France, 1850-1914*, 1987, Paris, éditions Quintette.

- P. Houdeville, *Pour une civilisation de l'habitat*, 1969, Paris, éditions ouvrières.

- Martine Hovanessian, *Les Arméniens et leurs territoires*, 1995, Paris, éditions Autrement.

- J. Jacquemet, *Belleville des juifs tunisiens*, 1997, Paris, éditions Autrement.

- Jean-Jacques Jordi, *1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs*, 1995, Paris, éditions Autrement.

- Pierre Lavedan, *Géographie des villes*, 1959, Paris, NRF, Gallimard.
- Bertrand Lemoine, *Les Halles de Paris*, Paris, éditions L'Equerre.
- Bernard Marchand, *Paris, histoire d'une ville, XIXe-XXe siècle*, 1993, Paris, Seuil.
- Georges Mauco, *Les Etrangers en France*, 1932, Paris, Armand Colin (thèse).
- Pierre Milza, Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Le Nogent des Italiens*, 1995, Paris, éditions Autrement.
- François Morier et alii, *Belleville, Belleville, visages d'une planète*, 1993, Paris, éditions Créaphis.
- Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, 1895, Paris, Bourgneuf.
- Pascal Ory, *La Belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front Populaire. 1935-1938*, 1994, Paris, Plon.
- Michelle Perrot, *Jeunesse de la grève. France, 1871-1890*, 1984, Paris, Seuil.
- Bernard Rouleau, *Paris, histoire d'un espace*, Paris, Seuil.
- Véronique de Rudder, *Autochtones et immigrés en quartier populaire. D'Aligre à l'îlot Châlon*. 1987, Paris, CIEMI et L'Harmattan.
- Camillo Sitte, *L'Art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques*. 1889, Vienne. 1996, Paris, Seuil.
- Emile Temime, *Marseille transit : les passagers de Belsunce*, 1995, Paris, éditions Autrement.
- P. Videlin et B. Bouher, *Vénissieux de A à V, 1921-1931*, 1983, Presses universitaires de Lyon.

# Table des matières

Introduction.....	3
<b>PREMIERE PARTIE : Caractères du secteur étudié et de sa population dans l'entre-deux-guerres, à partir des archives administratives.....</b>	<b>14</b>
<b>CHAPITRE 1. Le secteur et sa population, 1926-1936 : aspects généraux... ..</b>	<b>15</b>
<i>1.1 Un vieux secteur central, très dégradé.....</i>	<i>15</i>
A) Un vieux secteur, témoin du passé historique de la cité : .....	15
B) Un habitat dégradé, voire insalubre : .....	18
Une population qui diminue : .....	18
Un quartier fortement touché par la crise du logement dans l'entre-deux-guerres : entassement et vétusté.....	21
Deux fléaux : l'insalubrité et la tuberculose.....	23
Les progrès effectués dans ce domaine par l'action de l'Etat, dans les années trente	24
Conclusion : .....	26
<i>1.2 Croquis d'ensemble de la population du secteur étudié : composition, structure et évolution, de 1926 à 1936.....</i>	<i>27</i>
A) Répartition par âges et par sexes et situation matrimoniale : beaucoup d'adultes, beaucoup d'hommes, beaucoup de solitaires.....	28
Beaucoup d'adultes : .....	28
Beaucoup d'hommes : .....	29
Beaucoup de solitaires : .....	29
Conclusion : .....	31
B) Un secteur assez peu propice au modèle du couple marié avec enfants : .....	32

Des couples souvent mariés, mais avec très peu d'enfants : .....	32
Des disparités spatiales, au sein même du secteur : .....	33
Conclusion : .....	34
C) L'évolution de la population de 1926 à 1936 : un apparent alignement sur le modèle parisien. ....	35
Une population très mobile, instable : .....	35
Des caractères démographiques qui, au fil des dix ans, se rapprochent de ceux de la moyenne parisienne : .....	35
Une évolution trompeuse : .....	38
Conclusion : .....	39
D) L'origine géographique de la population. Parisiens, provinciaux, étrangers : une grande variété d'origines. ....	40
Les caractères de la population originaire de province : une nette prédominance des départements du nord. ....	40
La population étrangère : la prédominance du modèle du jeune adulte célibataire. ....	42
L'évolution des caractères de la population étrangère entre 1926 et 1936 : là aussi et de façon encore plus marquée, un apparent alignement sur le modèle parisien. ....	47
Conclusion : .....	50

## **CHAPITRE 2. Vivre et travailler au cœur du quartier Saint-Merri dans l'entre-deux-guerres .....**

<i>2.1 Un secteur débordant d'activités. Panorama général. ....</i>	53
- Les difficultés rencontrées dans l'exploitation des recensements de population, à propos des activités : .....	54
- La palette des activités :	
Un très grand nombre d'ouvriers, aux activités et aux niveaux sociaux assez divers : .....	55
Une grande diversité chez les employés : .....	56
Importance des petits patrons ( commerces, artisanat ), d'entreprises de dimension souvent très petite : .....	56
<i>2.2 Comportements démographiques et sociaux, pour quelques-unes des catégories d'activités les plus spécifiques : .....</i>	58
A) Les activités liées aux Halles : .....	58
B) Petits commerçants, petits artisans, petits entrepreneurs : nombreux et variés. ....	62

C) Petits artisans originaires d'Europe centrale : .....	65
D) Les ouvriers de l'industrie : nombreux dans les petites rues du nord, mais pas très visibles : .....	66
<b>2.3 Quelques aspects des modes de vie : .....</b>	<b>68</b>
Le rôle de l'église et des religieuses : .....	68
L'école et la culture : .....	69
Les femmes et la famille : .....	69
Les hôtels meublés et leurs habitants : .....	70
L'impact de la crise économique sur la population active du secteur : .....	74
Un quartier mal famé : .....	75
Les conflits entre voisins : .....	78
Les élections, la politique : .....	81
Conclusion : .....	84
<b>Conclusion de la première partie : .....</b>	<b>89</b>

## **DEUXIEME PARTIE : Le problème de l'insalubrité, et les démolitions opérées dans le secteur pendant l'entre-deux-guerres.. 92**

<b>Introduction de la deuxième partie : .....</b>	<b>93</b>
---	-----------

### **CHAPITRE 3. Mesures et descriptions de l'insalubrité, et le verdict pour la plupart des maisons de l'îlot : à démolir. .... 95**

<b>3.1 Un arsenal de méthodes rigoureuses pour mesurer l'insalubrité, et la prépondérance de la pensée hygiéniste. ....</b>	<b>96</b>
Le Casier sanitaire des maisons et la « découverte » des îlots insalubres : .....	96
La naissance des îlots insalubres .....	97
La pensée hygiéniste : ses principes .....	98
La place prépondérante de la pensée hygiéniste dans l'opinion .....	99
<b>3.2 Le cas de l'îlot Saint-Merri : l'état des lieux dressé par les enquêtes .....</b>	<b>102</b>
Les bulletins de visite sanitaire .....	103

Etat général.....	104
Insalubrité des parties communes des immeubles .....	105
Insalubrité des logements.....	106
La mortalité par tuberculose, et les facteurs auxquels on peut la corrélér .....	107
Les rapports d'enquêtes de la Commission des logements insalubres.....	108
<b>3.3 La conception dominante, chez les édiles et dans l'opinion : l'îlot n° 1, un amas de taudis malsains à éliminer.....</b>	<b>111</b>
Conclusion :.....	118
<b>CHAPITRE 4. Les opérations de démolition dans l'îlot n° 1, au début des années trente, et les multiples problèmes rencontrés. ....</b>	<b>119</b>
<b>4.1 Première étape et premier problème : les expropriations. 1930-1933. ....</b>	<b>120</b>
Les opérations d'expropriation .....	121
Le scandale des jurys d'expropriation.....	122
Les dossiers d'offres et de demandes d'indemnités des expropriés.....	123
La poursuite des opérations.....	124
<b>4.2 Deuxième étape et autre problème : le relogement des habitants et l'aménagement des espaces démolis.....</b>	<b>125</b>
Une démolition un peu hâtive .....	125
L'échec du projet initial .....	127
Les raisons de l'échec .....	130
Deux conceptions contradictoires .....	131
Conclusion .....	134
<b>4.3 Le bilan rétrospectif de l'action menée par les édiles dans l'îlot n° 1 pendant l'entre-deux-guerres. ....</b>	<b>135</b>
Des démolitions vivement déplorées après coup : .....	136
Les erreurs des édiles, causées par une vision faussée : .....	140
Conclusion.....	142

Conclusion de la deuxième partie.....	144
---------------------------------------	-----

**TROISIEME PARTIE. Les représentations du cœur du quartier Saint-Merri dans l'entre-deux-guerres..... 147**

Introduction aux chapitres sept et huit.....	147
--	-----

**CHAPITRE 7. Le pittoresque, né de la confrontation entre passé et présent dans les représentations : un endroit laborieux et animé, qui possède un patrimoine historique important.....151**

*7.1 Un endroit populaire et délabré, mais riche d'un important patrimoine historique. ...152*

Le patrimoine historique attaché au tracé des rues et au bâti :.....	153
--	-----

Un quartier qui conserve le souvenir de nombreux personnages et événements :.....	155
---	-----

L'église et les souvenirs qui lui sont liés : .....	157
---	-----

Le quartier confronté aux démolitions : un patrimoine à protéger, ou un amas de taudis qu'il est bon d'éliminer ? .....	158
---	-----

- Les démolitions en projet : l'opinion semble approuver :.....	158
---	-----

- Des démolitions qui sont souvent déplorées, après coup : .....	160
--	-----

*7.2 Un endroit pittoresque par sa physionomie actuelle et par ses activités ..... 161*

Les guides touristiques :.....	161
--------------------------------	-----

Un secteur populaire et laborieux, aux activités voyantes :.....	163
--	-----

- Un secteur fortement lié à l'activité des Halles :.....	164
---	-----

- Petits commerces, petites entreprises, petites activités variées, propres au secteur : ....	164
---	-----

- La misère du peuple travailleur : .....	166
---	-----

Conclusion.....	168
-----------------	-----

**CHAPITRE 8. Entre attirance et répulsion : un endroit déroutant, inquiétant, fascinant, dans les représentations. ....170**

<b>8.1 Un endroit d'aspect lugubre et sordide.</b> .....	170
Une représentation qui est déjà présente au XIX <sup>e</sup> siècle et qui, dans l'entre-deux- guerres, vaut aussi pour d'autres quartiers : .....	171
La spécificité du cœur du quartier Saint-Merri : .....	172
<b>8.2 Un endroit mal famé, qui apparaît louche, inquiétant, dangereux :</b> .....	175
Un genre de représentation déjà présent au XIX <sup>e</sup> siècle dans les esprits, et qui, au XX <sup>e</sup> siècle, est un poncif : .....	176
La population du cœur du quartier Saint-Merri, l'exemple par excellence d'une population louche et inquiétante : .....	178
Une prostitution de bas étage : .....	181
Conclusion .....	183
<b>8.3 Un endroit fascinant, envoûtant, ésotérique.</b> .....	184
L'imaginaire lié à la délinquance : .....	185
L'imaginaire lié à l'église : .....	186
L'imaginaire lié au statut de centre historique, d'un des plus vieux secteurs de Paris : .....	188
L'imaginaire lié au statut de centre géographique : plénitude et saturation. ....	189
Un endroit où règne la poésie.....	192
Conclusion : .....	195
<b>Conclusion de la troisième partie :</b> .....	193
<b>Conclusion générale :</b> .....	196.
<b>Sources :</b> .....	207
<b>Bibliographie :</b> .....	214.